

# Géostratégie en mer de Chine méridionale

Les enjeux sécuritaires de la politique  
de projection chinoise

Leo Lebunetel, sous la direction de Marie de Rugy  
Mémoire de 4ème année, filière EEI – 2019/2020  
Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg

Université

de Strasbourg

Sciences Po Strasbourg

École de l'Université de Strasbourg

## **Géostratégie en mer de Chine méridionale, les enjeux sécuritaires de la politique de projection chinoise**

L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Image couverture : DigitalGlobe, via CSIS Asia Maritime Transparency Initiative

# Sommaire

---

° <b>Remerciements</b>	5
° <b>Avant-propos</b>	6
° <b>Introduction</b>	11
° <b>Première partie</b>	
La mer de Chine méridionale : géographie complexe et architecture géopolitique régionale	25
- Une région aux ressources clefs en Asie du Sud-Est	25
- Un bassin marqué par l'ossature sécuritaire américaine	32
- La construction de l'ordre régional Sud-Est asiatique	39
° <b>Deuxième partie</b>	
Le terrain d'expansion conflictuel de la puissance chinoise	49
- Les avancées politiques et conflits de puissance pour le contrôle de la zone : entre affrontements et coexistence	49
- Un échiquier entre hausse des différends et place du droit international maritime	63
- La sécurisation stratégique de la mer au cœur des oppositions militaires et diplomatiques entre Etats régionaux et les Etats-Unis	73
° <b>Troisième partie</b>	
La coopération comme solution fragile à la résorption des nœuds de tensions	81
- L'expansionnisme chinois et son accommodement	81
- Le Janus ASEAN à l'épreuve des intérêts nationaux américains et chinois	95
° <b>Conclusion</b>	102
° <b>Limites</b>	107
° <b>Annexes</b>	108

◦ <b>Glossaire</b>	115
◦ <b>Table des matières</b>	116
◦ <b>Bibliographie</b>	121

# Remerciements

---

J'adresse mes chaleureux et sincères remerciements à Madame la Professeure Marie de Rugy pour le suivi et la direction de ce mémoire de recherche.

Ses conseils avisés ainsi que son aide précieuse pour contacter Benoît de Tréglodé, Directeur de recherche des Questions Régionales Sud à l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM) et spécialiste de l'Asie du Sud-Est, m'ont permis de réaliser ce travail dans les conditions les plus souhaitables.

Je tiens également à remercier particulièrement Benoît de Tréglodé pour sa disponibilité et ses conseils. Lors d'un entretien à l'IRSEM, il a su m'apporter des indications, tant sur le fond que sur la forme de ce mémoire. Merci à lui pour ses réponses tout comme au Comité Asie des Jeunes IHEDN et son rôle informatif des dernières actualités asiatiques. Merci également à Ryosuke Hanada, chercheur associé au Japan Institute of International Affairs (JIJA) pour le temps qu'il a bien voulu m'accorder au lors de sa venue à Sciences Po Strasbourg. Sa connaissance des enjeux sécuritaires en Asie-Pacifique m'a permis de bénéficier d'une pluralité de regard sur la question.

Ce mémoire n'aurait pas été réalisable sans les actions de Monsieur Krzystof Sliwinski, Docteur en *Gouvernement & International Studies* ainsi qu'en *Security Studies* et Madame Ruan Danching (阮丹青), Professeure de *Modern Chinese Society* à la Hong Kong Baptist University qui m'ont donné le goût des enjeux politiques et sécuritaires chinois.

Je souhaite également remercier mes parents pour leur travail de relecture et leur soutien.

Enfin je tiens à remercier le réseau des bibliothèques de France, particulièrement des bibliothèques de Paris et de Strasbourg, pour le libre accès aux ouvrages permis aux étudiants.

# Avant-propos

---

*« Les enjeux sécuritaires de la politique de projection chinoise ».*

La pertinence de ce sujet peut sembler assez simple à comprendre au regard de l'activité géopolitique internationale. La guerre commerciale sino-américaine engagée par la République Populaire de Chine et les Etats-Unis semble au premier abord traduire un rapport de grandes puissances dans un contexte de plus en plus multipolarisé par la montée en force d'acteurs étatiques dans le cercle restreint des décideurs politiques mondiaux. Ce dernier terme désigne les Etats dont les actions sur le plan international ont des répercussions qui entraînent toute une structuration de réponses à la fois diplomatiques, politiques, économiques et militaires de la part des autres acteurs étatiques.

L'imbrication croissante de ces enjeux commerciaux, politiques et militaires est intimement liée à la mondialisation des échanges. Celle-ci n'est en rien un processus inédit débuté au XXème siècle. C'est d'ailleurs en Asie qu'a eu lieu la première ouverture sur le monde via des échanges commerciaux. Partant des ports chinois et passant par le détroit de Taïwan en mer de Chine méridionale, l'Amiral Zheng He débuta au XVème siècle, une route vers l'horizon guidée par les ambitions exploratrices et territoriales du troisième empereur Ming<sup>1</sup>. Ironie du sort, c'est la proclamation de la République populaire de Chine le 1<sup>er</sup> octobre 1949 près de 500 ans plus tard qui marquera le retour d'une Chine « maître » de son destin, boutant les intrusions occidentales hors du pays afin de reconstruire un Etat, meurtri par plus d'un demi-siècle de conflits internes et externes, autour d'un idéal communiste.

La reconstruction de la puissance chinoise se fait par étapes successives. Il est de ce fait nécessaire de replacer l'objet de ce mémoire dans son contexte historique afin de comprendre les logiques de la politique étrangère chinoise et éviter de penser la République Populaire de Chine comme un Etat animé par une simple volonté d'expansion territoriale et d'affrontement frontal avec les Etats-Unis. La présence chinoise en Asie du Sud-Est est non seulement historique mais elle accompagne l'expansion de la puissance chinoise depuis les années 1990.

---

<sup>1</sup> Ptak Roderich, Dreyer L. Edward, « *Zheng He. China and the Oceans in the Early Ming Dynasty, 1405-14* », Archipel, volume 74, 2007, pp. 256-260.

Sur le plan international, la Chine communiste est admise à l'ONU en 1974 et ravît à cette même occasion le siège permanent détenu par les nationalistes du Kuonmintang exilés à Taïwan. L'ouverture de la Chine à la troisième mondialisation se fait sous la direction et l'influence de Deng Xiaoping au travers de réformes dites de « capitalisme d'Etat »<sup>2</sup>. Les plans quinquennaux se couplent dès lors avec une logique de marché capitaliste mercantile. Deuxièmement, la création de Zones Economiques Spéciales (des zones franches ouvertes aux investissements directs étrangers) dans les provinces côtières s'accompagna d'une affirmation du « socialisme de marché », parachevé lors d'un discours de Deng Xiaoping au 14<sup>ème</sup> Politburo du Parti le 19 octobre 1992. L'ouverture internationale de la Chine passe ainsi par la maritimisation de ses échanges économiques et dans une moindre mesure de son économie en général. Plusieurs Etats Sud-Est asiatiques font alors de même : la politique chinoise s'insère dans un processus régional de maritimisation des Etats côtiers.

La Malaisie fût à ce titre le premier Etat de la région à promulguer en 1966 un *Continental Shelf Act* sur ses revendications maritimes, une loi relative à l'exploitation de son pétrole moins de dix ans après son indépendance du Royaume-Uni<sup>3</sup>. Ce sont pourtant les années 1990 qui constituent un véritable tournant marqué par des déclarations unilatérales d'emprises légales sur la mer de Chine méridionale afin d'en exploiter les ressources. Suite à la réforme du *Doi Moi* entamée depuis 1986, le Viêt Nam voit la mer comme une ressource délaissée par le passé et une nouvelle opportunité de développement<sup>4</sup>. Une vision commune à la Chine, qui le 25 février 1992, publie une loi relative à ses « eaux territoriales et aux zones contiguës »<sup>5</sup>. La Chine y revendique la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale à travers la « ligne des neuf tirets ». Elle y atteste de sa présence physique dans l'ensemble géographique disputé : depuis 1974 et sa victoire face au Viêt Nam dans la guerre des Paracels, elle occupe la totalité de l'archipel<sup>6</sup>.

---

<sup>2</sup> Cabestan, Jean-Pierre, « Chapitre 1 / L'après-tiananmen comment la Chine est sortie de son isolement international », in Cabestan Jean-Pierre (dir.), « La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance », Presses de Sciences Po, 2015, pp. 41-43. Au sujet des différentes « mondialisation » : on estime que la première eût lieu au XV<sup>ème</sup> siècle avec la période des grandes découvertes et la hausse des échanges maritimes mondiaux. La deuxième est incarnée par la révolution industrielle (XIX<sup>ème</sup> siècle) et inspirée de la doctrine du libre-échange comme garantie de paix et de prospérité. Concernant la troisième mondialisation des échanges, celle-ci débute par le cycle de négociations douanières du *Kenney Round* à l'initiative des Etats-Unis (1964-1967).

<sup>3</sup> Continental Shelf Act 1966, Article 83, Laws of Malaysia, URL : <http://www.agc.gov.my/agcportal/uploads/files/Publications/LOM/EN/Act%2083%20-%20Continental%20Shelf%20Act%201966%20Revised%201972.pdf>

<sup>4</sup> Fau Nathalie, Tréglodé de Benoît, « Coopérations et intégrations régionales : Des outils de sécurisation des Mers d'Asie du Sud-Est ? », in Fau Nathalie, Tréglodé de Benoît (dir.) « *Mers d'Asie du Sud-Est, coopérations, intégrations et sécurité* », Paris, CNRS Editions, 2018, p.31.

<sup>5</sup> Denécé Eric, « *Géostratégie de la mer de Chine méridionale et des bassins maritimes adjacents* », Paris, L'Harmattan, 1999, p.197.

<sup>6</sup> C.f. Annexes, Figure 3 : Carte de la mer de Chine du Sud émise en 1947 par le pouvoir nationaliste de Nankin

Ces déclarations unilatérales ont lieu à l'aube de l'hyper expansion des échanges commerciaux maritimes qui met en lumière les intérêts des Etats dans la région.

Avec la hausse spectaculaire des échanges mercantiles, notamment maritimes et la prise d'importance de Pékin sur l'échiquier politique mondial, la République Populaire de Chine entre à partir des années 1990 dans une logique de développement international au point d'en devenir un acteur incontournable. Symbole de son insertion rapide dans les échanges mondialisés, elle est le principal emprunteur de la Banque mondiale dès 2000 et rentre à l'Organisation Mondiale du Commerce en 2001<sup>7</sup>. Si l'on se penche plus précisément sur le trafic maritime commercial qui constitue l'essence même de la mondialisation contemporaine des échanges et de la réussite économique chinoise, plus d'un tiers transite désormais par la mer de Chine méridionale<sup>8</sup>. La zone regroupe une telle densité de trafic commercial et militaire que cet espace régional s'est transformé en un nœud de tensions mondial<sup>9</sup>. Cette mer était jusque-là un pré carré américain de par le maillage militaire et diplomatique étasunien établi au sortir de la seconde guerre mondiale (accords bilatéraux avec Taïwan, les Philippines, Singapour, et depuis la réouverture des relations diplomatiques à la fin des années 1990, avec le Vietnam)<sup>10</sup>. Les Etats-Unis n'ont d'ailleurs pas tardé à réagir à l'éveil des prétentions chinoises en mer de Chine méridionale : en juin 1992 au sommet ministériel de l'ASEAN de Manille, le secrétaire d'Etat américain Robert Zoellich avertit la Chine que les Etats-Unis considèrent avec « inquiétude » le recours à la force pour affirmer ses revendications dans cet espace<sup>11</sup>. L'administration américaine a conscience de la fragilité de l'équilibre sud-est asiatique, qui plus est dans un sous-ensemble régional en plein développement et désormais globalement favorable à la présence américaine. Les Etats-Unis bénéficient pour cette raison d'une relation privilégiée avec les pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la principale organisation interétatique de la région. Cette collaboration s'articule notamment en termes de coopération économique, socio-culturelle mais également militaire via des missions d'entraînement communes.<sup>12</sup>

---

<sup>7</sup> Kent E. Ann, « *Beyond compliance : China, international organizations and global security* », Singapour, NUS Press, 2009, p.289.

<sup>8</sup> O Delphine, Reitzer Jean-Luc, « Rapport d'information sur les enjeux stratégiques en mer de Chine méridionale », N°1868, Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 avril 2019, URL : [http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion\\_afetr/115b1868\\_rapport-information.pdf](http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/115b1868_rapport-information.pdf)

<sup>9</sup> Nagy R. Stephen, « The South China Sea (SCS) in 2016. Towards recognising the global public good of the SCS », *World Commerce Review*, Mars 2016, p.30-33, URL : <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2752326>

<sup>10</sup> Entretien avec Benoît De Tréglodé, réalisé le 13 février 2020 à l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM).

<sup>11</sup> Denécé Eric, 1999, Op. Cit. p.314.

<sup>12</sup> Un premier exercice conjoint entre les forces navales des Etats-Unis et des membres de l'ASEAN a été conduit entre le 2 et le 6 septembre 2019. L'ASEAN-US Maritime Exercise (AUMX) s'est déroulé dans les eaux

En parallèle, la politique de projection chinoise dans la zone n'est pas non plus pas récente. Par ce terme large de « politique de projection », on désigne la capacité d'une puissance à projeter un ensemble de mesures économiques, militaires, politiques dans une zone géographique. La politique de projection est donc à considérer comme une approche globale de l'utilisation par un Etat d'un vaste périmètre d'actions pour mener à bien ses objectifs nationaux au sein d'un espace qu'il ne contrôle pas ou qu'en partie, dans le but de gagner en souveraineté. Depuis 1949, le Parti communiste chinois et les nationalistes du Kuomintang exilés à Taïwan à partir de la même année portent comme fer de lance la « ligne des neuf tirets » déjà préétabli par le gouvernement de Tchang-Kaï Chek deux ans plus tôt<sup>13</sup>. La défense de ces revendications qui concentrent d'abord des intérêts historiques, s'intensifie depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping au début des années 2010, recentralisant la stratégie maritime en MCM au coeur de la politique étrangère chinoise.

Alors qu'elle peut paraître un bouleversement géopolitique en elle-même, la récente projection de la force diplomatique et militaire chinoise dans la zone s'accompagne en réalité de deux logiques parallèles qui coïncident avec elle<sup>14</sup>.

Premièrement, l'évolution de la posture des Etats-Unis dans la zone sous l'administration Obama puis Trump et deuxièmement, de la structuration de la politique maritime internationale des régimes autoritaires, majoritaires dans la région. Malgré l'unité institutionnelle que peut laisser paraître l'ASEAN, qui bénéficie d'un réel dialogue politique et d'une réelle pertinence économique, elle n'est pas le reflet d'une organisation régionale entre Etats qui s'uniraient de concert dans le but de peser de leur poids démographique et économique dans le dialogue avec la Chine<sup>15</sup>. A la tête de la plupart de ses pays se trouvent des gouvernements autoritaires structurés autour d'un nationalisme marqué (notamment la Malaisie, les Philippines, le Vietnam, Brunei, Singapour et de l'Indonésie, qui revendiquent tous au moins une partie de la mer de Chine méridionale et dont il sera question dans cette étude). La quête vers l'unité nationale dans

---

internationales entre la Thaïlande et Singapour. C.f : ASEAN – U.S. Maritime Exercise, U.S Mission to ASEAN », 1 septembre 2019, URL : <https://asean.usmission.gov/asean-u-s-maritime-exercise-begins-in-thailand/>.

<sup>13</sup> C.f. Annexes, Figure 3 : Carte de la mer de Chine du Sud émise en 1947 par le pouvoir nationaliste de Nankin.

<sup>14</sup> Yamaguchi Shinji, « Strategies of China's Maritime Actors in the South China Sea », China Perspectives, n°3, 15 septembre 2016, pp.23-32.

<sup>15</sup> L'ASEAN regroupe dix Etats (Indonésie, Malaisie, Singapour, la Thaïlande, les Philippines et dans l'ordre d'adhésion Brunei, le Vietnam, le Laos, la Birmanie et le Cambodge) pour un total de près de 650 millions d'habitants. Elle représente un PIB cumulé de 2 766 milliards de dollars US en 2017, soit le "5ème bloc économique" mondial derrière l'Union Européenne, les Etats-Unis, la Chine et le Japon, tiré de Giblin, Béatrice. « *Éditorial. L'Asie du Sud-Est* », Hérodote, vol. 176, no. 1, 2020, pp. 3-8.

ces Etats ethniquement et religieusement divisés, est la garantie d'une certaine stabilité politique qui assure une continuité aux gouvernements en place<sup>16</sup>. De fait, les tensions entre Etats ne s'effacent pas au profit d'une logique supranationale ou d'un idéal pan-asiatique inexistant en Asie du Sud-Est et où la cohabitation des peuples prévaut sur l'intégration régionale.

Aucune de ces trois dynamiques, que ce soit l'extension de la projection chinoise, l'évolution de la présence américaine dans la région, ou les logiques nationalistes qui divisent les Etats d'Asie du Sud-Est, ne peut être dédouanée de son imbrication avec les autres. Ce mémoire vise à mieux cerner ces logiques afin d'éclaircir les relations internationales contemporaines au-dessus, dans et sous les fonds de la mer de Chine méridionale, en adoptant une focale transversale sur les enjeux politiques et sécuritaires.

Conscient de la multiplicité des travaux déjà existants sur les accords économiques, les contentieux juridiques, militaires et diplomatiques entre les Etats concernant l'exercice de leurs droits sur cet espace, je souhaite apporter avec ce mémoire universitaire, un regard plus précis et transversal sur les rouages internes de la diplomatie des Etats dans la région à travers le concept d'*uncertainty* (incertitude) qui gouverne avec le *security paradox* (paradoxe sécuritaire) le climat géopolitique attendant à la Méditerranée asiatique<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> Tréglodé de Benoît. « Géostratégie du Viêt Nam dans les Spratleys et les États riverains de l'ASEAN », *Hérodote*, vol. 176, no. 1, 2020, pp. 43-58.

<sup>17</sup> Lacoste Yves, « *De la géopolitique aux paysages* », Dictionnaire de la géographie, Armand Colin, 2003, pp.245-246.

# Introduction

---

## *Une région, une méditerranée*

L'Asie du Sud-Est est une région à la disposition géographique exceptionnelle entre Océan Pacifique, Océan Indien, continents asiatique, océanique et au carrefour mondial des échanges maritimes. Dans le but de définir l'objet d'étude de ce mémoire intitulé « *Géostratégie en mer de Chine méridionale - Les enjeux sécuritaires de la politique de projection chinoise* », il convient de s'attarder en premier lieu sur dimension géographique cette région. La Géostratégie se définit comme l'ensemble des facteurs stratégiques en relation avec la réalité géographique ; il semble d'autant plus important de saisir les enjeux et limites topographiques d'un tel espace afin de comprendre dans quel milieu se déploie la politique maritime chinoise. La principale caractéristique de l'Asie du Sud-Est est d'être une région à forte dominante maritime. La mer y est historiquement une condition sine qua non de circulation, de commerce et de développement. L'éminent historien et spécialiste de l'Asie Denys Lombard soulignait à ce propos que « ces grandes îles ne forment en fait des entités que pour l'étranger venu d'ailleurs, et s'il faut bien sûr tenir compte de cette vision externe, il convient aussi d'insister sur l'autre [...] En prenant les étendues maritimes comme zones de gravité, on peut suggérer une autre distribution qui d'un point de vue historique est sans doute plus éclairante »<sup>18</sup>. L'espace maritime est ainsi à mettre au cœur de l'analyse des acteurs régionaux qui le bordent, y interviennent et le définissent.

La hausse du nombre d'acteurs va de pair avec une complexification de la définition et de la compréhension d'un tel espace et de ses enjeux. Les océans et mers sont des ensembles caractérisés non seulement par l'ouverture qu'ils offrent mais également les interactions qu'ils engendrent. Plus qu'un carrefour multiétatique, les mers d'Asie de l'Est et du Sud-Est sont des ensembles autour et au sein desquels les Etats côtiers gravitent : elles en sont le centre.

Chaque protagoniste de cet espace maritime caractérise de près ou de loin cette ouverture par une définition qui fait sens selon sa perspective : mer de Chine du Sud pour les chinois, mer de l'Est pour les Vietnamiens, mer de l'Ouest pour les Philippins. La Malaisie a même soumis l'initiative du nom de « mer de l'Asie du Sud-Est », une tentative de régionalisation politique de la nomenclature géographique restée vaine<sup>19</sup>. Tout territoire fait l'objet d'une délimitation

---

<sup>18</sup> Lombard Denys, « Une autre « méditerranée » dans le Sud-Est asiatique », Paris, Hérodote, vol. 88, n°1 1998, pp. 184-193.

<sup>19</sup> Frost Ellen, « Re-Naming the Waters : 'Southeast Asia Sea' or 'South Sea' », Singapour, S. Rajaratnam School of International Studies - RSIS, Nanyang Technological University, n°21, Janvier 2016.

mais celle-ci est d'autant plus difficile à définir qu'il est question d'un ensemble composé majoritairement d'eau, cerné par des détroits et parsemé d'îles. Où s'arrêtent les frontières lorsque les mers et océans sont interconnectés à d'autres de toutes parts par des détroits ? L'analyse de la terminologie utilisée pour définir les espaces maritimes offre ainsi une première compréhension des tensions au sein et autour de l'objet de ce mémoire, la mer de Chine méridionale.

Un espace géographique se comprend avec l'étude de ses pourtours. Au sein de l'ensemble plus large définit par et Nathalie Fau et Benoît de Tréglodé des « mers d'Asie du Sud-Est »<sup>20</sup>, la mer de Chine méridionale est géographiquement centrale. Elle en forme le carrefour dynamique entre ensembles régionaux Est-asiatiques et Sud-Est asiatiques.

Elle couvre 3,5 millions de kilomètres carrés. Bordée par dix Etats : Chine, Taïwan, Philippines, Indonésie, Brunei, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Cambodge et Viêt Nam, cette pluralité rend d'autant plus complexe les partages et revendications sur cette mer parsemée d'une multitude d'îlots, récifs et atolls. Parmi les îles qui font l'objet du chevauchement des revendications des Etats du pourtour, on compte selon la typologie d'Eric Denécé<sup>21</sup> : l'archipel des Pratas, situé à 170 milles marins au large de Hong Kong ; le groupe des îles Paracels situées à plus de 150 milles marins de la province chinoise insulaire d'Hainan et des côtes vietnamiennes ; l'archipel des Spratleys, un groupe d'îles, îlots, récifs coralliens et de hauts-fonds au Nord-Ouest de Bornéo qui s'étend sur 500 kilomètres du nord au Sud et près de 1000km d'est en ouest. Le Banc de Macclesfield, un haut fond à la particularité d'être toujours submergé et le récif de Scarborough sont eux situés à respectivement à l'Est des Paracels et à 120 milles à l'Est de Luçon, l'île principale de l'archipel philippin. Ces ensembles insulaires et hauts-fonds constituent le centre des revendications des Etats du pourtour maritime. On distingue également des îles dans le Golfe de Thaïlande et au Sud du Viêt Nam ainsi que des îles indonésiennes entre la péninsule malaise et Bornéo dont le groupe des Anambas et de Natuna.

La géographie de la mer de Chine méridionale en fait un ensemble maritime d'îles et d'étendues marines complexes délimités par des canaux naturels qui relèvent d'une importance historique dans la constitution de la mer de Chine méridionale en une « région ». Ouvert sur le détroit de Malacca via le détroit de Singapour, les îles indonésiennes constituent la limite Sud de la mer alors que les détroits de Taïwan, de Luçon sont les limites Nord et Est de l'ensemble maritime.

---

<sup>20</sup> Op. cit, Fau Nathalie, Tréglodé de Benoît, 2018.

<sup>21</sup> Op. cit, Denécé Eric, « *Géostratégie de la mer de Chine méridionale et des bassins maritimes adjacents* », Paris, L'Harmattan, 1999, pp.56-72.

Lorsque l'on se penche sur la définition de ses frontières, les critères de justification d'un tel espace et de ses limites varient selon les auteurs à travers les époques. La mer de Chine méridionale fût à ce titre, l'objet d'une conceptualisation pléthorique. Le terme le plus récurrent pour le décrire est celui de « méditerranée asiatique »<sup>22</sup>. Chez certains, comme l'historien Anthony Reid, cet espace a pour limite nord le Viêt Nam, intégrant pour autre limite septentrionale la Nouvelle-Guinée. Néanmoins cette définition s'apparente plus à celle proposée par l'historien américain Leonard Andaya à propos de la « mer malaise<sup>23</sup> » : un espace intégré cohérent et bien distinct de l'Inde ou de la Chine. Le contexte géopolitique actuel et la hausse des opérations chinoises dans un espace géographiquement éloigné de son centre rendent caduque cette appellation.

Les frontières politiques contemporaines de l'espace doivent donc se comprendre avec l'intégration de ce facteur au processus de délimitation. Au nord, Denys Lombard le distingue par les provinces du sud de la Chine que sont le Guangdong, le Guangxi, Fujian et Hainan ainsi que l'île de Taïwan<sup>24</sup>. En effet, ce littoral chinois limitrophe qui débute au Golf du Tonkin et se prolonge approximativement jusqu'à la ville de Xiamen est la rive la plus dynamique sur le plan économique de la « Méditerranée asiatique »<sup>25</sup>. Cette conception favorise la vision chinoise de l'espace. La Chine se considère d'ailleurs à travers ses revendications comme un protagoniste historique de cet ensemble et non comme une puissance extérieure qui viendrait étendre ses revendications au gré des envies des gouvernements communistes successifs<sup>26</sup>. Même s'il présente des similitudes avec la mer Méditerranée européenne, le concept de « méditerranée asiatique » est quant à lui bien plus extensible. Denys Lombard souligne

---

<sup>22</sup> Op.cit. Lacoste Yves, 2003, p. 245-246.

<sup>23</sup> Andaya Y. Leonard, « Leaves from the same tree, trade and ethnicity in the Straits of Malacca », Singapour, NUS Press, 2008, pp.22-30.

<sup>24</sup> Lombard Denys, « Une autre 'Méditerranée' dans le Sud-Est asiatique », Paris, Hérodote, n°88, 1998, pp.184-193.

<sup>25</sup> Les villes de Guangzhou, Shenzhen, Hong-Kong, Foshan, Dongguan (toutes peuplées de plus de 6 millions d'habitants) et Macao constituent le cœur de la *Greater Bay Area* dans le Guangdong. Ce projet de développement économique et technologique autour du delta de la rivière des perles a pour but de faire de la région un hub économique mondial. Pour plus d'informations sur le plan de développement dévoilé dans le cadre du 13<sup>ème</sup> plan quinquennal de développement économique et social de la RPC le 7 décembre 2016 voir : Outline Development Plan for the Guangdong-Hong Kong-Macao Greater Bay Area, Government of Hong-Kong, 18 février 2019, URL : [https://www.bayarea.gov.hk/filemanager/en/share/pdf/Outline\\_Development\\_Plan.pdf](https://www.bayarea.gov.hk/filemanager/en/share/pdf/Outline_Development_Plan.pdf).

<sup>26</sup> La quasi-totalité des publications chinoises sur la présence de Pékin en mer de Chine méridionale évoquent la documentation historique impériale témoignant de la souveraineté sur les Nansha (Paracels) et Xisha (Spratleys). Jianming Shen, professeur de droit à la Saint John's University of Law et chercheurs à la faculté de droit de l'Université d'Hong Kong, souligne la continuité historique de la présence chinoise dans la région à travers l'époque impériale depuis la dynastie Qin au III<sup>ème</sup> siècle avant J-C. C.f. : Shen Jianming, « China's Sovereignty over the South China Sea Islands : A Historical Perspective », Chinese Journal of International Law, Oxford University Press, vol.1, n°1, 2002, pp.97-157.

l'importante intégration de cet espace comme méditerranée unie non seulement par des caractéristiques géologiques, climatiques et environnementales commune mais par un « fond structurel commun » et une histoire partagée par des « routes de navigation côtière qui de port en port ont fini par réunir tous les littoraux entre eux »<sup>27</sup>. En outre, il tente d'écarter tout spectre colonial ou empirique extérieur à l'Asie-pacifique à la délimitation et la domination de cet ensemble. En replaçant la Chine dans la constitution de cette région en réseau d'échange, de commerce et de migrations ethniques, il établit les fondements terminologiques de la méditerranée asiatique. Que ce soit au niveau des relations commerciales, des liens culturels et des échanges entre populations riveraines, la MCM dispose d'une intégration remarquable qui oblige à la considérer comme une entité géographique à part entière.<sup>28</sup>

### *L'axe de croissance asiatique*

La mondialisation des échanges commerciaux au XXIème siècle et l'interconnexion croissante des bassins maritimes en Asie grâce à l'exploitation de détroits stratégiques (Taïwan, Malacca) ont aussi fait de cette méditerranée un « axe de croissance » asiatique ouvert sur le monde<sup>29</sup>. Berceau de la réussite économique asiatique de la fin du XXème siècle, la mer de Chine méridionale se trouve ainsi délimitée par des approches culturelles, ethnologiques et économiques convergentes : une mer au milieu des terres, zone de gravité des peuplements riverains, fermée par des détroits stratégiques et ouverte sur un ensemble de bassins maritimes et des océans bien plus larges. On évoque ainsi souvent cet axe de croissance comme un des fondements de la réussite de l'intégration Est-asiatique et surtout chinoise dans la mondialisation économique contemporaine<sup>30</sup>. Le concept de « méditerranée asiatique » est d'ailleurs teinté d'un certain déterminisme politique et économique : elle est aujourd'hui le théâtre des transits commerciaux les plus importants au monde. La valeur stratégique de sa position connectant l'océan pacifique et indien fait de cette dispute régionale un enjeu de nature globale. Elle fonctionne en effet comme un véritable nœud crucial du fret international. La valeur des marchandises transportées sur ses voies de navigation dépasse désormais 3,7

---

<sup>27</sup> Op. cit. Lombard Denys, 1998, pp.184-193.

<sup>28</sup> Une intégration qu'Anthony Reid décrit comme supérieure à celle de la Méditerranée 'européenne' éponyme

<sup>29</sup> « The East Asia Miracle : Economic Growth and Public Policy », A World Bank Research Report, Washington et New York, Banque Mondiale, 1993, URL : <http://documents.worldbank.org/curated/en/975081468244550798/pdf/multi-page.pdf> ; et Tertrais, Hugues, « Fin de guerre au Vietnam et construction de l'Asie », Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, vol. 29, n°1, 2009, pp.169-177.

<sup>30</sup> Op.cit. Tertrais Hugues, 2009.

trilliards de dollars par an<sup>31</sup>. Un tiers du trafic maritime mondial, qui représente à lui seul une part équivalente à 80% du commerce mondial, transit par cette zone<sup>32</sup>. En terme de commerce international justement, l'Asie a le plus fort taux de croissance parmi toutes les régions du monde avec un taux moyen avoisinant les 5,7 % sur les trois dernières années alors que celui-ci est de 4% au niveau mondial<sup>33</sup>. Dans la même mesure que le Produit Intérieur Brut chinois croît de manière exponentielle depuis les années 1990, son PIB maritime connaît une hausse comparable voir supérieure : on parle d'une maritimisation de l'économie chinoise.<sup>34</sup>

On peut logiquement se demander si l'Asie-pacifique, autour de son centre de gravité qu'est la mer de Chine méridionale ne serait pas devenu le nouveau centre d'impulsion commercial mondial ? « La prophétie d'un glissement du centre de gravité du monde de la Méditerranée à l'Atlantique puis au Pacifique (ou à l'Asie) est ancienne » rappelait Pierre Grosser en 2017. Avec un taux de croissance annuel moyen de 10% entre 1980 et 2010, la Chine a largement dépassé les taux de croissance économique japonais sans précédent d'entre 1955 et 1974<sup>35</sup>. L'émergence de la puissance chinoise comme première économie du monde n'a en réalité rien de surprenant. Nombreux sont les économistes à entrevoir cette évolution comme un cheminement et non un « miracle »<sup>36</sup>. Un terme qui montre année après année ses limites tant la croissance économique et commerciale asiatique est soutenue sans réel signe d'essoufflements : la croissance du PIB en 2019 était de 6,5 %. Or ce « retour » d'une Asie et plus particulièrement d'une Chine, qui a fasciné le monde occidental capitaliste, est un phénomène qui s'est construit durant tout le XXème siècle<sup>37</sup>.

Là encore, il est intéressant de se pencher sur cet axe de croissance qu'est la mer de Chine méridionale. Cette dernière est par son histoire un indéniable bassin commercial qui a permis le développement de ses Etats riverains dont la Chine<sup>38</sup>. En effet, le pays est entièrement dépendant de sa face maritime orientale pour toute ses exportations et

---

<sup>31</sup> « China's Belt and Road Initiative in the Global Trade, Investment, and Finance Landscape », OECD Business and Finance Outlook 2018, OCDE, 2019, URL : <https://www.oecd.org/finance/Chinas-Belt-and-Road-Initiative-in-the-global-trade-investment-and-finance-landscape.pdf>

<sup>32</sup> Ibid

<sup>33</sup> « ITF Transport Outlook 2019 », OECD Publishing, OCDE, 2019, page 27, URL : [https://read.oecd-ilibrary.org/transport/itf-transport-outlook-2019\\_transp\\_outlook-en-2019-en#page27](https://read.oecd-ilibrary.org/transport/itf-transport-outlook-2019_transp_outlook-en-2019-en#page27)

<sup>34</sup> C.F. Annexes, Figure 7.

<sup>35</sup> Données Banque mondiale, 2020

<sup>36</sup> Angus Maddison, « Chinese Economic Performance in the Long Run ; second edition revised and updated: 960-2030 AD », Paris, OECD Development Center, OCDE, 2007, 195 pages.

<sup>37</sup> Grosser Pierre, « Du 'système tributaire' à la Pax asiatica : le poids de l'histoire en Asie », dans « La Chine au cœur de la nouvelle Asie », Questions Internationales, Presses de Sciences Po, Octobre 2018, p.11-17

<sup>38</sup> Giraudo Alessandro, « The South China Sea : the Mediterranean of Asia », pp.19-44 dans « The South China : The Mediterranean of Asia », Paris, L'Harmattan, The Geostrategic Maritime Review, n°9, 2017.

importations, dépendant quasi exclusivement de son littoral portuaire pour sa croissance. L'Asie, avec en tête de file la RPC, était déjà en 2005 la zone principale de concentration des ports géants<sup>39</sup>. La croissance chinoise avait à cette date, déjà modifié l'ordre portuaire asiatique et plus généralement mondial en l'espace de quelques années.

L'entrée à l'Organisation Mondiale du Commerce en 2001 a profondément dynamisé le développement des ports chinois. En 2002 - 2003, ces derniers sont rentrés dans une phase d'hyper expansion (jusqu'à 32% de croissance en un an<sup>40</sup>) en terme d'exportation de biens manufacturés. A l'échelle régionale, les ports des pays d'Asie du Sud-Est bénéficiaient de deux phénomènes : premièrement la performance des nouveaux pays industrialisés et d'autre part du développement de hubs en concurrence directe avec Singapour (notamment Kaoshiung à Taïwan et Shenzhen en République populaire de Chine) qui affichaient une croissance moyenne de 8% en 2003<sup>41</sup>. La mer de Chine méridionale se cerne alors de ces hubs commerciaux stratégiques pour des pays en majeure partie nouvellement industrialisés : Kaoshiung pour Taïwan, Hong Kong, Shenzhen et Canton pour la Chine (au même titre que Ningbo et Shanghai, plus au nord au bord de la mer de Chine orientale) Singapour au sud. Tous font partie des vingt premiers ports mondiaux en terme de biens manufacturés en 2003 et nombreux sont ceux encore présents dans le classement près de quinze ans plus tard.<sup>42</sup>

### ***La mer de Chine méridionale : une opportunité stratégique pour les Etats côtiers***

Les ports commerciaux géants du pourtour de la MCM sont des clefs de développement et une porte d'ouverture vers l'intégration économique mondiale. Un intérêt stratégique que les états limitrophes saisissent d'ailleurs bien avant cette période d'hyper-expansion commerciale au début du XXIème siècle. Les différends maritimes en lien avec la croissance économique des pays riverains se sont déjà multipliés dans la seconde moitié du XXème siècle. Ces tensions sont de plus en plus nombreuses et variées. La pression sur les ressources de l'espace maritime, la montée des mouvements nationalistes, les craintes suscitées par l'émergence de la

---

<sup>39</sup> Merk Olaf, Li Jing, « The Competitiveness of Global Port-Cities: the case of Hong Kong – China », Paris, OECD Regional Development Working Papers, 2013/16, OECD Publishing, URL : <http://dx.doi.org/10.1787/5k3wdkjtzp0w-en>

<sup>40</sup> Tourret Paul, Lacoste Romuald, « Panorama des ports de commerce mondiaux 2003 », ISEMAR, Note de synthèse n°71, Janvier 2005, URL : <https://www.isemar.fr/wp-content/uploads/2016/11/note-de-synthese-isemar-71.pdf>

<sup>41</sup> Ibid

<sup>42</sup> Ibidem

République Populaire de Chine comme puissance mondiale et l'augmentation des dépenses militaires se sont ajoutés à la liste des différends qui divisent les Etats de la région à propos de la mer de Chine méridionale depuis des dizaines d'années<sup>43</sup>.

Sur les dix Etats qui bordent la mer, sept en revendiquent une partie ou la quasi-totalité<sup>44</sup>. Les disputes maritimes engendrées par cette multitude de revendications pourraient à première vue apparaître comme issues des différentes interprétations entre juristes, historiens, géographes et experts au service ou non des Etats riverains. Comme la terminologie, la délimitation topographique a elle aussi connu des évolutions et les enjeux historiques tiennent une place importante dans ces différends. Les Etats ont une utilisation et une interprétation changeante des titres historiques comme du droit de la mer pour étendre leurs revendications sur les espaces maritimes. Elles questionnent tout autant que la mer de Chine Méridionale est le terrain d'affirmation des gouvernements nationaux qui tentent d'asseoir leur place au sein de la mondialisation comme de justifier leur assise au sein même de leurs Etats. En effet, si l'on prend le Vietnam pour exemple, que l'on peut également étendre aux Philippines ou à l'Indonésie, le *Doi Moi* lancé par gouvernement communiste s'est accompagné d'un maintien de l'emprise de l'Etat-parti sur la société. En cause est la crise de confiance de l'opinion publique à l'encontre de ses élites politiques depuis près de quinze ans.<sup>45</sup>

Ainsi, les Etats du pourtour maritime exhibent des velléités de contrôle de cette mer. Premièrement pour des raisons économiques, liées au trafic maritime comme à l'exploitation des ressources ; deuxièmement, pour des raisons sécuritaires c'est à dire pour assurer leur libre circulation et leur déploiement dans cet espace pour en contrôler les points névralgiques et enfin pour des raisons politiques dans une logique d'affirmation des Etats. Ces logiques s'enchevêtrent à mesure de leurs extensions jusqu'à engendrer des litiges donnant lieu à des conflits multiples. Ces derniers font de la géopolitique de la mer de Chine méridionale, une des plus complexes au monde.

La République Populaire de Chine est le protagoniste dont les opérations dans l'ensemble maritime ont le plus d'ampleur et sont les plus surveillées. Le 8 janvier 2020, la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a pris parole suite à l'incursion de navires de pêche accompagnés par des garde-côtes chinois autour de l'archipel de Natuna. Des eaux que le

---

<sup>43</sup> Malgré l'absence de conflit de haute intensité, outre les affrontements de 1974 et 1988 entre la RPC et le Vietnam.

<sup>44</sup> C.f. Annexes : [Figure 2 : Revendications en mer de Chine du Sud](#)

<sup>45</sup> Tréglodé de Benoît. « Viêt Nam, le Parti, l'armée et le peuple : maintenir l'emprise politique à l'heure de l'ouverture », Paris, Hérodote, vol. 157, n° 2, 2015, pp. 9-22.

gouvernement Indonésien de Joko Widodo considère comme ses eaux territoriales. La porte-parole Hua Chunying a insisté sur le fait que les pêcheurs chinois étaient libres de naviguer dans leurs zones de pêche « traditionnelles »<sup>46</sup> : « Que l'Indonésie l'accepte ou non, rien ne changera le fait objectif que la Chine a des droits et des intérêts dans les eaux concernés<sup>47</sup> ». Les Etats d'Asie du Sud-Est ont des positionnements différents concernant la hausse des opérations chinoises et les différends territoriaux en mer de Chine méridionale. Les politologues et spécialistes de l'Asie du Sud-Est les classent en quatre groupes : les plaignants revendicatifs (Philippines, Viêt Nam), les passifs (Malaisie, Brunei), les inquiets sans revendications (Singapour, Indonésie) et les Etats à la posture indifférente ou pro-chinois (Laos, Cambodge, Thaïlande et Birmanie)<sup>48</sup>. Cet exemple de contestation de souveraineté est inhabituel venant de l'Indonésie puisque les navires chinois s'aventurent rarement dans sa Zone Economique Exclusive<sup>49</sup>. C'est pourtant loin d'être un fait isolé pour le Viêt Nam, les Philippines et la Malaisie dans une moindre mesure. Les contestations des intégrités territoriales sont courantes et se produisent de plus en plus régulièrement depuis les années 2000. Elles ont même gagné en intensité depuis le début de la décennie précédente. Cependant, le fait que les relations internationales en Asie du Sud-Est continuent d'être affectées par de graves conflits relatifs à la souveraineté sur des rochers, des îlots, atolls, et à la nature des zones maritimes autour de ces référentiels insulaires n'a rien de nouveau. Du fait de la multiplicité des acteurs dans les querelles territoriales maritimes plus ou moins belliqueuses dans les Paracels, le récif de Scarborough ou les Spratleys voir Natuna, c'est un véritable enjeu régional qui touche l'Asie du Sud-Est plus qu'un ensemble de questions de sécurités individuelles.

Héritées de la Seconde Guerre mondiale et de ses suites, ces querelles ont bénéficié du contexte de Guerre Froide et de loupe grossissante à travers laquelle les Etats-Unis ont minutieusement analysé l'évolution de la situation. Leur opposition au Viêt Nam communiste et l'ouverture de la diplomatie avec la Chine au début des années 1970 sous Richard Nixon<sup>50</sup>, a permis à Pékin

---

<sup>46</sup> « Indonesia rejects China's claims over South China Sea », Reuters, 1er janvier 2020, URL : <https://www.reuters.com/article/us-indonesia-china-southchinasea/indonesia-rejects-chinas-claims-over-south-china-sea-idUSKBN1Z01RE>

<sup>47</sup> « Indonesia will not negotiate its sovereignty in South China Sea », The Straits Times, 8 janvier 2020, URL : <https://www.straitstimes.com/asia/se-asia/indonesia-will-not-negotiate-its-sovereignty-in-south-china-sea>

<sup>48</sup> Entretien de Nathalie Fau avec Ralf Emmers, professeur associé à la Rajaratnam School of International Studies de Singapour, lors de la 3<sup>ème</sup> MIMA, South China Sea Conference, Double Tree Hilton Hotel, Kuala-Lumpur, Septembre 2014. Tiré de : Delfolie David, Fau Nathalie et Lafaye de Micheaux Elsa, « Malaisie - Chine : une 'précieuse' relation ». Bangkok : Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, 2016 (généré le 05 juillet 2018). URL : <http://books.openedition.org/irasec/101>

<sup>49</sup> C.f. Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Partie V : Zone Economique Exclusive

<sup>50</sup> Le président Nixon espérait en faire de la République Populaire de Chine un contrepoids à l'avancée de l'influence du bloc soviétique en Asie de l'Est et du Sud-Est, non seulement en Corée mais également en Indochine.

de défendre ses intérêts régionaux. La rivalité entre la République Populaire de Chine et la République de Chine (Taïwan) a aussi affecté les querelles en mer de Chine méridionale, aucun des deux gouvernements ne souhaitant assouplir sa position de revendication de souveraineté sur le territoire chinois<sup>51</sup>. Bien que ces heurts soient parfois liés à l'exploitation de probables ressources halieutiques et en hydrocarbures qui justifierait cette ruée des Etats côtiers vers leurs ZEE, les réserves actuelles tout comme le faible degré de connaissance sur les réserves de la zone peinent à justifier complètement la querelle régionale en cours.

La première motivation à donc prendre en compte est l'exploitation politique de différends dans le contexte d'un sentiment nationaliste croissant et de la construction de discours dans lesquels les tensions géopolitiques peuvent s'avérer un avantage politique stratégique. Les gouvernements locaux comme le Parti Communiste Vietnamien (PCV, qui le Parti-Etat au Viêt Nam) doivent ainsi conjuguer leur emprise politique sur leur pays avec l'émergence d'une société civile largement influencée par la médiatisation des différends en mer de Chine méridionale. La seconde de ces motivations, est stratégique afin de se placer dans une position favorable à mesure que les aspects pertinents du droit international se mettent progressivement en ordre dès lors qu'elle donne des droits d'exploitation sur de vastes étendues maritimes aux Etats (les Zones Économiques Exclusives – ZEE). C'est particulièrement vrai de l'organe de l'ONU qu'est la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM)<sup>52</sup>. De cette motivation découle la sécurisation des points de passages maritimes par des politiques de puissance militaristes. Cette sécurisation s'inscrit dans une logique d'affirmation graduelle d'une puissance par des moyens militaires et infrastructurels dont la RPC constitue l'exemple le plus probant. Les autres Etats de la région, agissant dans leur intérêt national, contribuent à une escalade à l'armement et à la militarisation de la MCM en appliquant le principe d'*uncertainty* (incertitude<sup>53</sup>) qui les pousse à anticiper les actions des Etats tiers pour assurer leurs arrières. De cette logique naît un nœud géopolitique actuel qui caractérise les tensions en mer de Chine méridionale. Celui-ci fait planer la menace d'un piège de Thucydide sur la région<sup>54</sup>.

---

<sup>51</sup> Liu Fu-Kuo, « Reexamining Taiwan's South China Sea policy dilemma », The Institute of International and Strategic Studies (IISS), Peking University, China International Strategy Review, n°1, 2019, pp. 169–180.

<sup>52</sup> C.f. Glossaire, Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

<sup>53</sup> Bas A. Muhammet, « Measuring Uncertainty in International Relations : Heteroskedastic Strategic Models », Conflict Management and Peace Science, vol.29, n°5, 2012, pp.490-520, [URL : 10.1177/0738894212449088](https://doi.org/10.1177/0738894212449088).

<sup>54</sup> Selon le concept de l'académicien américain Graham Allison, toute initiative militaire destinée à se protéger d'une situation considérée comme dangereuse est perçue par la ou les puissances rivales comme une décision offensive et une menace.

## ***One Belt, One Road, one strategy ?***

De manière plus concrète cette installation durable via une présence militaire régulière est à considérer dans son ensemble. La Chine installe dans l'ensemble Indo-Pacifique des points d'appuis, véritables pivots de la marine de guerre chinoise le long de sa route maritime commerciale vers le Moyen-Orient et l'Europe : « les perles ». Consciente des blocus opposés à son expansion maritime en MCM, ses bases insulaires constituent le fermoir sécuritaire du mégaprojet chinois de « Nouvelle route de la soie ». C'est Xi Jinping, l'homme fort puis le président de la RPC depuis 2012 qui a inauguré le projet de la *One Belt, One Road Initiative* (一带一路/ 一帶一路, yīdài yīlù). Elle fût présentée lors d'un discours du président chinois à l'Université Nazarbayev du Kazakhstan le 7 septembre 2013<sup>55</sup>. Moins de deux ans plus tard, le 28 mars 2015, la Commission Nationale du Développement et de la Réforme, le Ministère des affaires étrangères et le Ministère du commerce publiaient conjointement son code de conduite : les « Visions et actions pour la promotion de la construction de la Ceinture économique de la Route de la Soie et de la Route de la Soie maritime du 21<sup>e</sup> siècle »<sup>56</sup>.

La stratégie de la *Belt and Road Initiative* est composée de deux concepts: l'un est dénommé *Silk Road Economic Belt* (*belt* signifiant ceinture) et l'autre la *21st-Century Maritime Silk Road* (*road* signifiant route au sens de voie maritime)<sup>57</sup>. Le second est le plus avancé en terme de volumes échangés et la Chine dépend grandement de celui-ci pour ses importations notamment dans le secteur des matières premières. Ce constat est d'autant plus criant concernant les hydrocarbures : premier importateur mondial de pétrole brut depuis 2017<sup>58</sup>, elle dépend à 56 % des pays de l'OPEP pour l'acheminement de 8,4 millions de barils de pétrole brut par jour<sup>59</sup>. En outre, les importations chinoises de pétrole brut et de gaz naturel ont enregistré une forte croissance ces dernières années. Selon des données officielles du Bureau

---

<sup>55</sup> Site internet du gouvernement chinois : « Chronology of China's Belt and Road Initiative », 28 mars 2015, URL : [http://english.www.gov.cn/news/top\\_news/2015/04/20/content\\_281475092566326.htm](http://english.www.gov.cn/news/top_news/2015/04/20/content_281475092566326.htm)

<sup>56</sup> Ibid

<sup>57</sup> Le premier discours de Xi Jinping au Kazakhstan ne précisait pas précisément l'existence d'un pendant de nature maritime des Nouvelles Routes de la Soie. Le projet de route maritime fût dévoilé quelques jours plus tard lors d'un voyage officiel en Indonésie suivi du sommet de l'APEC du 5 au 7 octobre 2013. Dans la même semaine, le président chinois effectuait une visite semblable en Malaisie, synonyme d'une volonté soutenu d'exposer le projet à l'ensemble des pays d'Asie du sud-est. C.f : Jiao Wu, Yunbi Zhang, « Xi in call for building of new 'maritime silk road' », China Daily, 4 octobre 2012, URL : [http://www.chinadaily.com.cn/china/2013xiapec/2013-10/04/content\\_17008913.htm](http://www.chinadaily.com.cn/china/2013xiapec/2013-10/04/content_17008913.htm)

<sup>58</sup> Oil Information Review 2019, International Energy Agency, U.S Office of Energy Analysis, URL: <https://www.iea.org/reports/oil-information-2019>.

<sup>59</sup> International Energy Outlook 2019 with projections to 2050, U.S Office of Energy Analysis, URL : <https://www.eia.gov/outlooks/ieo/pdf/ieo2019.pdf>.

d'Etat des Statistiques (BES) les importations de pétrole brut ont fait un bond de 10,1% entre 2017 et 2018, un taux record, pour atteindre 460 millions de tonnes<sup>60</sup>. Cet accroissement de la dépendance de la Chine vis-à-vis des pays producteurs au Moyen-Orient est doublé de la volonté de Pékin de développer de nouveaux liens commerciaux et politiques avec l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique comme le couronne la *Belt and Road Initiative*.

L'ouverture et l'expansion chinoise dans le domaine commercial symbolisées par l'entrée à l'OMC en 2001 se sont accompagnées d'une logique de sécurisation et de défense de ses intérêts commerciaux grandissants. La résultante est l'établissement d'un « collier de perles », une image figurée des bases militaires chinoises installées sur le pourtour des routes commerciales chinoises. Ces points de chute militaires chinois ont pour but précis de sécuriser le bon fonctionnement de ces routes commerciales tout en affirmant la prééminence militaire chinoise sur ses concurrents, l'Inde en particulier. Le terme de « collier de perles » a été utilisé pour la première fois en novembre 2004 dans *Energy Futures in Asia*, un rapport de la société de conseils Booz Allen Hamilton pour le département d'Etat étasunien<sup>61</sup>. Le terme, qui n'est pas utilisé dans les publications gouvernementales chinoises, a été abondamment repris par les médias américains et indiens. Au-delà de la peur « d'encerclement » qu'il représente pour l'Inde, il traduit une politique d'application concrète par la Chine d'une projection militaire au moins défensive (ce que reconnaît le gouvernement de la RPC) dans l'ensemble des bassins pacifiques et indiens. La mer de Chine méridionale est par nature, outre une zone de pêche chinoise traditionnelle, la façade maritime sud de la Chine : son ouverture vers le monde et son pôle d'échange commercial maritime vital où se concentrent ses ports d'exports comme d'importations. Elle est la voie commerciale majeure de ses échanges avec l'Ouest, le terrain de projection de sa politique commerciale et de fait le fermoir du « collier de perles » qui garantit la sécurisation de ses intérêts politiques et commerciaux.

### ***Une Mer pro-américaine qui échapperait à Washington***

Ce travail de recherche a pour objectif de comprendre comment les logiques évoquées dans cette introduction s'entrecroisent en se dédouanant de la traditionnelle vision bipolaire « Chine

---

<sup>60</sup> « Chine, croissance des importations de pétrole brut et de gaz naturel », Xinhuanet, 21 février 2019, URL : [http://french.xinhuanet.com/2019-01/21/c\\_137762297.htm](http://french.xinhuanet.com/2019-01/21/c_137762297.htm). Xinhuanet est la plateforme électronique de l'agence de presse officielle du Parti Communiste chinois.

<sup>61</sup> MacDonald A. Julia, Donahue Amy, Danyluk Bethany, Hamilton Allen Booz, « Energy Futures in Asia : Final Report », McLean, Booz-Allen & Hamilton, novembre 2004.

vs les autres » appliquée à la région. Une attention toute particulière doit également être portée d'une part aux tensions nationalistes qui marchent dans les pas des stratégies d'affirmation régionales des Etats côtiers et d'autre part sur l'évolution des agissements de la première puissance mondiale de cette mer, qu'elle considère comme son pré carré<sup>62</sup>.

*"Les Etats-Unis (...) ont un intérêt national à préserver la liberté de navigation, un accès ouvert aux zones maritimes communes d'Asie et le respect du droit international en mer de Chine méridionale"<sup>63</sup>*

Cette déclaration d'Hillary Clinton lors de sa venue à Hanoï en tant que secrétaire d'Etat des Etats-Unis en juillet 2010 symbolise le recentrage stratégique de l'administration Obama pour contester la montée en puissance de la RPC dans la région. Dès son premier mandat à la Maison Blanche, le président américain avait affirmé sa volonté de replacer les Etats-Unis au cœur du jeu en Asie-Pacifique<sup>64</sup>. Ce renouveau du volontarisme américain en Asie de l'Est se traduit par le rapprochement avec le Viêt Nam depuis la réouverture des relations diplomatiques entre les deux Etats quinze ans plus tôt. Loin d'être anodine, cette intervention d'Hillary Clinton intervient alors que le Viêt Nam assure la présidence tournante de l'ASEAN. En répondant à la main tendue du volontarisme américain, le régime d'Hanoï espérait s'assurer une certaine stabilité de part un équilibre sino-américain dans la région. Le pendant économique étant incarné par la puissance chinoise voisine et l'aspect sécuritaire par les Etats-Unis. En s'éloignant de l'anti-américanisme qui caractérisait encore la politique extérieure vietnamienne avant le tournant du siècle, le pays fit preuve d'un certain pragmatisme. Un pragmatisme qui sert la stabilité du régime vietnamien mais qui bénéficie également aux Etats-Unis. En internationalisant les contentieux en mer de Chine méridionale, cette intervention américaine a affirmé les intentions américaines de garder un certain contrôle sur cette mer entourée de nombreux Etats avec lesquels elle possède des accords bilatéraux et multilatéraux, notamment militaires. Que ce soit avec Taïwan, les Philippines, la Thaïlande ou Singapour, les Etats-Unis bénéficient d'un nombre important d'alliés dans la région. Le Pacifique et les mers d'Asie de

---

<sup>62</sup> Op.cit. Entretien avec Benoît De Tréglodé, 13 février 2020.

<sup>63</sup> Landler Mark, « Offering to Aid Talks, U.S Challenges China on Disputed Islands », New York Times, 23 Juillet 2010, URL : <https://www.nytimes.com/2010/07/24/world/asia/24diplo.html>

<sup>64</sup> En novembre 2011, le secrétaire d'Etat Hillary Clinton prononça un discours à Hawaï, « America's Pacific Century ». Elle y dévoile la ligne d'inclinaison asiatique et pacifique de la politique extérieure américaine (En particulier la *East Asia foreign policy* et le *Pivot to East Asia*,) lien des archives du département d'Etat américain : <https://2009-2017.state.gov/secretary/20092013clinton/rm/2011/11/176999.htm>

l'Est sont depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et la chute de l'Empire du Japon des mers de navigation et sous contrôle partiel américain<sup>65</sup>.

Il sera pertinent de se pencher en détail sur l'architecture géopolitique de la mer de Chine méridionale. Si la MCM est le centre de gravité Sud-Est asiatique, elle est également un élément stratégique de l'ossature sécuritaire américaine dans l'ensemble plus large de l'Indo-Pacifique<sup>66</sup>. L'élection de Donald Trump à la tête des Etats-Unis en 2017 a coïncidé avec la redéfinition des objectifs de la politique extérieure américaine, notamment en MCM. Lors du sommet de l'APEC à Da Nang en novembre 2016, le président américain annonçait une nouvelle approche envers l'Asie avec le slogan « *Free and Open Indo-Pacific* ». Ce nouvel enjeu central de la stratégie américaine (*National Security Strategy*) et les changements qu'il implique dans la politique extérieure des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine intervient dans un contexte régional sud-est asiatique caractérisé par une hausse des tensions internes<sup>67</sup>. L'avènement de la ligne stratégique du FOIP est non seulement une réponse à la politique de projection chinoise mais également un facteur de bouleversement du fragile équilibre géopolitique sud-est asiatique.

L'imbrication de ces différentes dynamiques que sont la multidimensionnalité croissante de la politique de projection chinoise, les enjeux sécuritaires nationaux et la place ainsi que le rôle des politiques de « puissances » et les enjeux sécuritaires nationaux s'insèrent dans un théâtre gésotratégique maritime commun. L'argumentaire de ce mémoire tente de répondre à la problématique suivante, qui concentre les trois éléments sécuritaires tributaires de la politique de projection chinoise en mer de Chine méridionale :

---

<sup>65</sup> « Indo-Pacific Strategy Report, Preparedness, Partnerships, and Promoting a Networked Region », The Department of Defense, 1 juin 2019, URL : <https://media.defense.gov/2019/Jul/01/2002152311/-1/1/1/DEPARTMENT-OF-DEFENSE-INDO-PACIFIC-STRATEGY-REPORT-2019.PDF>.

<sup>66</sup> The White House, The Strategy in a Regional context National, Security Strategy of the United States of America, Décembre 2017, URL : <https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2017/12/NSS-Final-12-18-2017-0905.pdf>

<sup>67</sup> Arase David, « Trends in Southeast Asia, Free and Open Strategic Outlook », ISEAS, Yusof Ishak Institute, Singapour, Septembre 2019, p.15. David Arase est professeur résident d'*International Politics* à la John Hopkins University-Nanjing University Center for Chinese and American Studies, Nanjing University, Province de Jiangsu, Chine. Son travail sera particulièrement utilisé dans cette étude.

## **Comment la politique de projection chinoise en mer de Chine méridionale s'insère - t - elle dans, et modifie-t-elle le contexte des enjeux sécuritaires du bassin maritime ?**

Premièrement, l'étude des ressources potentielles que recèle cet espace permet de saisir les raisons du « syndrome de l'Alaska » qui touche les Etats du pourtour maritime dans le contexte actuel<sup>68</sup>. Ceux-ci opèrent dans un ensemble régional hétérogène et politiquement organisé autour de l'ASEAN mais également au sein de l'ossature sécuritaire américaine. Ces deux cadres définissent le contexte dans lequel la politique de projection chinoise s'insère depuis 2012 et sur lesquels elle a une répercussion directe (Chapitre I - La mer de Chine Méridionale : géographie complexe et architecture géopolitique régionale). Deuxièmement, l'étude des revendications territoriales chinoises en MCM, des différends qu'elles engendrent et des conséquences de ces conflits est essentielle pour comprendre les enjeux politiques, juridiques et sécuritaires de l'ensemble régional (Chapitre II - Une mer devenue théâtre des intérêts régionaux : un terrain d'expansion conflictuel de la puissance chinoise). Les Etats d'Asie du Sud-Est comme les Etats-Unis apportent des réponses unilatérales, bilatérales comme multilatérales aux opérations chinoises. Une des voix exploitées par l'ASEAN dans le règlement des différends est celle de la coopération conjointe avec la Chine, notamment dans les domaines économiques et militaires. Les Etats-Unis entrevoient en revanche la potentialité d'un dépassement du conflit direct à travers l'extrapolation des différends dans le cadre plus large de leur stratégie du FIOP. Deux politiques distinctes qui font l'objet d'interrogations et d'ouvertures dont la dernière partie sera l'objet (Chapitre III - La coopération comme solution fragile à la résorption des nœuds de tensions).

---

<sup>68</sup> Valencia J. Mark, « Whiter the South China Sea Disputes », 23 janvier 2011, URL : <http://nghiencuubiendong.vn/en/conferences-and-seminars-/502-whiter-the-south-china-sea-disputes-by-mark-j-valencia>

## **Partie I. La mer de Chine méridionale : géographie complexe et architecture géopolitique régionale**

### **1. 1. Une région aux ressources clefs en Asie du Sud-Est**

#### **1. 1. A. Une dépendance stratégique à la mer**

La mer de Chine méridionale est régulièrement dépeinte comme un véritable réservoir marin et sous-marin de ressources naturelles<sup>69</sup>. La première de ces ressources et logiquement la plus exploitée, est halieutique. Région historique de pêche, la mer de Chine Méridionale est de nos jours un bassin maritime sous pression. Elle est d'ailleurs entourée par La Chine, l'Indonésie et le Vietnam, 3 des principaux pays producteurs de pêche en terme de capture marine en 2017 qui y concentrent la majeure partie de leurs efforts de pêche<sup>70</sup>. Ces Etats se classent également premier, troisième et quatrième pour ce qui est de la production halieutique en aquaculture. Deux classements que la RPC écrase de son poids numérique : 15 372,2 milliers de tonnes de poissons furent pêchés en mer par les navires chinois en 2019, soit plus du double que l'Indonésie. Rien qu'à elle, la MCM génère dix millions de tonnes de poissons pêchés par an. La position dominante de la Chine y est fortement marquée, tant au niveau des captures comme en terme de flottes déployées<sup>71</sup>. De manière plus globale, l'alimentation de 300 millions de personnes dépend des ressources issues de la pêche dans le bassin qui représente 5 à 8% du total des prises halieutiques mondiales en 2018<sup>72</sup>. Ces chiffres conséquents reflètent une surexploitation aggravée des réserves en poisson<sup>73</sup>.

---

<sup>69</sup> Op. cit. Denécé Eric, 1999, pp. 210–232.

<sup>70</sup> Pauly Daniel, « La pêche en Indo-Pacifique : une ressource qui se raréfie et source de tensions » in « Indo-Pacifique. Géopolitique d'un nouveau théâtre d'influence », Diplomatie, Les grands dossiers de la diplomatie, n°53, Octobre - Novembre 2019. Selon les estimations de la FAO concernant la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture en 2019, les principaux producteurs de pêche en terme de capture marine en 2017 : (1) Chine – 15 372,2 milliers de tonnes, (2) Indonésie – 6688,7 milliers de tonnes, (7) Vietnam – 3277,6 milliers de tonnes.

<sup>71</sup> Pauly Daniel, Cui Liang, « The Fisheries of the South China Sea : Major Trends since 1950 », Marine Policy, juin 2019, URL : [doi.org/10.1016/j.marpol.2019.103584](https://doi.org/10.1016/j.marpol.2019.103584).

<sup>72</sup> Op.cit. O Delphine, Reitzer Jean-Luc, 10 avril 2019, p.36

<sup>73</sup> Entre la hausse d'une situation alertante qui cache une tragédie environnementale. La F.A.O notait déjà dans ses rapports annuels de 2016 et de 2018 : *The State of World Fisheries and Aquaculture*, que « la grande majorité des stocks sont soit pleinement exploités soit surexploités, notamment dans la partie occidentale de la MCM (Golfe de Thaïlande, îles de la Sonde et côtes Vietnamiennes). C.f, FAO, « The State of World Fisheries and Aquaculture 2016 - Contributing to food security and nutrition for all », Rome, 2016. Et FAO, « The State of World Fisheries and Aquaculture 2018 - Meeting the sustainable development goals », Rome, 2018.

La hausse constante des prises se dédouble d'une propension des navires de pêches côtiers à étendre leurs limites de zone de pêche en haute mer. L'île d'Hainan, territoire que personne ne conteste à la Chine et située au large du Golfe du Tonkin joue pour Pékin d'un rôle d'avant-poste en Asie du Sud-Est. La flotte de navires de pêches chinois en mer de Chine méridionale, principalement concentrée sur l'île, s'aventure ainsi de plus en plus au sud pour exploiter les bancs de poissons proches du triangle de corail. Cette vaste zone de récifs coralliens qui borde les limites septentrionales de la mer de Chine méridionale non loin des côtes philippines, malaisiennes et indonésiennes fait l'objet de nombreuses incursions chinoises. A titre d'exemple récent, entre le 19 et 21 Décembre 2019, ce ne sont pas moins de 4 navires de pêche chinois qui ont croisé dans les Zones Economiques Exclusives de malaisiennes et indonésiennes autour de l'archipel de Natuna<sup>74</sup>. Ces incursions, en forte hausse depuis une décennie, font l'objet de réponses du gouvernement Indonésien qui a envoyé des vassaux de patrouille de l'*Indonesian Maritime Security Agency* dans la zone. Des actions de rétorsion qui restent vaines puisque la flotte chinoise déployée, composée de 4 vaisseaux de garde-côtes (*China Coast Guard*) et d'un navire de surveillance marine de la province d'Hainan (*China Marine Surveillance Ship*), opposa une résistance bien trop importante.

Ce fait est loin d'être isolé. En réalité, il est l'expression d'une tendance en constante augmentation. Ces déploiements sont de plus en plus fréquents ces dernières années : l'économie de la pêche est d'autant plus importante aujourd'hui que la Chine y cherche de nouveaux secteurs de croissance et d'expansion<sup>75</sup>. Toute incursion de navires de pêche chinois dans des eaux « à risque », c'est à dire situées dans des espaces maritimes revendiqués par d'autres Etats, se fait quasi-systématiquement avec l'accompagnement de garde côtes ou de navires militaires. Une présence armée sensée protéger les pêcheurs de toute interposition étrangère mais également une affirmation par la force du nombre et de l'équipement militaire de la prétendue liberté d'exploitation des ressources halieutiques de la zone par les autorités

---

<sup>74</sup> « Gone Fishing : Tracking China's flotilla from Brunei to Indonesia », CSIS, Asia Maritime Transparency Initiative (AMTI), 30 janvier 2010. L'AMTI est une cellule de recherche et de suivi des navires en mer de Chine méridionale initiée par le think tank américain CSIS. Il déclare être non partisan, et se focalise sur l'étude du futur de la sécurité mondiale et nationale américaine. Ses missions d'observations basées sur des traques satellitaires des navires et des postes avancées chinois, vietnamiens, philippins et malaisiens en mer de Chine méridionale ont un fort écho dans le domaine de la recherche des études sécuritaires et révèlent l'importance stratégique accordé à cet espace aux Etats-Unis comme au niveau mondial. On note que ces analyses sont particulièrement nombreuses sur la Chine dont les opérations en mer de Chine méridionale sont les plus documentées.

<sup>75</sup> Genevaz Juliette, Duchâtel Matthieu, « Hainan, avant-poste de Pékin en mer de Chine méridionale » in Fau, Nathalie, et Benoît de Tréglodé (dir.), « *Mers d'Asie du Sud-Est : coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, p.141.

chinoises. La prévention et la répression de la pêche illégale relèvent des garde-côtes et l'on note aussi des disparités importantes sur ce plan : la Chine possède quelques 200 navires dont plus de la moitié ont un tonnage supérieur à 1000 tonnes, le Viêt Nam 50 navires dont 5 de plus de 1000 tonnes, l'Indonésie 8 navires dont 3 de plus de 1000 tonnes, les Philippines 5 navires et la Malaisie 2.<sup>76</sup> Les garde-côtes du Viêt Nam, des Philippines ainsi que le bureau indonésien de sécurité maritime et l'agence malaisienne de police maritime assurent une fonction de police en mer dite classique (patrouille dans la ZEE, lutte contre la pêche illicite et la piraterie, respect de la réglementation maritime, sauvetage en mer) tandis que les garde-côtes chinois assurent également la protection des droits revendiqués par la RPC en matière de souveraineté. Des instruments non seulement défensifs mais également offensifs d'affirmation des revendications territoriales. Depuis 2010, ce sont plus de 60 incidents impliquant des navires des agences chinoises de police maritime (Administration de la sécurité maritime, commandement de la surveillance des pêches, agence de surveillance maritime) voir même de guerre chinois qui ont été signalé <sup>77</sup>. Ces mesures d'intimidations à l'encontre des bateaux de pêche étrangers s'accompagnent d'une attitude agressive comprenant l'utilisation de canons à eau, la confiscation des prises. Dans certains cas, des pêcheurs se sont même retrouvés pris en otage puis relâchés contre rançons.<sup>78</sup>

La hausse des heurts est paradoxalement liée à une baisse des prises marines de la Chine en MCM. Celles-ci stagnent depuis 2010 et sont même signalées à la baisse concernant les captures chinoises suite à la politique de réduction progressive des captures entamée au titre du treizième plan quinquennal chinois (2016-2020)<sup>79</sup>.

### **1. 1. B. Un attrait général entretenu par le « syndrome de l'Alaska »**

La politique de baisse des prises est difficilement lisible à l'échelle régional et il est pertinent

---

<sup>76</sup> Les investissements dans l'équipement des garde-côtes représentent un budget annuel de plus de 7,5 milliards de dollars pour la Chine contre une moyenne de 100 millions de dollars annuels pour les Philippines ou le Viêt Nam. C.f : Morris Lyle, « Blunt Defenders of Sovereignty. The Rise of Coast Guards in East and Southeast Asia », Naval War College Review, vol.70, n°5, article 5, 2017, p.2 ; p.9.

<sup>77</sup> CSIS IDEas Lab, South China Sea Incident Tracker, URL : <https://csis-ilab.github.io/cpower-viz/csis-china-sea/>. Cette autre initiative du think tank américain collecte les données au sujet des incidents et heurts en MCM depuis 2010.

<sup>78</sup> Bernini Elena, « Chinese Kidnaping of Vietnamese Fishermen in the South China Sea : a primary source analysis », AMTI update, CSIS, 14 septembre 2017. Pour une analyse complète des actes kidnappings de pêcheurs en MCM, notamment Vietnamiens, voir la thèse d'Elena Bernini : « Resistance of Vietnamese fishermen on Ly Son Island. 2002-2016 », University of Oxford, 2017.

<sup>79</sup> FAO, « The State of World Fisheries and Aquaculture 2018 - Meeting the sustainable development goals », Rome, 2018.

de se demander si la mer de Chine méridionale est concernée par ces mesures annoncées par Pékin. Les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ne permettent pas de se faire une idée de l'évolution de la production en mer de Chine méridionale. Le découpage des zones de pêches à l'échelle mondiale de la FAO divise la mer de Chine du Sud entre de vastes zones : zone Pacifique nord-ouest qui inclut également la mer de Chine orientale, la mer jaune, la mer du Japon ou encore la mer d'Otkhotsk et une zone Pacifique centre-ouest allant du Golfe de Thaïlande aux ZEE des petites îles d'Océanie. Un ensemble bien trop vaste qui rend donc impossible de distinguer les captures se rapportant uniquement à la mer de Chine méridionale.

Ces lacunes statistiques ont poussé *Sea Around Us*, groupe de recherche international basé à l'université de Colombie-Britannique à établir une base de données qui repose sur les grands écosystèmes marins (*Large Marine Ecosystems*), au sein desquels figure la mer de Chine méridionale. Si l'on étudie les statistiques agrégées des prises des différents Etats du bassin et malgré la stagnation des captures ces dernières années, la mer de Chine méridionale représentait 12% de la production halieutique mondiale et les prises chinoises près d'un tiers de ce chiffre<sup>80</sup>. On note ainsi une baisse des captures totales entre 2010 et 2018 mais ce chiffre reste d'autant plus marquant que la mer ne représente que 0,7% de la surface totale des mers et océans de la terre. Un janus comparé à la hausse des heurts qui traduit une intensification de la projection de force policière et militaire dans la zone malgré une baisse de la production halieutique.

De plus, l'exploitation de ressources dans la zone ne se limite pas à la pêche industrielle en haute mer ni à l'aquaculture côtière. Les fonds marins de la mer de Chine Méridionale recèlent potentiellement de ressources à enjeux tout aussi brûlants. C'est d'ailleurs ce facteur d'incertitude qui constitue la pierre angulaire de la géostratégie de la mer.

Les champs d'hydrocarbures et les réserves de gaz sous-marines sont des enjeux tout aussi crispants que l'est celui des ressources halieutiques. Du fait d'un espace maritime complexe constitué de détroits, golfes, d'îles et îlots éparses, la délimitation des frontières pose problème et les zones de chevauchement des revendications sont pléthoriques. Le manque d'évaluations précises des champs d'hydrocarbures et des réserves en gaz cristallise les attentions et pousse les Etats à prendre position en espérant la découverte de nouvelles opportunités de forage *off-shore*. Ces évaluations varient considérablement entre les rapports de la China National

---

<sup>80</sup> Sumaila U. Rashid et Cheung W. L. William, « Boom or Bust : The Future of Fish in the South China Sea », University of British Columbia, Fisheries Economic Research and Changing Ocean Research Unit, novembre 2015, p.1, URL : [https://drive.google.com/file/d/0B\\_oUJE4kCTZrbVI4N2tTVjlpYTA/view](https://drive.google.com/file/d/0B_oUJE4kCTZrbVI4N2tTVjlpYTA/view).

Offshore Oil company, compagnie chinoise d'exploitation pétrolière offshore dont le capital est entièrement contrôlé par l'Etat, et les publications de l'Agence de l'Énergie américaine<sup>81</sup>. Ces dernières affirment régulièrement qu'il y a très peu de preuves, en dehors des déclarations chinoises, que la région abrite des ressources pétrolières importantes. Cette situation de statu quo, nommée le « syndrome de l'Alaska »<sup>82</sup>, traduit une crainte exacerbée de voir un gisement important être découvert dans une zone perdue lors d'un compromis accordé précédemment. Or on a vu auparavant que les besoins énergétiques est-asiatiques sont en croissance exponentielle et que les Etats cherchent à diminuer leur dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur. Une tendance qui ne fait qu'envenimer le contentieux. Le Viêt Nam, la Malaisie et la Chine ont tous les trois émis des appels d'offres adressés à des compagnies pétrolières internationales pour explorer leurs ZEE autoproclamées respectives.

Pour autant, l'extraction d'hydrocarbures et de gaz naturel en MCM par les entreprises chinoises dédiées ne progressent pas. Les derniers rapports en date (décembre 2018 et décembre 2019) de la CNOOC font d'ailleurs état d'une stagnation de la production dans les champs de mer de Chine méridionale<sup>83</sup>. L'exploitation de nouveaux champs et donc la souveraineté exercée sur une zone sont intimement liées à la découverte de réserves suffisantes pour justifier un effort de production *off-shore* coûteux. Cette logique entretient donc un flou dont les Etats profitent pour revendiquer une souveraineté la plus extensive possible pour ne pas « perdre la face » dans ce jeu de dupes. Les logiques d'exploitations des ressources s'accompagnent de contrôles militaires des opérations qui cadennassent la mer de Chine méridionale en profitant des lacunes juridiques de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Cette dernière a aussi pour but de créer un environnement favorable à l'exploitation des ressources dans un cadre contractuel entre les Etats du pourtour et les sociétés d'exploitation des nappes *off-shore*.

---

<sup>81</sup> Les estimations américaines concernant les ressources en hydrocarbures et gaz naturel placent la MCM au septième rang des régions mondiales riches en hydrocarbures, loin derrière les Caraïbes, l'Amérique du Sud ou le Moyen-Orient. C.f : U.S Energy Information Agency (EIA), South China Sea report, février 2013, URL : [https://www.eia.gov/international/content/analysis/regions\\_of\\_interest/South\\_China\\_Sea/south\\_china\\_sea.pdf](https://www.eia.gov/international/content/analysis/regions_of_interest/South_China_Sea/south_china_sea.pdf), pp.1-4. ; Malgré les estimations importantes du potentiel économique des réserves d'hydrocarbures (2,5 trilliards de dollars) de l'administration américaine n'égalent pas les estimations chinoises qui utilisent ces chiffres comme un moteur de leur développement en haute-mer. Source : Déclaration de Morgan Ortagus, Porte-parole américain du département d'Etat, 21 août 2019, URL : <https://china.usembassy-china.org.cn/china-escalates-coercion-against-vietnams-longstanding-oil-and-gas-activity-in-the-south-china-sea/>.

<sup>82</sup> Op.cit. : Valencia J. Mark, 2011

<sup>83</sup>CNOOC Limited, « Annual Report 2018 », Hong Kong, URL : <https://www.cnooltd.com/attach/0/91ce9f2285834a7fa5d7e070a01640ec.pdf>, pp.11-13 ; CNOOC Limited, « Annual Report 2019 », Hong Kong, URL : <https://www.cnooltd.com/attach/0/f6a7aa6b93294582889a1b0aec07c8f1.pdf>, p.3 ; p.10-12 ; p.19.

Si l'on se positionne du côté des sociétés exploitantes d'hydrocarbure, la situation pose un problème central. Celui de disposer d'un territoire sur lequel elle a le droit d'explorer, de forer puis de produire des hydrocarbures. À l'époque où près d'un baril sur trois est pompé en mer, la nécessité d'accord avec un Etat dont la souveraineté sur la zone maritime concernée ne soit pas discutée est une condition sine qua none pour ne pas se retrouver devant le Tribunal International du droit de la mer. Ce dernier veille au respect de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) reconnu par tous les pays sud-est asiatiques.

Faute d'accord sur la souveraineté ou d'accord de partage d'une zone potentiellement riche en hydrocarbure, le rapport de force lorsqu'il lui est favorable, est le levier privilégié d'un Etat pour bloquer les tentatives d'exploitations des Etats voisins. Avec la hausse de sa demande énergétique intérieure, le Viet Nam a intensifié au milieu des années 2000, sa coopération avec des sociétés internationales de prospection et d'exploitation de sa ZEE divisée en blocs d'exploitations, notamment au large du bassin de Song Hong dans le golfe du Tonkin et du Phu Khanh<sup>84</sup>. En 2006, La Korean National Oil Company (Corée du Sud) exploitant le bloc 11-2, Chevron (Etats-Unis) le bloc 122, la Oil and Natural Gas Corporation (Inde) les blocs 127/128, BP (Royaume-Uni) dans le bloc 117, Premier Oil (Royaume-Uni) dans le bloc 12 et Pogo (Etats-Unis) dans le bloc 124 furent victimes de contestations de la part de Pékin exigeant le retrait de leurs projets d'exploration de champs pétrolifères *off-shore* et de développement avec les autorités vietnamiennes<sup>85</sup>. L'année suivante, les mêmes avertissements furent adressés à 8 autres compagnies internationales sous contrat avec PetroVietnam, la compagnie pétrolière nationale du Viêt Nam qui assure la gestion de l'exploitation des champs pétrolifères *off shore* au sein de la ZEE autoproclamée unilatéralement par le parti communiste Viêt Namien.

Des menaces également prononcées à l'encontre des Philippines en 2011 et 2012. Pékin a fait pression sur le gouvernement de Benigno Aquino III pour l'empêcher de conclure des contrats avec des sociétés pétrolifères dans le but d'exploiter les gisements de *Reed Bank*, un haut-fond qui se trouve sur le plateau continental philippin au nord de l'archipel des Spratleys.

De surcroît la China National Oil Offshore Company a lancé le 23 juin 2012 un appel d'offre international pour inviter à participer à la recherche et l'exploration de champs pétrolifères dans neuf blocs situés au sein de la ZEE du Viêt Nam<sup>86</sup>. Un appel d'offre prononcé 2 jours après

---

<sup>84</sup> C.f : Annexes, Figure 1 : Carte des blocs de concessions d'hydrocarbures au large du Viêt Nam.

<sup>85</sup> Buszinsky Leszek, Roberts B. Christopher, « *The South China Sea maritime Dispute : Political, Legal and Regional Perspectives* », Routledge, Routledge Security in Asia Pacific Series, 2016, 222 Pages, p. 98.

<sup>86</sup> « PetroVietnam proteste contre l'illégal appel d'offre de la CNOOC », Le Courrier du Viêt Nam, 26 juin 2012, URL : <https://www.lecourrier.vn/peetrovietnam-proteste-contre-lillegal-appel-doffre-de-la-cnooc/125762.html>.

l'adoption de la « Loi Maritime du Viêt Nam »<sup>87</sup>, qui place les îles Paracels, et Spratleys : « sous les prétendues souveraineté et juridictions du Viêt Nam » selon les termes de Hong Lei porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la RPC<sup>88</sup>. Une action immédiatement condamnée par le porte-parole du ministère des affaires étrangères Vietnamien.<sup>89</sup>

Le véritable pic de tension sécuritaire autour de l'exploitation des ressources pétrolières eu lieu avec le déploiement d'une plateforme pétrolière (La plateforme Hanyang Shiyou (HD)- 981) début mai 2014 dans les eaux vietnamiennes non loin du haut fond de Vanguard Bank dans les Spratleys<sup>90</sup>. Des navires vietnamiens et chinois se lancèrent dans une série d'accrochages et un chalutier vietnamien fût même coulé. Cet incident n'a pas seulement été la plus grave crise entre le Viêt Nam et la Chine depuis le conflit armé de 1979, il illustre la « poudrière » qu'est la MCM et la dangerosité de toute friction entre Etats au sujet de leurs revendications sur ses ressources.

La Chine en tant que protagoniste pro-actif du « syndrome de l'Alaska » se projette de manière défensive et plus récemment offensive dans la sécurisation de ses intérêts en MCM, tout particulièrement face aux Philippines et au Viêt Nam. Les ressources naturelles constituent un enjeu important dans la région puisque qu'une grande partie des populations des Etats limitrophes dépend directement de la mer pour son alimentation. Les opportunités que représentent les réserves d'hydrocarbures constituent en revanche une opportunité stratégique plutôt qu'un véritable réservoir de ressources. De surcroît, c'est la liberté de circulation qui demeure le véritable nœud central et qui pousse les acteurs extérieurs à prendre position dans le maintien d'un espace pacifique favorable au commerce mondial. Ce dernier point particulièrement cher aux Etats-Unis est sans cesse menacé par les revendications territoriales qui astreignent les eaux internationales et les points névralgiques de passage des porte-conteneurs. La première puissance militaire mondiale, dont la présence dans la région date de la Seconde Guerre mondiale et la victoire sur le Japon, dispose d'un tissu diplomatique Sud-Est asiatique développé qui lui permet de défendre ses intérêts face aux exactions chinoises.

---

<sup>87</sup>The Law of the Sea of Viêt Nam, Loi du 21 juin 2012

<sup>88</sup> Lei Hong, porte-parole du ministère des affaires étrangères de la RPC, déclaration officielle du 21 juin 2012, URL : <http://www.amb-chine.fr/fra/fyrth/t945273.htm>

<sup>90</sup> Storey Ian, « Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique », Politique étrangère, vol.automne, n°3, 2014, pp. 35-47. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2014-3-page-35.htm>

## 1.2. Un bassin marqué par l'ossature sécuritaire américaine

### 1.2.A Une présence ancienne

L'activité diplomatique et le resserrage de liens entre la Chine et les pays du bassin de la mer de Chine Méridionale et d'autre part les Etats-Unis et ces mêmes pays témoigne d'un véritable regain d'intérêt des deux puissances pour la région.

En affirmant sa présence et la défense de ses intérêts de manière pro-active, la République Populaire de Chine deuxième puissance militaire mondiale, de loin l'Etat le plus fort sur le plan militaire et l'économie la plus puissante de la région, apparaît comme l'acteur dominant des affaires asiatiques et en l'occurrence sud-est asiatiques. L'ambition chinoise est en contradiction avec les intérêts des puissances régionales, Taïwan, Viêt Nam les Philippines, l'Indonésie et la Malaisie, pour qui la MCM constitue un verrou stratégique majeur voir principal. La RPC entretient de nombreux différends avec ces pays qui sont à l'origine de la politique étasunienne de rééquilibrage stratégique vers l'Asie-Pacifique entamée sous l'administration Obama. La déclaration d'Hillary Clinton lors de sa venue à Hanoï en tant que secrétaire d'Etat des Etats-Unis en juillet 2010 lors du 17<sup>ème</sup> forum régional de l'ASEAN symbolise ce recentrage stratégique pour contester la montée en puissance de la RPC dans la Région<sup>91</sup>. Les initiatives chinoises d'affirmation de la souveraineté sur l'ensemble de la mer, en transgression avec la convention sur le droit de la mer, et les menaces à l'encontre d'alliés des Etats-Unis furent officiellement considérées par ces derniers comme une remise en cause de l'ordre international actuel. La présence américaine en Asie de l'Est et dans le bassin de la MCM n'est pas nouvelle. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et de manière plus importante à partir de la reprise du dialogue avec la Chine sous la présidence de Nixon, les Etats-Unis considèrent l'Asie de l'Est comme un des pôles majeurs de l'articulation de leur politique étrangère. En juillet 1971, Henry Kissinger, alors conseiller à la sécurité nationale pour Nixon se rendit secrètement en Chine lors d'un voyage au Pakistan en juillet 1971<sup>92</sup>. Le

---

<sup>91</sup> « Les Etats-Unis (...) ont un intérêt national à préserver la liberté de navigation, un accès ouvert aux zones maritimes communes d'Asie et le respect du droit international en mer de Chine méridionale ». C.f : Op. cit. Landler Mark, New York Times, 23 Juillet 2010.

<sup>92</sup> Richard Nixon, alors candidat aux élections présidentielles américaines de 1968, déclarait en octobre 1967 dans *Foreign Affairs* : « Nous ne pouvons tout simplement nous contenter de laisser la RPC en dehors du concert des nations de manière indéfinie, torturant son utopie, chérissant ses haines et menaçant ses voisins. Il n'y a de place sur cette petite planète pour qu'un milliard de ses habitants les plus compétents vivent dans leur solitude

rapprochement avec Pékin grâce à l'intermédiaire du Pakistan alors soutenu par les Etats-Unis dans la guerre d'indépendance du Bangladesh, montre que les Etats-Unis ont un intérêt croissant à assurer leur présence diplomatique en Chine dès les années 1970.

L'administration Obama marque cependant un tournant concret des intérêts américains avec le recentrage de la politique étrangère américaine en Asie de l'Est et plus particulièrement du Sud-Est. 2012, année de l'élection de Xi Jinping comme secrétaire général du Parti Communiste Chinois, marque ainsi la création d'un « pivot » officiel (nommé *Pivot to East-Asie : Asia rebalance*) dans la stratégie Obama. En novembre 2011, Hillary Clinton détaillait les buts de cette future stratégie dans un rapport du département d'Etat : « renforcer les alliances de sécurité bilatérales ; approfondir nos relations de travail avec les puissances émergentes, dont la Chine ; se rapprocher des organisations régionales de dialogue multilatéral ; accroître les investissements et le commerce ; affirmer une large présence militaire à l'échelle régionale ; et soutenir la défense des droits de l'homme et la démocratie ». <sup>93</sup> Cette série d'initiatives s'est concrétisée dès 2011 et les premières réponses des Etats de la région concernés par cette main tendue américaine peuvent être résumées par une volonté générale d'équilibre entre la Chine et les Etats-Unis dans la région. Ils ne peuvent se permettre d'être affaiblis par une compétition bilatérale entre les deux puissances mais veulent profiter de cet engagement américain (principalement sécuritaire) pour réduire les tensions avec la République Populaire de Chine afin d'établir un climat politique favorable à une coopération économique. Ainsi la visite de Barack Obama dans de nombreux pays d'Asie de l'Est en novembre 2011 était précédée de la venue Wen Jiabao, premier ministre chinois sous Hu Jintao, en Malaisie en avril et s'est suivie de la venue de Xi Jinping, alors vice-président de la Commission Militaire Centrale au Viêt Nam et en Thaïlande en décembre. <sup>94</sup>

---

colérique. » Nixon Richard, « Asia after Vietnam », Foreign Affairs, Octobre 1967, URL: <https://www.foreignaffairs.com/articles/asia/1967-10-01/asia-after-viet-nam>

<sup>93</sup> Extrait du texte d'Hillary Clinton : « strengthening bilateral security alliances; deepening our working relationships with emerging powers, including with China; engaging with regional multilateral institutions; expanding trade and investment; forging a broad-based military presence; and advancing democracy and human rights C. f : Clinton Hillary, « America's Pacific century », US Department of State through Foreign Policy Magazine, 11 novembre 2011.

<sup>94</sup> (中華人民共和國中央軍事委員會副主席) : Un titre qui peut être également traduit en français par : « second commandant en chef de l'armée de libération populaire »

---

Si l'on se penche plus particulièrement sur le renforcement effectif de la présence de la première puissance militaire mondiale, on constate un maillage diplomatique important.<sup>95</sup> Depuis 2011, la marine américaine mène des opérations d'attestation de la liberté de navigation (*Freedom of navigation operations*) dans la zone des 12 milles marins autour des Spratleys et des Paracels. Outre ces opérations relativement spontanées qui reposent dans le déploiement de destroyers américains dans lesdites zones de tensions pour y-affirmer la liberté de circulation maritime, les Etats-Unis bénéficient d'un réseau d'alliances bilatérales avec les Etats de la Région, notamment le Viêt Nam, Taïwan, la Thaïlande et les Philippines.

### **1.2.A.1 Les partenaires américains : le Viêt Nam, véritable partenaire ?**

Le pays bénéficie d'une coopération militaire étroite avec les Etats-Unis et du soutien ouvert de l'administration Obama depuis la visite d'Hillary Clinton à Hanoï en juillet 2010. Les visites de navires de guerre américains dans les ports Vietnamiens de Da Nang et Nha Trang se multiplient au même titre que des exercices navals communs dans le cadre de l'activité d'engagement naval (*Naval Engagement Activity*) démarrée en 2009. Malgré un accord de « partenariat complet » conclu avec les Etats-Unis en 2013, celui-ci n'assure pas le Viêt Nam ni d'un engagement américain, ni d'un soutien officiel des positions vietnamiennes par les Etats-Unis dans le cadre de litiges maritimes ou d'un conflit armé. C'est en réalité un accord de coopération globale soutenue et non une alliance militaire formelle qui impliquerait les deux conditions citées. Les Etats-Unis bénéficient ainsi de la participation Vietnamienne aux différentes opérations d'attestation de la liberté de navigation dans le « Pré-carré » américain.<sup>96</sup> En outre, ce sont 26,25 millions de dollars dont le Viêt Nam a bénéficié dans le cadre de l'Initiative pour la Sécurité Maritime en Asie du Sud-Est (Southeast Asia Maritime Security Initiative pour renforcer ses capacités de protection de droits dans le cadre du droit international maritime. Entre 2013 et 2018 le département d'Etat américain a versé plus de 56 millions de dollars au Viêt Nam dans le cadre de l'assistance sécuritaire bilatérale du programme de Financement Militaire Etranger (*Foreign Military Financing program*). Une somme qui peut paraître faible mais toute de même vitale à l'équipement des garde-côtes vietnamiens en pleine modernisation, premiers remparts du Viêt Nam à toute intrusion extérieure dans sa ZEE. Pour autant, la Chine conserve et entretient une coopération militaire avec la RPC.

---

<sup>95</sup> Shulong Chu, « China's View on US Policy in the South China Sea », in Murray Hiebert, Phuong Nguyen, Poling B. Gregory, « Perspectives on the South China Sea : Diplomatic, legal and security dimensions of the Dispute », Lanham, Rowman & Littlefield, CSIS, Septembre 2014, p.13-19.

<sup>96</sup> Propos recueillis lors d'un entretien personnel avec Benoît de Tréglodé à l'IRSEM, jeudi 13 février 2019

### 1.2.A.2 Taïwan

Le pays est lié avec les Etats-Unis avec un pacte défensif jusqu'en 1979 : le Traité Sino-Américain de Défense Mutuelle (*Sino-American Mutual Defense Treaty*). Celui-ci ne concernait pour la République de Chine que l'île de Taïwan et l'archipel des Pescadores et non les autres îles et occupations taïwanaises en mer de Chine méridionale (îles Pratas, au large de Hong Kong et l'île d'Itu Aba, plus grande île naturelle des Spratleys que Taïwan contrôle depuis 1946). Avec la normalisation des relations avec la RPC, les Etats-Unis se retirèrent unilatéralement de l'accord en 1979. L'intérêt américain dans cet accord reposait dans le soutien d'un gouvernement nationaliste qui pourrait entraver toute expansion communiste sur l'île de Taïwan lui permettant de bénéficier d'un contrôle sur le détroit éponyme et une ouverture supplémentaire vers l'Asie-Pacifique. La même année, l'administration Carter et le Congrès démocrate parachèvent le *Taiwan Relations Act*. Par son intitulé entier cet acte diplomatique confirme clairement les ambitions américaines dans le Pacifique-Ouest <sup>97</sup>. Il comprend des mesures d'assistance militaires, notamment la « *mise à disposition par les Etats-Unis de moyens et services de défense en quantités nécessaires pour permettre à Taïwan de maintenir des capacités défensives suffisantes* ». <sup>98</sup> Il fût réaffirmé sous le mandat du président Reagan en 1982. Lors de la Convention nationale du Parti Républicain en 2016 qui désigna Donald Trump comme candidat aux élections présidentielles, le sujet de Taïwan fût également évoqué. Le rapport final du parti précisait notamment les objectifs et principes réaffirmant l'engagement américain dans la défense de Taïwan. <sup>99</sup>

### 1.2.A.3 Les Philippines

Alliés historiques des Etats-Unis, elles ont signé en août 1951 avec les Etats-Unis un traité de défense mutuel (*Mutual Defence Treaty*) en cas d'attaque extérieure. Les liens entre les deux Etats s'étiolaient néanmoins petit à petit sur le plan militaire depuis la fin de la Guerre froide. Disposant de plusieurs bases militaires (Clark Air Base, au nord de Manille et la Subic Navale Base dans la baie éponyme) sur le territoire Philippin jusqu'en 1991, les Etats-Unis bénéficiaient avec les Philippines d'un véritable pied d'appui militaire dans le bassin maritime

---

<sup>97</sup> « *An act to help maintain peace, security and stability in the Western Pacific and to promote the foreign policy of the United States [...] and for other purposes* », Un acte pour maintenir la paix, la sécurité et la stabilité dans le Pacifique-Ouest et pour promouvoir la politique étrangère des Etats-Unis. C.f : Taiwan Relations Act, Public Law 96-8-96 Congress, 1 janvier 1979, <https://uscode.house.gov/statutes/pl/96/8.pdf>

<sup>98</sup> Ibid, section 3) a), page 2. <https://uscode.house.gov/statutes/pl/96/8.pdf>

<sup>99</sup> Burks Johnatan, Stransky Michael, Wilkie Robert, « America Resurgent », Republican platform 2016, Republican Party Platforms, [https://prod-cdn-static.gop.com/media/documents/DRAFT\\_12\\_FINAL%5B1%5D-ben\\_1468872234.pdf](https://prod-cdn-static.gop.com/media/documents/DRAFT_12_FINAL%5B1%5D-ben_1468872234.pdf)

Sud-Est asiatique. Renforçant leur coopération militaire à la fin des années 1990, les deux pays concluent l'Accord des Forces Visitantes (Visiting Forces Agreement) en 1998. Cet accord bilatéral en les deux parties permettait aux Etats-Unis, dans le cadre du traité du *Mutual Defence Treaty* (MDT), d'exercer leur législation à propos de fautes ou crimes commis par des soldats américains sur le territoire philippin à moins qu'ils soient considérés « d'une importance particulière à l'encontre des Philippines »<sup>100</sup> Le deuxième aspect de l'accord étant une contrepartie : les Etats-Unis sont tenu de notifier l'arrestation, la détention de personnel militaire philippin et si le gouvernement de Manille le demandait, de se dessaisir de sa compétence de jugement en faveur des Philippines. Cependant, Rodrigo Duterte, actuel président des Philippines a signalé le 11 février 2020 que son pays se retirait unilatéralement de l'accord, fragilisant d'avantage la position américaine. Pour autant, les Etats-Unis disposent d'un accord complémentaire avec les Philippines offrant aux troupes américaines un accès temporaire à des endroits stratégiques de l'archipel. Le *Enhanced Defence Cooperation Agreement* (EDCA) signé en 2014 offre un appendice vital aux Etats-Unis depuis la hausse de la présence chinoise dans la ZEE Philippine autour du récif de Scarborough<sup>101</sup>.

#### 1.2.A.4 Autres Etats de l'ASEAN

Les Etats-Unis ont également conclu des accords de coopération militaires étroits avec Singapour et la Thaïlande<sup>102</sup>. Les Etats-Unis bénéficient du droit d'utilisation des bases militaires singapouriennes grâce au Mémorandum de Compréhension (MOU) concernant l'usage des infrastructures militaires singapouriennes de 1990<sup>103</sup>. Cet accord offre aux Etats-Unis l'avantage stratégique d'un relais militaire à quelques dizaines de kilomètres seulement du détroit de Malacca. Renouvelé le 23 septembre 2019 lors de la venue du premier ministre singapourien Lee Hsien Loong à New-York, il témoigne de la volonté américaine de pouvoir disposer le cas échéant, de bases navales et aériennes au cœur même de l'Asie du Sud-Est après la perte de sa base militaire aux Philippines.

---

<sup>100</sup> RP-US Visiting Forces Agreement (US armed forces visiting the Philippines), Article V : Criminal jurisdiction

<sup>101</sup> <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/02/16-413.1-Philippines-Defense-Coop-Amend-Notes.pdf>

<sup>102</sup> Bureau of East Asian and Pacific affairs, US Relations with Thailand, Bilateral Relations fact sheet, US Department of State, 21 Octobre 2019, URL : <https://www.state.gov/u-s-relations-with-thailand/>

<sup>103</sup> « 2019 Protocol of Amendment to the 1990 Memorandum of Understanding », Communiqué du ministère de la Défense singapourien, 24 Septembre 2019, URL : [https://www.mindef.gov.sg/web/portal/mindef/news-and-events/latest-releases/article-detail/2019/September/24sep19\\_fs](https://www.mindef.gov.sg/web/portal/mindef/news-and-events/latest-releases/article-detail/2019/September/24sep19_fs)

En outre, l'ASEAN en tant qu'organisation régionale supranationale permet aux Etats-Unis d'exercer une pression constante sur les intrusions chinoises en MCM. Ils utilisent le Forum Régional de l'ASEAN qui se réunit chaque année (le dernier en date à Bangkok le 4 août 2019) pour définir avec les Etats-membres une stratégie visant notamment à assurer la sécurité maritime régionale. L'ASEAN est également le terrain d'exercices militaires bilatéraux Etats-Unis – Asean dans les eaux internationales de mer de Chine méridionale, une pierre triangulaire du maillage diplomatique américain en Asie-du-Sud. De par ces exercices militaires grandeur nature, les Etats-Unis affirment non seulement l'effectivité des leurs accords mais également leur capacité d'opérer de concert avec la majeure partie des Etats d'Asie du Sud-Est réunis sous la bannière de l'ASEAN.

Les relations diplomatiques bilatérales américaines avec les pays du bassin de la MCM et multilatérales avec l'ASEAN sont tributaires et donc potentiellement fragilisées par l'instabilité des positions de certains partenaires asiatiques comme les Philippines.

### **1.2.B Le tournant de l'administration Trump**

L'élection de Donald Trump comme président des Etats-Unis suite aux élections de 2016 a modifié les objectifs et les moyens de la politique étrangère américaine. En Asie du Sud-Est, l'administration républicaine n'a pas opéré de virement drastique mais la posture « unilatéraliste » qui trouve sa source dans l'« *America first* » du président américain a fait évoluer la position américaine suite aux deux mandats de Barack Obama.

L'application d'un unilatéralisme jugé plus efficace pour promouvoir les intérêts de Washington sur les plans économiques et stratégiques coupe les ailes de la recherche d'une coalition internationale par l'administration de Barack Obama. Au climax de cet engagement américain, la guerre commerciale sino-américaine justifiée par le déficit commercial à l'égard de la Chine tend les relations entre les deux puissances.

La montée en puissance de Xi Jinping au sein du Parti Communiste Chinois et son accession au pouvoir en 2012 va de pair avec une répression de plus en plus accrue sur la scène intérieure, aux antipodes d'une libéralisation du régime favorable aux intérêts commerciaux et politiques américains. La réforme constitutionnelle supprimant la limite de mandats concernant le poste président et de vice-président le 11 mars 2018 s'est faite par une majorité de 2958 voix contre

deux votes contres et trois abstentions au sein de l'Assemblée Nationale populaire<sup>104</sup>. Signe de l'autorité croissante de Xi Jinping au sein du Parti-Etat, cette concentration des pouvoirs dans les mains du président chinois constitue les bases d'un Etat fort afin de garantir aux entreprises chinoises des parts de marché et l'accès aux ressources complète la projection de force militaire accrue en MCM depuis 2012.

L'administration de Donald Trump doit donc faire face à deux défis là où l'administration Obama se concentrait principalement sur la défense de la liberté de navigation : la Guerre économique et le *containment* de la militarisation chinoise. Une double source de tensions inédite à laquelle Donald Trump se confronte de manière unilatérale plutôt qu'en privilégiant un dialogue régional. Ce changement de posture politique des Etats-Unis se lie dans le retrait prononcé du Partenariat Trans-pacifique le 23 janvier 2017. Qualifié par Donald Trump de « viol continu de notre pays » il regroupe notamment Singapour, le Viêt Nam, la Malaisie, Brunei et la Thaïlande. Les Philippines ont également manifesté leur intérêt pour cet accord. À la suite de son élection de 2016, Donald Trump il affirmait déjà vouloir privilégier les accords bilatéraux avec les Etats de la Région.<sup>105</sup>

Malgré le maintien et la confortation des relations avec Singapour dans le cadre du renouvellement du traité MOU en septembre 2019, la seconde partie du mandat présidentiel de Donald Trump est marquée par l'affaiblissement de sa relation avec les Philippines. Une fragilisation du bilatéralisme américain au sujet duquel Donald Trump a annoncé publiquement son désintérêt.<sup>106</sup> Paradoxalement, Mark Esper, l'actuel secrétaire d'Etat à la Défense des Etats-Unis qualifiait ce retrait de « regrettable »<sup>107</sup>. Cette posture divisée entre l'Administration d'Etat américaine qui perpétue les avancées de l'administration Obama en Asie du Sud-Est et celle de l'actuel Président américain qui confronte unilatéralement la projection de force chinoise ne remet pas en cause l'intervention américaine dans la région. Les exercices de coopérations militaires se perpétuent (à l'image des manœuvres conjointes avec les Pays de

---

<sup>104</sup> Article 45 de l'Amendement de la Constitution de la République Populaire de Chine adopté en 1<sup>ère</sup> session de la 13<sup>ème</sup> Assemblée Nationale Populaire du 11 mars 2018 modifiant le paragraphe 3 de l'article 79 de la Constitution à propose des termes du mandat de président et Vice-Président de la République Populaire de Chine. « L'organe législatif suprême de la Chine adopte l'amendement constitutionnel », Xinhuanet, 11 mars 2018, URL : [http://french.xinhuanet.com/2018-03/11/c\\_137031771.htm](http://french.xinhuanet.com/2018-03/11/c_137031771.htm)

<sup>105</sup> « Trump says to quit TPP on first day in office », BBC News, 22 novembre 2016, URL : <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-38059623>.

<sup>106</sup> « Well I never minded that very much to be honest [...]. I don't really mind if they would like to do that, it will save a lot of money », Donald Trump, le 11 février 2020. C.f : Aspinwall Nick, « Duterte Terminates U.S Defense Pact, Pleasing Trump but few others », Foreign Policy, 14 février 2020, URL : <https://foreignpolicy.com/2020/02/14/vfa-philippines-china-duterte-terminates-us-defense-pact-trump/>

<sup>107</sup> Ibid

l'ASEAN début septembre 2019).<sup>108</sup> Le premier juin 2019, le Département d'Etat à la Défense a dévoilé sa stratégie Indo-Pacifique, précisant sa posture vis-à-vis de chaque Etat et sa volonté de conforter et d'étendre les accords préexistants en Asie du Sud-Est.<sup>109</sup> Cette même stratégie s'attarde à renforcer le maillage intrarégional et place le théâtre Indo-Pacifique comme priorité de la politique du Département d'Etat à Défense autour de la Stratégie de Sécurité Nationale (National Security Strategy) et la Stratégie de Défense Nationale (National Defense Strategy).<sup>110</sup>

Reprenant la logique du « free and open Indo-Pacific », présentée par Donald Trump lors du sommet de l'APEC (Coopération Economique pour l'Asie-Pacifique) au Vietnam en 2017, la stratégie Indo-Pacifique américaine fait preuve d'une continuité logique aux intérêts sécuritaires américains de maintenir une paix régionale. Malgré des moyens fragilisés, elle traduit également la volonté américaine de maintenir un statu quo militaire favorable à sa place de première puissance militaire en Asie-Pacifique face à l'expansion militaire chinoise. Fortement influencés par la République Populaire de Chine et les Etats-Unis, les Etats d'Asie du Sud-Est qui bordent la mer de Chine méridionale forment néanmoins un ensemble régional distinct avec ses propres processus de construction politique autour du bassin maritime.

### **1.3 La construction de l'ordre régional sud-est asiatique**

La géostratégie contemporaine en mer de Chine Méridionale ne peut se comprendre sans étudier la construction de l'ordre régional sud-est asiatique depuis la Seconde Guerre mondiale et l'accès à l'indépendance de nombreux Etats de cet espace. Si l'étude du monde comme un « *monde de régions* » (Asie-Pacifique, Moyen-Orient...) dans lesquelles l'intervention de puissances de rang mondial détermine de quel degré stratégique elles relèvent est souvent plébiscité, le Professeur Amitav Acharya propose une approche différente, qui sera privilégiée pour étudier l'évolution des acteurs étatiques locaux dans le contexte régional<sup>111</sup>. Selon sa théorie du régionalisme comparatif, l'Asie du Sud-Est en tant qu'ensemble régional s'est autant construit à l'initiative de ses Etats membres cherchant à maintenir un climat pacifique favorable

---

<sup>108</sup> Op. cit : « ASEAN – U.S. Maritime Exercise, U.S Mission to ASEAN », 1 septembre 2019, URL : <https://asean.usmission.gov/asean-u-s-maritime-exercise-begins-in-thailand/>.

<sup>109</sup> Op.cit. « Indo-Pacific Strategy Report, Preparedness, Partnerships, and Promoting a Networked Region », The Department of Defense, 1 juin 2019.

<sup>110</sup> Ibid

<sup>111</sup> Acharya Amitav, « *Constructing a Security Community in Southeast Asia, ASEAN and the problem of regional order* », Londres, Routledge, 2014 (3<sup>ème</sup> édition), 292 pages.

à la coopération économique régionale qu'à travers leur tentative de jouer d'alliances avec les interventions étasuniennes et chinoises. Celle-ci permet de comprendre la construction de ces ensembles régionaux par l'intérieur<sup>112</sup>.

### **1.3.A Des Etats régionaux acteurs d'un ensemble en construction**

L'expansion militaire chinoise et la présence américaine en MCM ne sont pas les seules tendances qui définissent la structuration du bassin maritime en un enjeu stratégique régional. Les pays du pourtour maritime sont tous des Etats à forte croissance économique et démographique qui cherchent à étendre leur influence, ou du moins bénéficier de conditions favorables à la défense de leurs intérêts nationaux sur le plan international.

#### **1.3.A.1 Historique de la construction politique de l'ASEAN**

Durant la Guerre Froide, les pays d'Asie du Sud-Est ont saisi la nécessité d'orchestrer un dialogue régional pour faire face à la montée du communisme et conjurer le retour d'une puissance continentale incarnée par la Chine et la montée en puissance du Viêt Nam. La recherche d'une stabilité et d'une sécurité régionale favorable au développement économique de la région est le deuxième facteur de rapprochement pour la Malaisie, les Philippines, Singapour, l'Indonésie et la Thaïlande en 1967<sup>113</sup>.

Ces Etats sont nouvellement indépendants (sauf la Thaïlande qui a échappé à la colonisation) : Philippines en 1946, Indonésie en 1949, Malaisie en 1957, Singapour en 1965. Confrontés à une fragilité politique et des conflits internes, ces pays se rapprochent autour de leurs luttes communes : les divisions ethniques, religieuses et sociales sont envenimées par les agitations des partis communistes enhardis par la résistance Vietnamiennne au Sud-Viêt Nam et soutenues par la RPC<sup>114</sup>. L'ASEAN est d'ailleurs qualifiée « *d'alliance contre révolutionnaire, créée*

---

<sup>112</sup> Amitav Acharya est professeur de Relations Internationales à la American University, Washington D.C où il occupe la chaire « Transnational Challenges & Governance ». Reconnu comme l'un des plus éminents chercheurs en théorie non-occidentales des RI il fût successivement président de l'International Studies Association et occupe actuellement la chaire de « *l'ASEAN Studies Initiative* » à la School of International de l'American University.

<sup>113</sup> Directeur de recherche stratégique à l'IRSEM et au Centre d'études d'histoire de la défense souligne qu'à l'image de l'Europe ce sont également les guerres qui ont motivé un processus de rapprochement diplomatique en Asie du Sud-Est, notamment la guerre civile en Indonésie (1965-1966), la guerre du Vietnam (1955-1975), l'invasion Vietnamiennne du Cambodge (1979). C.f : Journoud Pierre, « L'ASEAN et la sécurité en Asie du Sud Est pendant la Guerre froide. Entre diplomatie officielle et diplomatie informelle », Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, volume 30, n°2, 2009, p. 109, URL : <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2009-2-page-109.htm>

<sup>114</sup> Isoart Paul, « *Les États de l'Asie du Sud-Est* », Paris, Economica, 1978, p. 216-222.

*pour combattre la Chine, le communisme et le peuple* » par la presse chinoise de l'époque qui voit dans l'ASEAN une alliance idéologique plus d'une véritable organisation interétatique.<sup>115</sup> Pourtant, la Déclaration de l'organisation signée le 8 août 1967 à Bangkok par les parties prenantes insiste sur la culture du compromis et la nécessité de renforcer les liens entre Etats pour favoriser la paix et la sécurité régionale selon les principes de l'ONU une prise de distance avec l'idéologie pro-occidentale du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE).<sup>116</sup> Quelques années plus tard, ce sont les principes de « *neutralité* », de « *zone de paix* » et de « *liberté de toute interférence de puissances extérieures* » qui sont affirmés dans une déclaration en dix points de 1971<sup>117</sup>.

Cette prise de position singulière renforcée par le contexte de Guerre de Froide contribue à affaiblir les deux blocs en Asie du Sud-Est. La Chine et l'URSS sont au paroxysme de la rupture lors du conflit frontalier du fleuve Oussouri en 1969 tandis que Richard Nixon annonce un désengagement militaire américain le 25 juillet de la même année lors d'une conférence de presse sur l'île de Guam. En parallèle, le rapprochement sino-américain nourrit les inquiétudes des Etats de la région. Alliées aux Etats-Unis au sein de l'OTASE jusqu'en 1977 et la dissolution de l'organisation, les Philippines et la Thaïlande perçoivent la radicalisation chinoise et son soutien au Viêt Nam comme une menace potentielle à l'échelle régionale. Fort de trois décennies de conflits et de soutien militaire sino-soviétique, le Viêt Nam est devenu première puissance militaire d'Asie du Sud-Est si l'on exclue la Chine. Il est alors en position de force et dès 1975, les Etats de l'ASEAN tendent la main à un dialogue régional et se déclarent « prêts à établir des relations amicales et harmonieuses avec chaque nation de l'Indochine... ». Ce rapprochement se poursuit lors des sommets de Bali en février 1976 et de Kuala Lumpur en août 1977 ; ces rencontres sont d'ailleurs l'occasion pour les pays membres d'affirmer leur volonté d'élargir la coopération entre les Etats sans transformer l'ASEAN en une alliance militaire. L'organisation régionale conserve malgré tout un intérêt sécuritaire tout au long de la Guerre froide : elle condamne l'invasion vietnamienne du Cambodge ou de l'invasion chinoise du Vietnam.

La Malaisie comme Singapour ont profité durant cette même période de leur affranchissement de la couronne britannique et du Commonwealth pour renforcer la position de l'ASEAN dans les négociations internationales. A titre d'exemple, la Malaisie a soutenu les Philippines, ouvertement mises en accusation par la Libye lors de la 4<sup>ème</sup> Conférence islamique de mars

---

<sup>115</sup> Joyaux François, « Les relations internationales en Asie », France-Asie, n° 191, automne 1967, p.578

<sup>116</sup> Déclaration de l'ASEAN : ASEAN Bangkok Declaration, Bangkok, 8 août 1967, URL : <https://asean.org/the-asean-declaration-bangkok-declaration-bangkok-8-august-1967/>.

<sup>117</sup> ASEAN, « Joint Press Statement Special ASEAN Foreign Ministers Meeting To Issue The Declaration Of Zone of Peace, Freedom, and Neutrality », Kuala Lumpur, 25-26 Novembre 1971.

1973 à Benghazi pour sa politique oppressive à l'encontre de sa minorité musulmane<sup>118</sup>. Cette prise de position malaisienne solidaire d'un voisin de l'ASEAN au risque de se désolidariser des autres pays islamiques constitue un pas de plus vers la constitution d'un ensemble Sud-Est asiatique fort et pacifié.

Cette dynamique se retrouve dans la politique d'élargissement de l'Organisation à partir des années 1980. Brunei (1984), le Viêt Nam (1995), le Laos (1997) et le Cambodge (1999) intègrent l'ASEAN et la perspective d'une « ASEANisation » de l'Asie-Pacifique se profile<sup>119</sup>. Cet élargissement et la légèreté institutionnelle de l'ASEAN se révèle ainsi un atout dans un processus de régionalisation informel non contraignant pour les Etats de la région. En pleine croissance économique à partir des années 1960 (Singapour) et 1980 (Malaisie, Thaïlande, Indonésie), nombreux sont les membres à bénéficier des objectifs communs de coopération économique et du renforcement des liens diplomatiques entre les pays de la région. Malgré la crise financière de 1997 qui affecte les économies de la Région, les Etats de l'ASEAN profitent du contexte pour dynamiser et internationaliser les échanges commerciaux. L'ASEAN + 3, une instance de dialogue régional est créée dès 2000 à l'initiative de la Chine<sup>120</sup>. En parallèle de son entrée à l'OMC, elle étend son intégration au commerce mondial tout en permettant indirectement à l'ASEAN de renforcer son poids dans les négociations à l'OMC face à l'ALENA ou à l'UE. Ce groupe de dialogue élargi avec le Japon et la Corée du Sud permet aux Etats Sud-Est asiatiques, au-delà d'un traité de libre-échange, de s'installer via l'ASEAN aux côtés du Japon et surtout de la Chine comme acteur commercial incontournable. L'East Asia Summit (EAS), nouvellement créée en 2004 et qui regroupe l'Inde, l'Australie et la Nouvelle Zélande va également permettre à l'organisation de s'imposer comme un moteur des relations internationales continentales. Si l'ASEAN demeurerait jusqu'alors une plateforme régionale, la décision à l'initiative de l'ASEAN lors du sommet de l'ASEAN +3 en 2004 de créer une instance de dialogue supérieure fait entrer l'organisation dans une autre dimension.

### **1.3.A.2 L'ASEAN depuis la hausse des opérations chinoises**

La fin des années 2000 et l'affirmation croissante des ambitions chinoises en mer de Chine

---

<sup>118</sup> Fischer Georges, Une tentative de protection internationale d'une minorité : la Conférence islamique et les musulmans des Philippines, *Annuaire français de droit international*, volume 23, 1977, page 328, URL : <https://doi.org/10.3406/afdi.1977.2042>, [www.persee.fr/doc/afdi\\_0066-3085\\_1977\\_num\\_23\\_1\\_2042](http://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1977_num_23_1_2042)

<sup>119</sup> Chalmers Malcom, « *ASEAN and Confidence-Building : Continuity and Change after the Cold War* », *Contemporary Security Policy*, vol.18, n°1, avril 1997, page 40.

<sup>120</sup> L'ASEAN + 3 regroupe la Chine, le Japon, la Corée du Sud et l'ASEAN

méridionale est le théâtre d'une prise de conscience des intérêts sécuritaires communs des membres de l'organisation. Les Etats s'activent rapidement pour avancer sur la coopération militaire qui fait jusqu'alors défaut à l'ASEAN. Lors du 14<sup>ème</sup> sommet de l'ASEAN en 2009 tenu à Hua Hin en Thaïlande, les discussions entre chefs d'Etats et les ministres des affaires étrangères réunis débouchent sur la publication de *l'ASEAN Community Security Blueprint*, un plan visant à créer au sein de l'ASEAN un « *espace de sécurité dynamique* ». <sup>121</sup>

Outre mesure, le quatrième sommet des ministères de la défense du 11 mai 2010 à Hanoï débouche sur la signature de l'ASEAN Defence Industry Collaboration<sup>122</sup>. Cette déclaration commune vise à réduire drastiquement les importations d'armement de pays tiers à l'ASEAN et à développer une industrie de la défense basée sur la coopération scientifique et militaire.

L'ADIC vise à concrétiser et développer une certaine idée de l'Asie du Sud-Est : non seulement un espace de sécurité et de cohabitation pacifique entre des Etats aux gouvernements communistes, libéraux et autocratiques mais, via l'ASEAN, d'un pôle de défense continental capable de rivaliser avec l'industrie d'armement chinoise.

Les tensions en mer de Chine méridionale occupent désormais une place particulière dans les sommets suivant de l'ASEAN. Aucune prise de position commune n'a donné lieu à une réponse unie de l'ASEAN face aux incursions chinoises dans les eaux maritimes philippines ou vietnamiennes. Privilégiant un règlement des différends dans un cadre bilatéral, la Chine fragilise de fait le poids de l'Organisation. L'affaire qui opposait les Philippines et la RPC au sujet de l'intrusion de navires chinois dans la Z.E.E philippine en 2013 n'a donné lieu à aucun soutien commun de l'ASEAN<sup>123</sup>. Les Philippines se tournent directement vers la Cour Pénale d'Arbitrage de la Haye tandis que l'ASEAN, qui aurait pu défendre ses principes fondateurs, dépeignant l'Asie du Sud-Est comme un espace de règlement pacifique et local des contentieux, ne s'est pas prononcée pour l'occasion.

---

<sup>121</sup> ASEAN Secretariat, « ASEAN Political Security Blueprint », Jakarta, ASEAN 2009, URL : <https://asean.org/wp-content/uploads/archive/5187-18.pdf>

<sup>122</sup>Déclaration commune des ministres de la défense des pays membres : ASEAN, « Joint Declaration of the ASEAN Defence Ministers on Strengthening Defence Cooperation of ASEAN in the Global Community to Face New Challenges », Jakarta, 19 mai 2011, URL : <http://www.asean.org/news/item/joint-declaration-of-the-asean-defence-ministers-on-strengthening-defence-cooperation-of-asean-in-the-global-community-to-face-new-challenges-jakarta-19-may-2011>

<sup>123</sup> Cet arbitrage relatif à la mer de Chine méridionale portait sur une requête introduite par la République des Philippines le 23 janvier 2013. Le 12 juillet 2016, le tribunal arbitral constitué conformément à l'annexe VII, article 287 concernant « le règlement des différends relatifs à l'interprétation ou à l'application de la convention », de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer dans le cadre de l'arbitrage introduit par la République des Philippines contre la RPC. Le tribunal a rendu une décision en faveur du requérant. C.f : The South China Sea Arbitration (The Republic of Philippines v. The People's Republic of China), Cour Permanente d'Arbitrage, Cas 2013-19, 12 juillet 2016, URL : <https://pca-cpa.org/en/cases/7/>

L'absence de prise de position commune au sein de l'ASEAN concernant les contentieux multilatéraux, en l'occurrence le partage des eaux en mer de Chine méridionale, souligne la contradiction de l'ASEAN. D'un côté elle vise à faire respecter une cohabitation et à établir une coopération pacifique en Asie du Sud-Est, mais de l'autre elle manque de moyens et d'engagement des Etats afin d'agir comme un véritable arbitre supranational dans les contentieux régionaux. Victime de la légèreté de sa structure institutionnelle basée sur la participation volontaire et la flexibilité d'engagement des Etats, l'ASEAN est ainsi marginalisée dans les questions stratégiques. Elle se cantonne à un rôle de chef d'orchestre économique et un forum de discussion sans être un théâtre de dialogue multilatéral ni même une organisation d'intégration régionale au-delà du libre-échange. Un principe qui contribue à l'hétérogénéité des Etats de l'ASEAN. Malgré la constitution d'un « *ASEAN-way* » de développement régional, largement promu dans la rhétorique des sommets de l'organisation, les Etats d'Asie du Sud-Est constituent un ensemble tenu par les identités nationales qui balaie toute opposition en bloc « RPC – ASEAN » dans la gestion des contentieux en mer de Chine méridionale<sup>124</sup>.

### **1.3.B Un ensemble sécuritaire régional hétérogène**

À la différence d'une identité régionale, qui est une construction politique, l'identité nationale est une construction historique. Elle n'est pour autant pas figée mais définie par une dynamique, une quête identitaire permanente dans un environnement en évolution. De fait, l'appartenance d'un Etat à une organisation internationale ne définit pas une position claire et harmonieuse qui ne pourrait être contredite par la signature d'un traité bilatéral dans l'intérêt national divergent de celui de l'organisation.

#### **1.3.B.1 Un fondement sécuritaire commun**

L'OTASE, la protection américaine et l'ASEAN ont à ce titre polarisé les relations diplomatiques philippines jusque dans les années 1990. La nécessité d'un maintien du gage sécuritaire américain et la volonté d'une liberté d'action se combinent dans cette double appartenance à l'OTASE et à l'ASEAN. Néanmoins, il faut noter l'attraction exercée par

---

<sup>124</sup> Explication de la logique libérale des relations internationales incarnée par l'ASEAN par son Secrétaire général Rodolfo C. Severino. C.f : Severino C. Rodolfo, « The ASEAN Way and the Rule of Law », Kuala Lumpur, International Law Conference, University of Malaya, 3 septembre 2001, URL : [https://asean.org/?static\\_post=the-asean-way-and-the-rule-of-law](https://asean.org/?static_post=the-asean-way-and-the-rule-of-law)

l'organisation sud-est asiatique alors que le rapprochement sino-américain débute dans les années 1970 ce qui tend les relations entre Manille et Washington. Le général Romulo, ministre des affaires étrangères philippin entre 1968 et 1984, émet lors de la session ministérielle de l'Organisation en 1972, le souhait de vider l'OTASE de sa substance militaire afin de privilégier un dialogue renforcé pour le développement régional sur le modèle de l'ASEAN<sup>125</sup>. Il reconnaît également l'Organisation comme beaucoup plus apte à se charger de la coopération économique dans la région<sup>126</sup>. Illustrant la difficulté de surmonter la contradiction des doubles appartenances, la position des philippines montre que les premières années de vie de l'ASEAN sont encourageantes dans la construction d'un potentiel catalyseur de l'ordre régional sud-est asiatique.

La fin des années 1970 et les années 1980 vont couper court à cet élan. La guerre entre le Cambodge et le Vietnam et la guerre sino-vietnamienne ont révélé et aggravé le clivage qui sépare les membres de l'ASEAN sur la perception de la menace sécuritaire principale en Asie du Sud-Est. Allié de l'URSS qui renforce ses moyens militaires dans la région, le Vietnam, plus que la RPC, est perçu par la Thaïlande, et Singapour comme une menace directe pour la stabilité de la région et adoptent une « stratégie de confrontation » avec Hanoï. De l'autre côté, l'Indonésie et la Malaisie, marquées par l'instabilité politique envenimée par les velléités des partis communistes soutenus par Pékin depuis les années 1950, voient de bonne augure la montée en puissance vietnamienne. La présence d'un nouvel Etat tampon entre la RPC et le sous ensemble insulaire Sud-Est asiatique constitue un frein à l'expansion chinoise, menaçante depuis l'intervention militaire de Pékin dans le nord du Viêt Nam en 1979. Les deux Etats mènent ainsi une « diplomatie d'accommodation »<sup>127</sup>. Ce système à deux voies, nommées « *dual track* » par le spécialiste du régionalisme comparatif Amitav Acharya, va obliger les Etats de l'ASEAN à penser la diplomatie régionale sur le long terme<sup>128</sup>.

---

<sup>125</sup> Fujisaku Kenichi, « L'Asie après la guerre du Vietnam : un espace en quête d'identité régionale et nationale », Matériaux pour l'histoire de notre temps, vol.88, n°4, 2007, p.71 ; p.73. URL : <https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2007-4-page-69.htm>

<sup>126</sup> Ibid, p.71 ; Archives du ministère des Affaires étrangères (MAE), Asie-Océanie (1973-1980), Généralités, Volume 1859, Note en date du 19 mars 1974, : Les Philippines, l'Otase et l'Asean.

<sup>127</sup> Acharya Amitav, « Constructing a Security Community in Southeast Asia. ASEAN and the problem of regional order », Londres & New York, Routledge, 2000, p.82.

<sup>128</sup> Ibid, p.83.

### 1.3.B.2 L'évolution vers un modèle libéral fragile de médiateur régional

En se ralliant finalement à la diplomatie prochinoise de Singapour et de la Thaïlande pour éviter une implosion de l'ASEAN dont la Chine serait le premier bénéficiaire, la Malaisie et surtout l'Indonésie n'abandonnent pour autant pas les initiatives diplomatiques avec le Viêt Nam. Cette manœuvre politique souligne que malgré les intérêts politiques qu'ont Singapour (dont la majorité de la population est d'origine chinoise) et la Thaïlande (dont la Chine est le principal fournisseur d'arme au côté des Etats-Unis<sup>129</sup>) à maintenir un dialogue avec la Chine, la stabilité régionale via l'ASEAN est prépondérante pour ces Etats.

C'est malgré tout grâce aux pressions du Conseil de Sécurité de l'ONU sur le Viêt Nam entre 1989, pour le retrait de ses troupes, et 1991 que se débloque la situation indochinoise. De ce fait, l'ASEAN est encore une organisation trop tendre et profite surtout de la détente sino-soviétique sous Gorbatchev et Deng Xiaoping pour jouer un rôle subalterne dans la gestion des crises belliqueuses dans la région. Les accords de Paris sur le Cambodge de 1991 mettent un terme à l'instabilité sécuritaire internationale dans la région grâce à l'intervention de puissances extérieures dont la France. Il est essentiel de noter la montée en puissance Indonésienne qui, par la présidence de la conférence internationale aux côtés de la France, affirme son rôle d'interlocuteur régional privilégié dans la gestion de crises<sup>130</sup>.

La création et le développement de nombreux réseaux de diplomatie informelle dans les années 1980 autour du ASEAN Center for Strategic and International Studies de Jakarta va impulser une nouvelle dynamique dans la promotion des questions stratégiques au sein de l'Organisation<sup>131</sup>. En 1987 naît l'ASEAN Institutes for Strategic and International Studies (AI)<sup>132</sup>, établie lors de la quatrième réunion des instituts de l'ASEAN à Singapour. Elle constitue le premier réseau informel de recherche et de discussion de l'Organisation et le CSIS de Jakarta en assure le secrétariat. La fin de l'alliance tacite avec la Chine, la résolution de la

---

<sup>129</sup> Joyaux François, « Vers un nouvel équilibre international en Extrême-Orient Politique étrangère », vol.54, n°1, 1989, p.64.

<sup>130</sup> Journoud Pierre, « L'ASEAN et la sécurité en Asie du Sud-Est pendant la Guerre froide », Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, vol.30, n° 2, 2009, p.119.

<sup>131</sup> Center for Strategic and International Studies. URL : <https://www.csis.or.id/>. Situé à Jakarta, il fût créé par des académiciens indonésiens en 1971. Depuis les années 1980, ses travaux de recherches ont contribué au fonctionnement de l'ASEAN Institutes for Strategic Studies (ISIS), le Pacific Economic Cooperation Council (PECC), et le Council for Security Cooperation in Asia Pacific (CSCAP), et sont sollicités par le gouvernement Indonésien pour sa politique étrangère.

<sup>132</sup> Le réseau ASEAN ISIS comprend dix instituts de recherche. Chaque Etat membre dispose d'un centre de recherche dédié sur son territoire. Ce réseau de recherche académique représente la volonté de l'ASEAN de se doter d'un canal de discussion académique diplomatique dit de « *Track 2* » afin de compléter les échanges politiques des gouvernements respectifs. Le secrétariat est assuré par le CSIS de Jakarta. URL : <https://www.isis.org.my/2018/09/23/asean-isis/>

crise au Cambodge, l'implosion de l'URSS et la fin de la bipolarité de la période de Guerre Froide donne les moyens aux organisateurs de l'AI de peser dans les décisions de leurs gouvernements. L'ASEAN ISIS va également jouer un rôle de premier plan dans la naissance de deux forums multilatéraux consacrés à la coopération sur les questions de sécurité et de diplomatie préventive au-delà du cadre régional. L'ASEAN Regional Forum offre ainsi depuis 1994 une structure de dialogue entre 51 Etats membres (dont les Etats-Unis) tandis que le plus informel Council for Security Cooperation in the Asia Pacific (CSCAP) situé au sein de l'ISIS de Kuala Lumpur lui soumet des propositions et des études<sup>133</sup>. Cette conduite d'échanges a certainement contribué à timorer les menaces hégémoniques étasuniennes et chinoises en Asie du Sud-Est à la faveur du contexte d'apaisement de la fin de la Guerre Froide. Pour autant, ce succès éphémère contraste avec l'échec de l'ASEAN de retenir la Chine dans un dialogue multilatéral pacifique, la RPC profitant de l'environnement stratégique post Guerre Froide pour développer sa politique de projection en Asie du Sud, en marginalisant le rôle de l'ASEAN dans ses ambitions de maintien de la sécurité régionale<sup>134</sup>.

L'ensemble régional Sud-Est asiatique est certes tenu par l'ASEAN mais cette dernière joue plus un rôle de forum régional et de centre d'expertise d'élites via ses réseaux informels. En s'établissant dès sa construction comme une instance de dialogue basée sur le volontariat des Etats l'organisation s'est construite autour d'une « diplomatie d'accommodation »<sup>135</sup>. L'ASEAN, pourtant la représentation la plus poussée du dialogue régional sud-est asiatique, n'est pas un bloc homogène qui prétend orchestrer d'une voix la réponse à la politique de projection chinoise en mer de Chine méridionale. La signature de plans d'actions bilatéraux « ASEAN-RPC » comme le *Plan of Action to Implement the Joint Declaration on ASEAN-China Strategic Partnership for Peace and Prosperity (2016-2020)* apparaît désuète.<sup>136</sup> Ces *Plan of Action* fondent officiellement leur coopération sur le respect du droit international qui n'est lui-même par reconnu par certaines des parties; le verdict de la Cour Permanente d'Arbitrage dans l'affaire République des Philippines vs République Populaire de Chine du 12 juillet 2016 a été contesté par la Chine moins d'un an plus tard. À ce sujet, le ministre des affaires étrangères philippin Albert del Rosario annonçait en janvier 2013 que son pays ferait appel à un tribunal arbitral dans le cadre de la CNUDM, faute de solutions diplomatiques dans

---

<sup>133</sup> ASEAN Regional Forum, URL : <http://aseanregionalforum.asean.org/about-arf/>

<sup>134</sup> Op.cit. Journoud, Pierre, 2009, p.122.

<sup>135</sup> Op.cit. Acharya Amitava, 2000, p.82

<sup>136</sup> ASEAN, *Plan of Action to Implement the Joint Declaration on ASEAN-China Strategic Partnership for Peace and Prosperity (2016-2020)*, 2015, URL : <https://www.asean.org/wp-content/uploads/images/2015/November/27th-summit/ASEAN-China%20POA%20%202016-2020.pdf>

le conflit de revendications l'opposant à la RPC<sup>137</sup>. Un constat de fait mettant à mal la crédibilité de l'ASEAN comme instance supérieur de médiation en matière de sécurité régionale.

Ce paradoxe, entre avancées unilatérales chinoises et la séduction des membres de l'ASEAN par la signature d'accords conjoints et d'opérations communes, est d'autant plus compliquée à orchestrer par les Etats eux-mêmes tant la politique pro-active de la Chine en MCM se structure en ensemble d'avancées stratégiques multidimensionnelles. Ryosuke Hanada, chercheur au Japan Institute of International Affairs, compare à ce propos la politique chinoise comme une nouvelle « tactique du salami »<sup>138</sup>. Si la Chine ne pratique pas l'entrisme dans les affaires régionales, elle provoque des scissions au sein du fragile statu quo qui lie les Etats du pourtour maritime, donnant tout son sens à l'expression de Matyas Rakosi.

Une approche géographique du bassin de la mer de Chine méridionale, couplée à l'étude des relations diplomatiques et politiques entre les Etats qui la bordent à propos des ressources qu'elle recèle permet de saisir les enjeux conflictuels régionaux.

En outre, une revue historique des structures régionales et de l'action américaine en Asie du Sud-Est donne à voir à quel schéma diplomatique et militaire la Chine se confronte lorsqu'elle entame sa période de développement exponentiel au tournant du siècle. In fine, il faut souligner que la politique de projection chinoise qui fait l'objet d'un développement particulier dans la seconde partie de cette étude s'insère dans un contexte sécuritaire qui définit lui-même les inclinaisons chinoises. Les contours de son développement se tracent à travers les réformes économiques de Deng Xiaoping, suivies de l'ouverture et de l'affirmation internationale sous Jiang Zemin puis Hu Jintao. En parallèle, la croissance chinoise est accompagnée de changements institutionnels, et politiques qui redéfinissent les ambitions chinoises en Asie du Sud-Est à partir de la moitié des années 2000. La montée en puissance de Xi Jinping au sein du parti et son accession s'accompagne d'une centralisation des ambitions chinoises en MCM impulsée par le nouvel homme fort de la République Populaire de Chine. Pékin disposait déjà d'une politique active au sud d'Hainan mais elle prend une nouvelle dimension sous Xi Jinping

---

<sup>137</sup> Op.cit. Cour Permanente d'Arbitrage, 12 juillet 2016.

« Les Philippines ont épuisé presque toutes les voies politiques et diplomatiques pour un règlement négocié pacifique de son différend maritime avec la Chine ». C.f : Rosario del Albert (Secrétaire des affaires étrangères des Philippines), conférence de presse, 22 janvier 2013, URL : <http://www.gov.ph/2013/01/22/Statement-the-secretary-of-foreign-affairs-on-the-unclos-arbitral-proceedings-against-china-january-22-2013/>

<sup>138</sup> Hanada Ryosuke, « ASEAN's role in the Indo-Pacific : rules-based order and regional integrity », in Stirling Sharon, « Mind the gap : national views of the Free and Open Indo-Pacific », Asia Program, n°9, The German Marshall Fund of the United States, avril 2019, p.7-12.

qui incarne symboliquement l'image d'une Chine forte et prête à réorganiser l'équilibre sécuritaire attendant à la mer de Chine méridionale en faveur des intérêts chinois.

## **Partie II. Le terrain d'expansion conflictuel de la puissance chinoise**

### **2. 1. Les avancées politiques et conflits de puissance pour le contrôle de la zone : entre affrontements et coexistence**

#### **2. 1. A. Historique et conséquence des projections politiques chinoises dans la région**

Ce n'est qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle que la Chine adopte la vision occidentale des frontières terrestres et maritimes. Seul la lutte contre la piraterie l'avait jusqu'alors contrainte d'établir des limites de surveillance et de juridiction en eaux profondes. Les « traités inégaux » avec les puissances occidentales vont importer en Chine la notion de « mer territoriale ». La proclamation de la RPC va entériner les revendications chinoises : le 4 septembre 1958, les autorités communistes revendiquent une zone de sécurité militaire comprenant l'île de Taïwan et ses îles avoisinantes, les îles Pratas, Paracels et Spratleys et les, le terme est important, « autres îles »<sup>139</sup>. Un terme vague qui s'incorpore dans la logique de la ligne des « neuf (ou dix) tirets » et profite à Pékin dans ses prétentions territoriales basées sur le concept « d'eaux historiques »<sup>140</sup>.

#### **2. 1. A. 1. La diplomatie du pourtour**

Les différends qui opposaient la Chine et le Viêt Nam dans les années 1970 au sujet des Paracels constituent les premiers conflits médiatisés qui opposèrent deux États en mer de Chine méridionale. La relation sino-vietnamienne en mer s'établît également sur la base de négociations à travers la signature d'accords maritimes bilatéraux. Ils sont issus de la « diplomatie du pourtour » (*zhoubian waijiao*), conceptualisée par le gouvernement chinois dans les années

---

<sup>139</sup> 中华人民共和国政府关于中国领海的声, Déclaration du gouvernement de la République Populaire de Chine concernant le territoire maritime chinois, Annexe 2/5, Pékin, 4 septembre 1958, URL : [https://www.fmprc.gov.cn/mfa\\_eng/wjb\\_663304/zjg\\_663340/yzs\\_663350/xwlb\\_663352/W020140608617876545470.jpg](https://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/wjb_663304/zjg_663340/yzs_663350/xwlb_663352/W020140608617876545470.jpg). En 1947, le pouvoir nationaliste en place avait publié une carte de la mer de Chine méridionale présentant la revendication chinoise. La frontière maritime chinoise dans le bassin était alors délimitée par neuf tirets. Cette ligne de revendication est depuis restée et constitue encore actuellement un fondement des prétentions territoriales chinoises : C.f : Figure 3 : Carte de la mer de Chine du Sud émise en 1947 par le pouvoir nationaliste de Nankin.

<sup>140</sup> Ibid

1990. Du côté du Viêt Nam, la reprise des négociations avec la Chine voisine quelques années après le conflit qui opposa les deux Etats coïncide avec l'affirmation de la nouvelle stratégie maritime de la République Socialiste du Viêt Nam (RSVN). Néanmoins, la nouvelle diplomatie chinoise cherche systématiquement à conserver l'ascendant et les initiatives. De ce contexte favorable au dialogue bilatéral résulte les accords du Golfe du Tonkin signés en décembre 2000. Dans les pourparlers de 1995 à 1999 précédant l'accord avec la Chine, la RSVN tente de maximiser la superficie des eaux territoriales des îles du golfe dans le calcul total des délimitations de leur zone (notamment l'île de Bach Long Vi, située à quasi-équidistance entre les côtes vietnamiennes et l'île d'Hainan). À l'inverse, la Chine tente de la minimaliser<sup>141</sup>. L'île en tant qu'entité géographique joue alors déjà un rôle majeur dans la délimitation territoriale prévue par la Convention de Montego Bay<sup>142</sup>. Les autorités chinoises se rallient à la position Vietnamienne : elles se conforment au principe clef des délimitations territoriales de CNUDM qu'elle conteste cependant dans le reste de la MCM au profit de revendications « historiques ». L'accord de délimitation territoriale et l'accord de pêche du 24 décembre 2000 établissent non seulement la première frontière maritime de la Chine avec un pays limitrophe en mer de Chine méridionale mais entérine les ambitions de la Chine dans le golfe. Les autorités privilégient la coopération (une zone de pêche commune est décidée en 2006 puis étendue en 2013) plutôt que l'opposition frontale sur le contentieux. Les deux forces marines et les garde-côtes réalisent outre mesure des exercices conjoints pour lutter contre la piraterie, protéger les champs d'hydrocarbures, les ressources marines et les actions des Etats dans le golfe (exercices de recherche et de sauvetage)<sup>143</sup>.

Ces signes encourageants ne gomment pas pour autant les revendications Vietnamiennes sur l'archipel des Paracels plusieurs centaines de kilomètres au sud du Golfe de Tonkin. La Chine en a déjà pris le contrôle *de facto* suite à la bataille des Paracels de 1974 face à l'ancienne République du Viêt Nam. Possédant déjà son siège permanent au Conseil de Sécurité, son veto à la protestation d'occupation par le Viêt Nam à l'ONU peut être considéré comme le premier exemple de projection de force politique réussi par Pékin en MCM.<sup>144</sup>

---

<sup>141</sup> Tréglodé de. Benoît, « Délimitation maritime et coopération sino-vietnamienne dans le Golfe du Tonkin (1994-2017) » in : Fau Nathalie, et Benoît de Tréglodé (dir.), « *Mers d'Asie du Sud-Est: coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, p.180

<sup>142</sup> Selon l'article 122 de la Convention de Montego Bay consacré aux mers fermées ou semi-fermée, la limite des eaux territoriales est fixée à 12 milles nautiques.

<sup>143</sup> Williams J. Meryl, « Will new multilateral arrangements help southeast Asian states solve illegal fishing ? », Yusof Ishak Institute – ISEAS, Contemporary Southeast Asia, vol.35, n°2, 2013, pp. 264-266.

<sup>144</sup> Markham M. James, « Saigon reports clash with China », The New York Times, 19 janvier 1974, page 1 et 3, URL : <https://nyti.ms/2VB7YUe>

## 2. 1. A. 2. L'intégration administrative des revendications chinoises

La fin de la première décennie des années 2000 a été marquée par des évolutions institutionnelles chinoises en MCM. Tout en perpétuant ses actions de coopération avec le Viêt Nam voisin, le gouvernement chinois de Hu Jintao adopte une stratégie d'institutionnalisation de ses revendications territoriales ; les Paracels sont le premier ensemble îlien concerné. De manière plus large, les autorités font progresser le statut de l'entité administrative des trois archipels qu'elles revendiquent : les Paracels (*Xisha*, Banc de l'ouest), les Spratleys (*Nansha*, Banc du sud) et les bancs Macclesfield, Scarborough, le haut-fond de Truro et les récifs Helen et Dreyer (tous intégrés dans l'appellation *Zhongsha*, Banc du milieu).

Le district des *Sansha* est créé le 19 novembre 2007 et devient une subdivision de la province d'Hainan<sup>145</sup>. Cette décision contribue à envenimer les tensions en MCM entre la Chine et le Viêt Nam qui voit l'avancée chinoise comme une menace supplémentaire sur les Paracels dont le contrôle par Pékin s'institutionnalise. Les autorités chinoises prennent alors les devants et proposent au gouvernement vietnamien d'ouvrir un front de négociation frontalière au-delà de la délimitation des accords de 2000 dans une zone limitrophe des Paracels revendiqués pour les deux Etats. La Chine tâche ainsi de convaincre l'ASEAN de sa bonne volonté d'agir sur les dossiers maritimes et frontaliers. L'intérêt pour la Chine réside dans l'initiative de la proposition et de forcer le Viêt Nam à s'adapter à sa politique en matière de diplomatie maritime et à conserver un ascendant qui isolerait le Viêt Nam au sein de l'ASEAN en cas de refus. L'activisme diplomatique de « façade » mené par Pékin lui permet de donner l'impression d'ouverture à la négociation bilatérale.<sup>146</sup> C'est en réalité une affaire de séduction avec les membres de l'ASEAN afin de maintenir ses voisins maritimes dans l'orbite de ses négociations tout en continuant à se projeter unilatéralement en MCM.

---

<sup>145</sup> Shicun Wu, Hong Nong, « Recent Developments in the South China Sea Dispute : The Prospects of a Joint Development Regime », Londres, Routledge, 2014, p.20. L'établissement d'une « ville » sur Woody island fût révélée le 19 novembre 2007 selon un article du quotidien hong kongais Mingpao suite à un entretien téléphonique avec un membre (probablement anonyme) du Département de Propagande de la ville-district de Wenchang sur l'île d'Hainan. L'entretien aurait révélé que la RPC avait pour but de remplacer la plus large dénomination de district des « Paracels, Spratleys et îles Zhongsha » par une division d'entités administratives accordant un pouvoir supérieur à la nouvelle « ville-distict » de Sansha.

<sup>146</sup> Des groupes d'experts se réunissent à sept reprises entre 2010 et 2011 et ces discussions passent même de l'échelle « d'expertise » à « officielle » en 2012.

En effet, le gouvernement adresse à l'ONU le 14 avril 2011 une note verbale selon laquelle l'archipel des Spratleys (Nansha) a « pleinement droit à une mer territoriale, une zone économique exclusive et un plateau continental »<sup>147</sup>. L'archipel de quelques îlots clairsemés de végétation obtient un statut jusqu'alors réservé aux villes importantes des provinces chinoises continentales. Une prise position à forte résonance politique. Elle permet à la Chine d'institutionnaliser ses revendications sur l'archipel pour en faire un centre de décision politique local voué à se développer. Des travaux d'infrastructures sont entrepris sur en 2012 sur l'île de Woody Island (*Yongxing*), une l'île de pêcheurs de l'archipel<sup>148</sup>. Un village du nom de Sansha, un petit aéroport non-commercial et des digues sont aménagés. Le 21 juin 2012, Sansha, la ville nouvelle de l'archipel et peuplé de 400 personnes est désignée comme capitale de l'ensemble des Paracels. L'archipel est élevé au rang de sous-préfecture d'Hainan qui devient au passage de manière figurée le centre des opérations chinoises dans les mers du sud. Le 29 novembre 2012, les autorités annoncent que des patrouilles maritimes pourront inspecter tout navire étranger pénétrant illégalement les eaux territoriales de la province d'Hainan et que la décision entrera en vigueur au premier janvier 2013. Une décision confirmée par la Cour Suprême de la RPC qui a publié un règlement lui donnant juridiction jusqu'au plateau continental (ZEE comprise).<sup>149</sup> Les Etats voisins sont désormais avertis et font face à des revendications établies et non plus à la vague ligne des neufs tirets qui affaiblissait le crédit chinois.

### **2. 1. A. 3. Des réformes institutionnelles pour un nouvel élan de l'activisme en MCM**

Depuis 2012 la République populaire de Chine fait preuve d'un activisme institutionnel sans précédent en mer de Chine méridionale. Les patrouilles de navires chinois de l'Administration Océanique d'Etat et de l'Administration des pêches sont mutipliées<sup>150</sup>. Cette même année du 12 avril à juillet, le récif de Scarborough (*Huangyuan*) dans les Spratleys est le théâtre d'un pic de tensions diplomatiques et militaires entre la Chine et les Philippines. Des pêcheurs chinois

---

<sup>147</sup>Crouzatier, Jean-Marie. *L'appropriation de la mer en Asie du Sud-Est*. Paris, L'Harmattan, 2018, p. 93.

<sup>148</sup> Shengnan Zhao and Yunbi Zhang, « Sansha military garrison established », China Daily, 27 juillet 2012, [http://www.chinadaily.com.cn/china/2012-07/27/content\\_15622435.htm](http://www.chinadaily.com.cn/china/2012-07/27/content_15622435.htm).

<sup>149</sup> Rapport de travail annuel de la Cour Suprême de la RPC : « China's maritime jurisdiction extends to cover all jurisdictional seas », Xinhuanet, 12 mars 2017 [http://www.xinhuanet.com/english/2017-03/12/c\\_136121825.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2017-03/12/c_136121825.htm)

<sup>150</sup> Leroy Thibault, « Les pêcheurs en mer de Chine méridionale, en première ligne dans les conflits de souveraineté, Enjeux-Avis de conflit en mer de Chine méridionale », Lettre de l'IRSEM, n°2, 2013, IRSEM, URL : <https://www.defense.gouv.fr/espanol/irsem/publications/lettre-de-l-irsem/les-lettres-de-l-irsem-2012-2013/2013-lettre-de-l-irsem/lettre-de-l-irsem-n-2-2013/enjeux-avis-de-conflit-en-mer-de-chine-meridionale/les-pecheurs-en-mer-de-chine-meridionale-en-premiere-ligne-dans-les-conflits-de-souverainete>

s'étant réfugiés dans l'anse du récif, les Philippines déploient *le Gregorio Del Pilar*, leur plus large frégate militaire, au large du récif. La réponse chinoise ne se fait pas attendre puisque sur la période, ce sont en moyenne 5 garde-côtes qui patrouillent autour du récif. Selon l'Asian Maritime Transparency Initiative, c'est l'intervention américaine du secrétaire d'Etat assistant Kurt Campbell dans les négociations entre Antonio Trillanes IV, sénateur et négociateur Philippin et Fu Ying, vice-ministre des affaires étrangères, qui débloque la situation<sup>151</sup>. Sous la pression américaine les Philippines retirent leurs forces en présence grâce à des négociations avec la promesse d'un retrait chinois. Ceci n'advient pas et la Chine maintient depuis un contrôle *de facto* sur le récif de Scarborough. L'ASEAN n'apportant pas de soutien aux Philippines, ces dernières portent l'affaire devant la Cour Pénale d'Arbitrage dans le cadre de la CNUDM invoquant l'absence de solutions diplomatiques.

Comme un symbole, cet acte politique illustre l'adoption d'une nouvelle dynamique par la Chine : 2012 marque la date de la centralisation de la politique chinoise en mer de Chine méridionale. Cette même année, le Parti-Etat renouvelle son équipe directrice ; l'activisme sans précédent de la Chine en MCM n'est pas à mettre uniquement au bénéfice de Xi Jinping. Le gouvernement Hu Jintao établit un « groupe dirigeant restreint pour la protection des droits maritimes », le *haiquanban*<sup>152</sup>. Xi-Jinping accède à sa tête. La création de cette nouvelle structure de coordination de la politique maritime chinoise permet au futur leader chinois de se placer aux commandes des affaires maritimes, enjeu en plein expansion au sein de la politique de sécurité nationale. Il n'est alors pas encore secrétaire général du Parti Communiste Chinois mais déjà pressenti comme le successeur légitime de Hu Jintao (secrétaire général du PCC entre 2002 et 2012). La transition de Hu Jintao à Xi Jinping, a lieu lors du 18<sup>ème</sup> congrès national du PCC qui s'est tenu le 8 novembre 2012.

Lorsque Xi Jinping devient secrétaire général du PCC, l'année est déjà animée par deux tensions épisodiques en MCM avec les Philippines autour de Scarborough au printemps et avec le Japon en septembre à propos des îles Dyaoyutai / Senkaku. La centralisation est autant une réponse à ces tensions qu'elle en est un facteur de leur origine, une approche plus ferme sous Xi Jinping, qui n'évite pas les tensions mais les confrontent. La sécurité maritime chinoise est priorisée dans la politique étrangère dans une approche de protection des droits. Cette approche

---

<sup>151</sup> Douglas J., Green M., Hicks K., Cooper Z., Schaus J., Counter-coercition series : Scarborough shoal standoff, Countering – coercion in Maritime Asia : The Theory and Practice of Gray Zone Deterrence, AMTI, CSIS, 12 mai 2017, [https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/170530\\_Countering\\_Coercion\\_Study\\_Scarborough.pdf?vVGpl95cxLnH.c5yArfuNPLHnu5rI4xT](https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/170530_Countering_Coercion_Study_Scarborough.pdf?vVGpl95cxLnH.c5yArfuNPLHnu5rI4xT)

<sup>152</sup> « La Chine a créé un groupe restreint pour la protection des droits maritimes afin de coordonner au plus haut niveau politique la politique maritime, » Nanfang Xinwenwang, 2 mars 2013, URL : [http://ocean.china.com.cn/2013-03/02/content\\_28105606.htm](http://ocean.china.com.cn/2013-03/02/content_28105606.htm)

passé par un discours de victimisation intensive qui met avant les exactions dont les pêcheurs chinois ont été victimes dans les zones de pêches « traditionnelles » et de l'occupation par le Vietnam et les Philippines de 29 et 9 îles, îlots et récifs « chinois » dans les Spratleys<sup>153</sup>. La protection des pêcheurs et des zones de pêches s'organise et intègre les hauts appareils d'Etat administratifs au même titre que la protection des ressources. L'implantation de la plateforme de forage pétrolière HD-981 début mai 2014 au large des côtes vietnamiennes non loin des Spratleys contribue à illustrer cette hausse des actions chinoises en MCM<sup>154</sup>.

En outre, les autorités chinoises mettent en avant l'argument scientifique et environnemental pour justifier des sorties dans les zones contestées. En 2018 un plan portant sur la restructuration institutionnelle du gouvernement central fût soumis à délibération de la 13<sup>ème</sup> Assemblée populaire nationale. La résultante de ce projet est la création du Ministère des Ressources Naturelles<sup>155</sup>. Ce nouvel organe est censé «surveiller le développement et la protection des ressources naturelles de la Chine, créer et mettre en œuvre un système d'aménagement du territoire établir un système pour l'utilisation payante des ressources naturelles»<sup>156</sup>. Ce cadre gouvernemental est censé apporter plus d'importance à l'étude et à la défense de ses ressources naturelles notamment dans les endroits à risque comme les hauts fonds des Spratleys. Plus que tout autre ensemble émergé ou immergé de l'ensemble du Bassin, ils constituent le nœud de tension principal contemporain entre les pays du pourtour maritime. Les Paracels bénéficient d'un encadrement administratif et politique chinois ainsi que d'une population fixe depuis 2012 sur Woody Island. La Chine n'y est pas en phase d'exploration et de mise à l'épreuve des autres Etats : l'intérêt scientifique n'y est pas d'actualité en comparaison des Spratleys. Début Juillet

---

<sup>153</sup>« 人民日报：越南侵占中国 29 岛礁 该有个交代 (Vietnam's invasion and occupation of China's 29 islands and reefs should be explained)», People's Daily, 14 juin 2014, URL : [http://paper.people.com.cn/rmrb/html/2014-06-14/nw.D110000renmrb\\_20140614\\_8-03.htm](http://paper.people.com.cn/rmrb/html/2014-06-14/nw.D110000renmrb_20140614_8-03.htm) ;

« 菲律宾占领南沙 8 岛礁 海底蕴藏上百亿吨石油 (Philippine occupation of 8 islands and reefs in Nansha) », Hubei – China Daily, 14 janvier 2014, URL : <http://fj.people.com.cn/n/2014/0114/c181466-20386286.html>

<sup>154</sup> Considérée comme la plus importante crise depuis la guerre des Paracels, les affrontements autour de Vanguard Bank sont dû à l'extrême proximité de héliports Vietnamiens situés sur le haut fond. Vanguard Bank constitue le pôle sud-ouest des positions avancées vietnamiennes en mer de Chine méridionale.

<sup>155</sup> Ce nouveau ministère remplace les fonctions du Ministère de la terre et des ressources, l'Administration Océanique d'Etat (*State Oceanic Administration*) et le Bureau d'Etat de Cartographie. Cette réforme constitue un exemple probant de la volonté du bureau du parti d'améliorer la coopération entre les organismes dédiés et réduire la concurrence organisationnelle. L'évolution institutionnelle illustre de même l'accent mis par Xi Jinping sur la verticalité de la prise de décision à l'échelle gouvernementale. Pour plus de détail sur la concentration des acteurs maritimes chinois c.f : Op. cit. Shinji Yamaguchi, 2016, pp.23-32

<sup>156</sup> « La Chine établira un ministère des ressources naturelles », Xinhuanet, 23 mars 2018, URL : [http://french.xinhuanet.com/2018-03/13/c\\_137035764.htm](http://french.xinhuanet.com/2018-03/13/c_137035764.htm)

2019, le Hayang Dizhi 8, navire du Service Géologique Chinois (une agence gouvernementale du nouveau Ministère des Ressources naturelles) est envoyé effectuer une mission de reconnaissance dans les eaux autour du haut fond de Vanguard Bank. Il n'était pas seul. En tout, ce serait près de 80 bateaux de garde-côtes et militaires qui auraient accompagné et escorté le navire chinois non loin de l'île militarisée de Phu Quy administrée par le Viêt Nam sur une période de deux mois.<sup>157</sup>

L'institutionnalisation de la progression chinoise en mer de Chine méridionale s'inscrit dans la dynamique de la politique de projection à marche forcée entamée depuis 2012. Distincte de la logique de dialogue et de coopération bilatérale avec le Viêt Nam dans le Golfe du Tonkin, elle se concentre principalement sur les Paracels que Pékin contrôle déjà. La dynamique prend encore une autre tournure dans les Spratleys et les eaux environnantes qui constituent l'espace le plus disputé de la région. Néanmoins, il faut souligner une avancée politique d'institutionnalisation qui semble rapprocher les Spratleys des Paracels que Pékin utilise désormais comme tremplin. Le 18 avril 2020, le Conseil d'Etat chinois approuvait la création de deux nouveaux districts relevant de la sous-préfecture de *Sansha* ; le district de *Xisha* (Paracels) sous la juridiction directe de la sous-préfecture de *Sansha*, et le district de *Nansha* (Spratleys) sous la juridiction d'un gouvernement dédié, stationné sur le récif de *Yongshu* (Fiery Cross)<sup>158</sup>.

L'intégration de ces espaces dans le giron administratif et politique chinois (des responsables politiques sont désormais désignés) a le but d'un effet cliquet malgré un contrôle *de jure* non reconnu internationalement. L'accentuation de la présence physique chinoise à travers la prise de contrôle du récif de Scarborough a démontré la force de volonté chinoise, au-delà des médiations extérieures et menaces concrètes d'emploi de la force. Elle a souligné la complexité du dialogue sur le partage de la zone et la coexistence en haute mer d'Etats.

## **2. 1. B. L'accommodement et la coexistence des Etats en réponse à la projection chinoise**

### **2. 1. B. 1 Une ligne de conduite multilatérale fragile**

---

<sup>157</sup> « Thayer Carl: *Có đến 80 tàu Trung Quốc vây quanh bãi Tư Chính!* » (Carl Thayer: Plus de 80 navires chinois entourèrent Vanguard Bank, Radio France Internationale, 4 août 2019.

<sup>158</sup> « China's State Council approves establishing of two districts in Sansha », Xinhuanet, 18 avril 2020, URL : [http://www.xinhuanet.com/english/2020-04/18/c\\_138988256.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2020-04/18/c_138988256.htm).

Même si l'objet principal de ce dossier est l'étude de la politique de projection chinoise, il ne faudrait omettre que les autres acteurs de l'ensemble géographique adoptent leur propre ligne de conduite politique et militaire. On ne peut réduire le contentieux en mer de Chine méridionale à une relation à sens unique Chine – Etats d'Asie du Sud-Est. La projection chinoise engendre des réponses des Etats voisins et des contestations nationales comme elle répond également aux actions de défense et de promotion d'intérêts des autres Etats. Lorsque ces politiques se chevauchent au sujet de leurs objectifs, des conflits émergent. Peu d'oppositions armées sont à déplorer en mer de Chine méridionale et les conflits militaires furent épisodiques depuis la guerre des Paracels dans les années 1970. L'incident de Vanguard Bank et l'ampleur des manifestations anti-chinoises 2014 à Ho-Chi-Minh suite à l'installation de la plateforme chinoise Hanyang Shiyou (HD)-981 ont constitué le plus haut point de crispation avec le Viêt Nam quand l'incident du récif de Scarborough en 2012 représentait le pic de tensions avec les Philippines<sup>159</sup>. Si la Chinese National Offshore Oil Corporation déploie une plateforme dans cette zone, c'est pour répondre offensivement aux potentielles missions de forages et permis d'exploitations délivrées par les autorités Vietnamiennes dans les blocs d'exploitation 142 et 143 tout juste délimités par Hanoï<sup>160</sup>. Des ambitions qui menacent les « droits historiques » que la Chine revendique sur la zone et qui la poussent à réagir, créant par la réponse interposée du Viêt Nam, une crise conflictuelle.

Ces périodes de crises se sont intensifiées dans la dernière décennie. Pour autant, des avancées bilatérales et multilatérales ayant pour but d'endiguer ces conflits existent. Les forums de l'ASEAN sont à ce titre un cadre de discussion privilégié par les Etats d'Asie du Sud-Est. Ces derniers profitent du climat de négociation entre le Viêt Nam et la Chine pour faire cesser à cette dernière ses actions unilatérales en proposant un code de conduite en mer de Chine

---

<sup>159</sup> Suite à l'installation de la plateforme chinoise, d'importantes manifestations anti-chinoises éclatèrent dans les principales villes vietnamiennes, à Ho-Chi-Minh ville, Hanoï, Da Nang et Hué. Les affrontements par canons à eaux des navires des deux marines furent largement repris par la presse vietnamienne engendra de nombreux défilés nationalistes au printemps 2014 au Viêt Nam. D'après l'agence de presse chinoise d'Etat Xinhua, 3500 citoyens chinois résidants au Viêt Nam furent évacués par les autorités chinoises sous la menace de violences. Le démantèlement de la plateforme par la Chine en juillet signa la fin des tensions. Source : « China's major overseas evacuations in recent years », China Daily, 30 mars 2015, URL : [https://www.chinadaily.com.cn/china/2015-03/30/content\\_19954649.htm](https://www.chinadaily.com.cn/china/2015-03/30/content_19954649.htm).

<sup>160</sup> Green Michael, Hicks Kathleen, Cooper Zack, Schaus John, Douglas Jake, « Counter Coercion in Maritime Asia : The Theory and practice of Gray Zone Deterrence », CSIS Reports, Rowman & Littlefield, mai 2017, p. 202-224, URL : [https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs\\_public/publication/170505\\_GreenM\\_CounterCoercionAsia\\_Web.pdf](https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs_public/publication/170505_GreenM_CounterCoercionAsia_Web.pdf)

méridionale dès la fin des années 1990<sup>161</sup>. En 2002, les Etats membres et la Chine réunis à Phnom Penh adoptent la *Declaration on conduct of parties in the South China Sea (DOC)*<sup>162</sup>. Ce document liste toute une série de mesures. Premièrement, il réaffirme les principes de liberté de navigation, de survol et les principes du droit international maritime de CNUDM de 1982 en mer de Chine méridionale. Deuxièmement il insiste sur la nécessité de conduire des pourparlers pacifiques dans la résolution des disputes territoriales. Enfin, les Etats s'engagent à appliquer un principe de « retenu » concernant leurs actions dans la région avec un accent mis sur le développement d'infrastructures d'habitation sur les îles<sup>163</sup>. L'objet de cet engagement est également le développement de la coopération multilatérale concernant la protection des espaces marins, la recherche scientifique et des opérations de sauvetage entre les Etats signataires. Avec ce projet de code de conduite, les pays de l'ASEAN cherchent à attirer la Chine dans un cadre de dialogue multilatéral alors qu'elle prône les négociations bilatérales comme méthode de résolution des contentieux<sup>164</sup>. A l'image de ses initiatives de discussion avec le Viêt Nam dans le cadre de sa « diplomatie du pourtour », la Chine se montre réfractaire à toute mise en œuvre des propositions multilatérales de l'ASEAN. Elle cède finalement en 2011 lors d'un Sommet des premiers ministres à Bali en juillet. Une ligne directrice de mise en œuvre de la *DOC* est signée<sup>165</sup>.

Ce discours de développement conjoint qui renvoie l'image d'une ligne de conduite conciliante n'aboutit en réalité à aucun engagement concret de la part de Pékin. Elle cache les prémisses de l'unilatéralisme à marche forcée des actions chinoises en MCM, assumées dès 2012. Ce paradoxe de la politique extérieure chinoise qui « consiste à défendre la sacro-sainte souveraineté, parfois de manière agressive, tout en véhiculant l'idée du développement et de la paix » lui permet de diviser les états de la région sur le plan politique<sup>166</sup>. Cette stratégie empêche la cohabitation multilatérale des intérêts comme *l'ASEAN-way* le prône<sup>167</sup>. Les forums de

---

<sup>161</sup> Hoang Thi Ha, Pitfalls for ASEAN in Negotiating a Code of Conduct in the South China Sea, Perspective, N°57. 23 juillet 2019, ISEAS Yusof Ishak Institute, URL : [https://www.iseas.edu.sg/images/pdf/ISEAS\\_Perspective\\_2019\\_57.pdf](https://www.iseas.edu.sg/images/pdf/ISEAS_Perspective_2019_57.pdf)

<sup>162</sup> ASEAN, Declaration on the conduct of parties in the South China Sea, 4 novembre 2002, URL : [https://asean.org/?static\\_post=declaration-on-the-conduct-of-parties-in-the-south-china-sea-2](https://asean.org/?static_post=declaration-on-the-conduct-of-parties-in-the-south-china-sea-2)

<sup>163</sup> Ibid

<sup>164</sup> Yang Jiechi, ministre des affaires étrangères de la RPC de 2007 à 2012 fût un véritable artisan de la défense du bilatéralisme dans la diplomatie chinoise. Il adopta des prises de positions relativement pacifiques dans la gestion des affaires étrangères notamment avec les Etats-Unis où il fût ambassadeur de 2001 à 2005.

<sup>165</sup> ASEAN, Joint Communiqué of the 44th ASEAN Foreign Ministers Meeting, Bali, Indonésie, 19 juillet 2019, <https://asean.org/wp-content/uploads/images/archive/documents/44thAMM-PMC-18thARF/44thAMM-JC.pdf>

<sup>166</sup> Colin Sébastien, « *La Chine et ses frontières* », Paris, Armand Colin, 2011, p.6

<sup>167</sup> Op. Cit. Rodolfo C. Severino, 3 septembre 2001.

l'ASEAN sont le lieu de travaux d'expertise et de publication de multiples rapports de ses différents instituts attenants mais ces derniers n'ont pas la force d'influencer les positions effectives de la Chine. Ses interventions et participations ne dépassent pas le stade de la diplomatie de voisinage conciliante et des codes de conduites. De fait, les tentatives de coexistence des Etats du pourtour de la mer de Chine méridionale dans la zone sont désorganisée par la politique maritime chinoise en plus de reposer sur un équilibre précaire de dialogue multilatéral sans véritable avenir d'intégration.

La règle du consensus et de la non-ingérence chère à l'ASEAN lui a permis d'attirer à elle la plupart des initiatives en terme de diplomatie multilatérale, sans mener vers des concrétisations majeures depuis les années 2010. Le Premier ministre singapourien, chaire de l'ASEAN en 2018 et coordinateur du groupe ASEAN-Chine déclarait dernièrement vouloir organiser un exercice militaire conjoint avec la Chine<sup>168</sup>. Cette nouvelle main tendue singapourienne laisse cependant perplexe. Si de tels opérations ont déjà pu avoir lieu par le passé, elles n'annoncent en rien de véritables signes de coexistence pacifique des marines de la région. Eric Frécon a ainsi rappelé les faibles avancées pour la diplomatie navale que les forums régionaux multilatéraux et civils constituaient<sup>169</sup>. Les forums institutionnels au plus haut niveau administratif dits de *Track 1*, comme les plateformes de dialogue et d'expertise dits *Track 1.5* ou *Track 2* qui se sont développés dans les années 2000 n'ont pas permis d'influencer la pondération donnée aux questions de sécurité, la diplomatie navale conjointe de surcroît, avec les questions économiques et socioculturelles<sup>170</sup>. +Les questions sécuritaires en Asie du Sud-Est sont un pré carré national. Les Etats ont besoin d'une gestion étroite de leur sécurité nationale et le mythe du front commun des pays d'Asie du Sud-Est face à la Chine ne représente pas les véritables logiques d'accommodement de la projection chinoise. Benoît de Tréglodé déclarait à ce propos que celle-ci a déjà fragilisé le semblant d'équilibre régional qui va vers un accommodement net de la présence chinoise de plus en plus importante<sup>171</sup>.

---

<sup>168</sup> Frécon Eric, « Diplomatie navale en Asie du Sud-Est, Mers d'Asie du Sud-Est » in Fau Nathalie, et Benoît de Tréglodé (dir.), « *Mers d'Asie du Sud-Est : coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, pp.55-56.

<sup>169</sup> Ibid, p.54.

<sup>170</sup> Jeffrey Mapendere, ancien expert en négociation internationale et membre du *Standby Team of Senior Mediation Advisers* de l'ONU livre une explication détaillée dans un rapport publié pour le Programme de Résolution des Conflits onusien, C.f : « Track One and a Half Diplomacy and the Complementarity of Tracks », COPOJ – Culture of Peace Online Journal, vol.2, n°1, 2006, pp.66-81, 2006, URL : [https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/TrackOneandaHalfDiplomacy\\_Mapendere.pdf](https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/TrackOneandaHalfDiplomacy_Mapendere.pdf)

<sup>171</sup> Op.cit. Entretien avec Benoît De Tréglodé, réalisé le 13 février 2020.

## 2. 1. B. 2. La diplomatie bilatérale comme opportunité de coexistence : l'exemple des Philippines et du Viêt Nam

Le terme d'accommodement est privilégié car s'opposer directement aux actions chinoises peut sembler impensable. Pour autant, dans un ensemble régional comprenant de nombreux régimes autoritaires, les réflexes patriotiques constituent un levier essentiel pour les gouvernements en place<sup>172</sup>. C'est notamment le cas des Philippines avec à leur tête le gouvernement de Rodrigo Duterte, en place depuis juin 2016 et issu du PDP-Laban de centre-gauche (*Partido Demokratiko Pilipino ng Bayan*). S'il s'est mis en lumière depuis son accession au pouvoir pour ses déclarations houleuses largement reprises dans la presse internationale, la politique intérieure et extérieure de son gouvernement au sujet des disputes territoriales livre des signes frappants d'un positionnement singulier encore difficilement concevable il y a quelques années<sup>173</sup>.

### 2. 1. B. 2. A. Les Philippines

Les Philippines ont affirmé leur volonté de conduire des discussions bilatérales avec Pékin. Par soucis de pragmatisme, l'Etat insulaire omet l'institutionnalisme de l'ASEAN pour privilégier leurs intérêts nationaux dans un dialogue rapproché avec la Chine. Lors de son discours d'intronisation à la nation du 25 juillet 2016, le nouveau Président déclarait respecter et vouloir utiliser le jugement de la Cour Permanente d'Arbitrage de la Haye du 12 juillet comme un moyen de négociation des disputes territoriales avec la Chine<sup>174</sup>. Suivant cette déclaration de soutien en demi-teinte qui n'affecterait pas son image auprès de la Chine, il soutient la nécessité d'un rapprochement des discussions avec Xi Jinping au détriment d'une discussion multilatérale à l'échelon de l'ASEAN<sup>175</sup>. En se dédouanant publiquement des accusations du Département de Défense des Etats-Unis et en menaçant continuellement les accords militaires américano-philippins par des discours « trumpiens », le gouvernement Duterte adopte *un modus operandi* plus unilatéral dans la gestion de sa politique étrangère en mer de Chine

---

<sup>172</sup> Ibid

<sup>173</sup> Deinla Imelda, Dressel Björn (ed.), « *From Aquino II to Duterte (2010-2018), Change, Continuity and Rupture* », Singapore, ISEAS – Yusof Ishak Institute, 2019, p.2.

<sup>174</sup> Déclaration officielle de Rodrigo Duterte (*State of the National Address – SONA*) durant le 17<sup>ème</sup> congrès de la République des Philippines (transcription dactylographiée), URL : <https://pcoo.gov.ph/july-25-2016-president-rodrigo-roa-dutertes-state-of-the-national-address-sona-during-the-opening-ceremony-of-the-first-regular-session-of-the-17th-congress-of-the-republic-of-the-philippines/>.

<sup>175</sup> « We maintain good relations with China. Let us create an environment where we sit down and talk directly. That is the time we would say we proceed from here », Rodrigo Duterte, C.f. : « Manila will not raise sea row with China at ASEAN Meeting », The Philippine Star, 18 août 2016, URL : <https://www.philstar.com/headlines/2016/08/18/1614811/manila-will-not-raise-sea-row-china-asean-meeting>

méridionale. La perte de contrôle du récif de Scarborough en 2012 a encouragé les Philippines dans la poursuite de accords de coopération militaire avec la première flotte du pacifique. L'EDCA parachevé en 2014 renforce non seulement la présence américaine dans la région mais offre une garantie sécuritaire supplémentaire aux déploiements militaires et aux travaux d'infrastructures philippins dans les îles contrôlées *de facto*<sup>176</sup>. Le retrait des Philippines en février dernier du traité des Visiting Force Agreement qui constitue la base de l'EDCA a marqué une rupture qui a première vue peut se comprendre comme une volonté d'indépendance vis-à-vis du giron sécuritaire américain dans la région. D'autre part, il peut être perçu comme un potentiel message d'ouverture au dialogue bilatéral si cher à la Chine et dont les potentielles retombées économiques sont plus prometteuses que le maintien d'un statu-quo selon l'ASEAN-way. Dans un commentaire au Huanqiu Shibao (Global Times), organe de presse étatique chinois, Li Kaisheng, directeur de l'Institut de Relations internationales de l'Université de Shanghai déclarait à ce sujet que Manille ne « gravite pas pour autant vers Pékin »<sup>177</sup>. Il est en effet difficile d'imaginer une fin de l'alliance militaro-défensive (MDT) entre les Etats-Unis et les Philippines en conséquence de la hausse de l'activisme chinois en mer de Chine Méridionale. Au même titre que Donald Trump aux Etats-Unis, Duterte ne semble pas bouleverser la politique militaire philippine en mer de Chine méridionale. Jusqu'en 2008, seul l'île Tithu (*Pagasa* en Tagalog) comptait des infrastructures militaires et civiles et disposait d'une liaison régulière avec l'île de Palawan. Les autres îlots et récifs sont sujets de gardes militaires et de surveillance qui n'ont pas évolué depuis, défendant les positions avancées dans les Spratleys. De fait, les Philippines entretiennent leur position militaire en MCM et adoptent un pragmatisme réaliste face aux avancées chinoises sans pour autant bouleverser leur ligne de conduite depuis l'incident du récif de Scarborough en 2012.

## **2. 1. B. 2. B. Le Viêt Nam**

Le Viêt Nam qui est l'acteur qui répond avec le plus de véhémence aux intrusions chinoises dans sa ZEE gère différemment ses relations bilatérales avec la Chine. Les dialogues communs ayant débouchés sur les accords du Golfe du Tonkin ont mis en place des mécanismes de discussion à différentes échelles gouvernementales<sup>178</sup>. Au contraire, les Philippines et la Chine

---

<sup>176</sup> Pitlo III Blanco Lucio, « Prospects for the South China Sea in 2020 », AMTI Update, CSIS, URL : <https://amti.csis.org/prospects-for-the-south-china-sea-in-2020/>

<sup>177</sup> Kaisheng Li, « Manila's termination of military pact will upset US meddling in South China Sea, Global Times », 13 février 2020, URL : <https://www.globaltimes.cn/content/1179439.shtml>

<sup>178</sup> Jianwei Li, « Managing tensions in the South China Sea : comparing the China-Philippines and the China-Vietnam approaches », S. Rajaratnam School of International Studies, Singapore, Working Paper n°273, 23 avril 2014, p.19, URL : <http://www.rsis.edu.sg/wp-content/uploads/rsis-pubs/WP273.pdf>

n'ont jusqu'à aujourd'hui aucun canal de discussion semblable<sup>179</sup>. Les deux Etats Sud-Est asiatiques se sont tout de même rapprochés autour de la coopération militaire. Cette coopération s'établit dans le cadre d'un Mémoire d'accord de coopération de défense signé le 26 octobre 2010 en réponse à aux intérêts sécuritaires concordants entre le Viêt Nam et les Philippines face aux avancées chinoises en mer de Chine méridionale<sup>180</sup>. Il est complété en 2011 par un *Memorandum of Understanding* (MOU) avec pour dessein d'approfondir la coopération des forces marines. Ce pacte a pour objectif « d'amplifier les relations bilatérales dans le secteur de la coopération de défense ». La hausse des incursions chinoises dans la ZEE vietnamienne va donner un nouveau tournant à cet embryon de coopération militaire. L'incident de Vanguard Bank de 2014 concrétise un partenariat stratégique entre les deux pays. Le Viêt Nam formule la demande d'un accord teinté de coopération militaire et sécuritaire aux Philippines après l'incident<sup>181</sup> <sup>182</sup>. Il s'agit alors du premier accord bilatéral à vocation sécuritaire concernant deux Etats de l'ASEAN ayant des revendications territoriales en mer de Chine méridionale, qui plus est qu'elles se chevauchent dans la partie nord et occidentale de l'archipel autour des récifs de Southwest et Northeast Cay<sup>183</sup>. Nourrissant les espoirs vietnamiens, les exercices et activités navales conjointes prévues par l'article 8 du MOU sont mises à mal par le rapprochement sino-philippin entamé par la mise à l'écart du jugement du tribunal international sur les juridictions maritimes en MCM<sup>184</sup>. Alors que la marche vers la confiance entre les Philippines et le Viêt Nam pouvait laisser présager de pareils rapprochements avec la Malaisie qui elle aussi, dispose de canaux de discussions privilégiés avec la Chine sur le plan économique, le regain de l'unilatéralisme dans le *modus operandi* philippin semble avoir changé la donne dans la négociation bilatérale avec le Viêt Nam<sup>185</sup>. Si

---

<sup>179</sup> Bonnet François-Xavier, « La coopération militaire entre les Philippines et les pays de l'ASEAN », in in Fau, Nathalie, et Benoit de Tréglodé (dir.), « *Mers d'Asie du Sud-Est : coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, p.93.

<sup>180</sup> Memorandum of Agreement on Defense cooperation between the Department of National Defense of the Republic of the Philippines and the Ministry of Defense of the Socialist Republic of Vietnam, 26 octobre 2011

<sup>181</sup> Interview de l'ancien président Aquino au South China Morning Post. Source : Robles Raissa, « Vietnam asked Philippines to form pact to counter China, Aquino reveals », South China Morning Post, 20 avril 2015, URL : <http://www.scmp.com/news/asia/diplomacy/article/1771526/vietnam-asked-philippines-form-pact-counter-china-aquino-reveals>

<sup>182</sup> La presse vietnamienne sur place relate des affrontements à canons à eaux entre navires chinois et vietnamiens: Tuoi Tre News, 12 mai 2014, URL : <https://tuoitrenews.vn/society/19588/vietnamese-ships-fight-back-chinese-vessels-with-water-cannons>. Reprises par la plupart des agences de presse du pays, les nouvelles occasionnent les manifestations anti-chinoises tolérées par le gouvernement d'Hanoï à l'été 2014.

<sup>183</sup> C.f : Annexes, Figure 6 : *Occupations de facto* dans l'Archipel des Spratleys

<sup>184</sup> Op.cit : Bonnet François Xavier, 2018, p.99-102

<sup>184</sup> Op.cit. : The Philippine Star, 18 août 2016

<sup>185</sup> Delfolie David, Fau Nathalie et Lafaye De Micheaux Elsa, « Malaisie - Chine : une 'précieuse' relation », Bangkok, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, Carnets de l'IRASEC, n°7, 2016 (généré le 05 juillet 2018, nouvelle édition), pp.33-40.

l'incident de Vanguard Bank a donné un crédit de victimisation au Viêt Nam et paradoxalement rapproché deux Etats opposés sur des contentieux territoriaux, la réaction philippine à la décision de la CPA en sa faveur a isolé le Viêt Nam dans ses ambitions de coopération militaire pour renforcer ses positions dans la défense de ses intérêts maritimes face à la Chine.

Les coopérations militaires sont soigneusement évitées par les Etats de l'ASEAN en mer de Chine méridionale. Si le Viêt Nam a mobilisé les Philippines pour un accord de coopération militaire et sécuritaire bilatérale, ces mécanismes de dialogue encore fragiles sont facilement affaiblis par l'actualité politique à l'image de la position philippine post-décision de la Cour d'Arbitrage Permanente de la Haye de Juillet 2016. En outre, certains accords de défense comme entre les Philippines et les Etats-Unis sont eux-aussi touchés et les partenaires les plus proches de la région ; l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines pourtant très actifs dans la coopération contre la piraterie au Nord de Bornéo en mer de Sulu n'ont à ce jour entamé aucune coopération militaire du fait des différends sur le chevauchement de leurs revendications dans les Spratleys<sup>186</sup>. La stratégie d'évitement des Etats d'Asie du Sud-Est les poussent à coexister dans l'accommodement du fait accompli. Les Etats ne s'engagent pas au-delà du paradoxe de sécurité libéral incarné par l'ASEAN et la difficulté de constituer des accords de coopération bilatéraux tangibles.

Cet accommodement des avancées politiques chinoises des Etats du pourtour en mer de Chine méridionale, figure d'une coexistence pragmatique, est entre autres la conséquence de l'exploitation de vides juridiques, de la non reconnaissance du droit international ou simplement de sa mise à l'écart dans la gestion de contentieux territoriaux en haute-mer pour lequel il a pourtant été établi. Le cas de la plateforme Hanyang Shiyou (HD)-981, tête de pont de la stratégie maritime chinoise vis-à-vis du Viêt Nam en 2014 est particulièrement probant dans l'affirmation de ses « droits historiques ». Elle a été déplacée à plusieurs reprises dans la ZEE vietnamienne et constitue un exemple du non-recevoir chinois concernant certaines dispositions du droit international maritime de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

---

<sup>186</sup> La Malaisie revendique sept récifs au large des côtes de Malaisie orientale (Ardasier, Dallas, Erica, Investigator Shoal, Swallow, Louisa, Mariveles)

## 2. 2. Un échiquier entre hausse des différends et place du droit international

Suite au conflit qui opposa les Philippines et la RPC autour du récif de Scarborough entre avril et juillet 2012, la marine chinoise pris un contrôle *de facto* des eaux environnantes. Gardant l'entrée du récif depuis cette date, un navire des gardes côtes chinois est installé dans l'anse de manière régulière afin de chasser les navires de pêches philippins<sup>187</sup>. Cet espace constitue pourtant une zone de pêche traditionnelle pour ces derniers et la perte de souveraineté effective a poussé le gouvernement philippin à déposer une plainte contre la RPC devant la Cour permanente d'arbitrage de la Haye le 22 janvier 2013<sup>188</sup>. La requête philippine portait sur l'interprétation abusive de la CNUDM concernant les prétentions sur les hauts fonds découvrant, ces récifs qui ne sont pas considérés comme des îles mais reconnus comme tel par la Chine<sup>189</sup>. La Chine déclarait quant à elle qu'elle « n'accepte pas l'arbitrage introduit unilatéralement par les Philippines et n'y participe pas »<sup>190</sup>. De plus, le gouvernement de la RPC transmet le 7 décembre 2014, une « note de position » sur la question de compétence dans l'arbitrage dans laquelle elle réitère son refus. Elle précise également avec attention que ces documents ne doivent être en aucun cas « considérés comme la participation de la Chine à la procédure arbitrale »<sup>191</sup>. Le 12 juillet 2016, la Cour d'arbitrage permanente de la Haye rend sa décision en faveur de la requête philippine. Celle-ci a une forte résonance internationale les mois succédant au jugement<sup>192</sup>. Si la sentence est obligatoire pour les deux parties, son application repose sur la bonne foi des signataires de la CNUDM. Un principe qui n'offre aucune garantie dans un espace autant divisé que la mer de Chine méridionale.

---

<sup>187</sup> « Imagery suggests Philippine Fishermen still not entering Scarborough Shoal », AMTI, 27 octobre 2016, URL : <https://amti.csis.org/china-scarborough-fishing/>.

<sup>188</sup> Manacop R. Profirio, « The Principal Marine Fisheries » in D.V. Villadolid (ed.), « Philippine Fisheries: Handbook Prepared by the Technical Staff of the Bureau of Fisheries », Indo-Pacific Fisheries Council, Annexe 8, 1952, pp.103-112.

<sup>189</sup> Ministère des Affaires Etrangères, République populaire de Chine, Déclaration du Ministre des affaires étrangères concernant le territoire de *Huangyan Dao* (Récif de Scarborough), Annexe 106, 22 Mai 1997.

<sup>190</sup> Talmon A. G. Stefan, Jia Bing Bing, «The South China Sea Arbitration: A Chinese Perspective», Oxford: Hart Publishing, Bonn Research Papers on Public International Law, n°2, février 2014, p. 15-79.

<sup>191</sup> Op. cit. Crouzatier, Jean-Marie, 2018, p. 172

<sup>192</sup> Taïwan s'est opposé à la décision finale du tribunal. D'autres alliés traditionnels de la Chine dont la Russie, le Pakistan ont également refusé la décision. A l'inverse, l'Union Européenne d'un commun accord entre ses Etats membres a souligné l'importance de la décision via un discours du président du Conseil de l'UE, Donald Tusk, suite au 18<sup>ème</sup> sommet UE-Chine le 13 juillet 2016. La plupart des puissances étrangères comme les Etats-Unis ou le Japon ont insisté sur l'importance de la décision, stigmatisant encore plus la Chine.

## 2.2.A. Le droit international maritime à l'épreuve de la Chine en mer de Chine méridionale

La position paradoxale adoptée par l'administration Duterte quant au jugement rendu par la Cour permanente d'arbitrage a souligné les lacunes de la crédibilité du droit international maritime. La Cour a clarifié le statut des récifs et des hauts fonds dans le cadre de la CNUDM, les incluant dans la catégorie des « rochers » et non des îles pouvant bénéficier d'une ZEE et d'eaux territoriales<sup>193</sup>. Si la décision de justice internationale n'a pas permis de régler les litiges avec la Chine, elle aurait pu servir à l'ASEAN de régler ses différends internes : les membres de l'association qui émettent des revendications en mer de Chine méridionale sont tous signataires de la Convention de Montego Bay de 1982. Utilisée comme référence dans le droit international dans les différends de souveraineté et la résolution de conflits frontaliers maritimes, elle définit juridiquement les espaces maritimes ainsi que les droits et devoirs des Etats dans ces espaces<sup>194</sup>. Sans être reconnue par la Chine, la décision de la CPA aurait pu constituer un élément de dialogue multilatéral pour l'organisation. Une opportunité entrevue par Ryosuke Hanada en 2019 qui la déclarait comme une aubaine pour la défense du « *Rule of Law* » dans la région prônée par la plupart des puissances extérieures<sup>195</sup>. Outre la fermeté de la position chinoise sur le droit maritime de la région, l'évolution de la perception du droit international par les Etats de la Région semble montrer une tendance contraire : ils délaisseraient cette opportunité.

La RPC a saisi l'importance stratégique du régime régalien des îles au début des années 2000. En juillet 2003, l'ancienne Administration océanique d'Etat, le Ministère des affaires civiles et le département de l'état-major général de l'Armée populaire de libération publièrent conjointement un premier rapport concernant la protection et l'exploitation des îles chinoises inhabitées<sup>196</sup>. Dans la foulée, la 10<sup>ème</sup> Assemblée nationale populaire qui s'est tenue en 2003 chargea un panel d'experts juridiques en charge de la rédaction d'une loi de protection des îles

---

<sup>193</sup> Op.cit. Cour Permanente d'Arbitrage, « The South China Sea Arbitration (The Republic of Philippines v. The People's Republic of China) », Cas 2013-19, 12 juillet 2016, The status of Features as Rocks / Islands (Submissions N°3,5 and 7), Conclusion, p.259-261, URL : <https://pca-cpa.org/wp-content/uploads/sites/6/2016/07/PH-CN-20160712-Award.pdf>

<sup>194</sup> Roche Yann, et Alexeeva V. Olga. « La mer de Chine méridionale : un laboratoire de l'évolution des relations entre la Chine et l'ASEAN », Monde chinois, vol. 37, no. 1, 2014, pp. 111-126.

<sup>195</sup> Op. cit. Hanada Ryosuke, Avril 2019, p.9

<sup>196</sup> Li Li, « Island Armor. A new law has been enacted to protect China's islands from destruction », Beijing Review, 9 janvier 2010, URL : [http://www.bjreview.com/nation/txt/2010-01/09/content\\_238771\\_2.htm](http://www.bjreview.com/nation/txt/2010-01/09/content_238771_2.htm)

chinoises, un projet qui aboutît finalement le 1<sup>er</sup> mars avec l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des îles maritimes<sup>197</sup>.

En mer de Chine méridionale, la Chine fait valoir ses prétentions territoriales de longues dates en se justifiant par la continuité de sa présence dans les îles de la région, notamment dans les Paracels (elle s'appuie à ce propos sur les dossiers d'histoire et les travaux de cartographie détaillés des dynasties impériales Tang et Song)<sup>198</sup>. Les revendications chinoises dites de « droits historiques » ont cependant moins de force aux Spratleys où l'occupation des pêcheurs chinois fût sporadique dans un espace aussi éloigné géographiquement des ports de pêche du sud de la Chine<sup>199</sup>. A la prise de contrôle *de facto* des Paracels en 1974 s'est suivie un certain statu quo concernant les revendications territoriales entre les Etats du pourtour maritime, dont la Chine. La coexistence des revendications des Etats d'Asie du Sud-Est dans la région devait se clarifier avec l'adoption le 10 décembre 1982 à Montego de la CNUDM<sup>200</sup>. Cette nouvelle base juridique internationale permettait aux Etats côtiers d'élargir leurs prétentions économiques en mer à travers l'établissement des ZEE. L'enjeu principal de ces ZEE est l'extension potentielle auxquelles elles sont soumises, rendant possible l'annexion d'archipels contestés dans les Spratleys. Dans le cas ou certaines des terres émergées de l'archipel constituent des îles habitables et non des récifs découvrants, elles incluent une zone de 200 milles marins d'une importance stratégique ; non seulement sur le plan économique du fait des ressources présentes dans les fonds-marins mais également sur le plan sécuritaire. Ces « avant-postes » permettent non seulement à la Chine de maintenir des positions chinoises dans des espaces disputés mais lui donnent l'occasion de renforcer graduellement son image en tant que puissance pro-active dans la Région et sur la scène internationale vis-à-vis des Etats-Unis<sup>201</sup>.

Aux revendications historiques et à la présence de pêcheurs d'Hainan dans les eaux des Spratleys, la présence de la Chine se renforce par une présence militaire dans les Spratleys à partir de 1988<sup>202</sup>. L'expansion militaire de Pékin donne lieu à un affrontement avec le Viêt Nam autour du récif de Fiery Cross dont la Chine prend possession cette année-là. Entre 1988 et

---

<sup>197</sup> Ibid

<sup>198</sup> « The Issue of the South China Sea, Historical Evidence to Support China's Sovereignty over Nansha Islands », Site de l'ambassade de la République Populaire de Chine en Indonésie, URL : <http://id.china-embassy.org/eng/ztbd/nhwt/t87272.htm>

<sup>199</sup> Op. Cit. Denécé Eric, 1999, p.188

<sup>200</sup> Op. Cit. Roche, Yann, et Olga V. Alexeeva, 2014, pp. 111-126.

<sup>201</sup> Ibid

<sup>202</sup> Lasserre Frédéric, « Le Dragon et la mer : Stratégies géopolitiques chinoises en mer de Chine du sud », L'Harmattan, 1996, p.107 ; pp. 119-120.

1991 ce sont quatre aux îlots supplémentaires qui sont occupés<sup>203</sup>. En 1995, la Chine prend pied sur le récif de Mischief situé au large de Palawan et revendiqué par les Philippines qui ripostèrent par le dynamitage des installations chinoises<sup>204</sup>. Après l'installation d'infrastructures militaires dans les Spratleys, la Chine contrôle au milieu des années 1990 au moins six îlots dans l'archipel.<sup>205</sup> Suite à cette opération de démonstration de force militaire, la Chine ratifie en juin 1996 la CNUDM de Montego Bay de 1982.

La stratégie chinoise place alors le Viêt Nam, les Philippines, la Malaisie et Brunei qui revendiquent également une partie ou la totalité de ces îlots devant le fait accompli<sup>206</sup> : les positions chinoises sont désormais inamovibles au regard de leur infrastructure militaire et le contrôle sur certaines de ces îles (notamment le récif de Fiery Cross) est adapté dans les dispositions légales prévues par la CNUDM. La Chine s'appuie non seulement sur les revendications historiques traditionnelles mais aussi sur le concept juridique international de « mer territoriale » et « d'eaux archipélagiques » qu'elle interprète à son bénéfice<sup>207</sup>. Dans une tentative de justification de ses prétentions et positions territoriales en mer de Chine méridionale, la République Populaire de Chine a transmis à la Commission des Limites du Plateau Continental (CLPC) le 7 mai 2009, une note verbale contenant une carte de la mer marquée de neuf tirets, la « nine dash line »<sup>208</sup>. Cette attestation officielle des prétentions via un document adressé à une agence des Nations Unies était une réponse diplomatique à la Malaisie et au Viêt Nam. La veille, les gouvernements des deux pays avaient transmis une note commune (plus une note propre au Viêt Nam le 7 mai) à la Commission, attestant de leurs

---

<sup>203</sup> Chemillier-Gendreau, « La souveraineté sur les archipels Paracels et Spratleys », Paris, L'Harmattan, 1996, p.72-74.

<sup>204</sup> Op. cit. Denécé Eric, 1999, p.198.

<sup>205</sup> Op. cit. Lasserre Frédéric, 1996, p.107 ; 119-120.

<sup>206</sup> La Malaisie et Brunei ont une position distincte des Philippines et du Viêt Nam quant à la gestion de leurs différends territoriaux avec la Chine. La Malaisie adopte une approche conciliante avec Pékin, favorisant les projets de coopérations maritimes et le développement commun. Le gouvernement considère ses relations avec Pékin comme « extrêmement valables et précieuses ». C.f : Lafaye de Micheaux Elsa, « Chine-Malaisie (vue de Malaisie) : menace ou relation consensuelle inscrite dans la continuité ? », Revue de la régulation, n°15, 2014. Si les positions malaisiennes se sont raidies depuis une incursion ostentatoire d'une unité de garde-côtes chinois à 150km au nord au large du Sarawak, elles privilégient l'opportunité économique que représente la coopération bilatérale avec Pékin. C.f : Delfolie, David ; Fau, Nathalie ; et Lafaye De Micheaux, Elsa. Malaisie - Chine : une « précieuse » relation. Nouvelle édition [en ligne]. Bangkok : Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, 2016 (généré le 05 juillet 2018), p.54. Brunei partage une position proche en privilégiant la coopération économique. Le 19 novembre 2018, lors d'une visite de Xi Jinping dans le pays, le président chinois et le sultan Haji Hassanal Bolkiah annoncèrent la signature d'un partenariat stratégique de coopération rapprochée dans les domaines économiques, politiques, culturelles et diplomatiques. C.f : « China, Brunei lift ties to strategic cooperative partnership », Xinhuanet, 19 novembre 2019, URL : [http://www.xinhuanet.com/english/2018-11/19/c\\_137617688\\_6.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2018-11/19/c_137617688_6.htm).

<sup>207</sup> Op. cit. Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Partie II, Mer Territoriale et zone contiguë, Article 3 à 5, Montego Bay 1982, Nations Unies – Recueil des traités, page 7.

<sup>208</sup> Ikeshima Taisaku, « China's Dashed Line in the South China Sea : Legal Limits and Future Prospects », Waseda Global Forum, n°10, 2013, p.22

prétentions territoriales sur les Spratleys<sup>209</sup>. La justification chinoise basait ses prétentions sur la « connaissance de la communauté internationale de la position constante tenue par le gouvernement chinois et de sa souveraineté incontestable » dans la région<sup>210</sup>. En insistant unilatéralement sur la prétendue reconnaissance internationale de ses « droits historiques », la position chinoise manque non seulement de base juridique internationale mais également de précisions détaillées sur la délimitation exacte de la ligne des neufs tirets. Paradoxalement, dans une note adressée au Secrétariat Général de l'ONU le 14 avril 2011, la Chine précisait qu'en vigueur de la CNUDM de 1982 (ratifiée par la Chine en 1996), de « la loi sur les mers territoriales et les zones contiguës » de 1992 et de la « loi sur la Zone Economique Exclusive et le plateau continental » de 1998 que sa souveraineté sur les Spratleys relevait du registre des eaux territoriales, des ZEE et du plateau continental<sup>211</sup>. Cette nouvelle note chinoise intervient moins d'une semaine après une contestation Philippine de la précédente note de la RPC de 2009. Dans une note verbale datée du 5 avril 2011, les Philippines firent objection aux prétentions de la Chine en se basant sur leurs eaux archipélagiques et en déclarant que les revendications chinoises ne relevaient pas du droit international<sup>212</sup>. Par la réponse du 14 avril le gouvernement chinois prétend non seulement bénéficier de prétentions historiques, de fondements juridiques nationaux mais également internationalement reconnus : il mobilise le droit à son avantage en cas de différends. L'entrée en vigueur de la CNUDM a eu pour effet de catalyser et d'internationaliser les disputes sans les résoudre tout en soulevant des questionnements juridiques. Ces lacunes bien trop importantes empêchent de la considérer comme fondement unique de la résolution des conflits de revendications attenants à la mer de Chine méridionale. Selon l'ancienne directrice adjointe du China Institute for Marine Affairs of State Oceanic Administration Zhang Haiwen, la CNUDM ne serait qu'une composante parmi d'autres d'un ensemble de facteurs facilitateurs de résolution des différends<sup>213</sup>. Un triptyque formé par les

---

<sup>209</sup> Ibid

<sup>210</sup> Note verbale de la République populaire de Chine datée du 7 Mai 2009 (CPLC/ONU) ; C.f. Annexes : Figure 4 : Carte chinoise des « neufs tirets » attachée à la Note verbale de 2009 à la Commission des Limites du Plateau Continental (CLPC).

<sup>211</sup> Note verbale de la Chine datée du 14 avril 2011, supra note 19. (CPLC/ONU)

<sup>212</sup> « Deposit by the Republic of the Philippines, of a list of geographical coordinates of points, pursuant to article 47 paragraph 9 of the Convention », Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Montego Bay, 10 December 1982, Maritime Zone Notification, n° 69, 21 avril 2009, URL : [https://www.un.org/Depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/mzn\\_s/mzn69.pdf](https://www.un.org/Depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/mzn_s/mzn69.pdf)

<sup>213</sup> Le China Institute for Marine Affairs of State Oceanic Administration était un institut de recherche d'Etat chinois dépendant du Ministère de la terre et des ressources avant la réforme ministérielle de mars 2018 qui créa le nouveau Ministère des ressources naturelles. Zhang Haiwen, « Indisputable Sovereignty. Opposition to China's ocean claim is poorly supported », Beijing Review, 9 juin 2011, p.10-11. Fondé en 1958, le Beijing Review est un magazine d'information chinois de langue anglaise détenu par la maison d'édition publique China International Publishing Group. Il sert de relais de presse et de support au gouvernement communiste de la République Populaire de Chine.

faits historiques, la loi internationale et le cadre offert par la CNUDM. Du point de vue de la Chine, seul un cadre regroupant ces trois logiques pourrait constituer un fondement tangible dans la négociation internationale en mer de Chine méridionale.

L'appareil d'Etat de la République populaire de Chine veut tirer profit de cette multiplicité de fondements et de leur ambiguïté pour assurer son image sur le plan international tout en continuant ses opérations unilatérales. Une politique difficile à lire du fait de son maniement complexe par les autorités chinoises. Les experts chinois ont-eux-mêmes des lectures différentes de ces neuf tirets, ce qui tranche avec la défense unanime et systématique de l'argumentation historique<sup>214</sup>. Le directeur de l'Institut de stratégie de développement maritime Gao Zhiguo déclarait que cette ligne de tirets épais d'un à cinq milles nautiques exprimait d'avantage une revendication portant sur les récifs et les îles qu'une frontière maritime<sup>215</sup>. À l'inverse, Zhao Lihai, membre du département de droit de la *Běidà*, l'université de Pékin la présentait comme une telle frontière<sup>216</sup>. La situation relève plus du cadre de réflexion ouverte que du droit. L'ambivalence des interprétations chinoises, adaptées à la situation de gestion de différends particuliers dans lequel se trouve la Chine, lui permet de durcir ou de modérer ses contestations en fonction des négociations.

Si la décision rendue par la Cour permanente d'arbitrage en 2016 est venue contredire la nomenclature chinoise à propos du récif de Scarborough. La réaction unilatérale de Pékin montre l'évolution de ce que Cui Yu Chen, ancien lieutenant-colonel du Bureau de recherche de la région militaire de Chengdu, théorisait dans les années 1990 comme la *lutte des frontières souples*<sup>217</sup>. Cette vision sous-entend que la définition du territoire chinois évoluait en fonction du niveau de puissance. Un postulat qui s'applique pertinemment sur la mer de Chine méridionale dont la Chine revendique une partie bien supérieure aux espaces qu'elle ne contrôle *de jure* et qui plus est *de facto*. L'Etat chinois dispose désormais d'une projection diplomatique (à travers la négociation), politique (avec l'intégration administrative et juridique de cet espace à aux division administratives chinoises) et militaire nécessaire pour défendre un nombre croissant de ses prétentions territoriales.

---

<sup>214</sup> Haiwen Biao, « South « China » Sea », *Outre-Terre*, vol. 25-26, no. 2, 2010, pp. 321-336.

<sup>215</sup> Jinming Li, Dexia Li, « The Dotted Line on the Chinese Map of the South China Sea : A Note », *Ocean Development and International Law*, vol. 34, n°3- 4, p.290

<sup>216</sup> Ibid

<sup>217</sup> Op. cit. Lasserre Frédéric, 1996, p.41

## **2. 2. B. Les visions chinoises et américaines du droit international en MCM : un contentieux aux issues perméables**

La division vietnamo-philippine de 2016 suite à la décision de la Cour permanente d'arbitrage a marqué une rupture diplomatique importante sur l'interprétation du droit international au sein de l'ASEAN.

Le « couple » Viêt Nam – Philippines semblait se constituer en un pôle d'opposition à la projection chinoise, mobilisant leur capacité militaire et surtout le droit international sans pour autant représenter une alliance commune contre la Chine. Les deux Etats se sont rapprochés plus tôt dans l'année suite à la déclaration d'un consensus entre la République Populaire de Chine et trois autres pays membres de l'ASEAN concernant le règlement des différends en mer de Chine méridionale. Le ministre des affaires étrangères chinois Wang Yi révéla le 23 avril 2016 lors de visites officielles au Laos, Cambodge et à Brunei, un consensus quadrilatéral entre ces Etats<sup>218</sup>. Si le contenu de la déclaration affirmait la constante de Pékin qui défend le bilatéralisme au détriment d'une gestion régionale ASEAN-Chine de la question de la souveraineté des Spratleys, c'est l'acte en lui-même qui fragilise les négociations dans le cadre du Code de conduite. Le Viêt Nam et les Philippines se retrouvent esseulés<sup>219</sup>. Cette division de l'organisation, suivi du « couple » vietnamo-philippin quelques mois plus tard affaiblie encore plus toute opportunité d'inclure des mesures juridiques contraignantes dans le projet de Code de conduite entre l'ASEAN et la Chine<sup>220</sup>.

Vivian Balakshrinan ministre des affaires étrangères de Singapour annonçait en 2018 que les deux parties avaient trouvé un terrain d'entente autour d'une ébauche de Code de Conduite (COC) et que celui-ci pourrait rapidement être mis en œuvre<sup>221</sup>. Néanmoins, le changement de position philippin impulsé par le président Rodrigo Duterte à l'été 2016 a soulevé des interrogations concernant le cadre juridique à adopter pour résoudre les contentieux.

Si le revirement de Duterte a fragilisé l'éventualité d'un accord à l'échelle régionale avec l'ASEAN, il questionne également sur la place des Etats-Unis, ancien soutien inconditionnel aux Philippines, au cœur de ces enjeux. La principale préoccupation de la première puissance

---

<sup>218</sup> Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, « Wang Yi Talks about China's Four-Point Consensus on South China Sea Issue with Brunei, Cambodia and Laos », 23 avril 2016, URL : [https://www.fmprc.gov.cn/mfa\\_eng/zxxx\\_662805/t1358478.shtml](https://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/zxxx_662805/t1358478.shtml)

<sup>219</sup> Op.cit Hanada Ryosuke, Avril 2019, p.8.

<sup>220</sup> Ibid

<sup>221</sup> Southgate Laura, « *ASEAN Resistance to Sovereignty Violation* », Bristol University Press, mai 2019, p.190

mondiale concerne les revendications maritimes « excessives » qui restreignent leur droit de survol et de liberté de navigation<sup>222</sup>. Mis en place en 1979 par le Département de défense des Etats-Unis, le « programme de liberté de navigation » a pour objectif d’assurer l’application du droit international de la mer et de contrer les opérations de certains pays la menaçant<sup>223</sup>. Le théâtre maritime Indo-pacifique est l’ensemble régional le plus marqué par la présence militaire américaine. En novembre 2019, Mike Pompeo le secrétaire d’Etat de Donald Trump évoquait à ce sujet la prépondérance du « Free and Open Pacific » dans la politique étrangère américaine<sup>224</sup>. Le développement militaire chinois et l’accentuation de la présence de la République Populaire de Chine en mer de Chine méridionale n’en font pas l’unique cible des « opérations de liberté de navigation » américaines. Cependant, les Etats-Unis perçoivent ces avancées chinoises comme infondées et excessives<sup>225</sup>. Elles sont une menace à leur présence en Asie du Sud-Est et leur domination hégémonique dans l’Indo-Pacifique. Le suivi et la médiatisation de chaque opération chinoise dans cette région du monde en font un point névralgique de tensions entre les deux puissances rivales, plus que dans tout autre espace maritime.

Les Etats revendiquant ou exerçant leur souveraineté sur la mer territoriale ont, selon la CNUDM, obligation d’y laisser passer les navires étrangers inoffensifs<sup>226</sup>. La Chine reconnaît dans sa loi sur la mer territoriale de 1992, le « droit de passage inoffensif » de navires étrangers au sein de sa mer territoriale mais soumet les navires militaires à l’autorisation au préalable des autorités chinoises<sup>227</sup>. Les Etats-Unis, pourtant non signataires de la Convention de Montego Bay de 1982, accusent cette distinction entre navires commerciaux et militaires de représenter un assujettissement aux autorités maritimes de la RPC qui revendique près de 90 % de la mer de Chine méridionale. Cette entrave à la liberté de navigation serait illégale au vu de l’article 24 : « Obligations de l’Etat côtier » de la CNUDM. Celui-ci précise que « l’Etat côtier de ne doit pas entraver le passage inoffensif des navires étrangers dans la mer territoriale » ni

---

<sup>222</sup> Colin Sébastien, « La Chine, Les Etats-Unis et le droit de la mer », Actualités, Perspectives chinoises, n°2, 2016, p.62

<sup>223</sup> US Department of Defense, « Freedom of Navigation Program – Fact Sheet », mars 2015, URL : [https://policy.defense.gov/Portals/11/Documents/gsa/cwmd/DoD%20FON%20Program%20-%20Fact%20Sheet%20\(March%202015\).pdf](https://policy.defense.gov/Portals/11/Documents/gsa/cwmd/DoD%20FON%20Program%20-%20Fact%20Sheet%20(March%202015).pdf)

<sup>224</sup> US Department of State, “A Free and Open Indo-Pacific, Advancing a shared vision”, 4 novembre 2019, p.4, URL : <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/11/Free-and-Open-Indo-Pacific-4Nov2019.pdf>

<sup>225</sup> Ibid, p.23

<sup>226</sup> Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Article 17, « Droit de passage inoffensif ».

<sup>227</sup> Article 6 de la Loi sur la mer territoriale et la zone contiguë de la République populaire de Chine du 25 février 1992.

« imposer aux navires étrangers des obligations ayant pour effet d'empêcher ou de restreindre l'exercice du droit de passage inoffensif de ces navires »<sup>228</sup>.

Si la position légale chinoise soulève des enjeux de sécurité pour les Etats-Unis, elle questionne également la place de ces derniers vis-à-vis du droit international. L'aile conservatrice du parti Républicain qui dispose d'une importante représentation au sein du Sénat et de l'administration Donald Trump est fermement opposée à une ratification de la CNUDM<sup>229</sup>. Décrite comme contraire à la souveraineté américaine, ses détracteurs estiment que les Etats-Unis disposent d'une domination militaire et de mécanismes institutionnels largement suffisant à la protection de ses intérêts maritimes<sup>230</sup>. Les Etats-Unis seraient non seulement en mesure de protéger leurs intérêts maritimes mais également de promouvoir les principes de la CNUDM qu'ils appliquent dans leur majorité<sup>231</sup>. En outre, nombre d'Etats ont signé la Convention de Montego Bay de 1982 et ratifié l'accord entré en vigueur en 1994 sans abandonner des revendications jugées excessives par les Etats-Unis<sup>232</sup>. Avec en figure de proue les revendications chinoises autour des « droits historiques », cette perméabilité de l'application de la CNUDM soulève dans le camp républicain la question de la réelle utilité de sa ratification.

Prise au piège par les politiques de puissance américaines et chinoises le droit international présente des lacunes importantes exploitées par les Etats pour conserver leur assise dans les revendications maritimes. Avec pour exemple probant la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et son application en mer de Chine méridionale, le droit international fait face aux politiques unilatérales des deux premières puissances mondiales. Si l'unilatéralisme est au fondement de la politique étrangère américaine et qu'il paraît exacerbé depuis l'élection de Donald Trump <sup>233</sup>, la remise en question du rapport au monde aux Etats-Unis cristallise l'attention en mer de Chine méridionale plus que dans n'importe quelle autre partie du globe.

---

<sup>228</sup> Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Article 24 « Obligations de l'État côtier ».

<sup>229</sup> Un traité international comme la CNUDM doit obtenir une approbation à hauteur de 2/3 des voix au Sénat Américain pour être ensuite ratifié par le président par les Etats-Unis.

<sup>230</sup> Schaeffer D. Brett, Carafano Jay James, Bromund R. Theodore, « 7 Reasons U.S Should Not Ratify UN Convention on the Law of the Sea », The Heritage Foundation, 4 juin 2018, URL : <https://www.heritage.org/global-politics/commentary/7-reasons-us-should-not-ratify-un-convention-the-law-the-sea>. La Heritage Foundation est un think tank politique basé à Washington défendant une ligne d'action conservatrice. Elle bénéficie d'un relais politique important au Sénat : des sénateurs comme Rob Portman (sénateur de l'Ohio depuis 2012) ont fortement milité et s'opposent toujours à une ratification américaine. Ils défendent notamment la position hégémonique des Etats-Unis dans la protection de la liberté de navigation à l'échelle mondiale.

<sup>231</sup> Op. cit. Colin Sébastien, 2016, p.62

<sup>232</sup> Ibid, p.61

<sup>233</sup> Kandel Maya, « Les Etats-Unis et le monde, de Georges Washington à Donald Trump », Paris, Perrin, 2018, 193 pages.

La diplomatie américaine du *Free and Open Pacific*, est modelée par l'administration américaine pour défendre ses intérêts en Asie du Sud-Est et répondre à la montée en puissance de la Chine, notamment en mer de Chine méridionale <sup>234</sup>. Néanmoins, de nombreux académiciens américains comme David Arase ou Christopher Bassler estiment que les Etats-Unis doivent davantage coopérer diplomatiquement aux côtés d'autres Etats pour éviter un hégémon chinois dans la région<sup>235</sup>. Si le FIOP dépend fortement des alliances politiques et militaires américaines avec les Etats d'Asie du Sud-Est, sa mobilisation comme mécanisme capable de peser dans le règlement des différends régionaux est encore à démontrer. Le maillage diplomatique et sécuritaire américain en Asie du Sud-Est prend un nouveau tournant. L'opportunité d'extrapolation du conflit à l'échelle du *Quadrilatéral security dialogue* (QUAD), dialogue stratégique informel entre les Etats-Unis, le Japon, l'Inde et l'Australie est à définir<sup>236</sup>. Le gouvernement des Etats-Unis doit dépasser les divisions bureaucratiques de l'administration de Donald Trump et les prises de positions populistes en hausse dans les Etats de l'ASEAN pour éviter un débordement ou « *spill-over* » de la projection sécuritaire chinoise au-delà de la mer de Chine méridionale.

L'inflexibilité chinoise sur les questions de souveraineté propage dans les pays du pourtour maritime l'image d'une Chine offensive qui ne recule pas devant les risques d'affrontements de plus en plus prégnant. Les gouvernements et médias vietnamiens, philippins entretiennent le même discours de victimisation : pêcheurs menacés et attaqués par les navires chinois, défense agressive des prétentions territoriales chinoises<sup>237</sup>. Si jusqu'aux années 2010 la politique militaire chinoise en MCM s'inscrivait dans ce que Biao Haiwen appelait

---

<sup>234</sup>« China seeks to displace the United States in the Indo-Pacific region, expand the reaches of its State-driven economic model, and reorder the region in its favor »; « China is using [...]influenced operations, and implied military threats to persuade other states to heed its political and security agenda ». La Chine cherche à écarter les Etats-Unis dans la région Indo-pacifique, étendre les limites de son modèle économique stato-centré et réorganiser la région en sa faveur. ; La Chine utilise des opérations d'influences, des menaces militaires implicites pour persuader d'autres Etats de tenir compte de son agenda politique et sécuritaire. C.f : The White House, The Strategy in a Regional context National, Security Strategy of the United States of America, Décembre 2017, URL : <https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2017/12/NSS-Final-12-18-2017-0905.pdf>

<sup>235</sup> Op. cit. Arase David, Septembre 2019. Voir également : Bassler Christopher, « Emerging Clarity, Muddled Action : The U.S Vision for a Free and Open Indo-Pacific », dans Stirling Sharon, « Mind The Gap : National Views of the Free and Open Indo-Pacific », Asia Program, n°9, GMF, Avril 2019.

<sup>236</sup> Ibid, pp.17-19

<sup>237</sup> Zhai Yida, « Can Power make a Great State ? Asian citizens' views of China Power », Issues and Studies, 2015, n°4, p.85-116.

vaguement la « descente vers le sud », les évolutions de la stratégie dans ce domaine ces dernières années montrent que la volonté de Pékin prend désormais une autre dimension<sup>238</sup>. La militarisation de la mer de Chine méridionale actuelle correspond davantage à une segmentation maritime de la nouvelle route de la soie<sup>239</sup>. La taille du territoire maritime revendiqué par la Chine est immense par sa surface et donc difficilement maîtrisable. Une hausse de l'emprise va de pair avec une hausse des heurts dans cet espace. Il constitue pourtant seulement une partie, la porte d'ouverture, de la Nouvelle route de la Soie maritime. Ce tronçon sud-est asiatique stratégique s'installe depuis 2013 et son dévoilement en grandes pompes par Xi Jinping à l'automne 2013 dans un cadre régional stratégique tendu à forte dimension militaire. La Chine inaugure de fait un processus singulier de « marquage » de son territoire par la construction d'îles artificielles ou le remblayage de récifs<sup>240</sup>. Une logique complètement nouvelle et singulière dans les Spratleys au regard des avancées stratégiques précédentes de la Chine dans les Paracels ou à Scarborough. Les ensembles iliens et les hauts fonds des Spratleys concentrent désormais une nouvelle dynamique du dispositif sécuritaire chinois.

## **2. 3. La sécurisation stratégique de la mer au cœur des oppositions militaires et diplomatiques avec les Etats-Unis**

### **2. 3. A. Les ensembles iliens et la technologie, centres de la militarisation chinoise de la zone**

La Chine a effectué depuis la fin de l'année 2013 des opérations de remblaiement et des travaux d'infrastructure dans 7 ensembles insulaires des Spratleys<sup>241</sup>. Si la Chine n'est pas le seul Etat d'Asie du Sud-Est à effectuer des travaux de remblaiement en mer, l'éloignement géographique, la vitesse, et l'ampleur de ces opérations n'ont aucun équivalent historique dans la région ni même dans le monde<sup>242</sup>. La modélisation des espaces maritimes en surface à des fins civiles et

---

<sup>238</sup> Haiwen Biao, « South 'China' Sea », *Outre-Terre*, vol.25-26, n° 2, 16 novembre 2010, pp. 321-336

<sup>239</sup> Valantin Jean-Michel, « Géopolitique d'une planète dérégulée. Le choc de l'Anthropocène », Seuil, Octobre 2017, p.145

<sup>240</sup> Ibid, p.147

<sup>241</sup> Ces récifs et îles regroupent : le récif Cuarteron (Huayang Jia), Fiery Cross (Yongshu Jiao), les Gaven (Nanxun Jiao), Hughes (Dongmen Jiao), Johnson (Chiguo Jiao), Mischief (Meiji Jiao), Subi (Zhubi Jiao). Liste, photographies satellites et évolution dans le temps des îles revendiquées et construites par la Chine disponible sur le site de l'Asia Maritime Transparency Initiative du Center for Strategic Studies, URL :

<https://amti.csis.org/island-tracker/china/>

<sup>242</sup> Op.cit. : Yamaguchi Shinji, septembre 2016, p.29.

militaire fait de l'île un dispositif sécuritaire de l'Anthropocène au cœur des conflits de puissance. Si elle joue depuis 2013 un rôle pivot désormais bien connu de la projection chinoise, les fonds-marins de la mer de Chine méridionale représentent à l'opposé un théâtre grandissant des différends régionaux et mondiaux.

### **2. 3. A. 1. L'Île, nouvelle perle des dispositifs sécuritaires de l'Anthropocène**

L'Anthropocène désigne la période géologique actuelle où l'homme exerce une pression telle sur son environnement qu'il le modèle par une puissance tellurique qui « peut-être comparée aux grandes forces de la Terre »<sup>243</sup>. Au-delà du terme polémique de « grande muraille de sable »<sup>244</sup> employé par l'ancien amiral américain et commandant de la flotte de l'Indo-Pacifique de l'US Navy Harry Harris, les aménagements infrastructurels chinois questionnent par leur nature et leur ampleur. L'article 121 de la CNUDM sur le régime des îles précise qu'une île doit être « naturellement formée » pour être considérée comme telle<sup>245</sup>. De fait, les aménagements de récifs par la Chine et leurs extensions ne peuvent, au regard du droit de la mer, être reconnu comme dotant ces îlots du statut juridique « d'île ». Ceux-ci ne permettent pas à la Chine d'étendre ses revendications territoriales en MCM mais lui assurent une présence physique constante loin de ses bases continentales. Liu Zhenmin, ancien vice-ministre des affaires étrangères jusqu'en 2017 expliquait vaguement en mai 2015 que ces travaux de remblaiement avaient plusieurs buts mais qu'ils remplissaient principalement un objectif d'équipement civil de ces îlots<sup>246</sup>. S'il est clair que les besoins humains et matériels chinois sont croissants dans les postes militaires avancés des Spratleys, ces bases sont largement militarisées et dotées d'attrails de tours de communications et d'observations, particulièrement importants sur les récifs de Fiery cross, Mischief et Subi.

---

<sup>243</sup> Crutzen J. Paul. « La géologie de l'humanité : l'Anthropocène », *Écologie & politique*, vol. 34, no. 1, 2007, pp. 141-148, p.141

<sup>244</sup> Harris Harry, commandant de la flotte de l'Indo-Pacifique, discours à l'Australian Strategic Policy Institute, Canberra : <https://www.cpf.navy.mil/leaders/harry-harris/speeches/2015/03/ASPI-Australia.pdf>

<sup>245</sup> Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Article 121. L'article précise aussi que pour qu'un 'rocher' bénéficie d'un plateau continental et une ZEE reconnue, celui-ci doit être capable de soutenir une habitation humaine permanente et indépendante, sans approvisionnement extérieur.

<sup>246</sup> « China is a staunch defender of peace and stability in the South China Sea », Xinhua, 30 mai 2015, URL : <http://en.people.cn/n3/2016/0521/c90000-9061209.html>. Voir également la conférence de Presse de Liu Zhenmin du 22 novembre 2015 lors du 18<sup>ème</sup> sommet ASEAN-Chine à Kuala Lumpur, URL : [https://www.fmprc.gov.cn/mfa\\_eng/wjbxw/t1319044.shtml](https://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/wjbxw/t1319044.shtml) ; ainsi que la conférence de presse du 13 juillet 2016 du Bureau Central d'Information d'Etat concernant la décision de justice rendue par la CPA dans le cadre de l'affaire « Républiques des Philippines v. République Populaire de Chine », URL : [https://www.fmprc.gov.cn/nanhai/eng/wjbxw\\_1/t1381980.htm](https://www.fmprc.gov.cn/nanhai/eng/wjbxw_1/t1381980.htm)

Cette stratégie n'est pas spécifique aux Spratleys. Parallèlement en 2016, l'armée chinoise installait des batteries de missiles HQ-9, collées aux habitations sur Woody Island dans les Paracels<sup>247</sup>. Ces missiles sol-air guidés par radar ont une portée de 200 kilomètres et couvrent l'intégralité des revendications maritimes chinoises autour de l'archipel des Paracels.<sup>248</sup> L'armée de libération populaire (APL) déploie des batteries de missiles S-400 (des systèmes complètement automatisés aux variantes terrestres et maritimes avec une portée de plus de 400 kilomètres) sur les îles de sa ZEE. Ils constituent non seulement un bouclier antinavire mais également antiaérienne : ils peuvent immobiliser tout type d'aéronef moderne à l'exception des F-22 Raptor américains. Ces dotations technologiques militaires constituent la base d'une protection géopolitique terrestre pour les territoires où ils sont installés<sup>249</sup>. Ces bases militaires îliennes servent également au réapprovisionnement des navires militaires et garde-côtes chinois qui patrouillent dans les récifs et îlots. Selon la Asia Maritime Transparency Initiative (AMTI) du CSIS, le Haijing 3511, un navire des garde côtes chinois équipé de canons 76mm patrouillait 1 mois de juin à juillet 2019 autour de Vanguard Bank dans la ZEE Vietnamienne près du Bloc 06-01 d'exploitation pétrolière opéré par le Viêt Nam. Une telle couverture fût permise grâce à un retour vers Fiery Cross, un des récifs les plus aménagés parmi les travaux de remblaiement effectués par la Chine entre 2014 et 2016<sup>250</sup>. De même, le Haiyang Dizhi 8 y-a également effectué un arrêt d'une semaine entre le 7 et le 13 août 2019 pendant sa mission de reconnaissance près de Vanguard Bank. Consacrés à l'accueil d'infrastructures militaires, ces îlots ne remplissent pas seulement un rôle d'avant-poste de par leur position avancée mais jouent désormais un rôle de relais et de points de ravitaillements aux navires chinois dans l'ensemble maritime<sup>251</sup>.

---

<sup>247</sup> Molenda Jenevieve, « Chinese HQ-9 SAMS No Longer Visible on Woody Island », MissileThreat, CSIS Missile Defense project, 11 juin 2018, <https://missilethreat.csis.org/chinese-hq-9-sams-no-longer-visible-on-woody-island/>.

<sup>248</sup> Tomlinson Jon, « More Chinese missiles bound for disputed islands », Fox News, 23 décembre 2016, URL : <https://www.foxnews.com/world/more-chinese-missiles-bound-for-disputed-islands>.

<sup>249</sup> Majumbar Dave, « No fly zoner : Russia's lethal S-400 goes global », The National Interest, 18 décembre 2015, URL : <https://nationalinterest.org/blog/the-buzz/no-fly-zone-russias-lethal-s-400-goes-global-14671>.

<sup>250</sup> Fook Liang Lye, Hop Hoang Ha, « The Vanguard Bank Incident: Developments and What Next », Yusof Ishak Institute ISEAS, Perspective n°69, 4 septembre 2019, Singapour, URL: [https://www.iseas.edu.sg/images/pdf/ISEAS\\_Perspective\\_2019\\_69.pdf](https://www.iseas.edu.sg/images/pdf/ISEAS_Perspective_2019_69.pdf)

<sup>251</sup> Le discours officiel de Pékin confirme les analyses d'une approche unilatérale et axée vers la coopération pour justifier ses avancées. À ce titre, les Etats de l'ASEAN sont décrits comme des 'bénéficiaires' de ces infrastructures par Cui Tiankai (l'ambassadeur de la RPC aux Etats-Unis) dans un discours donné à Washington le 17 avril 2014 : « *The main purpose is to improve the functions of facilities there so as to provide services to ships of China, neighboring countries and other countries that sail across the South China Sea* » C.f : Ambassade de la République Populaire de Chine aux Etats-Unis, 17 avril 2014, URL : <http://www.china-embassy.org/eng/zmgxss/t1255465.htm>

### 2. 3. A. 2 Bei Dou, au service de la Chine en mer de Chine méridionale

Dans le but d'effectuer un véritable maillage communicationnel permettant aux navires chinois d'opérer en toute indépendance en mer de Chine méridionale la RPC est en train de quadriller la mer grâce à son propre système de géolocalisation. Le gouvernement équipe à la faveur de subventions un nombre croissant de navires de pêche et des cargos de fret avec le système Bei Dou, un *Global Positioning System* (GPS) chinois<sup>252</sup>. A la fin de l'année 2013, les garde-côtes chinois (中国海警) et l'agence gouvernementale du commandement d'application de la loi chinoise sur les pêches (中国渔政<sup>253</sup>) avaient déjà fait équiper plus de 50 000 navires de pêche chinois, majoritairement à Hainan, avec le système Bei Dou<sup>254</sup>. Si l'utilisation à des fins commerciales et d'exploitation des ressources halieutiques est avérée, le perfectionnement progressif du BDS (*Bei Dou Navigation System*) permet aux agences d'Etat de bénéficier d'un outil de plus en plus précis. Il permet aux autorités maritimes d'établir des contacts constants avec les navires de pêche chinois où que ces derniers se situent. Basé sur les données de satellites chinois, au nombre de 30 depuis mars 2020, la troisième version du BDS (Bei Dou 3) devrait être pleinement opérationnelle dans le courant de la même année<sup>255</sup>. Le Centre de protection de la Navigation de mer de Chine méridionale, une agence gouvernementale du Ministère des Transports basée à Haïkou a ainsi procédé à l'installation de relais de télémétrie et de télécontrôle flottants dans le détroit de Qingzhao entre l'île d'Hainan et la province côtière du Guangdong<sup>256</sup>. Ce quadrillage via des bouées télécommandées couvre désormais l'ensemble du détroit et il est réaliste de penser que les autres canaux de passage maritime chinois en mer de Chine méridionale devraient subir le même traitement dans les mois et années à venir.

La précision de la collecte d'informations à des fins civiles est également doublée d'une opportunité pour l'industrie militaire chinoise. Si le perfectionnement du Bei Dou 3 répond aux

---

<sup>252</sup> Les capitaines de navires n'ont souvent à payer que 10% du coût de l'équipement de leurs bateaux avec le système de navigation satellite Bei Dou. En outre, les autorités locales offrent également des surplus d'essence aux bateaux de pêches privés pour les encourager de pêcher dans zones contestées de MCM ; C.f : Op.cit. Green Michael, Hicks Kathleen, Cooper Zack, Schaus John, Douglas Jake, mai 2017, p.11

<sup>253</sup> Avant la fusion des agences maritimes chinoises sous la nouvelle appellation générale de « Garde-côtes » relevant de l'Administration océanique d'Etat avant la réforme de juillet 2013.

<sup>254</sup> Heydarian Javad Richard, « *Asia's New Battlefield : The USA, China and the Struggle for the Western Pacific* », Zed Books limited, 15 novembre 2005, p.34.

<sup>255</sup> Pour plus d'informations concernant le déploiement du BDS à l'échelle mondiale et l'évolution de la surface couverte comme de la précision des données collectées voir le site officiel du gouvernement chinois à propos du BDS, URL : <http://en.beidou.gov.cn/>. Celui-ci précise d'ailleurs l'utilisation du Bei Dou dans le cadre de la pêche et de la sécurité maritime : protection environnementale, contact et assistance aux pêcheurs en détresse etc. 'L'utilité du système pour la surveillance des eaux revendiquées par la Chine' est même officiellement

annoncée: « 特别是在没有移动通信信号的海域, 使用北斗系统短报文功能, 渔民能够通过北斗终端向家人报平安, 有力保障了渔民生命安全、国家海洋经济安全、海洋资源保护和海上主权维护». C.f : Ibid

<sup>256</sup> « Buoys, beacons in Qiongzhou Strait updated with help of Beidou navigation marks », Xinhuanet, 9 janvier 2020, URL : [http://www.xinhuanet.com/english/2020-01/09/c\\_138689423\\_2.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2020-01/09/c_138689423_2.htm)

attentes de l'Armée de Libération populaire en mer de Chine méridionale, celui-ci peut renforcer sa capacité de surveillance sous-marine. A travers cet objectif, les principaux industriels de la défense chinoise espèrent être en mesure de doter leur nouvelle génération de drones d'instruments de surveillance et de traque de sous-marins et bâtiments de guerre de surface<sup>257</sup>. D'après la China Shipbuilding Industry Corporation (CSIC), la dernière version du BDS peut remplir des fonctions d'échanges rapides d'informations stratégique. Il est désormais non seulement capable de précisément signaler la présence en temps réel de sous-marins dans un espace donné, mais également de permettre l'échange de données de localisation et de *tracking* entre des dispositifs de surveillance sous-marins et des relais terrestres et flottants<sup>258</sup>. Selon le porte-parole de la CSIC qui a effectué des tests de capacité du BDS dans les eaux côtières du Jiangsu au nord du pays, ces exercices avaient pour but « d'expérimenter l'adaptation du système aux environnements marins complexes »<sup>259</sup>.

Ces renforcements capacitaires de l'Administration Océanique d'Etat chinoise et de l'ALP depuis 2014 à travers le remblaiement de récifs et les travaux prométhéens d'aménagement d'îles remplissent donc principalement des objectifs militaires et civils. Les dotations infrastructurelles et technologiques dont se pourvoie la Chine contribuent à assurer ses responsabilités internationales, notamment vis-à-vis des pays de l'ASEAN et des Etats-Unis. Une expansion dans les domaines militaires et technologiques de pointe pousse ainsi la première puissance du monde à renforcer son rôle de « gendarme » dans le but d'assurer le principe de liberté de navigation que *l'US Navy* assure également dans le reste de l'Indo-Pacifique.

---

<sup>257</sup> Chan Minnie, « China's BeiDou satellite navigation system breaks underwater barriers, naval shipbuilder says », South China Morning Post, 20 juin 2019, (consulté le 20 mars 2019) URL : <https://www.scmp.com/news/china/military/article/3015265/chinas-beidou-satellite-navigation-system-breaks-underwater>

<sup>258</sup> La CSIS, entreprise d'Etat et un des plus gros constructeurs navals de Chine a fusionné fin 2019 avec la China State Shipbuilding Corporation (CSSC), autre géant de la construction navale. L'objectif de cette fusion est de renforcer la capacité de construction navale en Chine dans les domaines civils comme militaires

<sup>259</sup> "The tests were meant to comprehensively test the Bei Dou system's capacity to deal with the complex sea environment". Tiré de : Op. Cit, Chan Minnie, 20 juin 2019

### 2. 3. B. Les gendarmes du monde dans la « poudrière » continentale : l'enjeu de la surveillance sous-marine

La hausse de la militarisation de la région est une tendance largement documentée<sup>260</sup>. Si l'on affine ce champ en distinguant la nature des flottes concernées par l'accélération du rythme de l'équipement militaire, on constate une accélération de la prolifération du nombre de sous-marins dans les arsenaux des marines régionales. Une tendance commune aux Etats de la région qui a moyen terme, pourrait faire de l'Asie du Sud-Est une zone de concentration de plus de la moitié de la flotte sous-marine conventionnelle mondiale.<sup>261</sup> La mer de Chine méridionale est considérée comme un environnement d'opérations caractérisé par de mauvaises conditions acoustiques de par sa topographie ; une donnée pourtant essentielle au bon déploiement de sous-marins<sup>262</sup>. La présence de nombreux hauts-fonds dans les Spratleys rend ce théâtre opérationnel difficilement maîtrisable en terme de surveillance stratégique. De plus, la présence de crevasses profondes (plus de 5000 mètres dans la fosse de Manille) permet aux sous-marins conventionnels comme nucléaires, d'emprunter de véritables « routes sous-marines » dans une mer pourtant caractérisée par la densité du trafic maritime commercial<sup>263</sup>. Les Etats-Unis disposaient grâce à leur réseau de senseurs d'écoute passive (Sound Surveillance System), déployé pendant la Guerre Froide d'une position dominante dans la surveillance de l'ensemble du bassin Indo-Pacifique dont la mer de Chine méridionale<sup>264</sup>. Complété par une flotte de navires de surveillance pour constituer le plus large système intégré de surveillance sous-marine (IUSS - Integrated Undersea Surveillance System), la surveillance américaine bénéficiait également d'un soutien japonais<sup>265</sup>.

---

<sup>260</sup> Les processus d'armement des Etats d'Asie du Sud-Est n'ont pas pour but de directement défier la puissance chinoise en MCM mais sont un processus de modernisation de forces armées obsoletes, C.f. : Bourdeille, Christian. « La modernisation des armées d'Asie du Sud-Est », *Monde chinois*, vol. 54 - 55, no. 2, 2018, pp. 59-67. La dotation progressive des pays de l'ASEAN en équipement militaire, notamment naval, répond à la défense des prétentions et frontières territoriales tout autant qu'elle sert à attiser la vigilance internationale sur les avancées chinoises dans l'espace. Une intention couronnée de succès par la réalisation des exercices militaires conjoints ASEAN / Etats-Unis (AUMX) en MCM. Pour une revue globale des politiques d'armement des pays d'Asie du Sud-Est jusqu'en 2017 c.f. : Chambers Paul, Waitoolkiat Napisa, « Khaki Capitale : The Political Economy of the Military in Southeast Asia », NIAS Press, 2017, 304 pages.

<sup>261</sup> Péron-Doise Marianne, « Les sous-marins en Asie : des tensions croissantes sous le diopter », in Tréglodé de Benoît et Pajon Céline, « L'Asie stratégique de l'Inde au Pacifique », *Revue Défense Nationale*, été 2018, p.122-126.

<sup>262</sup> Sheldon-Duplaix, Alexandre. « Les enjeux de la surveillance sous-marine en Asie », *Revue Défense Nationale*, vol. 812, no. 7, 2018, pp. 127-131.

<sup>263</sup> Bonnet François-Xavier. « Cartographie des voies sous-marines en Asie du Sud-Est », *Hérodote*, vol. 176, no. 1, 2020, pp. 25-41.

<sup>264</sup> Ford Christopher, Rosenberg David, « The Admiral's Advantage : U.S Navy Operational Intelligence in World War II and the Cold War », Annapolis, Naval Institute Press, 2014.

<sup>265</sup> Op.cit. Sheldon-Duplaix, Alexandre, 2018, pp. 127-131.

Le rattrapage chinois dans ce domaine alarma rapidement Washington<sup>266</sup>. La MCM, aux côtés de la mer de Chine de l'Est, est d'ailleurs le premier lieu de déploiement à grande échelle du système de surveillance sous-marine de la Chine. Opérationnel en 2022, le réseau de surveillance chinois s'inscrit dans la politique globale de développement accéléré de la collecte de données militaires stratégiques avec le déploiement du réseau satellite Bei Dou 3. L'ascendant rapide pris par la Chine sur les autres Etats du pourtour dans ce domaine, en particulier les Philippines et le Viêt Nam, menace directement les plateaux sous-marins situés dans les eaux territoriales des deux pays<sup>267</sup>. Les Etats-Unis, pour qui une extension de la surveillance chinoise menace à moyen-terme non seulement les bases navales de l'Indo-Pacifique mais aussi les intérêts de ses alliés dans la région interviennent aux côtés de ces derniers depuis une décennie<sup>268</sup>. Ils prêtent notamment assistance aux Philippines dans la mise en place d'un système de surveillance national des côtes (NCSW). Financé par les Etats-Unis, il a pour but de renforcer les capacités maritimes des Philippines<sup>269</sup>. Selon Benoît de Tréglodé, il pourrait également s'inscrire dans un système-cadre de surveillance à l'échelle régionale dans le but de surveiller la présence de sous-marins chinois. Une opportunité théorique qui favoriserait la présence américaine en mer de Chine méridionale pour endiguer le rattrapage chinois sur la capacité de surveillance américaine. Le Sound Surveillance System américain ne confère plus l'avantage qu'il accordait aux Etats-Unis pendant la guerre froide. Leur domination sur la surveillance des points stratégiques en mer de Chine méridionale sur le long-terme dépend en partie de la collaboration des Etats de l'ASEAN à ce sujet. Si les dépenses militaires de ses membres ont doublé en l'espace de quinze ans et que le tonnage des sous-marins est en constante augmentation <sup>270</sup>, l'absence de réseau de surveillance sous-marin national ou régional en mesure de gêner les dispositifs chinois peut rendre caduc toute contestation effective du déploiement sous-marin de la Chine en mer de Chine méridionale sur le moyen terme.<sup>271</sup> En l'absence de 'bouclier' de surveillance dans l'ensemble maritime sud-

---

<sup>266</sup> Le Département de défense des Etats-Unis rapportait en 2008 que la RPC déployait déjà un réseau de sonar sous-marin et un réseau radar côtier dans la mer jaune

<sup>267</sup> Op.cit. Bonnet, François-Xavier, 2020, p.31. Près d'une cinquantaine de missions de recherche scientifiques chinoises clandestines furent dénombrées par les autorités côtières philippine entre 2016 et 2018 dans les eaux situées entre les Spratleys et l'île de Palawan. C.f : Martinez M.A, « Marine Scientific Research in the EEZ : a Strategic Concept pour the AFP », Camp Aguinaldo, Defense Department, Quezon City, Philippines, 2018.

<sup>268</sup> Cf. Annexes, Figure 5 : Architecture maritime de l'Asie.

<sup>269</sup> Tréglodé de Benoît, « Le verrou de Balabac (Philippines), un nouveau point stratégique en mer de Chine méridionale ? », Paris, IRSEM, 2013.

<sup>270</sup> Heiduck Félix, « Is Southeast Asia really in an arm's race ? », German Institute for International and Security Affairs, East-Asia Forum, 21 février 2018.

<sup>271</sup> Une situation qui pousse François-Xavier Bonnet à parler à propos de la stratégie sous-marine chinoise comme une "sanctuarisation" de la mer de Chine méridionale. Op.cit. Bonnet, François-Xavier, 2020, p.39. Au-delà de ce terme, il faut comprendre la sécurisation de la MCM et des mers attenantes à aux côtes chinoises

est asiatique, les Etats-Unis voient donc « leur mer », le Pacifique, menacé sur le long terme par la projection chinoise.

Les enjeux sécuritaires liés à la projection de force chinoise en mer de Chine méridionale sont multidimensionnels. Ils relèvent directement de la hausse des opérations et surtout de la pérennisation de la présence chinoise dans le bassin maritime. La justification des autorités chinoises implique premièrement des enjeux attenants à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Le droit international est un garant lacunaire de sécurité régionale et constitue plus une référence politique sur laquelle la Chine prend appui pour créditer ses revendications dans le souci de soigner son image, ce qui implique également l'utilisation d'un argumentaire historique. Deuxièmement, la hausse de la présence physique de la République Populaire de Chine via une infrastructure matérielle et technologique en expansion depuis le début des années 2010, cristallise des tensions internationales autour des îles, en mer ou dans les fonds marins. L'exploitation par la RPC de nouveaux domaines stratégiques non-traditionnels comme la technologie, au-delà de la forte militarisation conventionnelle de l'Armée de Libération Populaire en mer de Chine méridionale, menace désormais directement les Etats-Unis. En outre, les domaines scientifiques et économiques constituent des canaux d'influence chinoise grandissants dans les pays du pourtour de la MCM. Ces moyens de domination stratégique moins médiatisés à la loupe des enjeux sécuritaires intrinsèques à cet espace géographique représentent pourtant une dynamique essentielle de la politique de projection chinoise. Par la mise devant le fait accompli des gouvernements des Etats de l'ASEAN face à la supériorité multidimensionnelle chinoise, ceux-ci saisissent l'occasion d'un « jeu de balancier » entre opportunités chinoises et américaines pour soutenir leurs intérêts nationaux. Une stratégie cependant risquée sur le long terme.

---

comme la constitution d'un espace sécuritaire vital à la chine avant de contester les positions américaines dans leur pré-carré du Pacifique. La volonté chinoise est avant tout de repousser au plus loin de ses frontières la menace planante de l'intrusion d'une puissance extérieure susceptible de raviver les marques d'une humiliation nationale (*Guochi* 国耻). Pour plus d'informations concernant la stratification des cercles de défenses concentriques chinois c.f : Schaeffer Daniel, « Why China needs the South China Sea for itself alone », conférence sur le conflit en mer de Chine méridionale, Yale University, 6 mai 2016.

## **Partie III. La coopération comme solution fragile à la résorption des nœuds de tensions**

La Chine est le principal investisseur en Asie du Sud-Est. C'est également le premier partenaire économique de l'ASEAN<sup>272</sup>. Même si l'objet de ce mémoire concerne principalement les enjeux géostratégiques, les opérations militaires et l'étude des comportements sécuritaires des Etats en mer de Chine méridionale, il ne faut pas omettre l'importance des aspects économiques et scientifique dans la politique de projection chinoise. En développant une politique de la « main tendue » envers les Etats du pourtour maritime, la République Populaire de Chine espère amener ces derniers vers un accommodement sans heurts de ses revendications territoriales. Xi Jinping déclarait en 2018 que les affaires régionales devaient le rester et que toute intrusion externe dans les affaires sud-est asiatiques perturbait le bon équilibre des négociations<sup>273</sup>. Une situation bien entendue favorable à Pékin où sa puissance économique, militaire et politique lui offre un primat sur les Etats régionaux. La vitesse et l'ampleur de la projection chinoise en mer de Chine méridionale et les contextes politiques nationaux instables poussent en effet les gouvernements philippins, vietnamiens, malaisiens à durcir leur politique nationale comme leur diplomatie afin de s'assurer une stabilité nécessaire à leur continuité à la tête des Etats. Ceux-ci usent alors d'un « balancier politique » entre les partenaires chinois et américains dans de multiples domaines de coopération afin de tirer les bénéfices de chaque côté pour premièrement assurer le développement de leur Etat en évitant de s'aliéner de la défense ou des retombées économique d'un des deux partenaires

### **3. 1. L'expansionnisme chinois et son accommodement**

#### **3. 1. A. La Chine comme partenaire**

##### **3. 1. A. 1. La construction politique d'une "Chine partenaire"**

---

<sup>272</sup> La Chine est non seulement le premier partenaire économique des pays de l'ASEAN, elle est perçue par une portion significative de sa population comme la « puissance économique extérieure à l'ASEAN la plus influente dans la région. Cf. Tang Siew Mun et al., « The State of Southeast Asia : 2020 », Singapore, ISEAS, Yusof Ishak Institute, 2020, p.15

<sup>273</sup> Discours de Xi Jinping lors de la Conférence de Dialogue des Civilisations Asiatiques, 15 mai 2019, URL : <https://www.fmprc.gov.cn/ce/cese/eng/wjdt/t1664312.htm>

Principal partenaire économique de l'ASEAN <sup>274</sup>, la Chine pâtie d'une image ternie par l'engouement médiatique qui entoure chaque opération chinoise, notamment en mer de Chine méridionale. Selon une étude menée en 2019 par l'institut de recherche singapourien ISEAS (Yusof Ishak Institute) auprès d'un panel de population des pays membres de l'organisation, l'influence économique chinoise est perçue comme « inquiétante » par plus du tiers des sondés<sup>275</sup>. En outre, la majeure partie des sondés perçoit la Chine comme la puissance politique et stratégique la plus influente en Asie du sud-est. Parmi eux, 85,4 % décrivent cette influence comme préoccupante<sup>276</sup>. Si cette revue statistique ne permet pas de lire l'impact réel de la diplomatie la Chine sur l'opinion public régional elle traduit cependant une perception globalement négative de la Chine dans les pays de l'ASEAN.

Le début de mandat de Xi Jinping est marqué par une nouvelle impulsion régionale et mondiale en terme de dialogue multilatéral et de développement. Les Nouvelles Routes de la Soie et son pendant maritime en particulier, sont un cadre de coopération pour la stabilité régionale et d'impulsion d'un nouvel élan de développement économique qui illustrent l'affirmation de la puissance chinoise ; notamment sa volonté de façonner l'ordre mondial avec un nouveau pôle d'influence asiatique dominé par la Chine <sup>277</sup>. Ce nouvel ordre mondial dépend de la construction d'une « harmonie » impulsée depuis Pékin dès le mandat présidentiel de Hu Jintao<sup>278</sup>. Ces grands projets sont à replacer dans le contexte politique national de la RPC : ils sont dévoilés au début du mandat de leurs présidents respectifs. Pour Xi Jinping, cet engouement politique autour des Nouvelles routes de la Soie inaugure ainsi le cadre général des politiques internationales de la RPC pour le début de son entrée en fonction en 2012<sup>279</sup>. Une

---

<sup>274</sup> « Share of China to ASEAN's Total Exports and Total Imports, in % », Asean Economic Integration Brief (AEIB), Jakarta, ASEAN Secretariat, Global and Regional Economic, vo.5, n°1 Juin 2019, p.3, figure 1. En outre, l'ASEAN est devenu le second partenaire économique de la Chine au premier semestre 2019, dépassant ainsi les Etats-Unis qui occupaient cette place depuis 1997. C.f Xinhuanet, 21 juillet 2019

<sup>275</sup> « The share of respondents who pick China as the most influential economic power in the region has increased from 73,3 % in 2019 to 79,2% in 2020 ». « China's economic influence is deeply felt but not really well-received in the region. [...] 71.9 % are worried about its growing regional economic influence ». Les Philippines, le Viêt Nam sont les pays où l'influence chinoise est perçue le plus négativement. C.f : Op.cit. Tang Siew, 2020, p.15

<sup>276</sup> Ibid, p.17

<sup>277</sup> « China Voice : Beijing welcomes more 'free riders' with its sustained growth », Xinhuanet, 12 Novembre 2014, URL : <http://en.people.cn/n/2014/1112/c90883-8808133.html>

<sup>278</sup> Le principe 'd'harmonie' fût officiellement employé comme ligne de conduite chinoise sur la scène l'internationale lors du discours de Hu Jintao à la tribune de l'Assemblée des Nations Unies le 15 septembre 2005 : 'Strive to construct a Harmonious world of long-lasting peace and common prosperity'. Discours complet sur le site des Nations Unies, URL : <https://www.un.org/webcast/summit2005/statements15/china050915eng.pdf>.

<sup>279</sup> Une stratégie politique que l'on retrouve suite à la réélection de Deng Xiaoping à la tête de la Commission Militaire Centrale en 1987. C'est dans les premières années de ce mandat qu'il soutenu ardemment son programme de réformes (*Gaige Kaifang*) basé sur les réformes de socialisme de marché et l'ouverture internationale. De même, Hu Jintao fût la figure de proue de l'exploitation de 'l'opportunité stratégique' du

stratégie classique des dirigeants chinois qui timorent la théorie d'une escalade croissante de la violence et des affrontements militaires en mer de Chine méridionale<sup>280</sup>. La Chine n'a pas la simple intention de déployer sa puissance économique et militaire afin de sécuriser ses prétentions territoriales et assurer ses besoins économiques, même si elle s'en donne les moyens. Elle ne peut omettre les opportunités économiques et géopolitique qu'une posture dominante et pacifique sur les échanges commerciaux en Asie du Sud-Est lui confère. Les opérations visant à sécuriser ses prétentions en MCM sont donc à comprendre comme la démonstration par la force de la Chine de son rôle prépondérant dans les affaires géopolitiques sud-est asiatiques. Une politique temporaire qui bouleverse le fragile équilibre régional sans faire de la Chine un « ennemi » des Etats du pourtour maritime, bien au contraire.

Le recul temporel dont nous bénéficions sur les affrontements en mer de Chine méridionale confirme qu'ils sont l'expression de cette ligne politique sous Xi Jinping. Les échanges entre navires chinois et vietnamiens liés à l'incident de la plateforme Hanyang Shiyou (HD)-981 aux abords de Vanguard Bank en 2014 sont les derniers en date à impliquer une violence physique d'une ampleur comparable. Le mot d'ordre et le but poursuivi par la cinquième génération de leaders chinois est l'accomplissement « du rêve chinois » ; un terme assez large qui doit déterminer la ligne de conduite chinoise pour les années à venir<sup>281</sup>. Cet accomplissement chinois doit créer un environnement favorable pour réaliser le plus large « rêve d'Asie du sud-est » qui passe premièrement par le développement de la présence chinoise dans la région et son affirmation sur la scène internationale<sup>282</sup>. L'affirmation 'violente' des positions chinoises dans les Spratleys en constitue les prémices douloureuses sans en définir le cadre sur le long terme de la politique extérieure chinoise. La terminologie employée par le bureau du Parti Communiste Chinois et Xi Jinping dans les discours internationaux, respectivement depuis la 18<sup>ème</sup> et la 16<sup>ème</sup> réunion de l'Assemblée Nationale Populaire de la RPC, vise à faire apparaître la Chine comme le partenaire et acteur essentiel d'un nouvel ordre mondial multipolaire au sein duquel elle occuperait une place prépondérante<sup>283</sup>. De fait, elle s'engage de manière plus importante dans les affaires sud-est asiatiques et assume son rôle de leader régional en mer de

---

contexte géopolitique international post-attentats du 11 septembre 2001. C.f : Discours de Hu Jintao lors de la première session plénière de la 10<sup>ème</sup> Assemblée Nationale Populaire de la RPC le 5 mars 2003.

<sup>280</sup> Ibid

<sup>281</sup> Daijiong Zha, « China's Economic Diplomacy, focusing on the Asia-Pacific Region », China Quarterly of International Strategic Studies, vol.1, n°1, avril 2015, p.87

<sup>282</sup> Extrait du discours de Xi Jinping, lors du sommet APEC-Chine de novembre 2013 : 'Seek sustained development and fullfish the Asia-Pacific dream'. Discours complet disponible sur le site de l'APEC, URL : <http://www/apec-china.org.cn/41/2014/11/13/3@2580.htm>.

Chine régional <sup>284</sup>. Ce faisant, elle se place en partenaire de coopération économique et scientifique de premier choix soutenant les opportunités qu'elle offre à l'Asie du sud-est. Une relation 'win-win' défendue par les autorités dans l'artère commerciale et le vivier de ressources qu'est la mer de Chine méridionale pour les Etats du pourtour maritime<sup>285</sup>.

### **3. 1. A. 2. Le partenariat au service de la puissance : 'win-win, win-lose'**

La Chine bénéficie d'une prééminence dans de nombreux domaines vis-à-vis des Etats d'Asie du Sud-Est. Nous nous intéresserons à plusieurs d'entre eux notamment les champs scientifiques et économiques qui constituent des enjeux de sécurité nationaux moins documentés en Asie du sud-est. Au-delà des opérations militaires et des prises de positions politiques soutenant la défense de leurs intérêts nationaux face aux revendications chinoises, les pays d'Asie du sud-est sont tout aussi démunis face aux autres composantes de la stratégie de grande puissance de la Chine. Le développement de la technologie non-militaire et des sciences sont des éléments essentiels de la politique de projection chinoise dans la mesure où elles permettent de fonder une domination régionale multidimensionnelle<sup>286</sup>. Le paradoxe réaliste d'incertitude (*uncertainty*) qui pousse les Etats à s'armer militairement en envisageant le pire scénario possible auquel ils seraient confrontés est alors dépassé par une logique plus transversale.

Sans être du *soft power* (la domination scientifique et technologique reposant sur une dotation infrastructurelle, la collecte et la détention de données scientifiques et donc des investissements coûteux) cette stratégie de pouvoirs mixtes (*power mix*) étend le « champ » de projection de la puissance chinoise en mer de Chine méridionale. Qiao Liang et Wang Xiangsui, deux colonels de l'armée de l'air de l'Armée de Libération populaire théorisaient en 2006 dans *La guerre hors limites (2003)* la stratégie d'externalisation du terrain d'opposition entre deux acteurs par l'un deux<sup>287</sup>. Ce dépassement des limites conflictuelles traditionnelles orchestré par l'un des protagonistes lui permet de surmonter les obstacles auxquels il était confronté dans l'affrontement primaire. Ce concept d'*unrestricted warfare* est employé par Sophie Boisseau du Rocher pour souligner l'ascendant de la Chine sur les pays de l'Asie du Sud-Est dans le domaine de la coopération scientifique. En 2014, elle lançait un projet de coopération de cinq

---

<sup>284</sup> Zhexin Zhang, « China's international strategy and its implications for southeast asia », Singapour, ISEAS, Yusof Ishak Institute, Southeast Asian Affairs, 2016, p.61

<sup>285</sup> Op.cit. Nagy R. Stephen, Mars 2016, p.30 ; Op.cit. Arase David, Septembre 2019, p.11.

<sup>286</sup> Boisseau du Rocher Sophie, « Scientific cooperation in the South China Sea, a new vector for China's Security Diplomacy in Southeast Asia? », IFRI, Center for Asian studies, 2016, p.24

<sup>287</sup> Liang Qiao, Xiangsui Wang, « La guerre hors limite », Paris, préface de Michel et traduction d'Herve Denes, Bibliothèque Rivages, 2003.

ans à échelle de l'Indo-Pacifique, le Western Pacific Ocean System Project (WPOS). C'est le plus grand projet de recherche océanique initié par la Chine avec un financement à hauteur de près de 165 millions de dollars ; il symbolise l'investissement chinois dans la coopération scientifique depuis 10 ans<sup>288</sup>. La RPC dispose de moyens académiques et infrastructurels d'envergure dans le domaine de la recherche scientifique : plus d'une centaine d'organismes de recherche océanographiques associés à l'académie chinoise des sciences<sup>289</sup>, le plus grand centre de recherche mondial et élu premier centre de recherche scientifique mondial depuis 2016 par *Nature Research* devant le centre de recherche d'Harvard et le Centre National de la Recherche Scientifique<sup>290</sup>. C'est d'ailleurs de cette académie de recherche ou des instituts de recherche subordonnés à l'ancienne Administration Océanique d'Etat que proviennent la majeure partie des chercheurs chinois investis dans le WPOS<sup>291</sup>.

A l'inverse, les Etats de l'Asie du sud-est ne disposent pas d'outils académiques et de financements scientifiques en mesure de coopérer avec la Chine dans ce domaine sans en subir la domination inégale. Si la Chine invite à la coopération et la finance, elle ne répond pas favorablement aux invitations émanant de l'ASEAN, ou alors ne participe pas à la promotion des initiatives des nations unies. L'ouverture d'un projet scientifique commun entre les Philippines et le Viêt Nam, le *Joint Oceanographic and Marine Scientific Research Expedition in the South China Sea* (JOMSRE-SCS), a été suspendu dans sa phase 2 (un an après à l'ouverture du projet à la Chine), pour des raisons « politiques »<sup>292</sup>.

La Chine s'est également montrée pragmatique au sein des partenariats et institutions de coopération chapeautées à leur origine par les Nations Unies (dont les *Partnerships in Environmental Management for the Seas of East Asia* – PEMSEA et le *Coordinating Body for the Seas of East Asia* – COBSEA). Les deux organismes de coopération multilatérale qui regroupent la plupart des Etats du pourtour maritime de la mer de Chine méridionale en terme

---

<sup>288</sup> Boisseau du Rocher, « Coopération scientifique chinoise en Asie du Sud-Est », in Fau, Nathalie, et Benoît de Tréglodé (dir.), « *Mers d'Asie du Sud-Est : coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, p.108

<sup>289</sup> Dont par exemple le *South China Sea Institute of Technology* situé à Canton qui dispose des dépendances à Haikou et de centres d'expérimentations sur l'île d'Hainan.

<sup>290</sup> Nature Research est un groupe de publication de journaux académiques et scientifiques anglais reconnu comme un des plus importants dans le monde. Pour voir les classements des instituts et centres de recherche scientifique, voir : <https://www.natureindex.com/annual-tables/2020>.

<sup>291</sup> La structure civile et militaire ambiguë de l'ancien organe administratif est désormais pleinement assumée depuis que l'administration océanique d'Etat est passé sous la direction opérationnelle du ministère de la Sécurité publique. L'institut d'Océanographie de Xiamen, la South China Sea Branch de la SOA figurent parmi les instituts dépendant de cette autorité étatique.

<sup>292</sup> Amer Ramses, Jianwei Li, « Recent Developments in the South China Sea: Assessing the China-Vietnam and China-Philippines Relationships », in : Shicun Wu, Hong Nong, « Recent Developments in the South China Sea Dispute : The Prospects of a Joint Development Regime », Londres, Routledge, 2014.

de protection de l'environnement n'offrent pas de solution viable à une gestion commune de la protection environnementale<sup>293</sup>. Le manque de fonds et le contexte politique gangréné par les disputes territoriales plombent toute avancée concrète de ces organismes depuis le début des années 2010 et encore plus depuis les tensions politiques liées à l'affaire République des Philippines vs. République Populaire de Chine de la CPA.

« L'harmonie » prônée par la diplomatie du gouvernement de la RPC sous la présidence de Hu Jintao a impulsé de nombreux investissements dans la recherche académique océanographique et les projets de coopération scientifique attenants à la mer de Chine méridionale. On pourrait penser que la ligne de conduite de son successeur Xi Jinping en matière de responsabilisation environnementale de la Chine aurait perpétué la dynamique de coopération scientifique potentiellement bénéfique aux autres pays du pourtour maritime. Néanmoins, la dotation scientifique et financière du domaine académique de la RPC désormais largement supérieure à celle de ses voisins d'Asie du sud-est malgré des soutiens internationaux externes (Nations Unies, Etats-Unis) entretient un déséquilibre en faveur de la vision procédurale de la Chine. Ainsi, le « *southeast asia dream* » prôné par la coopération scientifique soutenue par Chine se dilue dans une stratégie de grande puissance attribuable à l'affirmation sur la scène internationale caractéristique de l'administration Xi Jinping.

Tom Miller analysait que le but de la diplomatie économique chinoise serait de « créer un système de tribut moderne avec toutes les routes menant physiquement à Pékin »<sup>294</sup>. Si cette théorie semble quelque peu abusive sur le plan économique à la vue de la place prise par l'ASEAN dans l'économie chinoise<sup>295</sup>, elle semble se vérifier dans le domaine de la recherche scientifique, notamment océanographique en mer de Chine méridionale, la Chine s'étant dotée des clefs stratégiques en l'espace de vingt ans.

---

<sup>293</sup> Van Dyke M. Jon, Broder P. Sherry, « Regional Maritime Cooperation in the South China Sea : COBSEA and PEMSEA », chapitre 2 in : Song Yann-Huei, Zou Keyuan, « Major Law and Policy Issues in the South China Sea : European and American Perspectives », Londres, Routledge, 2014.

<sup>294</sup> Miller Tom, « China's Asian Dream : Empire Building Along the New Silk Road, Londres, Zedd Books, 2017, p.18

<sup>295</sup> Yamei Wang, « ASEAN rises to be China's 2<sup>nd</sup> biggest trading partner », Xinhuanet, 14 janvier 2020 URL : [http://www.xinhuanet.com/english/2020-01/14/c\\_138703721.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2020-01/14/c_138703721.htm)

### 3. 1. B. L'accommodement : un enjeu national

La République utilise un schéma stratégique de projection de puissance multidimensionnel imprégné de la culture stratégique chinoise léguée par la pensée de Sun Tzu. En effet, elle adopte une posture qui bloque les initiatives des Etats d'Asie du sud-est, rendant inopérantes les potentielles tentatives d'opposition avant même que celles-ci aient le temps d'être mises en place. Les pays constituant une véritable opposition à la politique chinoise (le Viêt Nam et les Philippines) en viennent ainsi à adopter une ligne de conduite nationale qui tient compte de la menace représentée par les opérations chinoises. De fait, il paraît judicieux de détailler en particulier l'accommodement de la politique chinoise au Viêt Nam et aux Philippines qui constituent les pays sud-est asiatiques, au centre de cette étude.

#### 3. 1. B. 1. Le Viêt Nam et la Chine : l'impossible aliénation<sup>296</sup>

Le pays bénéficie d'une relation particulière avec la Chine. Les accords du Golfe du Tonkin au début des années 2000 ont confirmé la volonté d'établir des coopérations bilatérales avec la Chine tout en privilégiant la défense l'intérêt national. En juillet 2003, le Comité Central du Parti Communiste vietnamien tenu une discussion sur une nouvelle stratégie de défense nationale à adopter vis-à-vis de l'intervention américaine en Irak. Suite à cette 8<sup>ème</sup> session plénière fût publiée la Résolution 8, intitulée « Pour la défense de la mère-patrie dans la nouvelle situation » et qui découlait de cette discussion<sup>297</sup>. La résolution adoptait deux concepts majeurs de sa nouvelle stratégie de défense nationale et définissait les « objet des coopération » (*đổi tác*), et les « objets de lutte » (*đối trọng*) de sa ligne de conduite. En outre, cette publication de l'appareil d'Etat vietnamien signala la modification de la prééminence de l'idéologie sur la politique extérieure vietnamienne. Une atteinte qui visait spécifiquement la Chine communiste. Le gouvernement privilégierait dorénavant la coopération avec les Etats « respectant notre indépendance et notre souveraineté » sur « toute force qui planifierait et agirait contre les objectifs que nous soutenons dans les buts de construction et de défense nationale ».<sup>298</sup> Ce bouleversement diplomatique et politique ne remet pas en cause l'intérêt économique que

---

<sup>296</sup> Thayer A. Carlyle, « Vietnam's foreign policy in an era of rising Sino-US competition and increasing domestic political influence », *Asian security*, vol.13, n°3, 2017, pp.1-17

<sup>297</sup> Hai Do Thanh, « Vietnam and the South China Sea : Politics, Security and Legality », Londres, Routledge, décembre 2016, chapitre 5 : « Shaping the regional balance of influence, 2003-2007 », p.6

<sup>298</sup> Ibid

représente la Chine, première puissance économique d'Asie<sup>299</sup> ; cependant, il détermine la dualité de la position vietnamienne vis-à-vis de la politique de projection de son voisin chinois. Ainsi le CCPCV ambitionnait en janvier 2007 de doter le pays d'une véritable stratégie maritime afin de coordonner ses opérations en mer de Chine méridionale et de défendre ses positions face à la Chine. La « Stratégie Maritime du Viêt Nam pour 2020 », un document compilant des objectifs économiques, sécuritaires et de défense nationale, vint couronner la volonté du parti d'établir une stratégie de long-terme concernant l'exploitation de la mer de Chine méridionale et de la défense de la ZEE vietnamienne. Pour autant, le Viêt Nam adopta en 2011 une ligne diplomatique conciliante envers la Chine afin de distinguer les différends maritimes qui opposaient les deux pays de leur relation bilatérale générale<sup>300</sup>. Summum de cette diplomatie bilatérale constructive, les rencontres répétées entre le premier ministre chinois Li Keqing et son homologue vietnamien le premier ministre Nguyen Tan Dung jusqu'en 2014 débouchèrent sur une série de propositions de coopération prometteuses. Les moins ambitieuses sont même mises en place assez rapidement : des patrouilles de surveillance commune des eaux sont organisées jusqu'en 2015<sup>301</sup>.

Néanmoins, les années 2014-2015 sont marquées par l'adoption d'une logique de 'lutte' dans la politique extérieure du Viêt Nam vis-à-vis de la République Populaire de Chine. Le déploiement de la plateforme chinoise Hanyang Shiyou (HD)-981 près de Vanguard Bank dans la ZEE vietnamienne et la violente contestation du Viêt Nam semble au premier abord signaler un tournant dans la gestion de la relation avec la Chine. Si le « retour à la diplomatie » suite au retrait chinois apaisa les tensions bilatérales sur le court terme, le gouvernement Vietnamien pouvait dès lors s'appuyer sur cette action de contestation des opérations chinoises pour justifier la défense de sa sacro-sainte souveraineté nationale, notamment dans les eaux de sa ZEE. En outre, la couverture médiatique de l'évènement orchestrée par le gouvernement lui permit de jouer sur l'image de David contre Goliath et de raviver la force de résistance vietnamienne face aux puissances extérieures<sup>302</sup>. Le nationalisme est un outil utile pour le PCV dans l'affirmation

---

<sup>299</sup> Le Produit Intérieur Brut Chinois a dépassé le PIB Japonais en 2008. Elle était aussi auparavant d'avantage présente en Asie du sud-est que le Japon du fait du contexte géographique et des liens historiques que la Chine dispose en mer de Chine méridionale et dans ses Etats limitrophes.

<sup>300</sup> Thayer A. Carlyle, « Vietnam's Strategy of 'Cooperating and Struggling' with China over Maritime Disputes in the South China Sea », SAGE Publications India, Journal of Asian Security and International Affairs, Septembre 2016, p211

<sup>301</sup> Tréglodé de. Benoît, « Délimitation maritime et coopération sino-vietnamienne dans le Golfe du Tonkin (1994-2017) » in : Fau Nathalie, et Benoît de Tréglodé (dir.), « *Mers d'Asie du Sud-Est: coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, p.189

<sup>302</sup> Essentielle dans politique vietnamienne basée sur un fort nationalisme et une défense à tout prix de l'intégrité de son territoire face aux interventions extérieures. L'histoire joue un rôle prépondérant dans la constitution de

de son pouvoir au sein de la crise idéologique qu'il traverse ses dernières années<sup>303</sup>. La population la plus âgée se félicite du développement économique depuis le *doi moi* quand les jeunes générations de vietnamiens montrent peu d'attrance pour la vie politique en particulier l'idéologie, solidement imbriquée chez les élites politiques traditionnelles du pays<sup>304</sup>. La crispation guette l'appareil d'Etat vietnamien : la jeunesse du PCV soutient une ouverture politique accompagnée d'une réponse ferme au défi de la Chine en mer de Chine méridionale<sup>305</sup>. Pourtant, les partis communistes chinois et vietnamiens sont très dépendants l'un de l'autre et les relations de Parti à Parti sont à distinguer des relations entre gouvernement. Cette dualité de la relation sino-vietnamienne complexifie la gestion des différends notamment en mer de Chine méridionale. Les relations plus informelles entre le PCV et le PCC permettent une gestion commune des oppositions entre deux clans politiques dont les principaux buts sont l'encadrement de la société et la pérennité de leur pouvoir<sup>306</sup>.

Les relations proches entre les deux appareils bureaucratiques font craindre à la population une soumission tributaire au puissant voisin chinois, notamment concernant les questions territoriales<sup>307</sup>. Les manifestations et violences du printemps 2014 au Viêt Nam causèrent des dégâts à plus de 400 entreprises chinoises, sans distinction de leur véritable origine (République populaire de Chine ou Taïwan)<sup>308</sup>. Des excès de violence nationalistes et xénophobes spécifiquement adressés à ce qui représentait non seulement l'intrusion économique et politique de Pékin mais la présence chinoise en générale sur le territoire vietnamien. En outre, la forte mobilisation populaire également dûe à une société civile grandissante orchestrée autour d'organisations non gouvernementales naissantes. La menace sécuritaire de la projection chinoise sur le territoire vietnamien et le sentiment d'annexion de la Chine dans les domaines économiques ou scientifiques structurent la revendication d'une partie de la population de

---

l'identité vietnamienne moderne depuis son accession à l'indépendance et les nombreuses guerres conflits quise sont déroulées sur son territoire depuis 1945.

<sup>303</sup>Guillemot François, « Viêt Nam : le casse-tête chinois », Indomemoires, 29 juin 2014, URL : <https://indomemoires.hypotheses.org/15463#comments>.

<sup>304</sup> Op. cit. Tréglodé de. Benoît. « Viêt Nam, le Parti, l'armée et le peuple : maintenir l'emprise politique à l'heure de l'ouverture », p.18.

<sup>305</sup> Hòa Kính, « Lưỡng nan của người CSVN trong thế đối đầu với Trung Quốc », RFA, 24 juin 2014, URL : [https://www.rfa.org/vietnamese/in\\_depth/vn-commu-face-confli-wt-cn-06242014072700.html](https://www.rfa.org/vietnamese/in_depth/vn-commu-face-confli-wt-cn-06242014072700.html)

<sup>306</sup> Op.cit, Tréglodé de. Benoît. « Viêt Nam, le Parti, l'armée et le peuple : maintenir l'emprise politique à l'heure de l'ouverture », 2015, p.18.

<sup>307</sup> Un nombre inédit de manifestations anti-chinoises autorisées par les autorités éclatèrent et firent plusieurs victimes suite à la médiatisation de l'installation de la plateforme chinoise Hanyang Shiyu (HD)-981 dans la ZEE vietnamienne.

<sup>308</sup> Thayer A. Carlyle, « Vietnam's foreign policy in an era of rising Sino-US competition and increasing domestic political influence », Asian security, vol.13, n°3, 2017, p.11.

« sortir de l'orbite de Pékin » (*thoát trung*)<sup>309</sup>. Le changement de gouvernement en 2016 n'a eu aucun effet sur cette dynamique populaire. Le nouveau premier Nguyen Xuan Phuc dû intervenir pour retirer un projet de loi visant à créer trois zones économiques exclusives dans les provinces côtières de Quang Ninh (frontalière avec la Chine et qui borde le Golfe du Tonkin), Khanh Hoa (située au centre du pays et qui borde la mer de Chine méridionale) et Kien Giang<sup>310</sup>. Les entreprises chinoises, notamment du sud de la Chine, constituent les premiers investisseurs potentiels auxquels s'adressaient cette mesure<sup>311</sup>. Le Premier ministre Nguyen Xuan Phuc, fervent soutien du projet et de la coopération économique avec la Chine était présent à la China International Import Expo (CIIE) qui eût lieu à Shanghai du 5 au 8 novembre 2018<sup>312</sup>. Cette occasion de courtiser les investisseurs chinois questionne sur l'avenir de ce projet de loi favorable à la projection chinoise sur le littoral de la mer de Chine méridionale. Nguyen Quang Dy ancien membre du ministère des affaires étrangères de la République Socialiste du Viêt Nam déclarait en décembre 2018 que les entreprises chinoises ou affiliées à des investisseurs chinois exploiteraient pleinement cette opportunité en complément des avancées chinoises dans les îles de mer de Chine méridionale suivant la logique stratégique de « *l'Art de la Guerre* » de Sun Tzu<sup>313</sup>. Dans cette vision nationaliste du Viêt Nam, l'investissement financier constituerait le nouveau moyen pour la Chine de parvenir à ses fins pour soumettre les intérêts vietnamiens aux siens. Ce qu'il ne faudrait pas omettre pour effectuer une véritable comparaison avec la pensée stratégique chinoise c'est que celle-ci repose sur le principe que la Chine possède en face d'elle un adversaire direct. Or les intérêts conjoints des deux Etat-Parti empêchent de considérer le PCC et le PCV comme deux entités politique aussi distinctes l'une de l'autre que le Viêt Nam l'est de la Chine<sup>314</sup>.

---

<sup>309</sup> Le 28 juillet 2014, 61 personnalités vietnamiennes adressèrent une lettre ouverte au gouvernement lui demandant de saisir une instance de justice internationale pour contester les opérations chinoises. cf. : Ibid, p.13

<sup>310</sup> Le premier projet de loi soumit à un vote à l'Assemblée Nationale vietnamienne en octobre 2017 comprenait la possibilité pour le gouvernement de proposer des contrats de location de parcelles terrestres d'une durée de 99 ans. Si cette éventualité a désormais été écartée par le gouvernement, la question de l'implantation de Zones Economiques Exclusives reste en suspens malgré l'opportunité économique que représente ce projet dans le cadre de la politique de maritimisation de l'économie vietnamienne initiée en 2007.

<sup>311</sup> Nguyen Minh Quang, « Vietnam : Dawn of the SEZs », *The Diplomat*, 24 juillet 2018, URL : <https://thediplomat.com/2018/07/vietnam-dawn-of-the-sezs/>

<sup>312</sup> « Le PM Nguyen Xuan Phuc termine son voyage à Shanghai pour la CIIE 2018 », *Vietnam+*, mardi 6 novembre 2018, URL : <https://fr.vietnamplus.vn/le-pm-nguyen-xuan-phuc-terme-son-voyage-a-shanghai-pour-la-ciie-2018/110245.vnp>

<sup>313</sup> Fawthrop Tom, *Sons of Revolution : Vietnam's New Protest Movement*, *The Diplomat*, 17 décembre 2018, URL : <https://thediplomat.com/2018/12/sons-of-revolution-vietnams-new-protest-movement/>

<sup>314</sup> Pour plus d'informations concernant l'imbrication des élites politiques vietnamiennes et chinoises voir : Tréglodé de. Benoît. « Viêt Nam, le Parti, l'armée et le peuple : maintenir l'emprise politique à l'heure de l'ouverture », *Hérodote*, La Découverte, vol.157, n°2, 2015, p.18-19.

### 3. 1. B. 2 Les Philippines : vers un nouveau modèle politique conciliant envers la Chine ?

Si les dirigeants vietnamiens s'emploient à instrumentaliser les tensions nationales avec la Chine pour calmer les remises en cause de l'autorité politique « clanique » du parti-Etat, la situation aux Philippines s'inscrit dans un contexte politique radicalement différent. La République des Philippines est en prise à un pouvoir oligarchique depuis la présidence de Corazon Aquino (1986-1992)<sup>315</sup>. La société politique est dominée par de profondes structures patronales favorables aux élites nationales rarement éliminées du circuit politique lors des élections. Le mandat de Benigno Aquino III (2010-2016) fût marqué par une lutte, quoi que modérée, contre la corruption et l'*establishment* oligarchique de l'ancienne présidente Gloria Macapagal Arroyo (2001-2010) soutenu par Washington <sup>316</sup>. Cependant, c'est l'arrivée au pouvoir de Rodrigo Duterte qui marque une véritable rupture, populiste de surcroît, dans la tradition des familles politiques philippines (Ramos, Arroyo, Aquino, Ramos). S'il peut être perçu comme un phénomène politique nouveau, il est surtout l'expression d'une réponse populaire à un blocage historique de la vie démocratie philippine<sup>317</sup>. Présenté comme un homme du peuple, issu d'une grande ville mais provinciale tout de même (Davao), la prise de fonction de Duterte s'accompagne également d'un dialogue rapproché avec Pékin depuis 2016.

Si de prime abord il semble facile de relier le rapprochement sino-philippin avec les prises de positions publiques anti-américaines et la terminaison de l'accord VFA, il faut replacer les orientations de la diplomatie philippine concernant la projection chinoise en mer de Chine méridionale dans leur contexte politique national. Rodrigo Duterte pratique depuis 2016 une politique conciliante avec Pékin en rupture avec ses prédécesseurs. Il rejoint notamment la logique « d'asianisation » des affaires régionales prônée par Xi Jinping. Lors d'un discours au Palais de l'Assemblée du Peuple à Pékin le 20 octobre 2016<sup>318</sup>, le président philippin déclarait à ce propos « *we are Orientals, in a very courteous race. The Problem is when you talk to*

---

<sup>315</sup> Maboloc Christopher Ryan, « President Rodrigo Duterte and the Birth of Radical Democracy in the Philippines », *International Journal of Politics and Security (IJPS)*, vol.2, n°3, 2020, p.118.

<sup>316</sup> Vartavarian Mersob, « Rodrigo Duterte and the Philippine Presidency : Rupture or Cyclicity », *The Newsletter*, vol.80, The Study, Juin 2018, p.11.

<sup>317</sup> Sanchez, Jean-Noël, « Avis de tempête démocratique : Rodrigo Duterte, nouveau président des Philippines », *Raison présente*, vol. 199, n° 3, 2016, p.111 ; p.116

<sup>318</sup> La symbolique est importante puisque le lieu accueille également les Assemblées nationales populaires de la République populaire de Chine. Le discours fût prononcé lors du Forum d'Echange et de Commerce sino-philippin devant de nombreuses personnalités du parti communiste chinois mais également des hommes d'affaires venus dans le cadre de la discussion d'opportunités d'investissements aux Philippines dans le cadre de la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures (AIIB) lancée par Pékin en 2014 dans le but de concurrencer le Fonds Monétaire International dans les projets d'infrastructures le long des Nouvelles Routes de la Soie.

*westerners, Americans and all, there are very discourteous people* »<sup>319</sup>. En évoquant également les dialogues mis en place avec les fractions armées communistes et s'appuyant sur son origine politique socialiste, Duterte prend même les devants de Pékin avec cette escalade de séduction politique<sup>320</sup>. Pour autant, ces avancées diplomatiques ne signifient pas qu'il est véritablement influencé par Xi Jinping, tant par sa vision de la gestion des affaires sud-est asiatiques que par sa perception de l'Asie du Sud-Est comme entité culturelle unie par des liens historiques fondamentaux. Elles sont plus l'expression d'un acte de défiance de l'ordre mondial établi et rejoignent la volonté chinoise de renverser la domination américaine<sup>321</sup>.

Aux Philippines, la politique de projection chinoise (en dehors des différends territoriaux dans les Spratleys et dans les récifs à l'Ouest de Luçon) devient une tribune internationale qui place sous projecteurs les agissements du Président Duterte. Dès son entrée en fonction, il prit ses distances avec Washington en accusant l'administration Obama de délaissier les intérêts de leurs alliés historiques face aux opérations chinoises proches de Luçon. À ce titre, la prise de contrôle *de facto* de l'Atoll de Scarborough par la République de Chine en juin 2012 marqua un coup d'arrêt aux sollicitations des Philippines aux Etats-Unis<sup>322</sup>. Après tout, le département de Défense américain avait refusé de faire valoir le récif de Scarborough comme une entité territoriale rentrant dans le cadre de son traité de défense avec les Philippines et impliquant donc une intervention armée face à la Chine<sup>323</sup>. Malgré cela, la personnalisation et le populisme du nouveau président Trump pouvait laisser espérer un rapprochement avec l'administration républicaine, traditionnellement plus proche des élites politiques philippines. Rodrigo Duterte approuva d'ailleurs la conduite des exercices militaires annuels conjoints avec les Etats-Unis (*Balikatan* : épaule-à-épaule) en mai 2017 malgré son discours paradoxal à l'encontre de Washington<sup>324</sup>. Il rencontra également Donald Trump en Novembre 2017 en marge d'un sommet de l'ASEAN à Manille. Néanmoins, ces manœuvres politiques de Duterte qui ont pour but d'assurer un dialogue minimal sont particulièrement timorées par rapport aux précédents

---

<sup>319</sup> Duterte Rodrigo, Discours du 20 Octobre 2016, Forum d'Echange et de Commerce Chine-Philippines, Pékin

<sup>320</sup> Ibid

<sup>321</sup> Maboloc Christopher Ryan, « The Radical Politics of Nation-States : The Case of President Rodrigo Duterte, Journal of Asian Studies, vol.6, n°1, 2018, p.119.

<sup>322</sup> Les négociateurs américains et chinois se seraient entendus sur un accord. Les Philippines se prononcèrent publiquement sur la présence d'un accord potentiel grâce à la méditation américaine ; le Sénateur philippin Trillanes en charge des négociations annonça a posteriori « qu'aucun accord de retrait définitif n'avait été trouvé, fragilisant au passage la crédibilité de l'intervention américaine. C.f : Op.cit Douglas J., Green M., Hicks K., Cooper Z., Schaus J., 2017.

<sup>323</sup> Heydarian Javad Richard, « An Unlikely Bromance : Trump, Duterte and the Philippine-U.S Alliance », in « Asia Trends, Les Etats-Unis de Donald Trump et la stratégie de l'Indo-Pacifique », Asia Centre, Asia Trends, vol.3, Printemps 2018, chapitre 2, p.2

<sup>324</sup> Fonbuena Carmela, « 1st Ph-US Balikatan exercises under Duterte open » Rappler.com, 8 mai 2017, URL : <https://www.rappler.com/nation/169168-balikatan-duterte-opening-philippines>

présidents philippins. C'est le premier président à ne pas se rendre aux Etats-Unis dès les premières années de son mandat et une visite officielle n'est toujours pas prévue au vu des tensions politiques entourant sa potentielle venue à Washington<sup>325</sup>. Selon Renato Cruz De Castro, chercheur et analyste du Département d'Etudes Internationales à la De la Salle University de Manille, la volonté de Duterte de prendre ses distances avec les Etats-Unis et de centrer la relation bilatérale sur des domaines de coopération non stratégiques comme des exercices conjoints de lutte contre le terrorisme et de cyber sécurité ont pour effet de rendre caduc le bouclier de protection américain face aux opérations chinoises autour des eaux archipélagiques philippines<sup>326</sup>. Le nombre d'opérations scientifiques non déclarées par Pékin dans les eaux de la ZEE des Philippines ne seraient que la partie immergée de l'iceberg dans la mesure où Duterte semble fermer les yeux sur un nombre croissant d'interférences chinoises dans les eaux philippines<sup>327</sup>, mais pour combien de temps et jusqu'à quel degré ?

L'impunité dont dispose désormais Pékin dans ses opérations de projection de force dans les eaux proches récifs et îles revendiquées par les Philippines en mer de Chine méridionale fragilise également la capacité des Etats-Unis à se projeter militairement dans la région. La décision de Rodrigo Duterte le 11 février 2020 de retirer unilatéralement son pays du VFA apparaît comme un élément supplémentaire du pivot philippin vers la Chine en qui le président voit un nouvel acteur régional de premier rang, capable de bouleverser l'ordre mondial en sa faveur. L'administration Trump, notamment le département de défense a pour l'instant tenté de limiter les détériorations causées par Duterte depuis 2016 à l'alliance qui lie les Philippines et la première puissance mondiale<sup>328</sup>. En parallèle, la politique extérieure conciliante envers la Chine de Rodrigo Duterte ne semble montrer aucun signe de fléchissement ces dernières années, ce qui contribue à miner la position américaine.

Cependant, la relation entre les Etats-Unis et les Philippines est bien enracinée ; elle dispose d'un ancrage fort dans les élites de l'oligarchie philippine et va bien au-delà de l'instabilité

---

<sup>325</sup> Le 20 janvier 2020, le président Duterte publiait une directive interdisant expressément à tous les membres de son cabinet de se rendre aux Etats-Unis. Cette action fût une réponse au refus américain d'accorder un visa à son ancien chef de la police nationale le Sénateur Ronald dela Rosa, proche du président Duterte et directement impliqué dans la lutte particulièrement violente contre le trafic de drogue aux Philippines.

<sup>326</sup> De Castro Cruz Renato, « Beijing gone from foe to friend in Manila », East Asia Forum, 25 janvier 2018, URL : <https://www.eastasiaforum.org/2018/01/25/beijing-gone-from-foe-to-friend-in-manila/>

<sup>327</sup> Op.cit. Bonnet, François-Xavier, 2020, p.31. Près d'une cinquantaine de missions de recherche scientifiques chinoises furent dénombrées par les autorités côtières philippines entre 2016 et 2018. Réalisées dans les eaux situées entre les Spratleys et l'île de Palawan, seul une de ces missions de recherche scientifique avait reçu l'approbation des autorités philippines. C.f : Martinez M.A, « Marine Scientific Research in the EEZ : A Strategic Concept pour the AFP », Camp Aguinaldo, Defense Department, Quezon City, Philippines, 2018.

<sup>328</sup> Op.cit. : Heydarian Javad Richard, 2018, chapitre 2, p.5.

instaurée par le Président Duterte. On ne saurait résumer leurs liens institutionnels et sécuritaires à des accords bilatéraux. Toutes les présidences philippines successives depuis l'indépendance du pays ont globalement permis aux Etats-Unis de bénéficier d'un relais politique et militaire important dans la région<sup>329</sup>. La volte-face de Rodrigo Duterte ne peut-être pour l'instant considérée comme une véritable remise en cause de la structure de coopération militaire qui constitue un des fondements de la relation américano-philippine. En effet, l'accord VFA est reconnu comme un *executive agreement* par les Etats-Unis, cela signifiant qu'il ne requiert aucune approbation d'un Congrès américain, essentielle à la signature de tout traité international. S'il est clair que Duterte a mis à mal la primauté de la relation dont disposent les Etats-Unis avec les Philippines en moins de 4 ans, l'alliance s'affaiblit mais survit<sup>330</sup>. Les élections présidentielles de 2022 seront un facteur déterminant à prendre en compte dans l'évolution de la situation des Philippines vis-à-vis de la politique de projection chinoise et des Etats-Unis. Rodrigo Duterte est inéligible à un second mandat et la course à sa succession révèle une certaine dichotomie entre les candidats issus des anciennes familles politiques de *l'establishment* (notamment Leni Robredo opposante de Duterte et vice-présidente des Philippines, Ferdinand 'Bongbong' Marcos fils de l'ancien président Ferdinand E. Marcos) et les élites de la famille politique de la présidence Duterte, susceptibles de conserver une ligne de conduite similaire au président actuel ( Sara Duterte, Maire de Davao city et fille de l'actuel président et Ronald dela Rosa, proche de Duterte, ancien général de Police et désormais Sénateur des Philippines). Leur résultat peut-être un levier de stabilisation de la relation américano-philippine comme elle peut confirmer le pivot philippin vers la Chine et donc questionner l'ordre politique postcolonial philippin ainsi que la relation centenaire des Etats-Unis avec les Philippines.

L'étude des contextes politiques nationaux au Viêt-Nam comme aux Philippines permet de comprendre les répercussions de la politique de projection chinoise et dans quelle logique politique nationale celle-ci s'insère pour mieux remplir ses objectifs. De fait, la République Populaire de Chine bénéficie de liens idéologiques, historiques et institutionnels avec l'appareil d'Etat vietnamien pour confirmer et développer son statut de premier partenaire stratégique du Viêt Nam malgré les différends territoriaux. Les Philippines à l'inverse, sont tenues par une relation avec les Etats-Unis basée sur une alliance militaire et des

---

<sup>329</sup> Op.cit. : Sanchez Jean-Noël, 2016, p.112

<sup>330</sup> Op. cit. : Heydarian Javad Richard, 2018, chapitre 2, p.6.

liens historiques et politiques forts. Entretien par les familles et élites politiques au pouvoir depuis la fin de la dictature en 1986<sup>331</sup>, elle est fragilisée sans être complètement remise en cause depuis l'entrée en fonction de Rodrigo Duterte. Au contraire du Viêt Nam, l'avenir politique à court terme (que représentent les élections présidentielles de 2022) semblent jouer un rôle prépondérant dans la logique d'accommodement de la politique de projection chinoise aux Philippines. Ces deux Etats sont les acteurs dont les réactions à la montée en puissance de la Chine en Asie du sud-est profitent d'un écho international important. Afin de tirer des conclusions complètes des réactions nationales aux opérations scientifiques, économiques, militaires à vocation stratégique de la Chine en mer de Chine méridionale, une étude plus détaillée de chaque Etat serait nécessaire. En revanche, l'inégalité et la différence des réponses des Etats face à posture chinoise traduit le paradoxe éternel concernant la souveraineté dont semble être caractérisés les pays du pourtour maritime de la méditerranée asiatique. L'Organisation des Etats d'Asie du Sud-Est se fait encore ici le miroir des divisions nationales et des intérêts divergents qui font de l'ensemble régional une région hétéroclite.

### **3. 2. Le Janus ASEAN à l'épreuve des intérêts nationaux américains et chinois**

#### **3. 2. A. Les Etats-Unis, un allié en perdition pour la coopération sécuritaire à l'échelle de l'ASEAN ?**

La présence américaine en mer de Chine méridionale est multidimensionnelle depuis la politique du *Pivot to East Asia* de l'administration Obama puis du *Free and Open Indo-Pacific* avec l'administration Trump. Elle peut se diviser en 3 parties. L'ASEAN et ses Etats membres respectifs disposent ainsi d'une base tridimensionnelle de partenariat avec les Etats-Unis depuis le lancement du FIOP adapté au climat de confrontation américain avec la politique de projection chinoise en mer de Chine méridionale.

Premièrement, en terme coopération régionale et renforcement de l'interopérabilité. Les Etats-Unis ont mené en septembre 2019 de premiers exercices militaires navals communs avec

---

<sup>331</sup> Op. cit. Deinla Imelda, Dressel Björn (ed.), 2019, p.2

l'ASEAN<sup>332</sup>. Ces exercices concluants sont amenés à être répétés dans le futur. Les Etats membres de l'ASEAN comme les Etats-Unis ont inscrit cette volonté de coopération dans la durée via la signature du *Plan of Action to Implement the Joint Declaration on ASEAN-China Strategic Partnership for Peace and Prosperity*<sup>333</sup>. Si aucun nouvel exercice commun n'est officiellement prévu, peu de doutes planent sur la tenue d'une future opération similaire. Potentiellement plus importante et réalisée dans un autre espace géographique de la mer de Chine méridionale (Le premier ayant eu lieu entre le Golfe de Thaïlande et Singapour), il sera l'occasion pour les Etats-Unis et l'ASEAN de tester la symbolique de leur coopération dans un environnement historiquement moins favorable aux Etats-Unis de la mer de Chine méridionale. Deuxièmement, en terme de soutiens financiers et en équipement militaires américains déployés pour la dotation matérielle des armées et forces de surveillance côtières de certains pays de l'ASEAN (Le Viêt Nam par exemple). D'une manière globale, les Etats-Unis affirment publiquement leur supériorité militaire et technologique, non seulement en soutenant certains de la région mais en exposant leur avancée technologique et militaire par des canaux diplomatiques et d'expertise auxquels les pays de l'ASEAN sont plus sensibles car non contractuels. À ce titre, les américains utilisent certaines conférences de sécurité internationale comme le Shangri-La Dialogue comme plateforme internationale pour exhiber leur puissance. Organisé chaque année depuis 2002 par l'International Institute for Strategic Studies<sup>334</sup>, le dernier en date du 1 juin 2019 à Singapour donna l'occasion à Patrick Shanahan, secrétaire adjoint de la Défense des Etats-Unis depuis 2017, d'affirmer la primauté américaine dans le domaine technologique militaire. Il évoqua au cours de son discours une avancée « critique pour déterminer et défaire les menaces du futures »<sup>335</sup>. Il ajouta que tout partenaire qui choisirait les équipements américains se garantissait non seulement un accès à la technologie militaire la plus avancée mais aussi l'entrée à un réseau de de défense technologique

---

<sup>332</sup>. L'ASEAN-US Maritime Exercise (AUMX) s'est déroulé dans les eaux internationales entre la Thaïlande et Singapour. C.f : Op.cit. : ASEAN – U.S. Maritime Exercise, U.S Mission to ASEAN », 1 septembre 2019, URL : <https://asean.usmission.gov/asean-u-s-maritime-exercise-begins-in-thailand/>.

<sup>333</sup> Op.cit. : ASEAN, « Plan of Action to Implement the Joint Declaration on ASEAN-China Strategic Partnership for Peace and Prosperity (2016-2020) », 2015.

<sup>334</sup> Site internet de l'IISS : <https://www.iiss.org/>

<sup>335</sup> « Critical to deterring and defeating the threats of the future » ; C. f. : Shanahan M. Patrick, « Acting Secretary of Defense Acting Secretary Shanahan's Remarks at the IISS Shangri-La Dialogue 2019 », Singapour, 1 Juin 2019, URL : <https://www.defense.gov/Newsroom/Transcripts/Transcript/Article/1871584/acting-secretary-shanahans-remarks-at-the-iiss-shangri-la-dialogue-2019/>

américain<sup>336</sup>. Le message adressé aux pays d'Asie du Sud-Est et notamment de l'ASEAN, est clair : le giron sécuritaire américain le premier réseau militaire et technologique mondial et l'assurance de cette domination doit pouvoir conforter les Etats dans leur confiance aux Etats-Unis.

Troisièmement, la présence américaine en terme de sécurité est exhibée à travers son rôle de garant des droits et libertés en mer de Chine méridionale. Les opérations de liberté de navigation américaines (Freedom of navigation Operations- FONOP) de la *navy* américaine attestent ainsi de la volonté américaine de d'établir un environnement géopolitique favorable au *rule-based order* américain dont bénéficieraient directement les Etats de l'ASEAN<sup>337</sup>.

Néanmoins, les Etats-Unis cherchent à élargir le cadre de ces opérations à une dimension continentale en y imbriquant une multiplicité d'acteurs du théâtre de l'Indo-Pacifique mais de fait extérieurs et relativement distants des autres enjeux attenants directement et uniquement à la mer de Chine méridionale. Le principal souci de l'ASEAN dans ce contexte est donc la perte de sa centralité dans l'internationalisation des contentieux régionaux. Si le Japon est désormais un acteur principal du FIOP notamment du fait de son contentieux avec la RPC en mer de Chine de l'Est<sup>338</sup>, il menace la place politique de l'ASEAN dans la relation sino-américaine et sa place de balancier stratégique entre les deux puissances. Selon Ryosuke Hanada, la hausse de l'intervention japonaise peut à moyen-terme menacer les opportunités de manœuvre de l'ASEAN<sup>339</sup>. De plus, la résurgence du Quad (*Quadrilateral security dialogue*), ce forum de discussion informel entre les Etats-Unis, l'Australie, le Japon, et l'Inde menace le rôle prépondérant de l'ASEAN d'organisation centrale de coopération sécuritaire maritime avec les Etats-Unis en Asie<sup>340</sup>. Depuis 2017, le rôle moteur de l'ASEAN dans la coopération régionale

---

<sup>336</sup> « The priority theater is right here, in the Indo Pacific [...] This represents an enormous opportunity for our allies and partners ». Le secrétaire d'Etat cite également explicitement plusieurs fois l'ASEAN comme organisation centrale de la région et essentielle dans la diversification des domaines de coopération. C. f. : Ibid.

<sup>337</sup> Le 30 avril 2020, le croiseur lance-missile américain USS Bunker Hill (CG-52) croisait dans les Spratleys dans le cadre d'une énième opération de liberté de navigation pour assurer l'application du principe dans l'archipel. La première a eu lieu le 27 Octobre 2015 lorsque l'USS Lanssen (DDG-82) croisa près de *Subi reef*. Pour un état complet des opérations de liberté de navigation américaines voir les archives de l'U.S Naval Institute, ce dernier recense plusieurs dizaines de ces missions stratégiques américaines. C.f. : <https://news.usni.org/tag/fonops>

<sup>338</sup> Le Japon et la RPC ont un différend territorial au sujet des îles Senkaku / Dyaoyu (situées au Nord-Est de l'île de Taïwan) et des eaux environnantes depuis les années 1970. En outre, ils s'opposent sur la délimitation de leur zone d'identification de défense aérienne (ADIZ) en mer de Chine de l'Est. C. f. : Rinehart E. Ian, Elias Bart, China's Air Defense Identification Zone (ADIZ), Congressional Research Service (CRS), 30 janvier 2015, pp.6-18, URL : <https://fas.org/sgp/crs/row/R43894.pdf>

<sup>339</sup> Op. cit. Hanada Ryosuke, Avril 2019, p.8

<sup>340</sup> Initié par le Premier ministre Shinzo Abe en 2007, le Quad connaît un regain d'intérêt depuis 2017. Il est notamment soutenu par l'administration Trump qui y voit une opportunité de constituer un front commun

est donc « menacé » par un cadre de coopération plus favorable aux Etats-Unis et suivant une ligne de conduite anti-RPC de par la composition et des intérêts de ses Etats-membres<sup>341</sup>. L'ASEAN peut à l'avenir se sentir à menacée par un risque de marginalisation à un forum de discussion informel et d'expertise (dit de *Track 1,5* et *Track 2*)<sup>342</sup>. L'ASEAN qui bénéficie d'une posture paradoxale entre le FIOP américain et les Nouvelles Routes de la Soie chinoises (notamment la *Maritime Silk Road*) perdrait le bénéfice acquis par cette position avec une distanciation américaine. Si l'administration américaine a conscience de l'importance capitale de la mer de Chine méridionale dans le cadre géographique et politique plus large de l'Indo-Pacifique, elle cherche à s'entourer de partenaires concordants avec ses intérêts qui ne sont pas uniquement bénéficiaires du soutien américain en mesure de défendre avec effet les principes de sa politique extérieure maritime dans les mers d'Asie face à la RPC.

L'ASEAN est donc fragilisée par son propre jeu de balancier entre la Chine et les Etats-Unis. Cependant, on ne peut envisager au vu du contexte géostratégique actuel un éloignement des Etats-Unis et de l'ASEAN ; notamment à cause de l'importance des nouveaux canaux de coopération stratégiques que représentent la surveillance sous-marine. Si ce domaine de coopération « non-traditionnel » semble représenter l'avenir de la ASEAN - Etats-Unis, la stratégie chinoise de coopération avec les Etats membres de l'ASEAN prend une autre forme. En effet, l'ASEAN et les Etats-Unis sont liés par une série d'accords que nous avons pu observer tout au long de cette étude et qui fondent une volonté de coopération commune initiée par des intérêts stratégiques similaires sans pour autant être convergents. La Chine a également réalisé des opérations militaires avec l'ASEAN un an avant les Etats-Unis<sup>343</sup>. Ce souci « bipartisan » est bien entendu réfléchi par les Etats membres de l'ASEAN mais la Chine ne pourrait être considéré comme un partenaire militaire, sécuritaire de premier ordre tant ses ambitions empiètent sur les intérêts vietnamiens, philippins (et potentiellement sur ceux d'autres Etats membres à l'avenir). L'avenir de la stratégie de projection chinoise et

---

face à la Chine avec des puissances asiatiques de second rang (Inde, Australie) tout en renforçant ses liens avec le Japon. C.f : Endall H. D. P., « The Quadrilateral Security Dialogue : towards an Indo-Pacific Order ? », Singapour, RSIS, Policy Report, Septembre 2019, URL : [https://www.rsis.edu.sg/wp-content/uploads/2019/09/PR190909\\_The-Quadrilateral-Security-Dialogue.pdf](https://www.rsis.edu.sg/wp-content/uploads/2019/09/PR190909_The-Quadrilateral-Security-Dialogue.pdf).

<sup>341</sup> Le terme de « menace » est employé avec des guillemets du fait de manque de recul dont on dispose pour l'instant sur les opportunités et retombées concrètes de ce dialogue quadrilatéral. C.f : Grossman Derek, « The Quad is not enough », Foreign Policy, 19 Octobre 2018, URL : <https://foreignpolicy.com/2018/10/19/to-balance-china-call-vietnam-malaysia-philippines/>

<sup>342</sup> Op.cit. Hanada Ryosuke, Avril 2019, p.8

<sup>343</sup> Wenfang Li, « China, ASEAN begin joint naval drill », People's Daily, 23 Octobre 2018, URL : <http://www.chinadaily.com.cn/a/201810/23/WS5bce80d7a310eff303283f68.html>

d'accommodation des pays d'Asie du Sud-Est à son mégaprojet de Nouvelles Routes de la Soie est impacté par le risque militaire que sa puissance incarne. De fait celle-ci s'établit dans une dimension différente, la coopération économique.

### **3. 2. B. L'enjeu sécuritaire économique de la projection chinoise au-delà des accords de coopération : l'exemple de la *Greater Bay Area***

Le projet chinois de remodelage de l'ordre régional puis mondial en fonction de son projet d'ampleur globale des Nouvelles Routes de la Soie s'inscrit sur le long terme<sup>344</sup>. Du fait de sa multi dimensionnalité, il a pour but de pérenniser la croissance économique chinoise dans les années à venir dans la mesure où il doit établir les canaux du commerce économique extérieur chinois pour les prochaines années de la présidence Xi Jinping et au-delà<sup>345</sup>. En mer de Chine méridionale cette ambition planifiée se concrétise par l'établissement d'un cadre géographique et économique favorable au déploiement du pendant maritime des Nouvelles de la Soie qui débute officiellement à Quanzhou, au nord de la ville de Xiamen, dans le Fujian<sup>346</sup>. Peu après, La « route maritime de la soie » (RMS) effectue un arrêt stratégique dans le Guangdong, nouveau centre d'impulsion économique stratégique chinois.

Le domaine économique, notamment maritime, représente un formidable domaine d'expansion de la stratégie chinoise dans la mesure où l'Asie du Sud-Est est tributaire de la relation commerciale avec la Chine. De plus, l'ASEAN a dépassé l'Union Européenne et les Etats-Unis en 2019 pour devenir le premier partenaire commercial de la République populaire de Chine<sup>347</sup>. L'influence économique chinoise se retrouve également avec la prise d'importance de la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures (AIIB)<sup>348</sup>. Elle soutient des fonds de coopération économique comme le Fonds de coopération maritime Chine-ASEAN créé en

---

<sup>344</sup> Yiwei Wang, « The Belt and Road Initiative : what will china offer the world in its rise », Pékin, New World Press, 2016.

<sup>345</sup> Les Nouvelles Routes de la Soie sont un élément central du dernier plan quinquennal chinois adopté le 16 mars 2016 par le Congrès National du Peuple. C.f. : « Le 13<sup>ème</sup> plan quinquennal chinois booste le développement mondial », Xinhuanet, 15 mars 2016, URL : [http://french.xinhuanet.com/2016-03/15/c\\_135187777.htm](http://french.xinhuanet.com/2016-03/15/c_135187777.htm)

<sup>346</sup> « 新丝绸之路 – Nouvelle Routes de la Soie », Portail des Nouvelles Routes de la Soie, Xinhuanet, URL : <http://www.xinhuanet.com/world/newsilkway/index.htm>

<sup>347</sup> « China-ASEAN trade continues to boom amid global growth slowdown, uncertainties », China Daily, 23 juillet 2019, URL : <https://www.chinadaily.com.cn/a/201907/23/WS5d367792a310d8305640082a.html>

<sup>348</sup> La banque compte 80 pays membres au 1 mai 2020 : quasiment toute l'Asie et l'Europe en sont membres. C. f : <https://www.aiib.org/en/about-aiib/governance/members-of-bank/index.html>

2011<sup>349</sup>. Ces fonds d'investissements à l'initiative de la Chine lui permettent de mettre en place une coopération favorable à la route maritime de la soie. Pourtant, la dimension économique des enjeux sécuritaires de la politique de projection chinoise s'établit également avec la transformation par la Chine de son littoral Sud bordant la MCM en une tête de pont maritime et économique. Plus que les accords de coopération avec les pays l'ASEAN, les projets chinois soulèvent des enjeux sécuritaires sur son propre territoire limitrophe de la mer de Chine méridionale. Le Guangdong représente ainsi avec Hainan les deux régions censées impulser et soutenir la dynamique économique et militaire chinoise vers le sud et donc la mer de Chine méridionale<sup>350</sup>. Province la plus peuplée et la plus riche de Chine, son activité économique se concentre autour de la mégalopole du delta de la rivière des Perles qui comprend les neuf municipalités du delta éponyme (dont les plus importantes Guangzhou (Canton), Shenzhen, Foshan et Dongguan). L'intégration croissante de Hong Kong (et dans une moindre mesure, Macao) à la République Populaire de Chine et la proximité géographique des hubs économiques de Chine continentale ont poussé les autorités chinoises à dessiner les contours d'un plan de mégapole économique situé autour du delta de la Rivière des Perles<sup>351</sup>. Ce projet dantesque d'interconnexion de 6 des quinze premières villes de Chine est déjà bien avancé<sup>352</sup>. Achievé en 2018, le pont Hong Kong-Zhuhau-Macao traverse tout le Delta de la Rivière des perles et relie les trois municipalités sur 60 kilomètres. Le gouvernement de Hong Kong décrit d'ailleurs dans son plan de développement de 2019 la région du Delta de la Rivière des perles comme le point de convergence des deux composantes, maritime et terrestre, des Nouvelles Routes de la Soie (la *Silk Road Economic Belt* et la *21st Century Maritime Silk Road*<sup>353</sup>). Les estimations du Produit Intérieur Brut de la Région en 2017 se situaient autour d'1,4 billions de dollars<sup>354</sup>, une

---

<sup>349</sup> Op.cit.Delfolie David, Fau Nathalie et Lafaye De Micheaux Elsa, 2016, pp.67-69

<sup>350</sup> Hainan représente un point central de la politique chinoise en MCM : la flotte du Sud de la marine chinoise est stationnée à Zhanjiang où siège son Etat-major, ville du Guangdong située en phase de l'île d'Hainan où la Chine possède également une base navale (à Sanya) et une base de lancement de satellite (à Wenchang). C.f. Genevaz Juliette, Duchâtel Matthieu, « Hainan, avant-poste de Pékin en mer de Chine méridionale » in Fau Nathalie, et Tréglodé de Benoît (dir.), « *Mers d'Asie du Sud-Est : coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, p.127; p.139

<sup>351</sup> Les deux régions administratives spéciales (SAR) de Hong Kong et de Macao sont intégrés au projet malgré leur autonomie pour les affaires internes. En effet, si la question de l'intégration de Macao à la RPC soulève moins de velleités, le cas de Hong Kong est différent. Le gouvernement de Hong Kong

<sup>352</sup> Berlie A. Jean, « China's Globalization and the Belt and Road Initiative », Springer Nature, 2019, pp.80-82.

<sup>353</sup> « *It will facilitate [...]the development of a new platform for high-level international cooperation. It will facilitate the advancement of the Belt and Road Initiative. By means of two-way opening up, the Greater Bay Area will develop into an important support area for the convergence of the Silk Road Economic Belt and the 21st Century Maritime Silk Road*». Op.cit. Outline Development Plan for the Guangdong-Hong Kong-Macao Greater Bay Area, Government of Hong-Kong, 18 février 2019, p.5

<sup>354</sup> Ibid, p.2

telle mégapole interconnectée deviendrait alors non seulement le premier *hub* économique chinois mais également asiatique voir mondial.

La stratégie chinoise avec le projet de *Greater Bay Area* est de se doter d'un centre impulsion économique et d'une « capitale » à son projet de Nouvelles Routes de la Soie dont les ports d'Hong Kong, et de Guangzhou et le port en mer de Shenzhen doivent assurer la domination commerciale en mer de Chine méridionale. Ce dernier est le troisième port mondial en terme de volume de containers en transit, celui qui connaît la croissance la plus rapide en Chine continentale du Sud et le port chinois le plus achalandé<sup>355</sup>. La montée en puissance de ce *cluster* économique maritime pose des enjeux attenants aux réseaux commerciaux en mer de Chine méridionale. La concurrence faite au port de Singapour, actuellement deuxième port mondial et premier port de mer de Chine méridionale <sup>356</sup>, est inévitable et déjà d'actualité. Si la redéfinition des routes commerciales est une réalité commerciale de la route maritime de la soie elle peut à moyen terme devenir un enjeu politique du fait de la place géostratégique du port de Singapour situé à l'embouchure du détroit de Malacca et qui opère comme les porte d'entrée et de sortie du commerce maritime transitant en mer de Chine méridionale. Ainsi, la Chine investit massivement dans les ports offrant des liaisons directes et plus courtes entre les ports de son littoral Sud ce qui pourra engendrer de nouveaux déséquilibres commerciaux en faveur des intérêts chinois. À titre d'exemple, le port de Kuantan situé sur la côte Est de la Malaisie et s'ouvrant sur la mer de Chine méridionale ou le port de Port Klang situé sur la côte Ouest de la Malaisie avant l'embouchure du détroit de Malacca représentent déjà des *hubs* portuaires centraux dans la stratégie commerciale chinoise<sup>357</sup>. On peut imaginer que les ports des Etats moins favorables à la présence chinoise en MCM que la Malaisie (comme le port d'Hô Chi Minh ville pour le Viêt Nam ou le port de Manille pour les Philippines) devront faire face à des moyens financiers chinois prométhéens déployés dans l'équipement et la modernisation des ports malaisiens pour imposer les tracés des nouvelles routes maritimes en mer de Chine méridionale.

---

<sup>355</sup> Le port de Shenzhen a un volume de près de 28 millions d'Equivalent Vingt Pieds (EVP – unité de mesure de conteneurs) en 2018. C.f. :Top 50 World Container Ports, World Shipping Council, URL : <http://www.worldshipping.org/about-the-industry>

<sup>356</sup> Le port de Singapour a un volume de presque 37 millions d'EVP en 2018. Sa croissance est néanmoins bien moins importante que le port de Shenzhen. C.f. : Ibid

<sup>357</sup> Op.cit.Delfolie David, Fau Nathalie et Lafaye De Micheaux Elsa, 2016, pp.70-71.

## Conclusion

---

La mer de Chine méridionale est un ensemble géographique maritime victime de sa situation exceptionnelle dans le contexte géopolitique et géostratégique contemporain. L'Asie du Sud-Est s'est construite autour de ce bassin depuis la fin des années 1980 comme un théâtre propice aux stratégies maritimes des Etats limitrophes<sup>358</sup>.

Les économies sud-est asiatiques ont connu une maritimisation exponentielle dans le cadre de la mondialisation des échanges et des progrès techniques de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Si certains Etats ont déjà développé une infrastructure économique importante et dépendante de la mer (Singapour, Chine, Taïwan), les Etats du pourtour maritime de la mer de Chine méridionale sont encore nombreux à entrevoir des perspectives de croissance importantes dans les années à venir à l'image de l'Indonésie<sup>359</sup> (première puissance de la région si l'on ne compte pas la Chine), les Philippines et le Viêt Nam. Tous ces pays sont en passe de représenter des puissances démographiques de plus de 100 millions d'habitants chacune et basent la dynamique de leur développement sur leur accès à la mer. Leur dépendance maritime s'accroît chaque année et de fait l'importance primordiale accordée à la défense de leur souveraineté dans un espace vital. L'exploitation des ressources halieutiques comme énergétiques dans ces espaces constitue un objet de tension grandissant entre les Etats dans la mesure où ces derniers cherchent à se doter d'un potentiel de développement toujours plus important. Suivant cette dynamique, la course aux ressources potentielles comme aux positions stratégiques s'inscrit dans une logique compétitive de « rattrapage » des Etats en développement, image symbolique de la géopolitique de l'Anthropocène<sup>360</sup>. La conférence de Montego Bay de 1982 et la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer entrée en vigueur en 1994 avait pour but de réguler les opérations en mer des Etats, l'exploitation de leurs territoires maritimes et d'offrir un cadre juridique aux différends territoriaux maritimes entre les Etats. L'établissement de limites 'théoriques' à l'exploitation de la mer a cependant eu l'effet de pousser les Etats du pourtour maritime à s'engager dans une course stratégique aux ressources potentielles et à la sécurisation de leurs intérêts. En

---

<sup>358</sup> Op. cit, Denécé Eric, 1999, p.355

<sup>359</sup> Première puissance économique et démographique régionale si l'on ne compte pas la Chine.

<sup>360</sup> Burbage Franck, « Au-delà de Malthus. Quelles limites pour la croissance économique ? », in Franck Burbage (dir.), « *Philosophie du développement durable. Enjeux critiques* », Paris, Presses Universitaires de France, « Philosophies », 2013, p. 58.

outre, l'opportunité donnée aux Etats d'agrandir les limites territoriales de leur plateau continental (article 76 de la CNUDM) a pu motiver les Etats d'Asie du sud-est à user du paradoxe d'*uncertainty* et donc de se projeter en amont de l'exploitation effective des ressources marines dont les réserves restent encore largement hypothétiques.

Le premier enjeu sécuritaire régional qui tend la région est donc une logique préemptive de dotation en atouts nécessaires à la projection dans le temps des Etats actuels dans un contexte de compétition régional. Ce « syndrome de l'Alaska » qui touche les Etats limitrophes de la mer de Chine méridionale est doublé d'une logique de revendication des ensembles îliens et des récifs qui font la complexité topographique de cette mer méditerranéenne. Les revendications des Etats sur ces terres se heurtent aux textes de la CNUDM dont la logique de délimitation ne peut s'appliquer de manière effective en mer de Chine méridionale. Le droit international représente un enjeu sécuritaire régional à l'interprétation malléable par la Chine. En effet, les dimensions historiques prônées par la République Populaire de Chine et Taïwan (qui revendique les mêmes territoires) dépassent l'arbitrage international. Le succès de la CNUDM fait aussi sa faiblesse : l'absence de véritables contraintes qui pèsent sur les Etats signataires rend son application d'autant plus difficile pour délimiter les revendications territoriales que celles-ci sont défendues avec véhémence par les Etats.

La méditerranée asiatique est devenue un échiquier géostratégique dont les acteurs ne disposent pas des mêmes pions. C'est là que réside un deuxième enjeu sécuritaire, cette fois ci directement lié à la croissance exponentielle des moyens militaires et chinois. La Chine est l'Etat dont les moyens financiers, infrastructurels et militaires mis en place pour assurer son contrôle *de facto* sont les plus importants, et de loin<sup>361</sup>. La première puissance économique et militaire asiatique projette ainsi des mécanismes de domination variés sur des espaces qu'elle maîtrise à des degrés variables. On ne peut déceler dans la stratégie chinoise, un schéma

---

<sup>361</sup> Le budget militaire chinois officiel pour l'année 2018 était de plus de 170,4 milliards de dollars et de près de 150 milliards de dollars en 2016. C.f : Defense Intelligence Agency, « China military Power. Modernizing a force to fight and win », 2019, DIA, p.31, URL : [https://admin.govexec.com/media/gbc/docs/pdfs\\_edit/dod-2019-china\\_military\\_power\\_final.pdf](https://admin.govexec.com/media/gbc/docs/pdfs_edit/dod-2019-china_military_power_final.pdf). Un chiffre d'autant plus important comparé aux dépenses militaires des pays de l'ASEAN. D'après le dernier rapport de l'Institut International de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) sur les dépenses militaires mondiales, le premier Etat de l'ASEAN en 2019 en terme de dépenses militaires est Singapour avec un budget de 11,9 milliards de dollars. Les estimations du SIPRI pour 2019 donne d'ailleurs un budget militaire réel de 261 milliards de dollars pour la Chine. Une différence colossale symbole du véritable « fossé » militaire entre les Etats membres de l'ASEAN et la Chine. C.f : Tian Nan, Kuimova Alexandra, Lopes Da Silva Diego, Wezeman D. Peter, Wezeman T. Siemon, « Trends in World Military Expenditure.2019 », SIPRI Fact Sheet, Avril 2020, URL : [https://www.sipri.org/sites/default/files/2020-04/fs\\_2020\\_04\\_milex\\_0\\_0.pdf](https://www.sipri.org/sites/default/files/2020-04/fs_2020_04_milex_0_0.pdf).

répété pour chaque partie de la mer de Chine méridionale où elle entend exercer ses droits : les enjeux sont différents dans les Paracels, les Spratleys (malgré une logique d'incorporation administratives identique) comme dans les hauts-fonds qui parsèment l'ensemble maritime. Premièrement car les variations topographiques engendrent des politiques de terrain différentes, tant en termes de moyens administratifs que militaires. Deuxièmement car les acteurs varient en fonction de l'espace. Les Spratleys représentent le nœud de tensions le plus médiatisé car ils concentrent le plus de revendications territoriales ; ils sont l'archipel le plus éloigné géographiquement de la Chine et l'objet le plus manifeste de sa politique projection ces dernières années. La présence chinoise s'y divise temporellement en actes de projection successifs : projection scientifique et de dissuasion, projection et implantation militaire, intégration administrative. Chacune de ces étapes soulève des enjeux sécuritaires variés selon les autres acteurs de la région et dépendants en réalité souvent de la structure politique respective des Etats. La multiplicité de ces derniers rend l'échiquier géostratégique d'autant plus complexe que leurs intérêts et stratégies sont discordants. L'absence d'union commune en Asie du Sud-Est concernant la MCM favorise la projection de puissance de la Chine et des Etats-Unis dont la présence dans la région a un effet de loupe grossissante sur chaque accrochage entre Etats. L'établissement par le think tank américain CSIS d'une branche de recherche et d'observation centrée sur l'Asie du sud-est baptisée *Asia Maritime Strategy* témoigne de cette observation méticuleuse de l'avancée des Etats, en particulier la Chine, dans un ensemble considéré comme une potentielle poudrière asiatique<sup>362</sup>.

Une analyse plus fine des enjeux nationaux et des répercussions politiques des postures adoptées par les Etats pour défendre leurs intérêts dans cet espace permet de saisir le rôle primordial des pays d'Asie du sud-est dans l'évolution du contexte géostratégique. Les tensions en mer de Chine méridionale sont tout autant influencées par les politiques des grandes puissances, symbolisées par le *free and open pacific*, le *rule of law* couplé à l'architecture sécuritaire américaine et le principe « d'harmonie » prôné par la Chine que par les politiques des Etats régionaux comme le Viêt Nam et les Philippines. Aux côtés des autres pays revendiquant une partie de la mer de Chine méridionale, ils forment un groupe hétérogène lié par les intérêts du développement économique et de la coopération culturelle. L'ASEAN qui en est la principale émanation institutionnelle est une organisation dont les fondements de la création semblent ainsi inaptes au règlement des différends. Le dialogue et

---

<sup>362</sup>Asia Maritime Transparency Initiative, CSIS, URL : <https://amti.csis.org/island-tracker/>

les initiatives de coopération initiées dans son cadre sont très largement dépendants de l'agenda politique de ses Etats membres. Ces derniers sont d'ailleurs plus enclins à conclure des rapprochements bilatéraux, moins lourds, plus flexibles et donc à même d'évoluer avec le contexte géopolitique instable qui caractérise la mer de Chine méridionale.

À ce titre, les transformations politiques et sociétales qui touchent actuellement les Etats d'Asie du sud-est sont des clefs susceptibles d'engendrer des bouleversements politiques dépassant les frontières nationales. Qu'advierait-il si la liaison entre le Parti Communiste Vietnamien et le Parti Communiste Chinois était durablement fragilisée par des contestations populaires grandissantes ? Si les nationalismes et l'idéologie constituent deux leviers puissants sur lesquels les appareils d'Etats peuvent s'appuyer afin de garantir leur longévité, ils représentent également des failles potentielles dans la structure des Etats-partis. Plus globalement, l'arrivée au pouvoir d'un homme politique populiste comme Rodrigo Duterte qui bouleverse dans une certaine mesure la structure politique traditionnelle de son pays constitue un facteur de fragilisation du semblant d'équilibre régional. Son mandat a vidé de son sens la coopération rapprochée avec le Viêt Nam et la potentialité que sa ligne de conduite politique soit perpétuée par son successeur menace les positions américaines dans la région.

Les Etats-Unis disposent d'une stature encore dominante dans les domaines stratégiques les plus porteurs comme la surveillance satellite, la surveillance sous-marine et le contrôle de points de passages sous-marins. Ces domaines clefs de la géostratégie contemporaine forment un verrou américain encore difficilement contestable. Le bouclier sécuritaire américain incarné physiquement par les nombreuses bases militaires américaines du Pacifique et le système de surveillance IUSS n'est pas aujourd'hui en mesure d'être remis en cause par la Chine. Néanmoins, les efforts prométhéens déployés par Pékin dans sa stratégie de remodelage des environnements des cercles concentriques sécuritaires chinois agissent comme un signal d'alarme pour les Etats-Unis<sup>363</sup>. La politique chinoise « d'harmonisation » sous-entend des logiques sécuritaires multidimensionnelles dans la méditerranée asiatique : premièrement traditionnelles, c'est-à-dire relevant des domaines économiques, militaires et politiques mais aussi non-traditionnelles. Ces nouveaux champs de la stratégie contemporaine que sont les domaines scientifiques et technologiques constituent les voies de développement au plus fort potentiel.

---

<sup>363</sup> Carlson Allen, Ren Xiao, « New Frontier in China's Foreign Relations : Zhongguo Waijiao de Xin Bianjiang », Lanham, Maryland, Lexington Books, Challenges Facing Chinese Political Development, Octobre 2011, pp.159-162.

En essayant de prêter une attention particulière à ces terrains aujourd'hui en pleine expansion, la topographie et surtout la bathymétrie jouent une place croissante dans la géostratégie régionale. Les fonds marins représentent un nouveau théâtre d'opération et le futur des enjeux stratégiques maritimes en mer de Chine méridionale<sup>364</sup>. Cette « nouvelle frontière » des enjeux géostratégiques en mer de Chine méridionale concentre également les efforts moins visibles de militarisation chinoise. La hausse de l'équipement chinois en armements conventionnels ces dernières années et les opérations de remblaiement d'îlots dans les Spratleys ont largement éclipsé les investissements chinois dans le nucléaire militaire, en particulier sous-marin. Fionna Cuningham, chercheuse à l'université de Georges Washington soulignait la symbolique des parades militaires lors du 70<sup>ème</sup> anniversaire de commémoration de la victoire du Parti Communiste lors de la Guerre civile chinoise et de la fondation de la République populaire de Chine<sup>365</sup>. Celles-ci se sont déroulées le 1 octobre 2019 et furent le moment choisi pour le Parti Communiste de dévoiler ses derniers missiles balistiques sensés équiper la nouvelle génération de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins chinois (SNLE)<sup>366</sup>. Les nouveaux missiles chinois JL-3 ont une portée supérieure à 10 000km. Par une maîtrise des fonds sous-marins et des missiles avec une telle portée, Pékin représente une menace par-delà les détroits stratégiques de Balabac et les crevasses sous-marines du nord-est de la mer de Chine méridionale qui débouchent à l'est sur le Pacifique. Si cette dotation militaire et technologique chinoise a un but de préemption stratégique vis-à-vis des Etats d'Asie de l'Est et les Etats-Unis, elle offre une nouvelle ouverture à la projection militaire chinoise ; cette fois-ci vers l'ensemble plus large et la mer américaine qu'est le Pacifique.

---

<sup>364</sup> Medcalf Rory, Mansted Katherine, Frühling Stephan, Goldrick James, « The Future of the Undersea Deterrent : a Global Survey », Australie, National Security College, Indo-Pacific Strategy Series, février 2020.

<sup>365</sup> Medcalf Rory, « Undersea Deterrence and Strategic Competition in the Indo-Pacific », in op.cit Medcalf Rory Mansted Katherine, Frühling Stephan, Goldrick James, février 2020, p.2

<sup>366</sup> Sheng Yang, Xuanzun Liu, « National parade showcases nuclear-capable submarine-launched ballistic missile JL-2 », Global Times, 1<sup>er</sup> Octobre 2019, URL : <http://www.globaltimes.cn/content/1165941.shtml>

## Limites

---

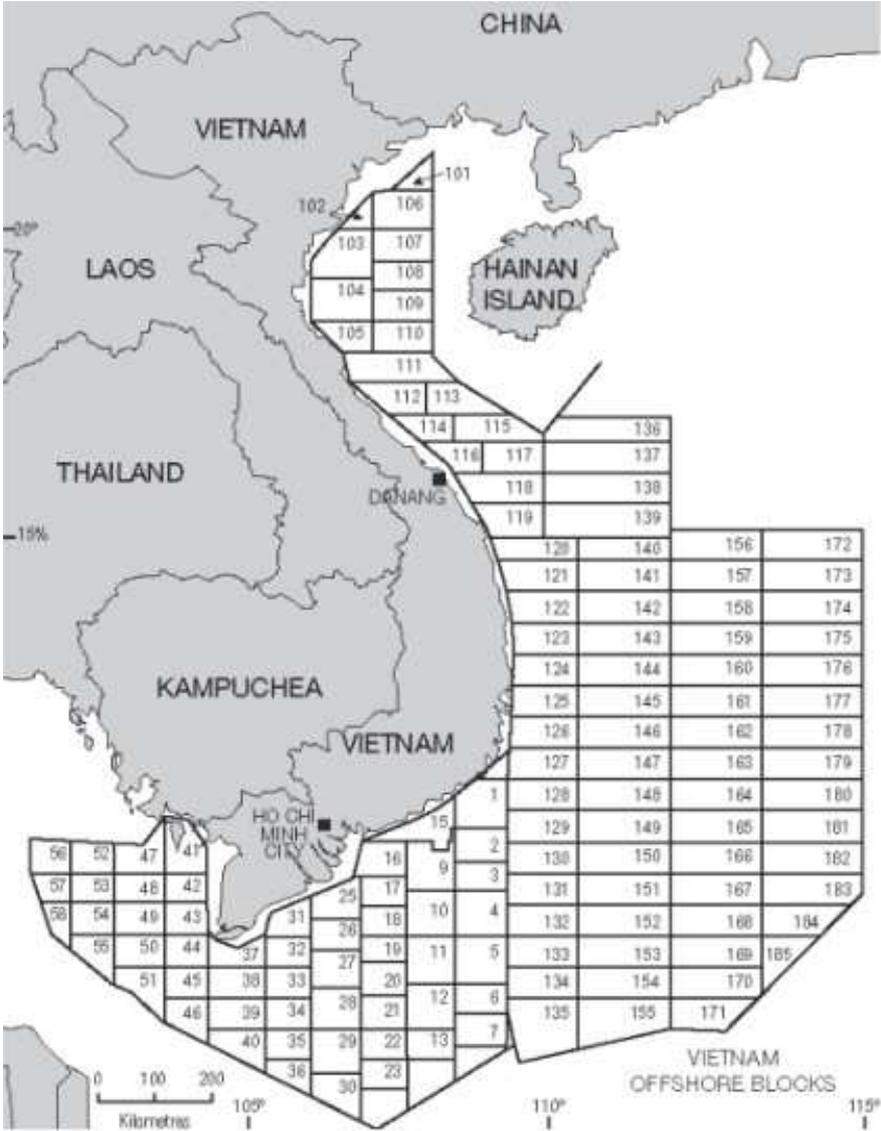
Cette recherche mériterait de nombreux approfondissements, premièrement au vu de l'actualité économique attenants aux investissements chinois en Asie du Sud-Est.

Il aurait été notamment pertinent de se pencher sur les investissements chinois dans les ports du pourtour maritime de la mer de Chine méridionale. Ces mécanismes financiers permettent par exemple à la RPC de prioriser le développement de certains ports des pays d'Asie du Sud-Est afin de les accorder avec le tissu commercial le plus favorable aux intérêts chinois.

Secondement, un des enjeux qui constitue un nœud de tension actuel et futur des relations internationales dans cet espace géographique sont les câbles sous-marins qui traversent les fonds de la mer de Chine méridionale. Entre une opportunité de coopération ou des moyens d'affirmation de puissance, le traitement de ce sujet paraît particulièrement pertinent dans l'étude des enjeux géostratégiques en MCM. L'avenir de ceux-ci semblent désormais se jouer dans les fosses et crevasses de l'espace géographique maritime le plus observé au monde.

A tout lecteur de ce travail, vos remarques et opportunités d'approfondissements sont les bienvenues. Veuillez-vous reporter à l'adresse mail suivante : [leo.lebunetel@gmail.com](mailto:leo.lebunetel@gmail.com).

Annexes



Map 9 Vietnam petroleum concession block map (1980s)  
 Source: Mark J. Valencia, Jon M. Van Dyke and Noel A. Ludwig, *Sharing the Resources of the South China Sea*, M. Nijhoff, Cambridge, MA, 1997, p. 12.

**Figure 1 :** Carte des blocs des blocs de concessions d’hydrocarbures au large du Viêt Nam  
 Valencia J. Mark, Van Dyke M. Jon, Ludwig A. Noel, *Vietnam petroleum concession block map*, p.12 in Valencia J. Mark, Van Dyke M. Jon, Ludwig A. Noel, « Sharing the Ressources of the South China Sea », Martinus Nijhoff, Cambridge.

## Revendications en Mer de Chine du Sud

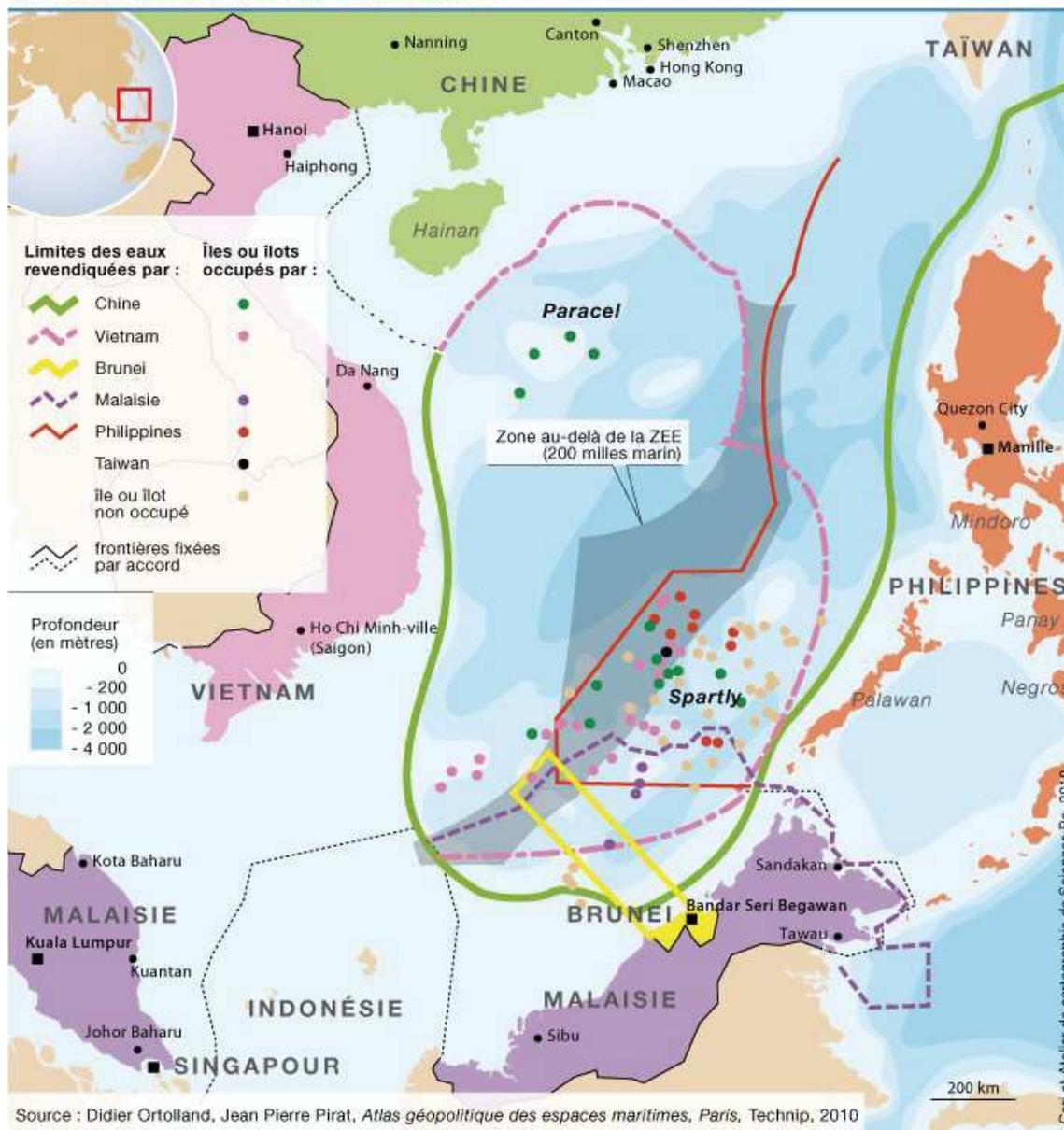
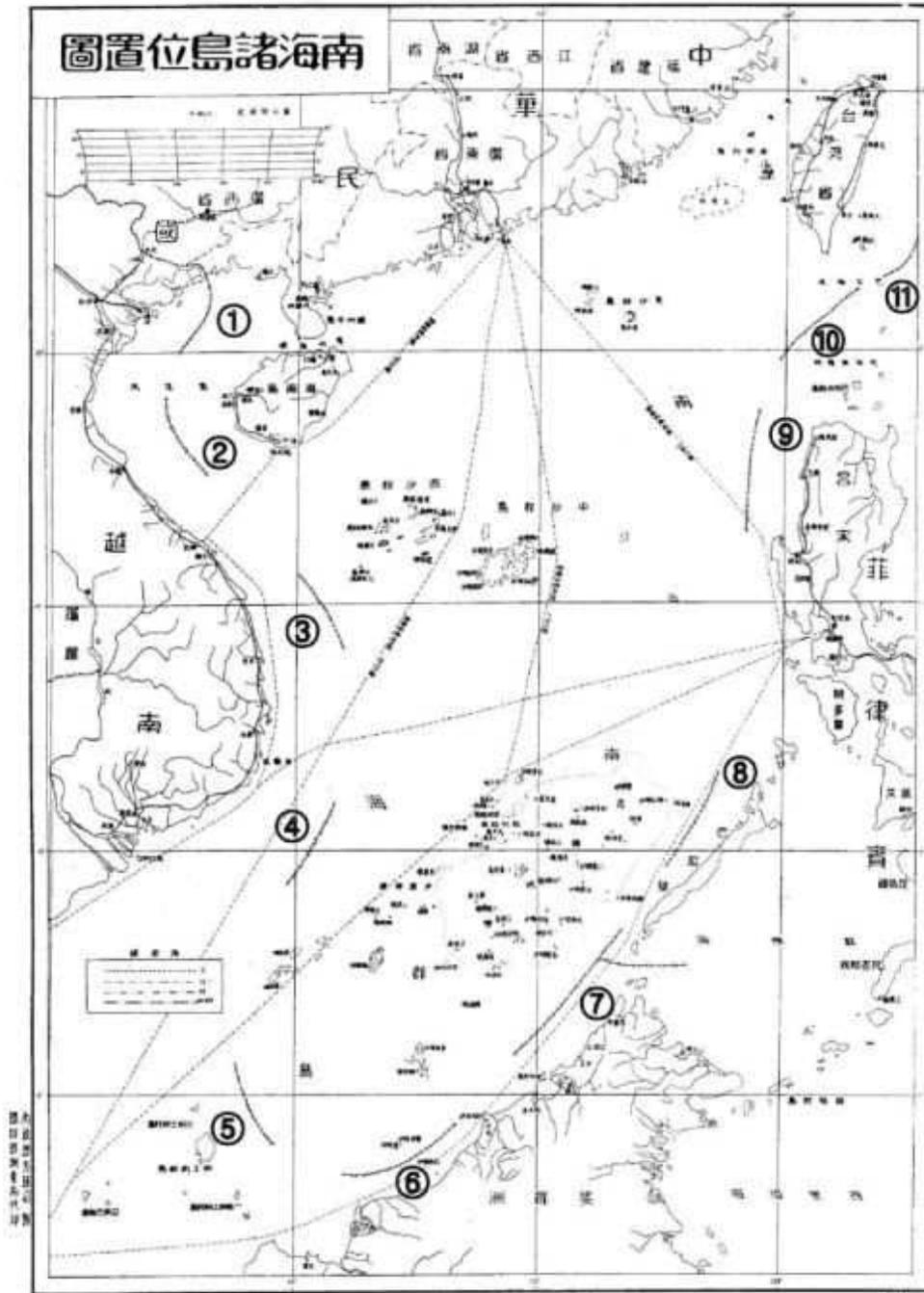


Figure 2 : Revendications en mer de Chine du Sud

Tiré de Ortolland Didier, Pirat Jean-Pierre, « Revendications en mer de Chine du Sud », *Atlas Géopolitique des espaces maritimes*, 2010, 2ème édition, 352 pages.



**Figure 1.** “Map of the Location of the South China Sea Islands” released by the ROC Government. (Source: See a reproduction of the original U-shaped lines map issued by the ROC Government on December 1946 in Nien-Tsu Alfred Hu, “South China Sea: Troubled Waters or a Sea of Opportunity”, Figure 2, p. 6, in this Special Issue.)

Figure 3 : Carte de la mer de Chine du Sud émise en 1947 par le pouvoir nationaliste de Nankin  
Tiré de Wang, K.H, « The ROC’s Maritime Claims and Practices with Special Reference to the South China Sea », *Ocean Development & International Law*, 2010, vol.41, n°4, p. 244.

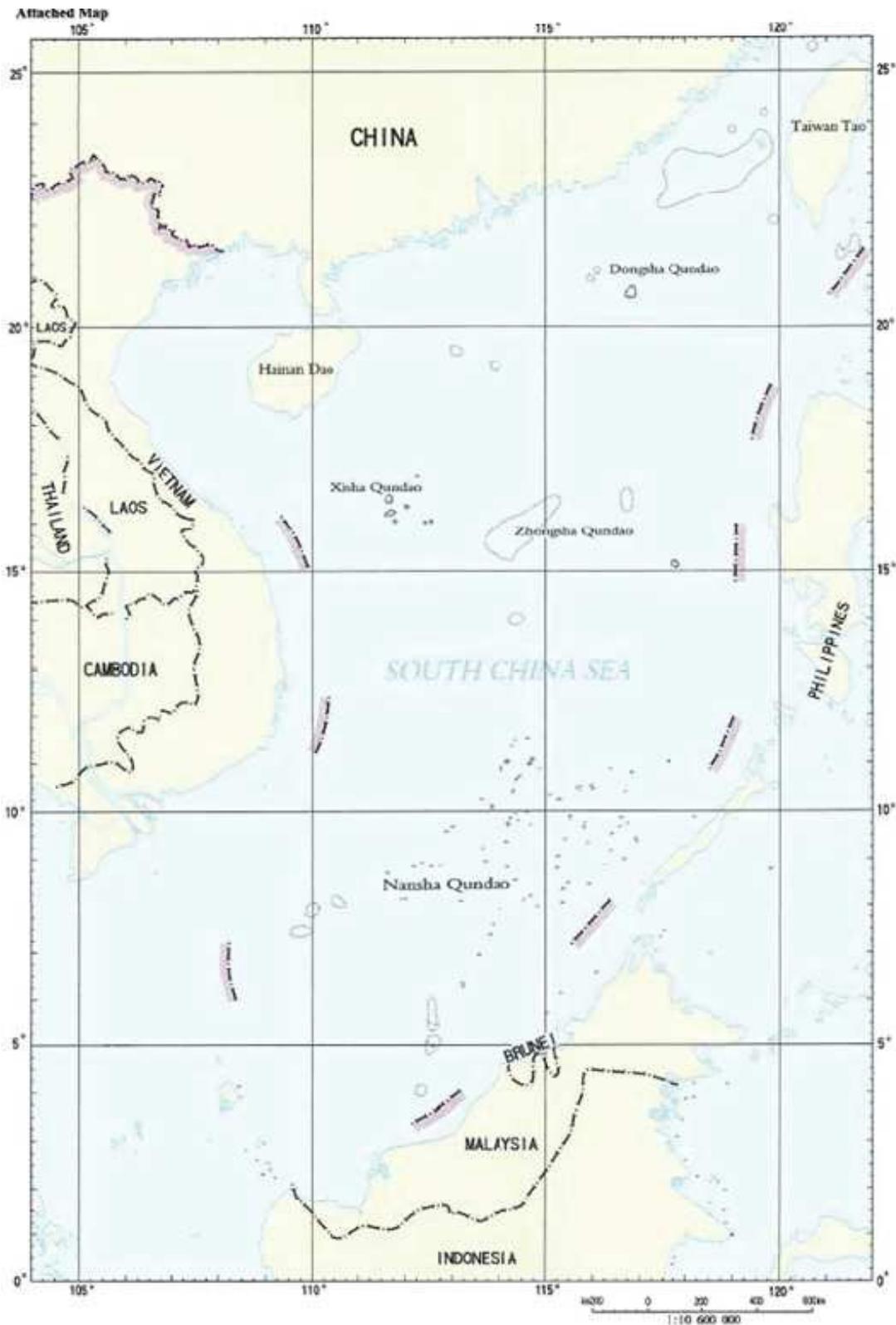
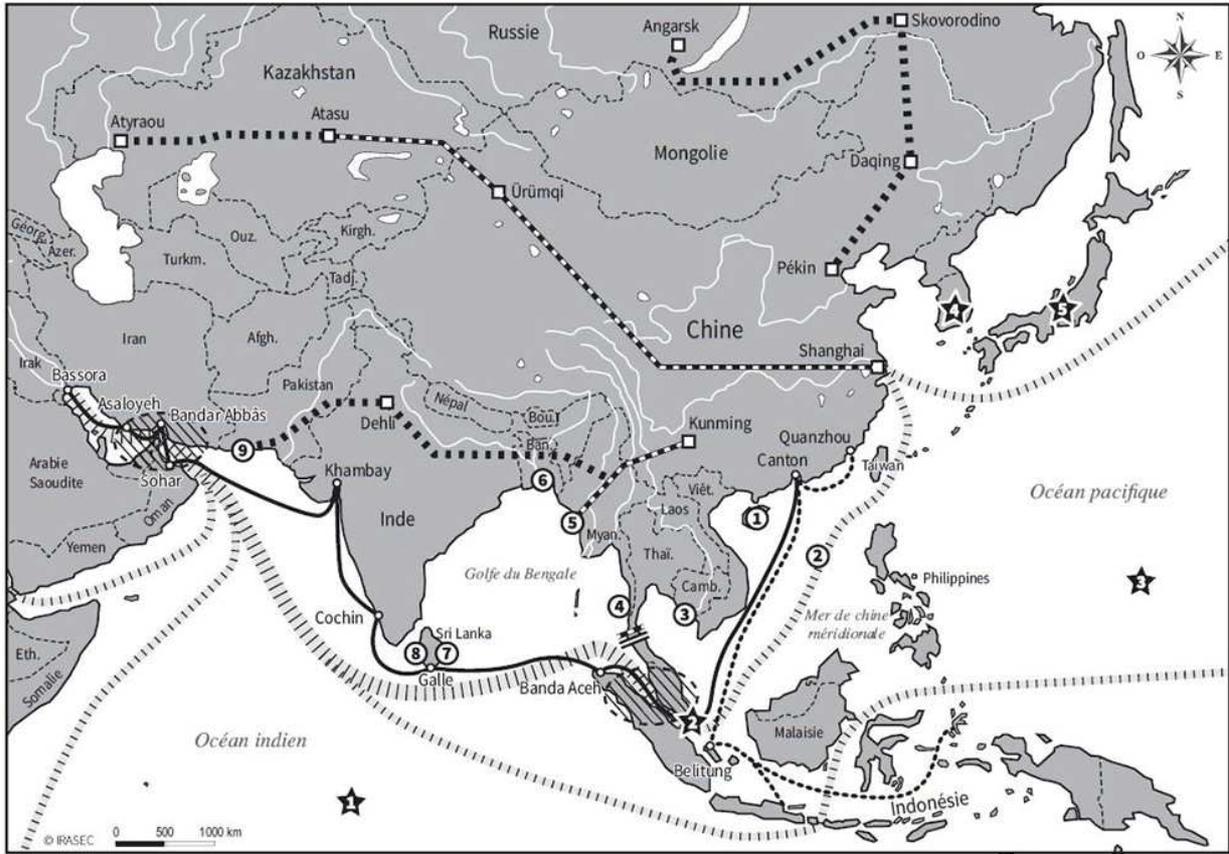


Figure 4 : Carte chinoise des « neufs tirets » attachée à la Note verbale de 2009 à la Commission des Limites du Plateau Continental (CLPC).

Tiré de Baumert Kevin, Melchior Brian, « China : Maritime Claims in the South China Sea (Limits in the Seas No. 143 », Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs, United States Department of State, 2014, p.2.



**Sécuriser les routes maritimes**

**Bases militaires américaines**

- ★ Diego Garcia
- ★ Singapour
- ★ Guam
- ★ Corée du Sud
- ★ Japon

**Principales pertes du collier de perles**

- ① Île de Hainan
- ② Île de Woody (Paracel)
- ③ Sihanoukville (Cambodge)
- ④ Mergui (Myanmar)
- ⑤ Sittwe (Myanmar)
- ⑥ Chittagong (Bangladesh)
- ⑦ Hambantota (Sri Lanka)
- ⑧ Colombo
- ⑨ Gwadar (Pakistan)

**Un détroit au cœur des échanges chinois**

- ..... Principales routes maritimes des hydrocarbures et porte-conteneurs
- ▨ Goulots d'étranglement : détroit d'Ormuz (17 millions de barils par jour)  
détroit de Malacca (15 millions de barils par jour)
- Route maritime de la soie : ——— Route principale  
- - - - - Route secondaire

**Les projets chinois de contournement du détroit**

- Oléoducs : ——— réalisé      - - - - - en projet
- Canal : = Canal de l'isthme de Kra

**Figure 5 : Architecture maritime de l'Asie**

« Le détroit de Malacca, un espace stratégique pour la Chine », conception : Nathalie Fau. Tiré de Delfolie David, Fau Nathalie et Lafaye De Micheaux Elsa, « Malaisie - Chine : une 'précieuse' relation », Bangkok, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, Carnets de l'IRASEC, n°7, 2016 (généré le 05 juillet 2018, nouvelle édition), 272 pages, source : Emmanuel Veron, 2013, Presse

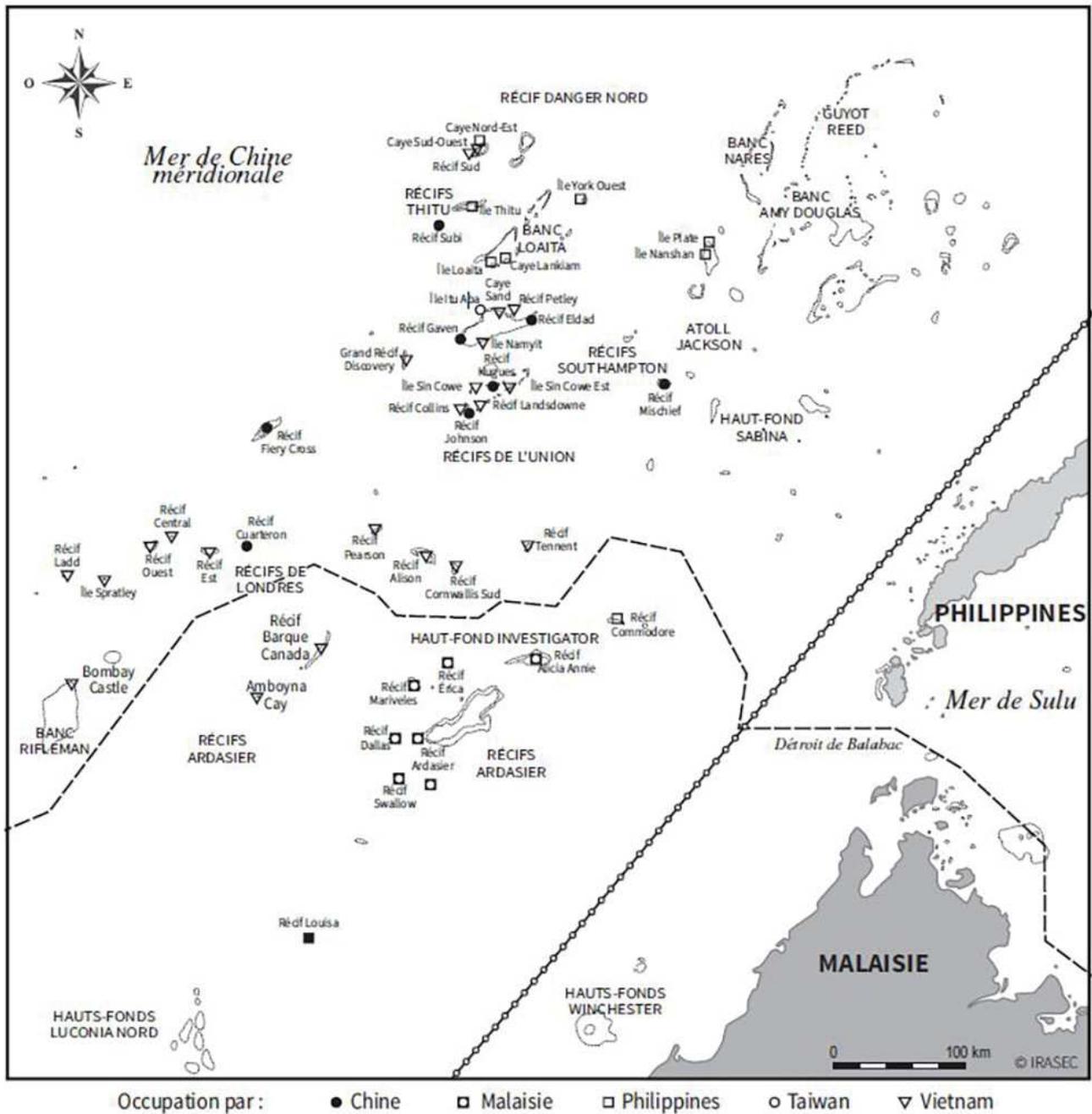


Figure 6 – Occupations *de facto* dans l’Archipel des Spratleys

« Les enjeux maritimes : Coopérations et conflits entre la Malaisie et la Chine », conception : Nathalie Fau. Tiré de Delfolie David, Fau Nathalie et Lafaye De Micheaux Elsa, « Malaisie - Chine : une ‘précieuse’ relation », Bangkok, Institut de recherche sur l’Asie du Sud-Est contemporaine, Carnets de l’IRASEC, n°7, 2016 (généré le 05 juillet 2018, nouvelle édition), 272 pages.

TABLEAU 1. – ÉVOLUTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT  
ET DU PRODUIT MARITIME BRUT CHINOIS ENTRE 2002 ET 2014

	Produit intérieur brut	Produit maritime brut
2002	9,1	19,8
2003	10	4,2
2004	10,1	16,9
2005	11,4	16,3
2006	12,7	18
2007	14,2	14,8
2008	9,7	9,9
2009	9,4	9,2
2010	10,6	12,8
2011	9,5	10,4
2012	7,9	9,7
2013	7,8	7,6
2014	7,3	7,7

Figure 7 : Évolution du Produit Intérieur Brut et du Produit Maritime Brut chinois (2002-2014)  
Tiré de Colin Sébastien, « Les Mers Lointaines, Nouvelles frontières de la puissance halieutique chinoise ? », *La Découverte, Hérodote*, vol.163, n°4, 2016, p. 91, URL : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-87.htm>.

# Glossaire, abréviations et vocabulaire spécifique

*Plusieurs de ces termes sont amenés à être employés*

**ASEAN** : Association of South East Asia Nations (acronyme anglophone dont l'utilisation sera privilégiée dans ce dossier)

**MCM** : mer de Chine Méridionale

**Taïwan** : République de Chine (Taïwan)

**RPC** : République Populaire de Chine. On emploiera également le terme de « Chine » pour parler de la République Populaire de Chine.

**Îles Spratleys** : îles Nansha (Chinois), îles Kalayaan (Tagalog, Philippines), archipel des Trường Sa (Vietnamien)

**Îles Paracels** : îles Xisha (Chinois), îles Hoang Sa (Vietnamien)

## **La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM)**

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (avec annexes, acte final et procès-verbaux de rectification de l'acte final en date des 3 mars 1986 et 26 juillet 1993). Conclue à Montego Bay le 10 décembre 1982

Elle s'établit 3 volets :

- CNUDM I (1956-1958). Elle donne lieu à quatre traités.
  - o La Convention sur la mer territoriale et la zone contiguë entrée en vigueur en 1964
  - o La Convention sur la haute mer entrée en vigueur en 1962
  - o La Convention sur le plateau continental entrée en vigueur en 1964
  - o La Convention sur la pêche et la conservation des ressources biologiques entré en vigueur en 1966.
  
- CNUDM II (1960). Elle ne donne lieu à aucun nouvel accord
  
- CNUDM III (1973-1982). Elle donne lieu à un traité unique.
  - o La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer dite de Montego Bay (1982) entrée en vigueur en 1994.

- Des précisions sont apportées sur la délimitation des Zones Economiques Exclusives (ZEE) par les articles 56 et 57 et à propos du plateau continental par l'article 76.
- Citations et précisions sur les articles de la CNUDM de 1982 :

PARTIE II / Mer territorial et zone contiguë / Article 2 à 32

PARTIE V / Zone Economique Exclusive

Article 56 / Droits, juridiction et obligations de l'Etat côtier dans la zone économique exclusive :

« Dans la ZEE, l'Etat côtier a :

- des droits souverains aux fins d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles, biologiques ou non biologiques, des fonds marins et de leur sous-sol, ainsi qu'en ce qui concerne d'autres activités tendant à l'exploration et à l'exploitation de la zone à des fins économiques, telles que la production d'énergie à partir de l'eau, des courants et des vents ;
- une juridiction en ce qui concerne la mise en place et l'utilisation d'îles artificielles, d'installations et d'ouvrages, la recherche scientifique marine, la protection et la préservation du milieu marin ».<sup>367</sup>

Article 57 / Largeur de la zone économique exclusive

« - la zone économique exclusive ne s'étend pas au-delà de 200 nautiques / milles marins (soit 370,4 km) des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale ».<sup>368</sup>

PARTIE VI / Plateau continental /

---

<sup>367</sup> Articles 56 et 57 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (avec annexes, acte final et procès-verbaux de rectification de l'acte final en date des 3 mars 1986 et 26 juillet 1993). CNUDM, conclue à Montego Bay le 10 décembre 1982, pp. 25-27.

<sup>368</sup> Ibid

### Article 76 / Définition du plateau continental :

Il ajoute que les Etats bénéficient de droits souverains sur l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol des fonds-marins de son plateau continental sous-marin, c'est-à-dire le prolongement du continent sous la mer. Lorsque la marge continentale d'un Etat (c'est-à-dire le prolongement par sédimentation du continent et de son plateau continental) s'étend au-delà de 200 milles marins, il peut prétendre exercer sa juridiction jusqu'à 350 milles marins ou jusqu'à 100 milles marins de l'isobathe 2500 (une profondeur de 2500 mètres sous le niveau de la mer).<sup>369</sup>

Comme la ZEE, la limite du plateau continental peut se situer à moins de 200 milles marins dans le cas où les côtes de deux États sont adjacentes ou se font face : une délimitation maritime est alors nécessaire pour définir les zones sous la juridiction de chaque État côtier.

**Liberté de Navigation :** La Convention de Montego Bay ajoute la définition de plusieurs zones. Les eaux territoriales relèvent de la législation de l'Etat côtier qui en dispose la souveraineté complète dans la limite de 12 milles nautiques (22 kilomètres). Au-delà, la zone contiguë (+12 milles marins) et la ZEE (+200 milles marins) sont des zones de libre circulation des navires étrangers.

**Eaux internationales :** Sont désignées comme tel ou par « Haute mer », les zones maritimes qui ne sont sous l'autorité d'aucun Etat.

**Mille marin :** Unité de mesure de longueur également appelée « mille nautique ». Elle est utilisée en navigation maritime et aérienne. Sa valeur conventionnelle est définie en fonction du système métrique tel qu'un mille marin soit égal à 1852 mètres.

---

<sup>369</sup> Article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (avec annexes, acte final et procès-verbaux de rectification de l'acte final en date des 3 mars 1986 et 26 juillet 1993). CNUDM, conclue à Montego Bay le 10 décembre 1982, pp. 34-35.

# Table des matières

---

° <b>Sommaire</b>	3
° <b>Remerciements</b>	5
° <b>Avant-propos</b>	6
° <b>Introduction</b>	11
° <b>Première partie</b>	
La mer de Chine Méridionale : géographie complexe et architecture géopolitique régionale	25
- Une région aux ressources clefs en Asie du Sud-Est	25
○ Une dépendance stratégique à la mer	25
○ Un attrait général entretenu par le « syndrome de l'Alaska »	27
- Un bassin marqué par l'ossature sécuritaire américaine	32
○ Une présence ancienne	32
▪ Les partenaires américains : le Viêt Nam, véritable partenaire ?	34
▪ Taïwan	35
▪ Les Philippines	35
▪ Autres Etats de l'ASEAN	36
○ Le tournant de l'administration Trump	37
- La construction de l'ordre régional Sud-Est asiatique	39
○ Des Etats acteurs d'un ensemble en construction	40
▪ Historique de la construction politique de l'ASEAN	40
▪ L'ASEAN depuis la hausse des opérations chinoises	42
○ Un ensemble sécuritaire régional hétérogène	44
▪ Un fondement sécuritaire commun	44
▪ L'évolution vers un modèle libéral fragile de médiateur régional	46
° <b>Deuxième partie</b>	
Le terrain d'expansion conflictuel de la puissance chinoise	49
- Les avancées politiques et conflits de puissance pour le contrôle de la zone : entre affrontements et coexistence	49
○ Historique et conséquence des projections politiques chinoises dans la région	49
▪ La diplomatie du pourtour	49
▪ L'intégration administrative des revendications chinoises	51

▪	Des réformes institutionnelles pour un nouvel élan de l'activisme en mer de Chine méridionale	52
○	L'accommodement et la coexistence des Etats face à la projection chinoise	55
▪	Une ligne de conduite multilatérale fragile	55
▪	La diplomatie bilatérale comme opportunité de coexistence : l'exemple des Philippines et du Viêt Nam	58
•	Les Philippines	59
•	Le Viêt Nam	60
-	Un échiquier entre hausse des différends et place du droit international maritime	63
○	Le droit international maritime à l'épreuve de la Chine en mer de Chine méridionale	64
○	Les visions chinoises et américaines du droit international en mer de Chine méridionale : un contentieux aux issues perméables	69
-	La sécurisation stratégique de la mer au cœur des oppositions militaires et diplomatiques entre Etats régionaux et les Etats-Unis	73
○	Les ensembles iliens et la technologie, centres de la militarisation chinoise dans la zone	73
▪	L'île, nouvelle «perle» des dispositifs sécuritaires de l'Anthropocène	74
▪	<i>Bei Dou</i> , au service de la Chine en mer de Chine méridionale	76
○	Les gendarmes du monde dans la « poudrière » continentale : l'enjeu de la surveillance sous-marine	78

### °Troisième partie

	La coopération comme solution fragile à la résorption des nœuds de tensions	81
-	L'expansionnisme chinois et son accommodement	81
○	La Chine comme partenaire	81
▪	La construction politique d'une Chine partenaire	81
▪	Le partenariat au service de la puissance : « <i>win-win, win-lose</i> »	84
○	L'accommodement : un enjeu national	87
▪	Le Viêt Nam et la Chine : l'impossible aliénation	87
▪	Les Philippines : vers un nouveau modèle politique conciliant avec la Chine	91
-	Le Janus ASEAN à l'épreuve des intérêts nationaux américains et chinois	95

○ Les Etats-Unis, un allié en perdition pour la coopération sécuritaire à l'échelle de l'ASEAN ?	95
○ L'enjeu sécuritaire économique de la projection chinoise au-delà des accords de coopération : l'exemple de la <i>Greater Bay Area</i>	99
° <b>Conclusion</b>	102
° <b>Limites</b>	107
° <b>Annexes</b>	108
° <b>Glossaire</b>	115
° <b>Table des matières</b>	118
° <b>Bibliographie</b>	121

# Bibliographie

---

## Sources

*Toutes les sources internet ont été consultées une dernière fois le 24/05/2020*

### **Entretiens personnels et conférences :**

**Collin Koh Swee Lean, Evan Laksmana, Lê Thu Huong, Elina Noor**, Entretien croisé, traduction Mélanie Sadozai, Monde chinois, « La Chine et le premier cercle sud-est asiatique Indonésie, Malaisie, Singapour et Viêt Nam », , vol. 54 - 55, n°2, 2018, p. 32-41. URL : <https://www.cairn.info/revue-monde-chinois-2018-2-page-32.htm>.

**Tréglodé de. Benoît**, entretien personnel réalisé le 13 février 2020 à l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole militaire, Paris.

**Schaeffer Daniel**, « Why China needs the South China Sea for itself alone », conférence sur le conflit en mer de Chine méridionale, Yale Univeristy, 6 mai 2016.

**Severino C. Rodolfo**, « The ASEAN Way and the Rule of Law », Kuala Lumpur, International Law Conference, University of Malaya, 3 septembre 2001, URL : [https://asean.org/?static\\_post=the-asean-way-and-the-rule-of-law](https://asean.org/?static_post=the-asean-way-and-the-rule-of-law).

### **Traités et accords internationaux :**

**Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**, (avec annexes, acte final et procès-verbaux de rectification de l'acte final en date des 3 mars 1986 et 26 juillet 1993), Conclue à Montego Bay le 10 décembre 1982, Recueil des Traités, Chapitre XXI-6, 176 pages.

**Memorandum of Agreement on Defense cooperation between the Department of National Defense of the Republic of the Philippines and the Ministry of Defense of the Socialist Republic of Vietnam**, 26 octobre 2011.

**RP-US Visiting Forces Agreement (US armed forces visiting the Philippines)**, Article V: Criminal jurisdiction.

**Statut du Tribunal International du droit de la mer**, Tribunal international du droit de la mer, Convention des Nations Unies pour le droit de la mer 1982, URL : [https://www.itlos.org/fileadmin/itlos/documents/basic\\_texts/statute\\_fr.pdf](https://www.itlos.org/fileadmin/itlos/documents/basic_texts/statute_fr.pdf).

**Taiwan Relations Act**, Public Law 96-8, 96<sup>ème</sup> Congrès, Etats-Unis, 1er janvier 1979, URL : <https://uscode.house.gov/statutes/pl/96/8.pdf>.

## Rapports d'Etats et actes administratifs:

**Archives du ministère des Affaires étrangères (MAE)**, « Asie-Océanie (1973-1980) », Généralités, Volume 1859, Note en date du 19 mars 1974, : Les Philippines, l'Otase et l'Asean.

**ASEAN**, « Joint Press Statement Special ASEAN Foreign Ministers Meeting To Issue The Declaration Of Zone of Peace, Freedom, and Neutrality », Kuala Lumpur, 25-26 Novembre 1971, URL : [https://asean.org/?static\\_post=joint-press-statement-special-asean-foreign-ministers-meeting-to-issue-the-declaration-of-zone-of-peace-freedom-and-neutrality-kuala-lumpur-25-26-november-1971](https://asean.org/?static_post=joint-press-statement-special-asean-foreign-ministers-meeting-to-issue-the-declaration-of-zone-of-peace-freedom-and-neutrality-kuala-lumpur-25-26-november-1971).

**ASEAN**, « Regional Forum Maritime-Security Work Plan 2018-2020 », Jakarta, ASEAN Secretariat, ARF, ASEAN, URL : <http://aseanregionalforum.asean.org/wp-content/uploads/2019/01/ARF-Maritime-Security-Work-Plan-2018-2020.pdf>

**ASEAN**, « APSC Outlook. ASEAN's Journey as a Political and Security Community », Jakarta, ASEAN Secretariat, ASEAN Political Security Community Outlook, vol.1, n°1, 2019, URL : [https://asean.org/storage/2019/07/APSC-Outlook\\_Volume1\\_No1\\_2019.pdf](https://asean.org/storage/2019/07/APSC-Outlook_Volume1_No1_2019.pdf).

**ASEAN**, Bangkok Declaration, Bangkok, 8 août 1967, URL : <https://asean.org/the-asean-declaration-bangkok-declaration-bangkok-8-august-1967/>.

**ASEAN**, Declaration on the conduct of parties in the South China Sea, 4 novembre 2002, URL : [https://asean.org/?static\\_post=declaration-on-the-conduct-of-parties-in-the-south-china-sea-2](https://asean.org/?static_post=declaration-on-the-conduct-of-parties-in-the-south-china-sea-2)

**ASEAN**, « Joint Declaration of the ASEAN Defence Ministers on Strengthening Defence Cooperation of ASEAN in the Global Community to Face New Challenges », Jakarta, 19 mai 2011, URL : <http://www.asean.org/news/item/joint-declaration-of-the-asean-defence-ministers-on-strengthening-defence-cooperation-of-asean-in-the-global-community-to-face-new-challenges-jakarta-19-may-2011>.

**ASEAN**, « Joint Communiqué of the 44th ASEAN Foreign Ministers Meeting », Bali, Indonésie, 19 juillet 2019, URL : <https://asean.org/wp-content/uploads/images/archive/documents/44thAMM-PMC-18thARF/44thAMM-JC.pdf>.

**ASEAN**, « Plan of Action to Implement the Joint Declaration on ASEAN-China Strategic Partnership for Peace and Prosperity (2016-2020) », 2015, URL : <https://www.asean.org/wp-content/uploads/images/2015/November/27th-summit/ASEAN-China%20POA%20%202016-2020.pdf>

**ASEAN Secretariat**, « Asean Economic Integration Brief (AEIB) », Jakarta, Global and Regional Economic, ASEAN, vol.5, n°1 Juin, 2019.

**ASEAN Secretariat**, « ASEAN Political Security Blueprint », Jakarta, 2009, URL : <https://asean.org/wp-content/uploads/archive/5187-18.pdf>

**Baumert Kevin, Melchior Brian**, « China : Maritime Claims in the South China Sea (Limits in the Seas No. 143) », Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs, United States Department of State, 2014, URL :

<http://www.state.gov/e/oes/ocns/opa/c16065.htm>.

**Bureau Central d'Information d'Etat Chinois**, Conférence de presse concernant la décision de justice rendue par la CPA dans le cadre de l'affaire « Républiques des Philippines v. République Populaire de Chine », 13 juillet 2016, URL : [https://www.fmprc.gov.cn/nanhai/eng/wjbxw\\_1/t1381980.htm](https://www.fmprc.gov.cn/nanhai/eng/wjbxw_1/t1381980.htm).

**Bureau of East Asian and Pacific affairs**, « US Relations with Thailand », Bilateral Relations fact sheet, US Department of State, Etats-Unis, 21 Octobre 2019, URL : <https://www.state.gov/u-s-relations-with-thailand/>.

**Burks Johnatan, Stransky Michael, Wilkie Robert**, Republican platform 2016, Etats-Unis, Republican Party Platforms, juillet 2016, URL [https://prod-cdn-static.gop.com/media/documents/DRAFT\\_12\\_FINAL%5B1%5D-ben\\_1468872234.pdf](https://prod-cdn-static.gop.com/media/documents/DRAFT_12_FINAL%5B1%5D-ben_1468872234.pdf)

**Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**, Montego Bay 1982, Nations Unies – Recueil des traités.

**Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**, « Deposit by the Republic of the Philippines, of a list of geographical coordinates of points, pursuant to article 47 paragraph 9 of the Convention », Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Montego Bay 1982, Maritime Zone Notification, n° 69, 21 Avril 2009, URL : [https://www.un.org/Depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/mzn\\_s/mzn69.pdf](https://www.un.org/Depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/mzn_s/mzn69.pdf)

**Cour Permanente d'Arbitrage**, « The South China Sea Arbitration (The Republic of Philippines v. The People's Republic of China) », Cour Permanente d'Arbitrage, Cas 2013-19, 12 juillet 2016, URL : <https://pca-cpa.org/en/cases/7/>.

**Department of Defense**, « Indo-Pacific Strategy Report, Preparedness, Partnerships, and Promoting a Networked Region », The Department of Defense, 1 juin 2019, URL : <https://media.defense.gov/2019/Jul/01/2002152311/-1/-1/1/DEPARTMENT-OF-DEFENSE-INDO-PACIFIC-STRATEGY-REPORT-2019.PDF>.

**Duterte Rodrigo**, Discours du 20 Octobre 2016, Forum d'Echange et de Commerce Chine-Philippines, Pékin, URL : <https://pcoo.gov.ph/oct-20-2016-speech-of-president-rodrigo-roa-duterte-during-the-philippines-china-trade-and-investment-forum/>.

**Duterte Rodrigo**, Déclaration officielle (*State of the National Adress* SONA) durant le 17ème congrès de la République des Philippines (transcription dactylographiée), URL : <https://pcoo.gov.ph/july25-2016-presidentrodrigo-roa-dutertes-state-of-the-national-address-sona-during-the-opening-ceremony-of-the-first-regular-session-of-the-17th-congress-of-the-republic-of-the-philippines/>.

**Fédération de Malaisie**, Continental Shelf Act 1966, Article 83, Laws of Malaysia, URL : <http://www.agc.gov.my/agcportal/uploads/files/Publications/LOM/EN/Act%2083%20-%20Continental%20Shelf%20Act%201966%20Revised%201972.pdf>

**Gouvernement de la République Populaire de Chine**, Déclaration concernant le territoire maritime chinois, Annexe 2/5, Pékin, 4 septembre 1958, URL : [https://www.fmprc.gov.cn/mfa\\_eng/wjb\\_663304/zzjg\\_663340/yzs\\_663350/xwlb\\_663352/W020140608617876545470.jpg](https://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/wjb_663304/zzjg_663340/yzs_663350/xwlb_663352/W020140608617876545470.jpg)

**Gouvernement d' Hong Kong**, « Outline Development Plan for the Guangdong-Hong Kong-Macao Greater Bay Area », Government of Hong-Kong, 18 février 2019, URL : [https://www.bayarea.gov.hk/filemanager/en/share/pdf/Outline\\_Development\\_Plan.pdf](https://www.bayarea.gov.hk/filemanager/en/share/pdf/Outline_Development_Plan.pdf)

**Harris Harry**, Commandant de la flotte de l'Indo-Pacifique, Discours à l'Australian Strategic Policy Institute, Canberra : <https://www.cpf.navy.mil/leaders/harry-harris/speeches/2015/03/ASPI-Australia.pdf>.

**Jinping Xi**, Discours lors du sommet APEC-Chine de novembre 2013, APEC-Chine, URL : <http://www.apec-china.org.cn/41/2014/11/13/3@2580.htm>.

**Jinping Xi**, Discours lors de la Conférence de Dialogue des Civilisations Asiatiques, 15 mai 2019, URL : <https://www.fmprc.gov.cn/ce/cese/eng/wjdt/t1664312.htm>.

**Jintao Hu**, Discours à la tribune de l'Assemblée des Nations Unies, 15 septembre 2005, disponible sur le site des Nations Unies : <https://www.un.org/webcast/summit2005/statements15/china050915eng.pdf>.

**Jintao Hu**, Discours au Fortune Global Forum, 16 mai 2005, disponible sur le site du Quotidien du peuple : [http://en.people.cn/200505/17/eng20050517\\_185302.html](http://en.people.cn/200505/17/eng20050517_185302.html)  
« Oil Information Review 2019, International Energy Agency », U.S Office of Energy Analysis, URL: <https://www.iea.org/reports/oil-information-2019>.

**Lei Hong**, Porte-parole du ministère des affaires étrangères de la RPC, déclaration officielle du 21 juin 2012, URL : <http://www.amb-chine.fr/fra/fyrth/t945273.htm>.

**Liu Zhenmin**, Conférence du 22 novembre 2015 lors du 18<sup>ème</sup> sommet ASEAN-Chine à Kuala Lumpur, URL : [https://www.fmprc.gov.cn/mfa\\_eng/wjbxw/t1319044.shtml](https://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/wjbxw/t1319044.shtml).

**Martinez M.A.**, « Marine Scientific Research in the EEZ : a Strategic Concept pour the AFP », Camp Aguinaldo, Defense Department, Quezon City, Philippines, 2018.

**Ministère des Affaires Etrangères de la République populaire de Chine**, Déclaration du Ministre des affaires étrangères concernant le territoire de *Huangyan Dao* (Récif de Scarborough), Annexe 106, 22 Mai 1997.

**Ministère de la défense de la République de Singapour**, « 2019 Protocol of Amendment to the 1990 Memorandum of Understanding », Communiqué du ministère de la Défense singapourien, 24 Septembre 2019, URL : [https://www.mindef.gov.sg/web/portal/mindef/news-and-events/latest-releases/article-detail/2019/September/24sep19\\_fs](https://www.mindef.gov.sg/web/portal/mindef/news-and-events/latest-releases/article-detail/2019/September/24sep19_fs).

**Nixon Richard**, Congrès américain, « Public Papers of the Presidents of the United States : Richard Nixon », 1970, pp. 116-190. Rapport du président Nixon au Congrès. Le rapport, premier rapport annuel concernant les affaires étrangères, fût transmis au Congrès dans

une lettre sous cachet de Richard Nixon. URL : <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1969-76v01/d60>.

**Note verbale de la RPC à l'ONU**, datée du 7 Mai 2009 (CPLC/ONU).

**Note verbale de la RPC à l'ONU**, datée du 14 avril 2011, supra note 19. (CPLC/ONU).

**O Delphine, Reitzer Jean-Luc**, « Rapport d'information sur les enjeux stratégiques en mer de Chine méridionale », N°1868, Déposé en l'application de l'article 145 du Règlement par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 17 octobre 2018. Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 avril 2019. URL :

[http://www.assembleenationale.fr/dyn/15/rapports/cion\\_afetr/115b1868\\_rapport\\_information.pdf](http://www.assembleenationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/115b1868_rapport_information.pdf)

**Ortagus Morgan**, Porte-parole américain du département d'Etat, « Department of State Statement », 21 août 2019, URL : <https://china.usembassy-china.org.cn/china-escalates-coercion-against-vietnams-longstanding-oil-and-gas-activity-in-the-south-china-sea/>.

**République Populaire de Chine**, loi sur la mer territoriale et la zone contiguë de la République populaire de Chine du 25 février 1992.

**République Socialiste du Viêt Nam**, The Law of the Sea of Viêt Nam, Loi du 21 juin 2012

**Rinehart E. Ian, Elias Bart**, China's Air Defense Identification Zone (ADIZ), Congressional Research Service (CRS), 30 janvier 2015, URL : <https://fas.org/sgp/crs/row/R43894.pdf>.

**Rosario del F. Albert**, « Managing the South China Sea and other Regional Security Issues », Secretary of foreign Affairs, République des Philippines, Discours du 9 juillet 2013, Bruxelles, Belgique, URL : <https://dfa.gov.ph/newsroom/dfa-releasesupdate/306-managing-the-south-china-sea-and-other-regional-security-issues>.

**Rosario del F. Albert**, (Secrétaire des affaires étrangères des Philippines), conférence de presse, 22 janvier 2013, URL : <http://www.gov.ph/2013/01/22/Statement-the-secretary-of-foreign-affairs-on-the-unclos-arbitral-proceedings-against-china-january-22-2013/>.

**Shanahan M. Patrick**, « Acting Secretary of Defense Acting Secretary Shanahan's Remarks at the IISS Shangri-La Dialogue 2019 », Singapour, 1 Juin 2019, URL : <https://www.defense.gov/Newsroom/Transcripts/Transcript/Article/1871584/acting-secretary-shanahans-remarks-at-the-iiss-shangri-la-dialogue-2019/>.

**The White House**, « The Strategy in a Regional context National », Security Strategy of the United States of America, Décembre 2017, URL : <https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2017/12/NSS-Final-12-18-2017-0905.pdf>.

**US Department of Defense**, « Freedom of Navigation Program – Fact Sheet », mars 2015, URL : [https://policy.defense.gov/Portals/11/Documents/gsa/cwmd/DoD%20FON%20Program%20--%20Fact%20Sheet%20\(March%202015\).pdf](https://policy.defense.gov/Portals/11/Documents/gsa/cwmd/DoD%20FON%20Program%20--%20Fact%20Sheet%20(March%202015).pdf).

**US Department of State**, « A Free and Open Indo-Pacific, Advancing a shared vision », 4

novembre 2019, 32 pages, URL : <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/11/Free-and-Open-Indo-Pacific-4Nov2019.pdf>.

**U.S Energy Information Agency (EIA)**, « South China Sea report », février 2013, URL : [https://www.eia.gov/international/content/analysis/regions\\_of\\_interest/South\\_China\\_Sea/south\\_china\\_sea.pdf](https://www.eia.gov/international/content/analysis/regions_of_interest/South_China_Sea/south_china_sea.pdf), pp.1- 4.

### **Rapports, banque de données, études et dossiers :**

**Asia Maritime Transparency Initiative**, « Imagery suggests Philippine Fishermen still not entering Scarborough Shoal », AMTI, 27 octobre 2016, URL : <https://amti.csis.org/china-scarborough-fishing/>.

**Arase David**, « Trends in Southeast Asia. Free and Open Strategic Outlook », Singapore, ISEAS, Yusof Ishak Institute, Trends in Southeast Asia, n°12, Septembre 2019.

**Azis J. Iwan**, « ASEAN Economic Integration, Quo Vadis ? », Singapour, ISEAS, Yusof Ishak Institute, Journal of Southeast Asian Economies, vol.35, n°1, 2018, pp. 2-12.

**Banque mondiale (BM)**, « The East Asia Miracle : Economic Growth and Public Policy, a World Bank Research report », Washington et New York, Banque mondiale, Oxford University Press, 1993, URL : <http://documents.worldbank.org/curated/en/975081468244550798/pdf/multi-page.pdf>.

**Bernini Elena**, « Chinese Kidnaping of Vietnamese Fishermen in the South China Sea : a primary source analysis », AMTI update, CSIS, 14 septembre 2017, URL : <https://amti.csis.org/chinese-kidnapping-primary-source/>.

**Bonnet François-Xavier**, « La coopération militaire entre les Philippines et les pays de l'ASEAN », in Fau Nathalie, et Benoît de Tréglodé (dir.), « Mers d'Asie du Sud-Est : coopérations, intégration et sécurité », Paris, France, CNRS éditions, 2018, pp.81-105

**Chalmers Malcom**, « ASEAN and Confidence-Building : Continuity and Change after the Cold War », Contemporary Security Policy, vol.18, n°1, avril 1997.

**Chemillier-Gendreau**, « La souveraineté sur les archipels Paracels et Spratleys », Paris, L'Harmattan, 1996, 310 pages.

**Chen Te-sheng**, « China's Economic Development after Deng: Continuities, Changes, and Challenges », American Journal of Chinese Studies, vol.6, no° 1, 1999, pp. 55-72.

**Crutzen J. Paul**. « La géologie de l'humanité : l'Anthropocène », Écologie & politique, vol. 34, no. 1, 2007, pp. 141-148.

**Daijiong Zha**, « China's Economic Diplomacy, focusing on the Asia-Pacific Region », China Quarterly of International Strategic Studies, vol.1, n°1, avril 2015, pp.85-104.

**Defense Intelligence Agency**, « China military Power. Modernizing a force to fight and win », 2019, DIA, p.31, URL : [https://admin.govexec.com/media/gbc/docs/pdfs\\_edit/dod-2019\\_china\\_military\\_power\\_final.pdf](https://admin.govexec.com/media/gbc/docs/pdfs_edit/dod-2019_china_military_power_final.pdf).

**Devadason S. Evelyn, Chandran V.G.R.**, « Uncloning the Trade Potential in China-ASEAN Relations, The China-Vietnam Context », Singapore, ISEAS, Yusof Ishak Institute, Journal of Southeast Asia Economies, vol.36, n°3, 2019, pp.380-399.

**Do Thanh Hai**, « *Vietnam and the South China Sea : Politics, Security and Legality* », Londres, Routledge, décembre 2016, 262 pages.

**Doshi K. Tilak**, « ASEAN Gas Integration, A Case of Regional Disintegration », Singapore, ISEAS, Yusof Ishak Institute, Journal of Southeast Asian Economics, vol.37, n°1, 1<sup>er</sup> avril, pp. 65-77, ISSN 2339-5206 (en ligne), URL : [10.1355/ae37-1d](https://doi.org/10.1355/ae37-1d)

**Douglas J., Green M., Hicks K., Cooper Z., Schaus J.**, « Counter-coercition series : Scarborough shoal standoff, Countering – coercion in Maritime Asia : The Theory and Practice of Gray Zone Deterrence », AMTI, CSIS, 12 mai 2017, URL : [https://csisprod.s3.amazonaws.com/s3fspublic/170530\\_Countering\\_Coercion\\_Study\\_Scarborough.pdf?vVGpl95cxLnH.c5yArfuNPLHnu5rI4xT](https://csisprod.s3.amazonaws.com/s3fspublic/170530_Countering_Coercion_Study_Scarborough.pdf?vVGpl95cxLnH.c5yArfuNPLHnu5rI4xT)

**FAO**, « The State of World Fisheries and Aquaculture 2016 - Contributing to food security and nutrition for all », Rome, 2016.

**FAO**, « The State of World Fisheries and Aquaculture 2018 - Meeting the sustainable development goals », Rome, 2018.

**Fook Liang Lye, Hop Hoang Ha**, « The Vanguard Bank Incident: Developments and What Next », Singapour, Yusof Ishak Institute ISEAS, Perspective n°69, 4 septembre 2019, , URL : [https://www.iseas.edu.sg/images/pdf/ISEAS\\_Perspective\\_2019\\_69.pdf](https://www.iseas.edu.sg/images/pdf/ISEAS_Perspective_2019_69.pdf)

**Ford Christopher, Rosenberg David**, « The Admiral's Advantage : U.S Navy Operational Intelligence in World War II and the Cold War », Annapolis, Naval Institute Press, 2014.

**Frécon Eric**, « Diplomatie navale en Asie du Sud-Est, Mers d'Asie du Sud-Est » in Fau Nathalie, et Benoît de Tréglodé (dir.), « *Mers d'Asie du Sud-Est : coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, pp.51-79

**Frost Ellen**, « Re-Naming the Waters : 'Southeast Asia Sea' or 'South Sea' », Singapour, S. Rajaratnam School of International Studies - RSIS, Nanyang Technological University, n°21, Janvier 2016.

**Gerard Kelly**, « ASEAN as a 'Rules-based Community' : Business as Usual », Routledge, Asian Studies Review, vol.42, n°2, 2018, pp.210-228. URL : <https://doi.org/10.1080/10357823.2018.1444016>.

**Green Michael, Hicks Kathleen, Cooper Zack, Schaus John, Douglas Jake**, « Counter Coercicion in Maritime Asia : The Theory and practice of Gray Zone Deterrence », CSIS Reports, Rowman & Littlefield, mai 2017.

URL : [https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/publication/170505\\_GreenM\\_CounteringCoercionAsia\\_Web.pdf](https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/publication/170505_GreenM_CounteringCoercionAsia_Web.pdf).

**Hai Do Thanh**, « Vietnam and the South China Sea : Politics, Security and Legality », Londres, Routledge, décembre 2016, chapitre 5 : « Shaping the regional balance of influence, 2003- 2007 », p.6.

**Hanada Ryosuke**, « ASEAN's role in the Indo-Pacific : rules-based order and regional integrity », in Stirling Sharon, « Mind the gap : national views of the Free and Open Indo-Pacific », Asia Program, n°9, The German Marshall Fund of the United States, avril 2019, p.7-12.

**Heydarian Javad Richard**, « An Unlikely Bromance : Trump, Duterte and the Philippine-U.S Alliance », in « Asia Trends, Les Etats-Unis de Donald Trump et la stratégie de l'Indo-Pacifique », Asia Centre, Asia Trends, vol.3, Printemps 2018, chapitre 2.

**Hoang Thi Ha**, « Pitfalls for ASEAN in Negotiating a Code of Conduct in the South China Sea », Perspective, n°57, 23 juillet 2019, ISEAS Yusof Ishak Institute, URL : [https://www.iseas.edu.sg/images/pdf/ISEAS\\_Perspective\\_2019\\_57.pdf](https://www.iseas.edu.sg/images/pdf/ISEAS_Perspective_2019_57.pdf).

**Ikeshima Taisaku**, « China's Dashed Line in the South China Sea : Legal Limits and Future Prospects », Waseda Global Forum, n°10, 2013.

**International Transport Forum (ITF)**, « ITF Transport Outlook 2019 », Paris, OECD Publishing, consulté le 15 janvier 2020, URL : [https://doi.org/10.1787/transport\\_outlook-en-2019-en](https://doi.org/10.1787/transport_outlook-en-2019-en).

**Jianwei Li**, « Managing tensions in the South China Sea : comparing the China-Phillipines and the China-Vietnam approaches », S. Rajaratnam School of International Studies, Singapore, Working Paper n°273, 23 avril 2014, p.19, URL : <http://www.rsis.edu.sg/wp-content/uploads/rsis-pubs/WP273.pdf>.

**Jinming Li, Dexia Li**, « The Dotted Line on the Chinese Map of the South China Sea : A Note », Ocean Development and International Law, vol. 34, n°3- 4, pp.287-295.

**Lasserre Frédéric**, « Le Dragon et la mer : Stratégies géopolitiques chinoises en mer de Chine du sud », L'Harmattan, 1996, 320 pages.

**Liu Fu-Kuo**, « Reexamining Taiwan's South China Sea policy dilemma », The Institute of International and Strategic Studies (IISS), Peking University, China International Strategy Review, n°1, 2019, pp. 169–180.

**Lee Ji Won, Oh Jinhwan**, « ASEAN or plus alpha ? The effectiveness of regional economic cooperation », Taiwan, Asia Pacific Management Review, vol.25, 2020, pp.48-53.

**Leroy Thibault**, « Les pêcheurs en mer de Chine méridionale, en première ligne dans les conflits de souveraineté, Enjeux-Avis de conflit en mer de Chine méridionale », Lettre de l'IRSEM, n°2, 2013, IRSEM, URL : <https://www.defense.gouv.fr/espanol/irsem/publications/lettre-de-l-irsem/les-lettres-de-l-irsem-2012-2013/2013-lettre-de-l-irsem/lettre-de-l-irsem-n-2-2013/enjeux-avis-de-conflit-en>

[mer-de-chine-meridionale/les-pecheurs-en-mer-de-chine-meridionale-en-premiere-ligne-dans-les-conflits-de-souverainete.](#)

**Maboloc Christopher Ryan**, « The Radical Politics of Nation-States : The Case of President Rodrigo Duterte, Journal of Asian Studies, vol.6, n°1, 2018, pp.111-129.

**Maboloc Christopher Ryan**, « President Rodrigo Duterte and the Birth of Radical Democracy in the Philippines », International Journal of Politics and Security (IJPS), vol.2, n°3, 2020, pp.116-132.

**MacDonald A. Julia, Donahue Amy, Danyluk Bethany, Hamilton Allen Booz**, « Energy Futures in Asia : Final Report », McLean, Booz-Allen & Hamilton, novembre 2004.

**Manacop R. Profirio**, « The Principal Marine Fisheries » in D.V. Villadolid (ed.), « Philippine Fisheries: Handbook Prepared by the Technical Staff of the Bureau of Fisheries », Indo-Pacific Fisheries Council, Annexe 8, 1952, pp.103-112.

**Mapandere Jeffrey**, « Track One and a Half Diplomacy and the Complementarity of Tracks », COPOJ – Culture of Peace Online Journal, vol.2, n°1, 2006, pp.66-81, 2006, URL : [https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/TrackOneandaHalfDiplomacy\\_Mapandere.pdf](https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/TrackOneandaHalfDiplomacy_Mapandere.pdf).

**Medcalf Rory, Mansted Katherine, Frühling Stephan, Goldrick James**, « The Future of the Undersea Deterrent : a Global Survey », Australie, National Security College, Indo-Pacific Strategy Series, février 2020.

**Merk Olaf, Li Jing**, « The Competitiveness of Global Port-Cities : the case of Hong Kong – China », Paris, OECD Regional Development Working Papers, n°2013/16, OECD Publishing, URL : <http://dx.doi.org/10.1787/5k3wdkjtzp0w-en>.

**Miller Tom**, « China's Asian Dream : Empire Building Along the New Silk Road, Londres, Zedd Books, 2017, p.18.

**Molenda Jenevieve**, « Chinese HQ-9 SAMS No Longer Visible on Woody Island », MissileThreat, CSIS Missile Defense project, 11 juin 2018, <https://missilethreat.csis.org/chinese-hq-9-sams-no-longer-visible-on-woody-island/>.

**Morris Lyle**, « Blunt Defenders of Sovereignty. The Rise of Coast Guards in East and Southeast Asia », Naval War College Review, vol.70, n°5, article 5, 2017.

**Nagy R. Stephen**, « The South China Sea (SCS) in 2016. Towards recognising the global public good of the SCS », World Commerce Review, Mars 2016, p.30-33, URL : <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2752326>.

**Tian Nan, Kuimova Alexandra, Lopes Da Silva Diego, Wezeman D. Peter, Wezeman T. Siemon**, « Trends in World Military Expenditure.2019 », SIPRI Fact Sheet, Avril 2020, URL : [https://www.sipri.org/sites/default/files/2020-04/fs\\_2020\\_04\\_milex\\_0\\_0.pdf](https://www.sipri.org/sites/default/files/2020-04/fs_2020_04_milex_0_0.pdf)

**Pauly Daniel**, « La pêche en Indo-Pacifique : une ressource qui se raréfie et source de tensions » in « Indo-Pacifique. Géopolitique d'un nouveau théâtre d'influence », *Diplomatie, Les grands dossiers de la diplomatie*, n°53, Octobre - Novembre 2019.

**Pauly Daniel, Cui Liang**, « The Fisheries of the South China Sea : Major Trends since 1950 », *Marine Policy*, juin 2019, URL : [doi.org/10.1016/j.marpol.2019.103584](https://doi.org/10.1016/j.marpol.2019.103584).

**Pitlo III Blanco Lucio**, « Prospects for the South China Sea in 2020 », *AMTI Update*, CSIS, URL : <https://amti.csis.org/prospects-for-the-south-china-sea-in-2020/>.

**Sanchez, Jean-Noël**, « Avis de tempête démocratique : Rodrigo Duterte, nouveau président des Philippines », *Raison présente*, vol. 199, n° 3, 2016, pp. 109-118.

**Sanchez Jean-Noël**, « Un an après l'entrée en fonction de Rodrigo Duterte. La révolution des relations diplomatiques entre les Philippines et les États-Unis », *Savoir/Agir*, vol. 41, n° 3, 2017, pp. 83-91.

**Shulong Chu**, « China's View on US Policy in the South China Sea », in Murray Hiebert, Phuong Nguyen, Poling B. Gregory, « Perspectives on the South China Sea : Diplomatic, legal and security dimensions of the Dispute », Lanham, Rowman & Littlefield, CSIS, Septembre 2014, p.13-19, URL : [https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/legacy\\_files/files/publication/140930\\_Hiebert\\_PerspectivesSouthChinaSea\\_Web.pdf](https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/legacy_files/files/publication/140930_Hiebert_PerspectivesSouthChinaSea_Web.pdf).

**Southgate Laura**, « *ASEAN Resistance to Sovereignty Violation* », Bristol University Press, mai 2019, 294 pages.

**Stirling Sharon**, « Mind the gap : national views of the Free and Open Indo-Pacific », *Asia Program*, n°9, The German Marshall Fund of the United States, avril 2019.

**Storey Ian**, « Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique », *Politique étrangère*, vol. automne, n°3, 2014, pp. 35-47. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2014-3-page-35.htm>

**Sumaila U. Rashid et Cheung W. L. William**, « Boom or Bust : The Future of Fish in the South China Sea », University of British Columbia, Fisheries Economic Research and Changing Ocean Recherche Unit, novembre 2015, p.1, URL : [https://drive.google.com/file/d/0B\\_oUJE4kCTZrbVI4N2tTVjlpYTA/view](https://drive.google.com/file/d/0B_oUJE4kCTZrbVI4N2tTVjlpYTA/view).

**Talmon A. G. Stefan, Jia Bing Bing**, « The South China Sea Arbitration: A Chinese Perspective », Oxford: Hart Publishing, Bonn Research Papers on Public International Law, n°2, février 2014, pp. 15-79.

**Tang Siew Mun et al.**, « The State of Southeast Asia : 2020 », Singapore, ISEAS, Yusof Ishak Institute, 2020.

**Thayer A. Carlyle**, « Vietnam's foreign policy in an era of rising Sino-US competition and increasing domestic political influence », *Asian security*, vol.13, n°3, 2017, pp.1-17

**Thayer A. Carlyle**, « Vietnam's Strategy of 'Cooperating and Struggling' with China over Maritime Disputes in the South China Sea », SAGE Publications India, Journal of Asian Security and International Affairs, Septembre 2016

**Tourret Paul, Lacoste Romuald**, « Panorama des ports de commerce mondiaux 2003 », Note de synthèse n°71, ISEMAR, Janvier 2005, URL : <https://www.isemar.fr/wp-content/uploads/2016/11/note-de-synthese-isemar-71.pdf>

**Williams J. Meryl**, « Will new multilateral arrangements help southeast Asian states solve illegal fishing? », Yusof Ishak Institute – ISEAS, Contemporary Southeast Asia, vol.35, n°2, 2013, pp. 264-266.

**Zhai Yida**, « Can Power make a Great State ? Asian citizens' views of China Power », Issues and Studies, 2015, n°4, p.85-116.

**Zhexin Zhang**, « China's international strategy and its implications for southeast asia », Singapour, ISEAS, Yusof Ishak Institute, Southeast Asian Affairs, pp. 55–66.

#### Sites internet :

**AIIB** : <https://www.aiib.org/en/about-aiib/governance/members-of-bank/index.html>

**Ambassade de la République Populaire de Chine aux Etats-Unis**, 17 avril 2014, URL : <http://www.china-embassy.org/eng/zmgxss/t1255465.htm>

**ASEAN ISIS** : <https://www.isis.org.my/2018/09/23/asean-isis/>

**Asia Maritime Transparency Initiative**, CSIS, URL : <https://amti.csis.org/island-tracker/>

#### **Banque mondiale :**

<https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=CN>

**CSIS (Jakarta)** : <https://www.csis.or.id/>

**CSIS IDEas Lab**, South China Sea Incident Tracker : <https://csis-ilab.github.io/cpower-viz/csis-china-sea/>.

**IISS** : <https://www.iiss.org/>

**Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine**, « Wang Yi Talks about China's Four-Point Consensus on South China Sea Issue with Brunei, Cambodia and Laos », 23 avril 2016, URL :

[https://www.fmprc.gov.cn/mfa\\_eng/zxxx\\_662805/t1358478.shtml](https://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/zxxx_662805/t1358478.shtml)

**Nature Research** : <https://www.natureindex.com/annual-tables/2020>.

**Site de l'ambassade de la République Populaire de Chine en Indonésie**, URL : <http://id.chinaembassy.org/eng/ztbd/nhwt/t87272.htm>

**Site internet du gouvernement chinois** : « Chronology of China's Belt and Road Initiative », 28 mars 2015, URL : [http://english.www.gov.cn/news/top\\_news/2015/04/20/content\\_281475092566326.htm](http://english.www.gov.cn/news/top_news/2015/04/20/content_281475092566326.htm).

**Site officiel du gouvernement chinois à propos du BDS**, URL : <http://en.beidou.gov.cn/>.

**USNI** : <https://news.usni.org/tag/fonops>

**World Shipping Council**, : <http://www.worldshipping.org/about-the-industry>

**Xinhuanet**, « 新丝绸之路 – Nouvelle Routes de la Soie », Portail des Nouvelles Routes de la Soie, URL : <http://www.xinhuanet.com/world/newsilkway/index.htm>.

### Articles de presse / internet :

« 人民日报：越南侵占中国 29 岛礁 该有个交代 (Vietnam's invasion and occupation of China's 29 islands and reefs should be explained) », People's Daily, 14 juin 2014, URL : [http://paper.people.com.cn/rmrb/html/2014-06-14/nw.D110000renmrb\\_20140614\\_8-03.htm](http://paper.people.com.cn/rmrb/html/2014-06-14/nw.D110000renmrb_20140614_8-03.htm)

« 菲律宾占领南沙8岛礁 海底蕴藏上百亿吨石油 (Philippine occupation of 8 islands and reefs in Nahnsha) », Hubei – China Daily, 14 janvier 2014, URL : <http://fj.people.com.cn/n/2014/0114/c181466-20386286.html>

« Beijing Says It Is Ready to Work with ASEAN on South China Sea Code of Conduct ». *The Japan Times Online*, 3 novembre 2019. <https://www.japantimes.co.jp/news/2019/11/03/asia-pacific/politics-diplomacy-asia-pacific/beijing-says-ready-work-asean-south-china-sea-code-conduct/>.

« China-ASEAN trade continues to boom amid global growth slowdown, uncertainties », China Daily, 23 juillet 2019, URL : <https://www.chinadaily.com.cn/a/201907/23/WS5d367792a310d8305640082a.html>

« China is a staunch defender of peace and stability in the South China Sea », People's Daily online, 21 mai 2015, URL : <http://en.people.cn/n3/2016/0521/c90000-9061209.html>.

« China Says Ready to Work with ASEAN for South China Sea Peace ». *Reuters*, 3 novembre 2019. <https://www.reuters.com/article/us-asean-summit-southchinasea-idUSKBN1XD02N>.

« Hillary Clinton joue l'Asean contre Pékin ». *Le Monde.fr*, 30 octobre 2010. [https://www.lemonde.fr/international/article/2010/10/30/hillary-clinton-agace-pek-in-mais-rassure-l-asie\\_1433207\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2010/10/30/hillary-clinton-agace-pek-in-mais-rassure-l-asie_1433207_3210.html).

« Indonesia's President Visits Island in Waters Disputed by China », Reuters, 9 janvier 2020. <https://www.reuters.com/article/us-indonesia-china-southchinasea-idUSKBN1Z710N>.

« Indonesia rejects China's claims over South China Sea », Reuters, 1er janvier 2020, URL : <https://www.reuters.com/article/us-indonesia-china-southchinasea/indonesia-rejects-chinas-claims-over-south-china-sea-idUSKBN1Z01RE>.

« Indonesia will not negotiate its sovereignty in South China Sea », The Straits Times, 8 janvier 2020, URL : <https://www.straitstimes.com/asia/se-asia/indonesia-will-not-negotiate-its-sovereignty-in-south-china-sea>.

« La Chine a créé un groupe restreint pour la protection des droits maritimes afin de coordonner au plus haut niveau politique la politique maritime, » Nanfang Xinwenwang, 2 mars 2013, URL : [http://ocean.china.com.cn/2013-03/02/content\\_28105606.htm](http://ocean.china.com.cn/2013-03/02/content_28105606.htm).

« Le PM Nguyen Xuan Phuc termine son voyage à Shanghai pour la CIIE 2018 », Vietnam+, mardi 6 novembre 2018, URL : <https://fr.vietnamplus.vn/le-pm-nguyen-xuan-phuc-terme-son-voyage-a-shanghai-pour-la-ciie-2018/110245.vnp>.

« Manila will not raise sea row with China at ASEAN Meeting », The Philippine Star, 18 août 2016, URL : <https://www.philstar.com/headlines/2016/08/18/1614811/manila-will-not-raise-sea-row-china-asean-meeting>.

« PetroVietnam proteste contre l'illégal appel d'offre de la CNOOC », Le Courrier du Viêt Nam, 26 juin 2012, URL : <https://www.lecourrier.vn/petrovietnam-proteste-contre-l-illegal-appel-doffre-de-la-cnooc/125762.html>.

« Thayer Carl: *Có đến 80 tàu Trung Quốc vây quanh bãi Tư Chính!* » (Carl Thayer: *Up to 80 Chinese vessels surrounded Vanguard Bank*), Radio France Internationale, 4 août 2019.

« Trump says to quit TPP on first day in office », BBC News, 22 novembre 2016, URL : <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-38059623>.

« 16-19 novembre 2000 - États-Unis – Vietnam. Visite du président Bill Clinton au Vietnam – Événement ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 18 février 2020, URL : <https://www.universalis.fr/evnement/16-19-novembre-2000-visite-du-president-bill-clinton-au-vietnam/>.

**Aspinwall Nick**, « Duterte Terminates U.S Defense Pact, Pleasing Trump but few others », Foreign Policy, 14 février 2020, URL : <https://foreignpolicy.com/2020/02/14/vfa-philippines-china-duterte-terminates-us-defense-pact-trump/>.

**Chan Minnie**, « China's BeiDou satellite navigation system breaks underwater barriers, naval shipbuilder says », South China Morning Post, 20 juin 2019, (consulté le 20 mars 2019) URL : <https://www.scmp.com/news/china/military/article/3015265/chinas-beidou-satellite-navigation-system-breaks-underwater>.

**Clinton Hillary**, « America's Pacific century », US Department of State through Foreign Policy Magazine, 11 novembre 2011, URL : <https://foreignpolicy.com/2011/10/11/americas-pacific-century/>.

**De Castro Cruz Renato**, « Beijing gone from foe to friend in Manila », East Asia Forum, 25 janvier 2018, URL : <https://www.eastasiaforum.org/2018/01/25/beijing-gone-from-foe-to-friend-in-manila/>.

**Fawthrop Tom**, Sons of Revolution : Vietnam's New Protest Movement, The Diplomat, 17 décembre 2018, URL : <https://thediplomat.com/2018/12/sons-of-revolution-vietnams-new-protest-movement/>.

**Fonbuena Carmela**, « 1st Ph-US Balikatan exercises under Duterte open » Rappler.com, 8 mai 2017, URL : <https://www.rappler.com/nation/169168-balikatan-duterte-opening-philippines>

**Grossman Derek**, « The Quad is not enough », Foreign Policy, 19 Octobre 2018, URL : <https://foreignpolicy.com/2018/10/19/to-balance-china-call-vietnam-malaysia-philippines/>

**Guillemot François**, « Việt Nam : le casse-tête chinois », Indomémoires, 29 juin 2014, URL : <https://indomemoires.hypotheses.org/15463#comments>.

**Hòa Kính**, « Lưỡng nan của người CSVN trong thế đối đầu với Trung Quốc », RFA, 24 juin 2014, URL : [https://www.rfa.org/vietnamese/in\\_depth/vn-commu-face-confli-wt-cn-06242014072700.html](https://www.rfa.org/vietnamese/in_depth/vn-commu-face-confli-wt-cn-06242014072700.html).

**Jiao Wu, Yunbi Zhang**, « Xi in call for building of new 'maritime silk road' », China Daily, 4 octobre 2012, URL : [http://www.chinadaily.com.cn/china/2013xiapec/2013-10/04/content\\_17008913.htm](http://www.chinadaily.com.cn/china/2013xiapec/2013-10/04/content_17008913.htm).

**Kaisheng Li**, « Manila's termination of military pact will upset US meddling in South China Sea, Global Times », 13 février 2020, URL : <https://www.globaltimes.cn/content/1179439.shtml>.

**Landler Mark**, « Offering to Aid Talks, U.S Challenges China on Disputed Islands », New York Times, 23 Jullet 2010, URL : <https://www.nytimes.com/2010/07/24/world/asia/24diplo.html>.

**Li Li**, « Island Armor. A new law has been enacted to protect China's islands from destruction », Beijing Review, 9 janvier 2010, URL : [http://www.bjreview.com/nation/txt/2010-01/09/content\\_238771\\_2.htm](http://www.bjreview.com/nation/txt/2010-01/09/content_238771_2.htm)

**Majumbar Dave**, « No fly zoner : Russia's lethal S-400 goes global », The National Interest, 18 décembre 2015, URL : <https://nationalinterest.org/blog/the-buzz/no-fly-zone-russias-lethal-s-400-goes-global-14671>.

**Markham M. James**, « Saigon reports clash with China », The New York Times, 19 janvier 1974, page 1 et 3, URL: <https://nyti.ms/2VB7Yue>.

**Nixon Richard**, « Asia after Vietnam », Foreign Affairs, Octobre 1967, URL: <https://www.foreignaffairs.com/articles/asia/1967-10-01/asia-after-viet-nam>.

**Nguyen Minh Quang**, « Vietnam : Dawn of the SEZs », The Diplomat, 24 juillet 2018, URL : <https://thediplomat.com/2018/07/vietnam-dawn-of-the-sezs/>

**Pham Ngoc Minh Trang**, « South China Sea: The Disputes and Southeast Asia's Culture of International Law ». The Diplomate, 22 octobre 2019, URL :

<https://thediplomat.com/2019/10/south-china-sea-the-disputes-and-southeast-asias-culture-of-international-law/>.

**Thompson Mark Richard**, « Donald Trump and Rodrigo Duterte : a not-so-surprising political friendship », The Conversation, Mai 2017, URL : <https://theconversation.com/donald-trump-and-rodrigo-duterte-a-not-so-surprising-political-friendship-77008>

**Robles Raissa**, « Vietnam asked Philippines to form pact to counter China, Aquino reveals », South China Morning Post, 20 avril 2015, URL : <http://www.scmp.com/news/asia/diplomacy/article/1771526/vietnam-asked-philippines-form-pact->.

**Sanger E. David**, « Clinton in Vietnam : The Overview; Huge Crowd in Hanoi for Clinton, Who Speaks of “Shared Suffering” ». The New York Times, 18 novembre 2000, sect. World. URL : <https://www.nytimes.com/2000/11/18/world/clinton-vietnam-overview-huge-crowd-hanoi-for-clinton-who-speaks-shared.html>.

**Schaeffer D. Brett, Carafano Jay James, Bromund R. Theodore**, « 7 Reasons U.S Should Not Ratify UN Convention on the Law of the Sea », The Heritage Foundation, 4 juin 2018, URL : <https://www.heritage.org/global-politics/commentary/7-reasons-us-should-not-ratify-un-convention-the-law-thesea>.

**Sheng Yang, Xuanzun Liu**, « National arade showcases nuclear-capable submarine-launched ballistic missile JL-2 », Global Times, 1<sup>er</sup> Octobre 2019, URL : <http://www.globaltimes.cn/content/1165941.shtml>.

**Shengnan Zhao and Yunbi Zhang**, « Sansha military garrison established », China Daily, 27 juillet 2012, [http://www.chinadaily.com.cn/china/2012-07/27/content\\_15622435.htm](http://www.chinadaily.com.cn/china/2012-07/27/content_15622435.htm).

**Tomlinson Jon**, « More Chinese missiles bound for disputed islands », Fox News, 23 décembre 2016, URL : <https://www.foxnews.com/world/more-chinese-missiles-bound-for-disputed-islands>.

**Valencia J. Mark**, « Whiter the South China Sea Disputes », 23 janvier 2011, URL : <http://nghiencuubiendong.vn/en/conferences-and-seminars-/502-whiter-the-south-china-sea-disputes-by-mark-j-valencia>.

**Vartavarian Mersob**, « Rodrigo Duterte and the Philippine Presidency : Rupture or Cyclicity », The Newsletter, vol.80, The Study, Summer 201, pp.10-11.

**Wenfang Li**, « China, ASEAN begin joint naval drill », People’s Daily, 23 Octobre 2018, URL : <http://www.chinadaily.com.cn/a/201810/23/WS5bce80d7a310eff303283f68.html>.

**Wong Catherine**, « Security vs Economics: Asean Countries Stuck between US and China in South China Sea Row », South China Morning Post, 16 mai 2016, URL : <https://www.scmp.com/news/china/diplomacy-defence/article/1945535/security-vs-economics-asean-countries-stuck-between-us>.

**Xinhua**, agence de presse officielle du Parti Communiste chinois. Articles consultés :

« 4\$£E » traduction : « Amendements de la Constitution de la République Populaire de China », Xinhuanet, 3 novembre 2018, URL : [https://web.archive.org/web/20180927053836/http://www.xinhuanet.com/politics/2018lh/2018-03/11/c\\_1122521235.htm](https://web.archive.org/web/20180927053836/http://www.xinhuanet.com/politics/2018lh/2018-03/11/c_1122521235.htm).

« Backgrounder : China's major overseas evacuations in recent years », China Daily, Xinhua, 30 mars 2015, URL : [https://www.chinadaily.com.cn/china/2015-03/30/content\\_19954649.htm](https://www.chinadaily.com.cn/china/2015-03/30/content_19954649.htm).

« Buoys, beacons in Qiongzhou Strait updated with help of Beidou navigation marks », Xinhuanet, 9 janvier 2020, URL : [http://www.xinhuanet.com/english/2020-01/09/c\\_138689423\\_2.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2020-01/09/c_138689423_2.htm)

« China, Brunei lift ties to strategic cooperative partnership », Xinhuanet, 19 novembre 2019, URL : [http://www.xinhuanet.com/english/2018-11/19/c\\_137617688\\_6.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2018-11/19/c_137617688_6.htm).

« China's maritime jurisdiction extends to cover all jurisdictional seas », Xinhuanet, 12 mars 2017, URL : [http://www.xinhuanet.com//english/2017-03/12/c\\_136121825.htm](http://www.xinhuanet.com//english/2017-03/12/c_136121825.htm).

« China's State Council approves establishing of two districts in Sansha », Xinhuanet, 18 avril 2020, URL : [http://www.xinhuanet.com/english/2020-04/18/c\\_138988256.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2020-04/18/c_138988256.htm).

« China Voice : Beijing welcomes more 'free riders' with its sustained growth », Xinhuanet, 12 Novembre 2014, URL : <http://en.people.cn/n/2014/1112/c90883-8808133.html>.

« Chine : croissance des importations de pétrole brut et de gaz naturel », Xinhuanet, 21 février 2019, URL : [http://french.xinhuanet.com/2019-01/21/c\\_137762297.htm](http://french.xinhuanet.com/2019-01/21/c_137762297.htm).

« L'organe législatif suprême de la Chine adopte l'amendement constitutionnel », Xinhuanet, 11 mars 2018, URL : [http://french.xinhuanet.com/2018-03/11/c\\_137031771.htm](http://french.xinhuanet.com/2018-03/11/c_137031771.htm).

« La Chine établira un ministère des ressources naturelles », Xinhuanet, 23 mars 2018, URL : [http://french.xinhuanet.com/2018-03/13/c\\_137035764.htm](http://french.xinhuanet.com/2018-03/13/c_137035764.htm).

**Yamei Wang**, « ASEAN rises to be China's 2<sup>nd</sup> biggest trading partner », Xinhuanet, 14 janvier 2020 URL : [http://www.xinhuanet.com/english/2020-01/14/c\\_138703721.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2020-01/14/c_138703721.htm).

**Zhou Yang, Jin Wang**, « Interview : China-ASEAN trade has great potential to boost world economy, Thai expert says », Xinhuanet, 21 juillet 2019, URL : [http://www.xinhuanet.com/english/2019-07/21/c\\_138245658.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2019-07/21/c_138245658.htm).

## **Cartes et tableaux :**

**Figure 1 :** Carte des blocs des blocs de concessions d'hydrocarbures au large du Viêt Nam  
Valencia J. Mark, Van Dyke M. Jon, Ludwig A. Noel, *Vietnam petroleum concession block map*, p12 in Valencia J. Mark, Van Dyke M. Jon, Ludwig A. Noel, « Sharing the Ressources of the South China Sea », Martinus Nijhoff, Cambridge.

**Figure 2 :** Revendications en mer de Chine du Sud  
Ortolland Didier, Pirat Jean-Pierre, « Revendications en mer de Chine du Sud », Atlas Géopolitique des espaces maritimes, 2010, 2ème édition, 352 pages.

**Figure 3 :** Carte de la mer de Chine du Sud émise en 1947 par le pouvoir nationaliste de Nankin  
Wang, K.H, « The ROC's Maritime Claims and Practices with Special Reference to the South China Sea », *Ocean Development & International Law*, 2010, vol.41, n°4, p. 244.

**Figure 4 :** Carte chinoise des « neufs tirets » attachée à la Note verbale de 2009 à la Commission des Limites du Plateau Continental (CLPC)  
Baumert Kevin, Melchior Brian, « China : Maritime Claims in the South China Sea (Limits in the Seas No. 143) », Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs, United States Department of State, 2014, p.2.

**Figure 5 :** Architecture maritime de l'Asie  
« Le détroit de Malacca, un espace stratégique pour la Chine », conception : Nathalie Fau. Tiré de Delfolie David, Fau Nathalie et Lafaye De Micheaux Elsa, « Malaisie - Chine : une 'précieuse' relation », Bangkok, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, Carnets de l'IRASEC, n°7, 2016 (généré le 05 juillet 2018, nouvelle édition), 272 pages, source : Emmanuel Veron, 2013, Presse

**Figure 6 :** Occupations de facto dans l'Archipel des Spratleys  
« Les enjeux maritimes : Coopérations et conflits entre la Malaisie et la Chine », conception : Nathalie Fau. Tiré de Delfolie David, Fau Nathalie et Lafaye De Micheaux Elsa, « Malaisie - Chine : une 'précieuse' relation », Bangkok, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, Carnets de l'IRASEC, n°7, 2016 (généré le 05 juillet 2018, nouvelle édition), 272 pages.

**Figure 7 :** Évolution du Produit Intérieur Brut et du Produit Maritime Brut chinois (2002-2014)  
Colin Sébastien, « Les Mers Lointaines, Nouvelles frontières de la puissance halieutiques chinoise ? », La Découverte, Hérodote, vol.163, n°4, 2016, p.91, URL : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-87.htm>.

## **Bibliographie**

**Acharya Amitav**, « *Constructing a Security Community in Southeast Asia. ASEAN and the problem of regional order* », Londres & New York, Routledge, 2000, 234 pages

**Acharya Amitav**, « *Constructing a Security Community in Southeast Asia, ASEAN and the problem of regional order* », Londres, Routledge, 2014 (3<sup>ème</sup> édition), 292 pages.

**Angus Maddison**, « Chinese Economic Performance in the Long Run ; second edition revised and updated: 960-2030 AD », Paris, OECD Development Center, OCDE, 2007, 195 pages.

**Augé, Benjamin, Avioutsii Viatcheslav, Benraad Miryam, Boivin Michel, Colin Sébastien, Douzet Frédéric, Encel Frédéric, Giblin Béatrice (dir.) et Lacoste Yves (dir.)**, « *Les conflits dans le monde : approche géopolitique* ». Édité par Béatrice Giblin et Yves Lacoste, Paris, France, Malakoff, Armand Colin, 2016 (2<sup>ème</sup> édition), 368 pages.

**Bas A. Muhammet**, « Measuring Uncertainty in International Relations : Heteroskedatic Strategic Models », *Conflict Management and Peace Science*, vol.29, n°5, 2012, pp.490-520, URL : [10.1177/0738894212449088](https://doi.org/10.1177/0738894212449088).

**Bassler Christopher**, « Emerging Clarity, Muddled Action : The U.S Vision for a Free and Open Indo-Pacific », dans Stirling Sharon, « Mind The Gap : National Views of the Free and Open Indo-Pacific », *Asia Program*, n°9, GMF, Avril 2019.

**Berlie A. Jean**, « China's Globalization and the Belt and Road Initiative », Springer Nature, 2019, 240 pages.

**Boisseau du Rocher Sophie**, « Scientific cooperation in the South China Sea, a new vector for China's Security Diplomacy in Southeast Asia ? », IFRI, Center for Asian studies, 2016.

**Bonnet François-Xavier**, « Cartographie des voies sous-marines en Asie du Sud- Est », *Hérodote*, vol. 176, n° 1, 2020, pp. 25-41.

**Bourdeille Christian**, « La modernisation des armées d'Asie du Sud-Est », *Monde chinois*, vol. 54 - 55, n°2, 2018, pp. 59-67.

**Burbage Franck**, « Au-delà de Malthus. Quelles limites pour la croissance économique ? », in Franck Burbage (dir.), « *Philosophie du développement durable. Enjeux critiques* », Paris, Presses Universitaires de France, « Philosophies », 2013, 160 pages.

**Buszinsky Leszek, Roberts B. Christopher (dir.)**, « *The South China Sea maritime Dispute : Political, Legal and Regional Perspectives* », Routledge, Routledge Security in Asia Pacific Series, 2016, 222 pages.

**Cabestan, Jean-Pierre**, « Chapitre 1 / L'après-tiananmen comment la Chine est sortie de son isolement international », in Cabestan Jean-Pierre (dir.), « *La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance* », Presses de Sciences Po, 2015, pp. 39-66.

**Carson Allen, Ren Xiao**, « New Frontier in China's Foreign Relations : Zhongguo Waijiao de Xin Bianjiang », Lanham, Maryland, Lexington Books, Challenges Facing Chinese Political Development, Octobre 2011, 230 pages.

**Chambers Paul**, Waitoolkiat Napisa, « Khaki Capitale : The Political Economy of the Military in Southeast Asia », NIAS Press, 2017, 304 pages.

**Colin Sébastien**, « *La Chine et ses frontières* », Paris, France, Armand Colin, Novembre 2011, 288 pages.

**Colin Sébastien (dir.)**, « Politique chinoise dans les mers de Chine : souveraineté, sécurité et coopération », Hong Kong, CEFC, Perspectives chinoises, 2016, n°3.

**Colin Sébastien**, « La Chine, Les Etats-Unis et le droit de la mer », Actualités, Perspectives chinoises, n°2, 2016, p.59-64.

**Crouzatier Jean-Marie**. « *L'appropriation de la mer en Asie du Sud-Est* », Paris, France, L'Harmattan, 2018, 260 pages

**Deinla Imelda, Dressel Björn (ed.)**, « *From Aquino II to Duterte (2010-2018), Change, Continuity and Rupture* », Singapore, ISEAS – Yusof Ishak Institute, 2019, 309 pages.

**Delfolie David, Fau Nathalie et Lafaye De Micheaux Elsa**, « Malaisie - Chine : une 'précieuse' relation », Bangkok, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, Carnets de l'IRASEC, n°7, 2016 (généré le 05 juillet 2018, nouvelle édition), 272 pages, URL : 10.4000/books.irasec.101.

**Endall H. D. P.**, « The Quadrilateral Security Dialogue : towards an Indo-Pacific Order ? », Singapour, RSIS, Policy Report, Septembre 2019, URL : [https://www.rsis.edu.sg/wp-content/uploads/2019/09/PR190909\\_The-Quadrilateral-Security-Dialogue.pdf](https://www.rsis.edu.sg/wp-content/uploads/2019/09/PR190909_The-Quadrilateral-Security-Dialogue.pdf)

**Ezra Vogel**, « *Deng Xiaoping and the Transformation of China* », Cambridge, MA, Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2011, 876 pages.

**Fau Nathalie, Benoît de Tréglodé (dir.)**, « *Mers d'Asie du Sud-Est: coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, 394 pages.

**Fischer Georges**, « Une tentative de protection internationale d'une minorité : la Conférence islamique et les musulmans des Philippines », Annuaire français de droit international, vol. 23, 1977, pp.325-340, URL: <https://doi.org/10.3406/afdi.1977.2042>

**Fujisaku Kenichi**, « L'Asie après la guerre du Vietnam : un espace en quête d'identité régionale et nationale », Matériaux pour l'histoire de notre temps, vol. 88, n°4, 2007, pp. 69-76, URL : <https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2007-4-page-69.html>

**Genevaz Juliette, Duchâtel Matthieu**, « Hainan, avant-poste de Pékin en mer de Chine méridionale » in Fau Nathalie, et Tréglodé de Benoît (dir.), « *Mers d'Asie du Sud-Est : coopérations, intégration et sécurité* », Paris, France, CNRS éditions, 2018, pp.125-144.

**Giblin Béatrice**, « *Les conflits dans le monde. Approche Géopolitique* », Paris, France, Armand Colin, « U », 2011, 352 pages, URL : <https://www.cairn.info/les-conflits-dans-le-monde--9782200272715.htm>.

**Giraud Alessandرو**, « The South China Sea : the Mediterranean of Asia », pp.19-44 in « The South China : The Mediterranean of Asia », Paris, The Geostrategic Maritime Review, N°9, L'Harmattan, 2017.

**Goldstein Avery**, « *Rising to the Challenge : China's Grand Strategy and International*

*Security* », Stanford, California, Stanford University Press, 2005, 274 pages.

**Grosser Pierre**, « Du 'système tributaire' à la Pax asiatica : le poids de l'histoire en Asie », in « La Chine au cœur de la nouvelle Asie », Questions Internationales, Presses de Sciences Po, Octobre 2018, p.11-17

**Guerassimoff-Pina Carine**, « *La Chine dans le monde : panorama d'une ascension: relations internationales de 1949 à nos jours* ». Paris, France, Ellipses, 2011, 287 pages.

**Haiwen Biao**, « South 'China' Sea », Outre-Terre, vol.25-26, n° 2, 16 novembre 2010, pp. 321-336.

**Heiduck Félix**, « Is Southeast Asia really in an arm's race ? », German Institute for International and Security Affairs, East-Asia Forum, 21 février 2018.

**Heydarian Javad Richard**, « *Asia's New Battlefield : The USA, China and the Struggle for the Western Pacific* », Zed Books limited, 15 novembre 2005, 368 pages.

**Hong Nong**, « China-ASEAN relations through the lens of the South China Sea Maritime Security », Monde chinois, vol.54 - 55, n°2, 2018, p. 12-24, URL : <https://www.cairn.info/revue-monde-chinois-2018-2-page-12.htm>.

**Isoart Paul**, « *Les États de l'Asie du Sud-Est* », Paris, France, Economica, 1978, 275 pages.

**Journoud Pierre**, « L'ASEAN et la sécurité en Asie du Sud-Est pendant la Guerre froide. Entre diplomatie officielle et diplomatie informelle », Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, volume 30, n°2, 2009, pp. 109-124, URL : <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2009-2-page-109.htm>.

**Journoud Pierre, Simon Thomas**, « Les enjeux de l'arme sous-marine en Asie du Sud-Est à l'épreuve de la montée en puissance chinoise et des tensions frontalières en mer », Stratégique, vol. 118, no. 1, 2018, pp. 93-106.

**Joyaux François**, « Les relations internationales en Asie », France-Asie, n° 191, automne 1967, pp.577-578.

**Joyaux François**, « Vers un nouvel équilibre international en Extrême-Orient », in « Politique étrangère », n°1, 1989, 54<sup>e</sup> année, pp. 57- 66, URL : [https://www.persee.fr/doc/polit\\_0032-342x\\_1989\\_num\\_54\\_1\\_3837](https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1989_num_54_1_3837)

**Kandel Maya**, « *Les Etats-Unis et le monde, de Georges Washington à Donald Trump* », Paris, Perrin, 2018, 193 pages.

**Kao Shih-Ming**, « Regional Cooperation in the Mediterranean and the Caribbean Seas : Lessons Learned and Possible Alternatives to the South China Sea Disputes », Taylor & Francis, Coastal Management, 2014.

**Kent E. Ann**, « *Beyond compliance : China, international organizations and global security* », Singapour, NUS Press, 2009, 334 pages.

**Lacoste Yves**, « *De la géopolitique aux paysages* », Dictionnaire de la géographie, Armand Colin, 2003, 416 pages.

**Lasserre Frédéric**, « L'imbroglie juridique et militaire en mer de Chine du Sud », *L'information géographique*, vol.69, n° 1, 2005, pp.78-90, URL : <https://doi.org/10.3406/ingeo.2005.2981>.

**Lasserre Frédéric, Gonon Emmanuel, et Mottet Eric**, « *Manuel de géopolitique : enjeux de pouvoir sur des territoires* ». Paris, France, Armand Colin, 2016, 362 pages.

**Liang Qiao, Xiangsui Wang**, « *La guerre hors limite* », Paris, préface de Michel et traduction d'Herve Denes, Bibliothèque Rivages, 2003, 322 pages.

**Lim Alvin Cheng-Hin, Cibulka Frank** « *China and Southeast Asia in the Xi Jinping Era* », Lanham, Maryland, Lexington Books, 2019.

**Lombard Denys**, « Une autre « méditerranée » dans le Sud-Est asiatique », Paris, La Découverte, Hérodote, vol. 88, n°1 1998, pp. 184-193.

**Min-Hua Chiang**, « China–ASEAN economic relations after establishment of free trade area », *The Pacific Review*, vol.32, n°3, 2019, pp.267-290.

**Motte Martin** (dir.), « De la mer vers la terre : projection de puissance, de forces et d'influence », Institut de Stratégie Comparée, *Stratégie*, vol.114, n°1, 2017.

**Mottet Éric, Lasserre Frédéric, Courmont Barthélémy**, « *Géopolitique de la mer de Chine méridionale : eaux troubles en Asie du Sud-Est* », Québec, Canada: Presses de l'Université du Québec, 2017, 202 pages.

**Ortolland Didier, Pirat Jean-Pierre**, « *Revendications en mer de Chine du Sud* », *Atlas Géopolitique des espaces maritimes* », 2010 (2ème édition), 352 pages

**Péron-Doise Marianne**, « Les sous-marins en Asie : des tensions croissantes sous le dioptre », *Revue Défense Nationale*, vol.812, n°7, 2018, pp.122-126.

**Ptak Roderich. Dreyer L. Edward**, « *Zheng He. China and the Oceans in the Early Ming Dynasty, 1405-14* », *Archipel*, vol. 74, 2007. pp. 256-260.

**Rahman Chris, Tsamenyi Martin**, « A Strategic Perspective on Security and Naval Issues in the South China Sea », *Ocean Development & International Law*, vol.41, n°4, 2010, pp.315-333, URL: [10.1080/00908320.2010.499277](https://doi.org/10.1080/00908320.2010.499277)

**Roche Yann**, « La mer de Chine méridionale, futur terrain de confrontation entre Chine et États-Unis? », *Monde chinois*, vol. 30, n° 2, 2012, pp.126-129.

**Roche Yann, et Alexeeva V. Olga**, « La mer de Chine méridionale : un laboratoire de l'évolution des relations entre la Chine et l'ASEAN », *Monde chinois*, vol. 37, n°1, 2014, pp. 111-126.

**Sheldon-Duplaix Alexandre**, « Les capacités de projection des marines indienne et chinoise », *Stratégique*, vol. 114, no. 1, 2017, pp. 121-145.

**Sheldon-Duplaix Alexandre**, « Les enjeux de la surveillance sous-marine en Asie », *Revue Défense Nationale*, vol. 812, no. 7, 2018, pp. 127-131.

**Shen Jianming**, « China's Sovereignty over the South China Sea Islands : A Historical Perspective », *Chinese Journal of International Law*, vol. 1, n°1, 2002, pp.94-157.

**Shicun Wu, Hong Nong**, « *Recent Developments in the South China Sea Dispute : The Prospects of a Joint Development Regime* », Londres, Routledge, 2014, 268 pages.

**Song Yann-Huei, Zou Keyuan**, « *Major Law and Policy Issues in the South China Sea : European and American Perspectives* », Londres, Routledge, 2014, 326 pages.

**Struye de Swielande Tanguy et Orinx Kimberly**, « *La Chine et les nouvelles routes de la Soie : une politique impériale ?* », Louvain-la-Neuve Belgique, PUL : Presses universitaires de Louvain, 28 mars 2019, 290 pages.

**Tertrais Hugues (dir.)**, « *La Chine et la mer. Sécurité et coopération régionale en Asie orientale et du Sud-Est* », Paris, France, L'Harmattan, Décembre 2011, 222 pages.

**Tréglodé de. Benoît**, « Le verrou de Balabac (Philippines), un nouveau point stratégique en mer de Chine méridionale ? », Paris, *Lettres de l'IRSEM*, n°2, 2013, pp.23-27.

**Tréglodé de. Benoît et Pajon Céline**, « L'Asie stratégique de l'Inde au Pacifique », *Revue Défense Nationale*, vol.812, n°7, 2018, pp.21-23.

**Tréglodé de. Benoît**, « Viêt Nam, le Parti, l'armée et le peuple : maintenir l'emprise politique à l'heure de l'ouverture », *Hérodote*, vol. 157, no. 2, juin 2015, pp.9-22.

**Valantin Jean-Michel**, « *Géopolitique d'une planète dérégulée. Le choc de l'Anthropocène* », Seuil, Octobre 2017, 330 pages.

**Valencia J. Mark, Van Dyke M. Jon et Ludwig A. Noel**, « Vietnam petroleum concession block map », in, Mark J. Valencia, Jon M. Van Dyke et Noel A. Ludwig, « *Sharing the Resources of the South China Sea* », Martinus Nijhoff, Cambridge University Press, 1997.

**Vermander Benoît, Cabestan Jean-Pierre**. « *La Chine en quête de ses frontières. La confrontation Chine-Taïwan* », Paris, Presses de Sciences Po, 2005, 283 pages, URL : <https://www.cairn.info/la-chine-en-quete-de-ses-frontieres--9782724609776.htm>.

**Yamaguchi Shinji**, « Strategies of China's Maritime Actors in the South China Sea », *China Perspectives*, n°3, 15 septembre 2016, pp.23-32

**Yang Jinsen**, « *Zhongguo de hai yang kai fa he hai yang bao hu* », traduction : « *L'exploitation et la protection des mers en Chine* », Pékin, Nouvelle étoile, 1998 (1<sup>ère</sup> édition).

**Yee Andy**, « Maritime Territorial Disputes in East Asia : A Comparative Analysis of the South China Sea and the East China Sea », *Journal of Current Chinese Affairs*, vol.40, n° 2,21 juillet 2011, pp.165-193.

**Yiwei Wang**, « *The Belt and Road Initiative : what will china offer the world in its rise* », Pékin, New World Press, 2016, 216 pages.

# Géostratégie en mer de Chine méridionale

## Les enjeux sécuritaires de la politique de projection chinoise.

Leo Lebunetel, sous la direction de Marie de Rugy– IEP de Strasbourg, Université de Strasbourg – Mai 2019.

Dans un monde de plus en plus multipolarisé, l'Asie du Sud-Est constitue un ensemble régional hétérogène. Son cœur dynamique, la mer de Chine méridionale est le théâtre médiatisé de tensions géopolitiques entre les Etats sud-est asiatiques et depuis le début du siècle, un centre d'attention mondial de par l'intervention de puissances extérieures. Chaque action de ces protagonistes est susceptible d'engendrer un bouleversement régional. Ce faisant, la hausse des interventions chinoises dans cet espace géographique singulier depuis le début des années 2010 représente un enjeu sécuritaire national pour les Etats du pourtour maritime, régional pour ces mêmes Etats regroupés au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et mondial pour les Etats-Unis. Ce mémoire a pour but d'analyser les récents agissements de la République Populaire de Chine en mer de Chine méridionale et ses impacts sur l'échiquier géopolitique du centre de la région stratégique de l'Indo-Pacifique.

South-East Asia forms a heterogeneous region in a growing multi-polarized world. Its dynamic beating heart, the South China Sea, is an intensely publicized hub of geopolitical tensions within South-East Asia and has been one of the main international focal points for foreign powers since the beginning of the XXth century. Each action of these protagonists entails great potential upheavals for the region's fragile stability. The increase of China's presence in this maritime area since the 2010s has led to major security challenges. First for the States on their own, secondly on a regional scale for the Association of Southeast Asian Nations and finally on a global level of world security, triggering the United States' model of the *Free and Open Pacific*. This research paper's goal is to analyse the recent actions of the People's Republic of China in South China Sea and their impact on the geopolitical chess game formed by the Indo-Pacific Region and the strategies of its players.

Mots clés : mer de Chine méridionale, sécurité, Chine, Etats-Unis, ASEAN, Asie du Sud-Est.

